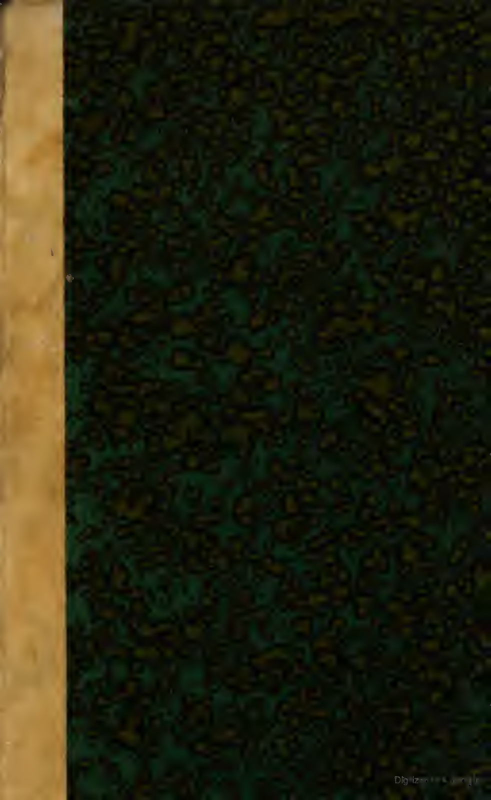
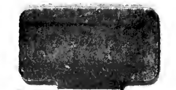












GRAMMAIRE
HÉBRAÏQUE

PRÉCÉDÉE D'UN

PRÉCIS HISTORIQUE

SUR

LA LANGUE HÉBRAÏQUE

PAR

S. PREISWERK
DOCTEUR EN THÉOLOGIE

DEUXIÈME ÉDITION REVUE ET CORRIGÉE



GENÈVE ET BALE
H. GEORG, LIBRAIRE-ÉDITEUR
PARIS
LIBRAIRIE FRANCK (HEROLD SUCCESSEUR)
1864

GENEVE, IMPRIMERIE RAMBOZ ET SCHUCHARDT

PRÉFACE.

La première édition de cette grammaire se trouvant épuisée, je n'ai pas voulu répondre par un refus aux sollicitations qui m'ont été adressées d'en faire paraître une nouvelle.

J'ai retouché avec soin mon travail, et, dans le but de le rendre plus utile, je n'ai pas craint de retrancher ou d'ajouter un certain nombre d'explications. Cependant j'ai eu soin de ne pas établir une différence trop sensible entre les deux éditions. Le cadre est resté le même et les chiffres des paragraphes correspondent exactement, d'où il résulte que, dans l'enseignement, on pourra se servir de l'une à côté de l'autre.

Je me suis expliqué dans la préface de la première édition sur le but que je me suis proposé et sur le plan que j'ai suivi; rien n'étant changé à ce double point de vue, je me borne à mettre sous les yeux du lecteur ce que je disais alors dans l'avant-propos.

„Le but que je me suis proposé dans ce travail, j'ose le dire, n'a rien eu d'égoïste. Je n'ai pas voulu m'engager dans des détails qui n'eussent fait qu'éblouir inutilement les yeux du lecteur par un appareil d'érudition. Je me suis abstenu de nouvelles hypothèses

plus ou moins ambitieuses, qui n'eussent point avancé la connaissance de la langue chez ceux qui l'étudient. Je voulais être utile.“

„D'un côté, j'ai voulu n'être pas tellement bref et incomplet, que mon travail ne servît que pour les premiers mois d'étude; et, d'un autre côté, je n'ai pas non plus voulu faire un volume qui rebutât l'étudiant par son étendue, et qui n'arrivât guère que dans les mains du maître. Les connaisseurs savent combien il est difficile de garder ce juste-milieu sans nuire à la saine proportion dès parties. Je me suis au moins efforcé de remplir les trois conditions principales que je m'étais imposées, celles d'être *clair, précis* et *complet.*“

„Je n'ai pas songé à travailler d'après un nouveau système, et cela pour de bonnes raisons. Si je désirais que mon travail fût accueilli favorablement et fît quelque bien, la route que j'avais à suivre m'était tracée d'avance. Je n'ai pu ni n'ai voulu abandonner le système dont les bases avaient été déjà posées par les grammairiens juifs, système qu'ont perfectionné les savants de l'Eglise protestante, d'abord les deux Buxtorf par la manière mieux appropriée dont ils l'ont exposé, et plus tard le savant Gesenius par son excellente méthode.“

„Ce n'est pas qu'une philosophie de la langue hébraïque n'exigeât peut-être un plan différent; mais toujours est-il vrai que pour l'enseignement aussi bien que pour l'étude de cette langue, le système que nous avons suivi constate sa supériorité.“

„Les connaisseurs se convaincront bientôt que j'ai procédé avec indépendance, et que je n'ai cependant point perdu de vue les meilleurs grammairiens anciens et modernes, soit lorsque je les ai suivis, soit quand je m'en suis écarté.“

„Je pense aussi qu'on pardonnera sans peine les germanismes qui çà et là auraient échappé à mon attention.“

„Je recommande cet écrit aux jeunes amateurs de la littérature hébraïque, en leur rappelant un principe dont la vérité se fait surtout sentir dans l'étude de l'hébreu: *On ne connaît bien que ce qu'on connaît en détail.*“

„Veuille ce Dieu qui nous a transmis ses divins oracles dans la langue à la connaissance de laquelle ce livre est consacré, multiplier et bénir le zèle qui se manifeste aujourd'hui pour l'étude immédiate de sa Parole! Et puisse ce livre, en servant à ce but sacré, contribuer à l'avancement du règne de notre Seigneur Jésus-Christ!“

Bâle, Septembre 1863.

S. PREISWERK,
DOCTEUR EN THÉOLOGIE.

INTRODUCTION.

Précis historique sur la langue hébraïque.

CHAPITRE PREMIER.

DES LANGUES SÉMITIQUES EN GÉNÉRAL.

---

1. La langue *hébraïque*, dont nous nous occupons proprement, est dans une étroite affinité avec plusieurs autres dialectes qui forment avec elle une souche commune. Ordinairement on comprend ces langues sous la dénomination collective de langues *orientales* ou *sémitiques*. La dénomination de langues *orientales* à déjà été en usage du temps des Pères de l'Eglise, et elle se trouve nommément dans Jérôme. Cependant cette désignation embrasse trop, et surtout de nos jours, où nous connaissons beaucoup de langues qui se parlent dans l'orient sans appartenir à la souche hébraïque. C'est pourquoi on a commencé, dans ces derniers temps, de donner à ces dernières le nom de langues *sémitiques*, parce que la plupart des peuples qui les parlaient descendent de *Sem* (Gen. X, 21 et suivants). Quoique ce nom soit assez commode et assez juste, nous ne devons pourtant pas oublier qu'il est

aussi, d'un côté, trop étendu et, de l'autre, trop restreint, car les Phéniciens et les Cananéens parlaient un dialecte sémitique, tout en descendant de *Cham* (Gen. X, 6, 15, etc.), tandis que les descendants d'*Elam*, premier-né de *Sem* (v. 21 et 22), n'avaient point une langue en affinité avec la langue hébraïque.

2. Voici les points principaux par lesquels les langues *sémitiques* diffèrent essentiellement des langues occidentales. On rencontre dans ces langues un grand nombre de sons *gutturaux*, que nous ne pouvons pas imiter, lors même que leur prononciation particulière s'est conservée jusqu'à nous. La *racine* de la plupart des mots est composée de *trois consonnes*, et se trouve dans le verbe. Le pronom personnel, quand il se présente dans les cas obliques ou quand il sert de pronom possessif, se raccourcit en un *suffixe*, lequel s'attache au verbe, au nom et aux particules. Le verbe n'a que deux formes de temps. Le rapport du génitif est exprimé par une modification particulière du nom *régissant*, qui est connue sous le nom d'*état construit* (*status constructus* ou *st. regiminis*). En outre, la grande simplicité de leur syntaxe forme un caractère de ces langues, principalement de l'hébreu; elles se contentent ordinairement de faire suivre une phrase d'une autre phrase, sans les rendre dépendantes ou subordonnées.

Pour ce qui concerne l'*écriture*, les langues sémitiques ont ceci de particulier, qu'elles s'écrivent, à l'exception de l'*éthiopien*, de droite à gauche, et qu'elles ne regardent comme lettres que les consonnes, tandis

que les signes des voyelles sont placés comme une espèce de signes auxiliaires au-dessus, au-dedans et au-dessous des lettres. L'alphabet des différents genres d'écritures sémitiques, peut-être aussi à l'exception de l'*éthiopien*, tire son origine des anciens caractères que nous connaissons sous le nom d'anciens caractères *phéniciens*.

3. Parmi les différents dialectes sémitiques, celui qui se parlait au nord et à l'est du pays des Hébreux, est le dialecte *araméen*, dont l'étymologie est אֲרָם, *Aram*, nom qui a désigné un fils de *Sem* (Gen. X, 22, 23), et plus tard toute la Syrie. La dénomination de langue *araméenne* pour désigner ce dialecte, se trouve déjà dans l'Ancien Testament, 2 Rois XVIII, 26 (Es. XXXVI, 11), où les officiers d'Ezéchias prétendent connaître אֲרָמִית, l'*Araméen*.

De toutes les langues sémitiques, la langue *araméenne* est la plus rude, la plus pauvre et la moins développée. Une preuve qu'elle était parlée dans la Mésopotamie (פַּדַּן אֲרָם ; אֲרַם נַהֲרַיִם), c'est le nom (יְגַר שָׂהֲדוּתָא) que Laban donne au monument que Jacob avait érigé (Gen. XXXI, 47), nom qui est tout-à-fait pris de la langue araméenne; et ce qui prouve qu'elle était aussi en usage à Babylone lorsque l'empire babylonien florissait, c'est surtout le livre du prophète Daniel, notamment chapitre II, v. 4.

De cette langue *araméenne* il ne nous est point resté de monuments qui aient été composés par des Syriens ou des Babyloniens indigènes. Tout ce que nous en possédons se trouve dans la Bible et dans les

écrits juifs *(chaldéen)*, ou appartient à l'époque chrétienne postérieure *(syriaque)*.

Ainsi donc, pour nous et nos observations, l'*araméen* se subdivise en *chaldéen* et en *syriaque.*

4. La dénomination de langue *chaldéenne* a été donnée au dialecte *araméen* parlé à Babylone, parce que c'étaient les Chaldéens qui avaient le pouvoir à Babylone et que la dynastie de Nébucadnézar était une dynastie chaldéenne. Mais ce nom est inexact, car le *chaldéen* proprement dit, c'est-à-dire la langue propre des Chaldéens, dont il est fait mention Dan. I, 4 sous le nom de לְשׁוֹן כַּשְׂדִּים, *langue des Chaldéens*, était, comme on peut aisément le voir par les noms propres chaldéo-babyloniens (בֵּלְטְשַׁאצַּר, נְבֻכַדְנֶצַּר, etc.), une langue tout-à-fait étrangère à la souche sémitique; de sorte qu'au lieu de désigner par *chaldéen* le dialecte en question, on devrait l'appeler le dialecte *babylonien.*

Nous ne possédons point de monuments nationaux de ce dialecte *chaldéen* ou *babylonien;* tout ce qui nous reste de cette langue se trouve dans la Bible (Jérém. X, 11; Dan. II, 4 — VII, 28; Esdr. IV, 8 — VI, 18; VII, 12—26), dans les traductions et paraphrases juives, dites *Targums* (תַּרְגּוּמִין, c'est-à-dire *traductions*), dans les écrits des rabbins et dans des liturgies juives.

Il est difficile de déterminer à quel point l'hébreu peut avoir influé sur le *babylonien* ou le prétendu *chaldéen*, et jusqu'à quel point le dialecte de Babylone s'est conservé pur dans les monuments dont nous ve-

nons de parler. C'est le chaldéen de la Bible qui se rapproche le plus de l'hébreu (1).

5. La langue *syriaque* ou *araméenne* proprement dite n'est connue de nous que depuis l'ère chrétienne, où une littérature ecclésiastique et chrétienne commença à se former dans une version du Nouveau Testament (connue sous le nom de *Peshito* (2)), faite vers la fin du 2me siècle, et bientôt suivie d'une version de l'Ancien Testament. Cette littérature prit un certain essor, principalement depuis *Ephrem*, célèbre père de l'Eglise syrienne et théologien du 4me siècle. Après l'invasion des Arabes mahométans (depuis le 7me siècle) le *syriaque* commença à faire place à l'*arabe*, et, déjà au 13me siècle, il avait disparu comme langue vivante. Mais il s'est conservé comme langue ecclésiastique presque dans toutes les sectes chrétiennes de l'orient. Ce sont les Maronites du Liban qui s'occupent le plus de l'étude du *syriaque* et qui s'en servent comme de langue savante et écrite.

(1) Pour l'étude des chapitres chaldéens de la Bible, nous recommandons la grammaire de Winer, dont une traduction en français a paru sous le titre de *Grammaire chaldaïque*, *tant pour le chaldéen de la Bible que pour celui des Targoumim*, *par* G. B. Winer, *traduite de l'allemand par* Fallet, Genève, Abr. Cherbuliez, libraire; 1836.

(2) פשיטא, qui veut dire la *simple*, laquelle rend le sens littéral, opposé aux traductions paraphrastiques et aux commentaires allégoriques de cette époque. La racine פשט a le même sens dans le *Talmud* et chez les rabbins.

5. Dans le sud de la Palestine florissait et fleurit encore une autre branche du tronc sémitique: la langue *arabe.* Nous ne savons rien de cette langue ni de sa littérature dans le temps antérieur à l'ère chrétienne. Quelques pièces de poésie du temps avant Mahomet sont parvenues jusqu'à nous. La littérature arabe, qui plus tard fut si féconde, prit naissance au commencement du 7[me] siècle avec Mahomet et la rédaction de son *Coran* ([1]). La littérature des Arabes, ainsi que leurs sciences, se maintint dans son éclat en Espagne jusqu'au 14[me] siècle, tandis que, presque en même temps, dans l'Arabie, la Syrie et l'Egypte, l'*arabe vulgaire* remplaçait l'ancien arabe écrit. Le premier se rapproche plus de l'hébreu et de l'araméen que le second, qui est la langue des savants.

La langue *arabe* est l'inverse de l'*araméen.* Elle est douce, riche en voyelles et en formes.

Aujourd'hui encore, l'*arabe* est la langue vivante de plusieurs millions d'hommes en Asie et en Afrique. Non seulement il règne dans toute la Syrie, l'Egypte, l'Arabie et le nord de l'Afrique, mais il est encore répandu en Turquie, en Perse et en général partout où le Mahométisme existe.

7. Nous possédons dans la langue *éthiopienne* une branche du dialecte *himyaritique*, c'est-à-dire de la lan-

([1]) אלקראן, mot formé de אל l'article arabe et du subst. קראן, *lecture*, *récitation*, dérivé de la racine קרא, qui en arabe a la signification de lire ou de réciter un livre qu'on a devant soi.

gue *arabe* telle qu'elle se parle dans les contrées méridionales de l'Arabie. Il n'est parvenu jusqu'à nous de cette langue qu'une traduction de la Bible et quelques autres écrits chrétiens. Cette langue a plus de simplicité que l'arabe et se rapproche aussi plus que lui de l'hébreu et de l'araméen. Depuis le 14[me] siècle, l'*éthiopien* a été remplacé en Habesh (Abyssinie) par le dialecte qui se parle encore de nosjours, l'*amharéen*, qui, du reste, a aussi de l'affinité avec les autres dialectes sémitiques.

8. L'*hébreu* paraît avoir été la langue parlée des habitants païens du pays de *Canaan*, de même que des *Phéniciens*. Dans le passage Es. XIX, 18, la langue hébraïque est même appelée שְׂפַת כְּנַעַן *(langue de Canaan)*. Cependant il ne nous reste aucune trace d'une littérature en langue *cananéenne*. La conclusion que la langue *cananéenne* ne différait pas de celle que parlaient les Hébreux, est établie par le fait que, dans toute l'histoire des Israélites, il ne se trouve aucun indice que ces derniers et les habitants du pays aient eu la moindre difficulté pour se comprendre, et que d'ailleurs les noms propres cananéens sont d'étymologie hébraïque (¹).

Le peu d'inscriptions et de fragments, qui nous ont été conservés, prouvent que, non seulement le *phénicien* avait une étroite parenté avec l'hébreu, mais aussi que le dialecte parlé à *Carthage*, colonie des

(¹) Par ex. אֲבִימֶלֶךְ, Gen. XX, 2: אֲדֹנִי־צֶדֶק, Jos. X, 1; קִרְיַת־סֵפֶר, Jos. XV, 15.

Phéniciens, ne s'éloignait pas beaucoup de l'hébreu ([1]).

9. Il y a encore quelques dialectes dérivés mixtes: ce sont:

Le *samaritain*, dans lequel une traduction du Pentateuque nous a été conservée, et qui se rapproche principalement du chaldéen.

Le dialecte du *Talmud*, qui se rapproche encore beaucoup de l'hébreu dans sa partie la plus ancienne, la *Mishna*, et qui n'a que peu de chaldaïsmes, tandis que la langue de la *Guemara* ([2]) a pour fondement le *chaldéen*, mais tellement dégénéré que, principalement dans la *Guemara* de Jérusalem, la langue forme un dialecte à part, le *talmudique*.

([1]) Comparez par ex. les *Suffètes* (premiers magistrats chez les *Carthaginois*) = שׁוֹפְטִים, *juges*. De même *Hannibal* = חֲנִיבַעַל, *grâce-de-Baal*, comme en hébreu on composait חֲנִיאֵל, *grâce-de-Dieu*, Nombr. XXXIV, 23; *Hasdrubal* = עֲזְרוּבַעַל, *secours-de-Baal*. Comparez les noms hébreux עֲזְרִיאֵל, *secours-de-Dieu*, 1 Chron. V, 24, et עֲזַרְיָה, *Azaryah*, roi de Juda, 2 Rois, XV, 1.

Le nom de *Carthage* est aussi d'origine sémitique; *Carthago* et *Καρχηδών* est pour קרת חדשת (קֶרֶת חֲדֶשֶׁת) qu'on trouve sur les monnaies carthaginoises, et qui veut dire *nouvelle ville* (קֶרֶת en chaldéen קַרְתָּא).

([2]) Le *Talmud* (תַּלְמוּד, *doctrine*) se compose de la *Mishna* (מִשְׁנָה, *répétition* [de la loi] et de la *Guemara* (גְּמָרָא, *supplément*) Voyez plus bas chap. III de l'introduction.

CHAPITRE DEUXIÈME.

DE LA LANGUE HÉBRAÏQUE JUSQU'A LA DISPERSION DES JUIFS.

1. Quant au *nom* de langue *hébraïque* en lui-même, nous ne trouvons dans l'Ancien Testament que la dénomination déjà mentionnée de שְׂפַת כְּנַעַן, *langue de Canaan*, Es. XIX, 18, et יְהוּדִית, langue *judaïque*, 2 Rois XVIII, 26 (Es. XXXVI, 11, 13); Néhém. XIII, 24. — Les Juifs eux-mêmes, déjà dans les *Targums*, aiment à lui donner la désignation (chaldéenne) de לְשָׁן קוּדְשָׁא, *langue sainte*, ou bien aussi לְשׁוֹן עִבְרִית, *langue hébraïque*.

Ce nom de *langue hébraïque* (dans le Nouveau Testament ἑβραϊστὶ ou ἡ ἑβραῒς διάλεκτος) désigne la langue que parlaient les *Hébreux*, nom que portaient aussi les Israélites quand on les envisageait du point de vue civil par rapport à d'autres nations ([1]), ou quand il s'agissait de gens non hébreux ([2]). C'étaient les autres peuples qui les appelaient *Hébreux*, expression que nous trouvons aussi dans les anciens auteurs classiques, pendant qu'eux-mêmes, se regardant comme peuple de Dieu, rattachaient leur nom à celui d'un de leurs

([1]) Par ex. Gen. XLIII, 32; XL, 15; 1 Sam. XIV, 21; Ex. IX, 1; Jon. I, 9.

([2]) Par ex. Gen. XXXIX, 14; 1 Sam. IV, 6, et souvent.

saints patriarches (comp. Gen. XXXII, 29), et se nommaient בְּנֵי יִשְׂרָאֵל, *fils d'Israël*, *Israélites*. Plus tard, principalement après la division du royaume de Salomon en royaumes d'Israël et de Juda, le nom d'Israël perdit sa signification théocratique et prit une signification politique. Après la destruction du royaume d'Israël, le nom de Juda subsista seul, et il est resté jusqu'à nos jours aux descendants d'Abraham dans toutes nos langues, quoique bien défiguré (1).

La question de savoir d'où provient la dénomination d'*Hébreu* a déjà été résolue par plusieurs rabbins; selon eux, il faut la dériver de עָבַר, *passer*, et de עֵבֶר, *au-delà*; de sorte que עִבְרִים désigne proprement *ceux qui sont venus d'au-delà* (2). Mais si telle était l'étymologie de עִבְרִים, il ne pourrait alors désigner que *ceux qui sont au-delà*, c'est-à-dire *ceux qui demeurent de l'autre côté*, et nullement *ceux qui sont venus d'au-delà*. D'ailleurs ce qui s'oppose le plus à cette dérivation, c'est l'autorité de l'Ecriture elle-même, qui

(1) Dans plusieurs langues de l'occident, ce nom se trouve peu altéré; dans d'autres, il l'est davantage. La lettre ה du mot יְהוּדִי, *Juif*, ayant été changée en *f*, on dit en turc *Jefoud*. Ce dernier mot, sous une forme abrégée, se trouve dans le mot français *Juif*, qui s'est réduit à *Jew* en anglais.

(2) Même les LXX traduisent (Gen. XIV, 13) לְאַבְרָם הָעִבְרִי, *à Abram l'Hébreu (le descendant d'Héber)* par Ἀβρὰμ τῷ περάτῃ *à Abram le passager, l'homme d'au-delà du fleuve* (Euphrate).

Parmi les théologiens de l'Eglise protestante, c'est principalement le célèbre Walton qui, dans ses prolégomènes de l'édition *polyglotte* de Londres, a défendu cette explication du mot עִבְרִי.

fait venir עִבְרִי, *Hébreu*, de עֵבֶר, *Héber*, arrière-petitfils de *Sem*. Car s'il est dit (Gen. X, 21) de *Sem* qu'il est אֲבִי כָּל־בְּנֵי־עֵבֶר, *le père de tous les fils d'Héber*, c'est évidemment pour nous faire comprendre que, dans ces temps très-reculés, les mots *descendants d'Héber* (בְּנֵי עֵבֶר) étaient une désignation connue, et que *Héber* était regardé et nommé ordinairement comme leur patriarche. Ceci ne doit pas nous étonner, malgré l'objection que l'on fait souvent. Pourquoi, demande-t-on, est-ce justement *Héber* qui est pris du milieu de la ligne de descendance et à qui le nom des descendants a été rattaché de préférence? L'objection tombe, quand on remarque que ce fut justement de son temps que la dispersion des nations (Gen. X. 25 et XI) eut lieu, qu'il se trouva par-là placé au point précis d'une grande époque, et qu'il fut pour les différentes familles des hommes le dernier patriarche de la maison de *Noé;* en effet, il atteignit encore l'âge patriarcal de 464 ans, tandis qu'aussitôt après lui la durée de la vie diminua tellement, qu'il survécut à six de ses descendants immédiats, *Péleg*, *Réhu*, *Sérug*, *Nacor*, *Taré* et même *Abraham*.

Dans le passage Nombr. XXIV, 24, le nom de עֵבֶר, *Héber*, se trouve aussi pour עִבְרִים, *Hébreux* (de même qu'on trouve יִשְׂרָאֵל pour בְּנֵי יִשְׂרָאֵל), ce qui serait impossible, si עִבְרִים était un nom *appellatif* formé de la racine עָבַר, et ne désignait pas les descendants d'*Héber*.

Après la séparation des nations (Gen. X, 25 et XI) et plus tard, les tribus qui tiraient leur origine d'*Héber* prirent d'autres noms (par ex. les *Yoktanides* le nom d'*Arabes*, et les descendants d'*Esaü* ou d'*Edom*

celui d'*Iduméens*). Au contraire, les descendants d'Abraham, qui lui-même, comme nous l'avons vu, portait déjà le nom d'*Hébreu*, tinrent fermement à la dénomination de descendants d'*Héber*, arrière-petit-fils de *Sem*, parce que c'était dans *leur* ligne de descendance que la connaissance du vrai Dieu et des promesses données à *Sem* s'était conservée.

2. Quant à l'*âge* de la langue *hébraïque*, les hébraïsans les plus savants et les plus distingués reconnaissent qu'elle porte en elle-même la preuve d'une ancienneté antérieure aux autres dialectes sémitiques, et que ces derniers doivent être regardés, par rapport à elle, comme des langues *filles*, plutôt que comme des langues *sœurs*, parce que, soit dans l'organisme des formes, soit dans la nature de leur prononciation, l'*araméen* et l'*arabe* portent le caractère d'une formation postérieure.

Une autre question, découlant de celle-là, est de savoir si la langue *hébraïque* est la langue primitive du genre humain, ou si, comme d'autres langues, elle s'est seulement formée lors de la dispersion des nations (Gen. XI), et n'a conservé que peu ou point d'éléments de la langue primitive des Patriarches. Voici comment cette question paraît devoir être résolue. Nous devons admettre que l'ancienne langue des pieux ancêtres du genre humain s'est conservée, dans la famille d'*Héber*, fidèlement et indépendamment de la confusion du langage des autres peuplades, et que la langue que nous connaissons sous le nom de langue *hébraïque*, remonte jusqu'aux premiers jours de l'humanité. Entre plusieurs raisons qui prouvent que l'hé-



breu était la langue des Patriarches, nous n'en nommerons qu'une: c'est que les noms propres des Patriarches jusqu'à Adam sont évidemment hébreux; voyez de plus des passages tels que Gen. IX, 27 (1).

3. La langue *hébraïque*, telle que nous la connaissons, se borne au contenu des livres canoniques de l'Ancien Testament. — Il est évident que tout le trésor de la langue vivante ne peut pas être renfermé dans ce peu de livres, et qu'un assez grand nombre de mots doivent être perdus pour nous, principalement de termes techniques et de mots servant à désigner des choses de la vie ordinaire, mots qui passent rarement dans la langue écrite. Du reste, la perte que nous avons faite en mots hébreux n'est probablement ni essentielle ni considérable; et surtout, quant aux racines verbales les plus significatives, on doit supposer qu'il nous en manque fort peu. Un grand nombre de mots perdus paraissent, d'ailleurs, s'être conservés dans les *noms propres* (2) et plus tard dans le

(1) יַפְתְּ אֱלֹהִים לְיֶפֶת, *que Dieu étende Japheth.* יַפְתְּ dérive de פָּתָה, qui a une signification voisine de פָּתַח. Le mot ne prend la signification de *persuader* qu'au *Pihel* et en mauvaise part.

(2) Par ex. נוּן, nom du père de Josué (Ex. XXXIII, 11), ne se présente plus comme nom *appellatif* en hébreu, tandis que dans le *syriaque* et dans le *chaldéen* c'est le mot usité pour *poisson*. — La racine גשׁר n'existe pas dans l'hébreu que nous connaissons, mais bien dans les autres dialectes sémitiques où ses dérivés signifient *poutre*, *pont*. Dans l'hébreu, cependant, se trouve גְּשׁוּר comme nom d'une province au nord de la Palestine.

Talmud, nommément dans sa première partie, la *Mishna* [1].

Nous sommes obligés de convenir qu'en général l'hébreu est une langue *pauvre* [2], eu égard au nombre de ses mots; mais il est vrai aussi que cette langue déploie une grande richesse d'expressions, soit par le développement ingénieux de son organisme grammatical [3], soit

(1) Par ex. אַגָּסִים, *poires;* חַרְדָּל, *moutarde;* דְּלַעַת, *citrouille*, etc.

La Mishna sert aussi à expliquer des mots difficiles qui ne se trouvent qu'une ou deux fois dans l'hébreu de la Bible et dont la signification est douteuse. Par ex. גִּבְעֹל, *bouton* (d'une fleur), Ex. IX, 31. Cette signification est établie par des exemples de la Mishna. Comparez GESENII *Lex. man.* p. 193, et *le même*, *Thesaurus*, p. 261.

(2) On a calculé que le nombre des racines verbales s'élève à peu près à 500. Le célèbre hébraïsant hollandais *Leusden* évaluait à 5642 le nombre de tous les mots hébreux et chaldéens qui se présentent dans l'Ancien Testament.

(3) Comparez, par exemple, les modifications de sens d'un seul et même mot, produites par les conjugaisons (v. Gram. §§. 110 et suivans), comme on les appelle. Par ex. פקד *regarder, considérer, passer en revue, recenser, examiner, être examiné, manquer à la revue, commander, préposer*, etc.; גדל, *être grand, devenir grand, élever, élever des enfans, rendre célèbre, agir avec hauteur, se glorifier*, etc.; יצא, *sortir*, Hiph. *conduire dehors;* בוא, *venir*, Hiph. *faire venir, apporter.*

La possibilité de lier plusieurs particules (par ex. מִלִּפְנֵי, *de devant la face*, מִתַּחַת, *de dessous*, etc.) donne aussi au langage beaucoup de précision et de concision à la fois. De même la manière particulière dont אֲשֶׁר sert de signe de relation à des mots et à des phrases entières, etc.

parce qu'elle possède réellement un grand nombre de nuances synonymiques pour les idées qu'elle veut exprimer en détail, principalement pour des idées abstraites, morales et religieuses. Que l'on compare, par exemple, la richesse d'expressions pour désigner ce qui concerne le rituel des sacrifices et du culte mosaïque, ainsi que la quantité d'expressions employées pour l'idée de *péché*, etc., pour celle d'*espérer, attendre, se confier*, et d'autres (1).

4. Il y a une chose qui frappe, si l'on considère la langue *hébraïque* telle qu'elle se présente à nous dans les livres sacrés sous le rapport de son *unité intérieure;* on voit que, bien qu'un espace de plus de mille ans sépare la composition des différents livres écrits par les auteurs les plus différents en divers lieux du pays et sur les objets les plus variés, on voit, dis-je, qu'en général la langue est *une*, et que, abstraction faite de la diversité du style personnel de chaque auteur, elle est la *même* pour tous les écrivains de l'Ancien Testament. (Nous parlerons plus bas de l'influence qu'a exercée la *captivité* de Babylone sur quelques-uns d'entre eux.)

Le phénomène d'une telle unité dans la langue s'explique en partie par le caractère immobile de l'orient

(1) Des savants des siècles précédents ont compté dans la langue hébraïque pour les différentes nuances de l'idée de *briser, broyer*, 18 mots; pour *ténèbres, obscurité*, 8; pour *chercher*, 10; pour l'idée de *mourir*, 9; pour *la confiance en Dieu*, 14; pour *le pardon des péchés*, 9; pour l'*observation de la loi*, 25 locutions.

en général, en partie par le fait que le Pentateuque est devenu règle et type classique pour toute la littérature hébraïque. Il le devint d'autant plus facilement qu'il contient les genres les plus divers (le style historique, législatif, oratoire, poétique, etc.), qu'en général toute instruction intellectuelle des Israélites venait de la religion, que toute leur vie, même politique, se rattachait à leur existence religieuse, et que l'état sacerdotal et prophétique renfermait tous les avantages de l'esprit et de la science.

5. Cependant cette unité ne s'étendait pas tellement loin, qu'il ne se trouvât dans la langue des traces d'une transformation successive, de même que quelques indices isolés d'une différence de dialecte.

Les particularités de ce genre, qui datent du temps antérieur à l'exil, peuvent être rangées sous les chefs suivants:

I. Dans la Genèse même, on trouve cités des mots d'une époque encore plus reculée, que l'auteur trouve nécessaire d'expliquer et de paraphraser, comme n'étant plus en usage ni compréhensibles de son temps.

C'est ainsi que, Gen. XV, 2, la phrase difficile et obscure בֶּן־מֶשֶׁק בֵּיתִי *(le fils de la possession de ma maison = le possesseur futur de ma maison, l'héritier de ma maison [est Eliéser de Damas]* cst expliquée dans le verset qui suit immédiatement par בֶּן־בֵּיתִי יוֹרֵשׁ אֹתִי *(le fils de ma maison [= le serviteur né dans ma maison] sera mon héritier).* Il paraît que l'auteur n'a conservé le mot obscur et plus vieux מֶשֶׁק qu'à cause de la paronomasie avec דַּמֶּשֶׂק *(Damas).*

Chap. XVII, 5, il est rapporté que le nom *Abram* אַב־רָם, *(père haut-élevé)* a été changé en אַב־רָהָם. Ce dernier mot (רָהָם) ne se trouve plus dans l'hébreu, et ne s'explique que par l'*arabe* רהאם, *nombreux.* Déjà du temps de la composition de la Genèse, ce mot n'était plus usité; c'est pourquoi l'auteur l'explique par la périphrase הֲמוֹן־גּוֹיִם, *multitude de nations.*

L'expression בֵּית־הַסֹּהַר (chap. XXXIX, 20) est immédiatement expliquée par l'addition des mots: *lieu où étaient enfermés les prisonniers du roi.* (En *syriaque* סחרתא veut dire *forteresse*, *citadelle.*)

II. Le Pentateuque montre même des traces de différences grammaticales, qu'il faut attribuer à sa haute antiquité. C'est ainsi que le pronom de la 3e *personne* הוא est regardé comme du genre *commun;* ce pronom, qui plus tard ne signifia que *il*, se trouve aussi pour *elle.* Ce sont les Massorètes (voyez plus bas chap. III, B) qui ont ajouté le *Keri* הִיא à la marge (comp. §§ 51 et 398 de la Gramaire). — De même dans tout le Pentateuque, נַעַר est mis indistinctement pour *jeune homme* et *jeune fille*, tandis que plus tard on se servit de la forme féminine נַעֲרָה pour *fille.* Les Massorètes ont placé ce dernier mot comme *Keri* à la marge toutes les fois que נַעַר désigne une *fille.* Par ex. Gen. XXIV, 14 et 16. — Presque toujours, quand le pluriel du pronom démonstratif אֵלֶּה devait avoir l'article, on lui préférait dans le Pentateuque la forme raccourcie אֵל, de sorte qu'on disait הָאֵל pour הָאֵלֶּה. (Comp. § 432 de la Grammaire et les passages

suivants: הֶעָרִים הָאֵל, *ces villes*, Gen. XIX, 25; Deut. IV, 42; mais הֶעָרִים הָאֵלֶּה, Jos. XX, 4.)

III. Il est bien probable que les habitants des contrées supérieures de la Palestine, qui touchent les pays où la langue *araméenne* était parlée, avaient une prononciation qui se rapprochait tant soit peu de cette dernière. Dans le Nouveau Testament, au moins, on attribue aux Galiléens une prononciation différente (Mc. XIV, 70), et encore les Talmudistes se moquent de la prononciation des Galiléens ([1]). La seule trace certaine d'une telle différence dans la prononciation du temps de l'Ancien Testament, se trouve Jug. XII, 6, où les *Ephraïmites* montrent qu'ils étaient habitués à prononcer, au lieu de la lettre sibilante forte שׁ *(sh)*, le ס *(s)* qui est plus doux. Ils disaient סִבֹּלֶת pour שִׁבֹּלֶת *(courant d'eau).*

IV. Il est aussi probable que, dans la vie commune, il a existé des manières de s'exprimer qui, comme expressions vulgaires, ne sont pas passées dans la langue des livres et des hommes lettrés.

Cependant il est évident que les preuves manquent à cet égard. Tout au plus pourrait-on alléguer ici le mot מָן, *quoi?* (Ex. XVI, 15) qui a du rapport aver l'*araméen*. L'auteur sacré lui-même qui emprunte ce mot à la langue vulgaire, l'explique par מָה *(car ils ne savaient pas* מַה־הוּא *[quoi lui =] ce que c'était).*

([1]) Voyez les passages du *Talmud* qui viennent à l'appui de ce que nous venons de dire, dans l'ouvrage du célèbre Buxtorf; *Lexicon talmudicum rabbinicum et chaldaïcum;* fol. 434 et suivans.

En outre, on trouve çà et là dans des morceaux poétiques des formes et des expressions qui ont de l'affinité avec l'*araméen*, et dans lesquelles on a voulu voir soit des différences de dialectes d'endroits et de provinces, soit des indices d'une composition postérieure du livre où se trouvent ces formes poétiques. Mais elles s'expliquent aisément par la circonstance que le style poétique en général aime des formes et des locutions rares et peu usitées dans la langue ordinaire, mais qui souvent dans les dialectes voisins sont les seuls en usage (¹).

6. L'époque de l'empire chaldéo-babylonien, par son influcnce intellectuelle et morale en général, mais plus encore par son influcncc politique et belliqueuse, et surtout par la catastrophe qui eut pour conséquence la captivité des Juifs et la transplantation de la plus grande partie d'entre eux sur le sol de Babylone, cette époque ne pouvait qu'exercer un effet marqué sur la langue *hébraïque* et comme langue vivante et comme langue écrite et littéraire. Nous parlerons d'abord de l'influencc exercée sur cette dernière; nous verrons plus bas l'influcnce exercée sur la langue hébraïque en tant que langue vivante.

(¹) Ainsi, pour citer un des exemples les plus fréquents, אָתָה, *venir*, est propre au style poétique en hébreu, tandis qu'en *aramaéen* אֲתָא est le mot ordinaire pour *venir*. De même חָזָה, *voir*, est poétique en hébreu, tandis qu'en *araméen* חֲזָא est l'expression équivalente à רָאָה, qui, en hébreu, est le terme ordinaire pour *voir*.

Un premier signe qui annonce que la période classique de la littérature d'une nation est passée, c'est quand les auteurs affectent dans leurs écrits des phrases et des locutions d'une époque classique précédente, et donnent en général à leurs productions un certain air d'imitation. Des traces de ce genre sont remarquées dans les auteurs bibliques qui appartiennent à ces temps postérieurs (par ex. les Prophètes de cette période, une partie des Psaumes, les livres des Chroniques, etc.).

Un autre signe d'un temps postérieur, c'est que l'hébreu lui-même n'est plus aussi pur, qu'il se rapproche de *l'araméen* et qu'il en emprunte même des mots. (Par ex. Néhém. VII, 5, se trouve יַחַשׂ, *famille*, au lieu de l'hébreu מִשְׁפָּחָה; זְמַן, *temps*, dans les livres d'Esth. et de Néhém. pour עֵת; בִּירָה, *forteresse*, etc.) Ceci se remarque dans les livres historiques des Chroniques, d'Esdras, de Néhémie et d'Esther, et dans les prophètes Jérémie, Ezéchiel et Daniel.

Daniel, Esdras, et, dans un passage, Jérémie lui-même, ont inséré des morceaux tout-à-fait chaldaïques dans leur hébreu (voyez plus haut p. XII).

Il ne faut pas oublier ici que les prophètes qui vivaient après la *captivité*, travaillant au rétablissement de l'ancien sanctuaire, et vivant à une époque de restauration, ramenaient leur langage à l'ancienne pureté et écrivaient un hébreu tout-à-fait correct. Ce sont les prophètes Aggée, Malachie et Zacharie.

7. *Après la captivité*, la langue *hébraïque* cessa d'exister comme langue vivante populaire, et elle fut remplacée par le dialecte *araméen* que nous retrouvons en partie dans le *Talmud* (1).

Il est probable que cette disparition de la langue ancienne et l'adoption de la nouvelle, qui était de la même famille, c'est-à-dire de la langue *araméenne* ou *chaldaïque*, se rattache au temps de l'*exil*. Il serait difficile de comprendre comment les Juifs, au temps de leur rétablissement, auraient abandonné la langue vénérable de leurs pères, après l'avoir conservée à travers la ruine de leur nation et leur séjour à Babylone. D'un autre côté, il est aisé de comprendre que, dans le temps de l'empire babylonien, la langue du peuple conquérant, laquelle avait d'ailleurs beaucoup d'affinité avec l'hébreu, ait pris enfin la place de ce dernier, lorsque la nation juive se trouva elle-même à Babylone. D'ailleurs le passage Ex. XVI, 15, nous porte à présumer que, déjà dans les enciens temps, la langue vulgaire du peuple juif s'est rapprochée de l'*araméen*. Le fait que la disparition de la langue *hébraïque* comme langue vivante eut lieu au temps de la *captivité*, est unanimément attesté pár les Talmudistes et les autres auteurs juifs; et le fait que

(1) Les expressions *τῇ ἑβραΐδι διαλέκτῳ* et *ἑβραϊστὶ* du Nouveau Testament se rapportent à ce dialecte *araméen* et non à l'ancien hébreu. Voyez Lightfoot *horæ hebr. ad Jo.* V, 2.

Des traces de ce dialecte se trouvent quelquefois dans les paroles de Christ. Par ex. *Σίμων βὰρ Ἰωνᾶ*, Matth. XVI, 17, *Ταλιθὰ κοῦμι*, Marc V, 41; *Ἐφφαθά*, id. VII, 34; *Ἀββᾶ*, id. XIV, 36: *Κηφᾶς*, Jean, 1, 42.

les écrivains bibliques de l'époque de l'*exil* se rapprochent du *chaldéen* dans leur langage et admettent dans leurs écrits des morceaux composés dans cette langue, nous prouve que l'*araméen* avait pénétré dans le peuple et qu'il était généralement compris. Peut-être nous reste-t-il dans le passage Néhémie VIII, 8 un indice que, déjà du temps d'*Esdras,* il était nécessaire pour le peuple d'ajouter au texte hébreu de la Bible, qu'on lisait, une explication en chaldéen ([1]).

8. Dans le temps immédiatement *postérieur* à *Esdras*, nous ne trouvons plus la langue *hébraïque* parlée par la nation, au moins nous ne l'y trouvons plus comme langue familière. Elle était devenue la langue de

([1]) Le passage cité dit: „*eux* (les sacrificateurs et les lévites) *lurent dans le livre, dans la loi de Dieu en expliquant* (מְפֹרָשׁ) *et ajoutant l'intelligence, et faisant comprendre ce qui avait été lu.*" Ici il s'agit de savoir dans quel sens doit être entendu מְפֹרָשׁ. Pour la forme, c'est un participe Puhal de פָּרַשׁ, *distinguer*, *préciser*, *expliquer.* Quelques interprètes, qui pensent que l'hébreu était encore parlé du temps d'Esdras et n'avait cessé d'être langue vivante que vers le temps des Machabées, traduisent ce mot par *distinctement*, et croient qu'il s'agit d'une lecture claire et distincte. Mais il n'est pas prouvé que פָּרַשׁ ait jamais eu ce sens. Au contraire, la même racine פָּרַשׁ se trouve dans le passage *(chaldéen)* Esd. IV, 18, où le roi perse parle d'une lettre *araméenne* (v. 7) qui lui avait été traduite („*qui lui avait été exposée*", ce qui dans ce passage ne peut signifier que „*traduite*"). Ce n'est donc pas à tort que פָּרַשׁ est mis ici dans le sens de „expliquer un dialecte qui n'est plus en usage." Déjà les Talmudistes entendent מְפֹרָשׁ d'une interprétation donnée en *chaldéen;* cette opinion est suivie par la plupart des interprètes juifs et chrétiens.

la religion et de la littérature, et les livres du Canon, alors achevé, qui renferment les restes de la littérature sacrée de cette langue, sont expliqués dans les *écoles publiques* (1) qui s'ouvrirent bientôt après, et lus dans les *synagogues* dont l'origine remonte aussi à cette époque.

9. A cette même époque de la nouvelle organisation ecclésiastique de l'église juive, époque qui s'étend depuis *Esdras* jusqu'au temps des *Machabées*, se rattache aussi l'origine de l'*écriture hébraïque* telle qu'elle est maintenant en usage. Tous les pères de l'Église et tous les auteurs juifs nous attestent que les caractères hébreux dont nous nous servons, n'ont été adoptés par les Juifs qu'après les temps d'Esdras, et qu'avant cette époque on s'est servi de caractères plus anciens, que nous trouvons effectivement sur les monnaies des princes de la famille des Hasmonéens et qui doivent remonter au milieu du 2me siècle avant J.-C. Cette dernière écriture est celle qui a le plus le rapport avec l'écriture *phénicienne* et *araméenne*, telle que nous la connaissons par d'anciens monuments et telle qu'elle s'est conservée jusqu'à ce jour chez les restes du peuple *samaritain*.

Les Juifs appellent l'ancienne manière d'écrire כְּתָב עִבְרִי, *écriture hébraïque*, et l'autre, celle qui est maintenant en usage, porte le nom de כְּתָב אַשּׁוּרִית. Il s'agit de savoir si cette dernière dénomination signifie *écriture assyrienne*, ou si אַשּׁוּרִית doit être pris dans

(1) On appelait ces écoles בָּתֵּי הַמִּדְרָשׁ, *maisons d'étude*, ou simplement יְשִׁיבוֹת, littéralement *établissements*, ou bien aussi בָּתֵּי רַבָּנָן, *maisons des Rabbins*.

le sens appellatif. En admettant le premier sens, si on entend par *écriture assyrienne* une écriture qu'on aurait empruntée à l'Assyrie, ou, dans un sens plus étendu, à la Babylonie [1], on ne conçoit guère comment les Juifs auraient abandonné leur vieille écriture et auraient échangé les caractères de leurs saintes archives contre d'autres empruntés à un pays étranger et païen. Mais comme ils appellent aussi leur ancienne écriture *brisée, déchirée* (de רָעַץ, qui en hébreu et en chaldéen veut dire *briser*, etc.), il est probable que אַשּׁוּרִית est aussi un nom appellatif, désignant d'après la signification de la racine אָשַׁר, surtout dans le *Talmud*, l'écriture *ferme, droite, bien alignée*, en opposition aux figures *brisées* de l'autre. Une opposition toute semblable se fait remarquer dans les deux dénominations postérieures כְּתָב מְרֻבָּע, *écriture carrée*, et כְּתָב עָגוֹל, *écriture ronde*, la première désignant l'écriture ordinaire (כְּתָב אַשּׁוּרִית), et la seconde l'écriture qui s'est formée dans le moyen âge, et qui est connue aussi sous le nom de *caractères rabbiniques;* nous la trouvons dans les commentaires juifs.

Selon le précepte du *Talmud*, ce n'est que l'*écriture carrée* qui doit être employée dans un but religieux. L'autre, quoique plus ancienne, est regardée comme *vulgaire*, *profane* (חוֹל).

Il résulte d'une comparaison exacte des passages du *Talmud*, principalement de la *Mishna*, et des Pères de l'Eglise, que l'*adoption* de l'*écriture carrée* est antérieure

[1] C'est ainsi que *Assyrie* se trouve 2 Rois XXIII, 29, pour la *Babylonie*, et Esd. VI, 22, pour la *Perse* elle-même.

à l'ère chrétienne, et le passage du Nouveau Testament Math. V, 18 prouve que non seulement elle était alors en usage (1), mais que l'*écriture carrée* existait déjà alors avec tous ses enjolivements calligraphiques (2). C'est probablement au temps où les synagogues se formaient, que cette écriture reçut son développement ultérieur avec une destination expressément religieuse, et que la vieille écriture fut réservée pour l'usage ordinaire; c'est pourquoi nous trouvons aussi cette dernière, comme nous l'avons déjà fait remarquer plus haut, sur les monnaies des Hasmonéens (3).

(1) Car ce n'est que dans celle-ci que י est la plus petite lettre, mais nullement dans l'ancienne écriture phénicienne et samaritaine, où sa forme *digitée* lui a fait donner le nom de *main*.

(2) Le mot κεραία ne peut pas concerner les accents et points-voyelles, parce que ceux-ci ont été ajoutés au texte seulement par les Massorètes (v. plus bas chap. III, B). Il doit donc être question, dans le passage cité, des petits traits verticaux dont les Juifs se plaisent à surmonter les petites lignes horizontales supérieures des 7 lettres, ג, ז, ט, נ, ע, צ, ש, et qu'il appellent תָּגִין, *couronnes*. Le Talmud fait déjà mention de ces תָּגִין, auxquels il attache une très-haute importance.

(3) Un caractère d'écriture tout particulièrement vieux doit pourtant avoir contribué à la formation et au développement de l'écriture *carrée*, car plusieurs des noms très-anciens des lettres hébraïques conviennent aux caractères de l'écriture *carrée*, tandis qu'ils ne conviennent pas à ceux de l'écriture jadis en usage, par ex. *Vav* (וָו), *clou, pieu; Caph* (כַּף), *creux de la main*. D'autres noms, au contraire, conviennent mieux à cette dernière, par ex. עַיִן, *œil*, lettre qui, dans l'alphabet phénicien et syriaque, a la figure ○.

CHAPITRE TROISIÈME.

DE LA LANGUE HÉBRAÏQUE DEPUIS LA DISPERSION DES JUIFS.

---

1. Cette période est celle de la langue *morte*. L'hébreu pur avait bien cessé d'être en usage comme langue populaire, déjà quelques siècles avant l'ère chrétienne; mais on ne s'en était pourtant pas fort écarté en le remplaçant par un dialecte (l'*araméen*) qui était de la même famille que l'hébreu. Toutefois, à partir de l'époque de la destruction de Jérusalem et de la dispersion des Juifs jusque dans les siècles derniers, la langue du pays où se trouvaient des débris de cette nation, est aussi devenue leur langue vulgaire. A côté de celle-ci se forma une langue littéraire et ecclésiastique, qui est connue sous le nom de dialecte *talmudique* ou *rabbinique* (voyez page XIV); c'est un hébreu dégénéré, qui a beaucoup emprunté au chaldéen et à d'autres langues (1).

L'hébreu pur, ou la langue de la Bible, et le texte sacré écrit dans cette langue, furent transmis par les

(1) Par ex. au grec: פּוֹלְמוֹס = *πόλεμος*, *guerre*; פּוּנְדַּק = *πανδόκιον*, *πανδοκεῖον*, auberge; פְּרַקְלִיט = *παράκλητος*, ***avocat***, ***médiateur***, ***consolateur***; au latin: קֵיסַר = *César* (ce mot dans la conjugaison rabbinique Nithpahel, fait נִתְקַסַּר et signifie alors: ***il est devenu empereur***); פָּמַלְיָא = *familia*, etc.

docteurs juifs de siècle en siècle avec la fidélité la plus scrupuleuse, et au commencement de la Réformation notre Eglise protestante le reçut, pur de toute altération, ainsi que nous le possédons encore aujourd'hui.

Pour notre but, il suffit de faire connaître ce qui a été fait, dans la période indiquée, pour la transmission du texte sacré, ainsi que les travaux relatifs à la langue hébraïque.

Pour éclairer notre marche, nous distinguerons trois périodes, que nous appellerons période *talmudique*, période *massorétique*, et période *grammaticale*. Dans la *première*, qui s'étend jusque dans le 7me siècle après J. C., fut composé le *Talmud*, et les travaux auxquels on se livra sur le texte sacré se bornèrent à une explication orale; même la manière de lire le texte, malgré l'absence complète de voyelles, se transmettait par l'enseignement verbal. Dans la *seconde* période, qui comprend le temps écoulé depuis la clôture du *Talmud* jusqu'au 10me siècle, la tradition ancienne, concernant la lecture et l'interprétation, fut fixée par les signes et les points que l'on voit actuellement dans le texte et qu'on connaît sous le nom de ponctuation *massorétique*. Dans la *troisième* période, qui s'étend depuis le 10me siècle jusqu'aux premiers temps de l'Eglise protestante, le texte sacré écrit demeure intact; mais alors on voit les Juifs eux-mêmes se livrer à des recherches scientifiques et grammaticales, et poser les bases du système de grammaire hébraïque, que les plus célèbres hébraïsants des temps postérieurs n'ont fait que perfectionner.

A. *Période talmudique.*

2. Après la ruine de la nation juive, les scribes et les docteurs de la loi s'efforcèrent de conserver à leur nation au moins ses trésors de littérature sacrée, le seul genre de richesses qui leur restât. Plus de culte extérieur, plus de sacrifice qui réunît le peuple; les sacrificateurs avaient perdu leur influence avec leurs fonctions. Alors commença une nouvelle époque, celle du *rabbinisme*. Dans plusieurs villes de la Palestine, nommément à *Tibériade* (טְבֶרְיָה), située sur le lac de Génézareth, et plus tard dans la Babylonie, sur les bords de l'Euphrate, dans les villes de *Nehardéa* (נְהַרְדֵּעַ), *Sora* (סוֹרָא) et *Poumbeditha* (פּוּמְבְּדִיתָא) florissaient des écoles, semblables à celles dont nous avons déjà parlé (p. XXXI). Les rabbins, directeurs de ces écoles, acquirent bientôt un pouvoir spirituel absolu sur la nation, et fondèrent la hiérarchie rabbinique; ils organisèrent aussi les synagogues, institution qui s'est maintenue presque sans altération jusqu'à nos jours. Ces synagogues furent pour les Juifs, dispersés dans tous les pays, un moyen puissant d'union.

3. C'est à ces efforts des rabbins que nous devons la conservation et en partie la rédaction des *Targums* (v. p. X) et du *Talmud*. Depuis près de quatre siècles les explications et les préceptes des docteurs pharisiens de la loi (1)

(1) On les appelle aussi docteurs *mishniques*, parce que leurs doctrines orales ont été déposées dans la *Mishna*. Les Juifs les appellent תַּנָּאִים, *docteurs*, de תְּנָא, en chaldéen: *donner, faire passer quelque chose à un autre.* Ils citent comme le premier de ces תַּנָּאִים, *Antigonus* de *Soco* (אַנְטִיגְנֹס אִישׁ סוֹכוֹ), qui mourut vers l'année 263 avant J.-C.; et ils désignent comme le dernier, ***Juda le saint***, l'auteur de la Mishna.

s'étaient transmis oralement dans les écoles d'une génération à l'autre. Il en fut ainsi jusque vers l'année 200 après J.-C., où, vu le danger toujours croissant d'une dispersion totale des Juifs, le célèbre rabbin *Juda*, honoré par ses compatriotes du surnom de *saint* (יְהוּדָה הַקָּדוֹשׁ), les déposa dans l'ouvrage qui, comme appendice à la loi de Moïse (Pentateuque, תּוֹרָה), a reçu le nom de *Mishna* (מִשְׁנָה, littéralement *répétition*, de שָׁנָה, *répéter*). Dans le siècle suivant fut composée la *Guemara de Jérusalem*. Ce nom de *Guemara* (גְּמָרָא) est dérivé du chaldéen גְּמַר, *finir*, *achever*, et désigne la *continuation* et *l'achèvement* de la *Mishna*. La langue de la *Guemara de Jérusalem*, qui fut recueillie par les rabbins de la Palestine, contient plus d'aramaïsmes, et le style en est aussi plus difficile que celui de la *Guemara de Babylone*, composée plus tard. Cette dernière, du reste plus estimée par les Juifs que la première, prit naissance dans les écoles rabbiniques de la Babylonie qui florissaient après la mort de *Juda hakkadosh*, et qui en autorité éclipsaient même les écoles de *Tibériade*. Ces deux *Guemara* et la *Mishna* composent l'ouvrage qu'on appelle le *Talmud*. Il est difficile de fixer le temps de la clôture du *Talmud*. C'est avec assez de probabilité qu'on place la rédaction de sa dernière partie dans le 6me et le 7me siècle après J.-C.

Du reste, le *Talmud* ne contient pas la théologie proprement dite des Juifs. C'est plutôt une espèce de *corpus juris*, où sont traitées les questions civiles, ecclésiastiques et religieuses. Cependant on y trouve un mélange des choses les plus différentes; par exemple, des digres-

sions sans nombre dans le domaine des sciences et de la fable. La théologie proprement dite, recouverte d'une enveloppe mystique, est exposée dans les écrits *cabalistiques* (קַבָּלָה, *tradition*, du chald. קְבַל, *recevoir*). L'étude en est très-pénible, et le profit à peu près nul.

4. Dans la période dont nous parlons, tout l'enseigement était oral. La langue *hébraïque* n'était point traitée scientifiquement. Il n'y avait ni lexiques ni grammaires. La Bible était lue et expliquée, simplement d'après la tradition. Mais le zèle scrupuleux que les rabbins portèrent dans les plus petites choses donna à cette tradition un caractère d'inviolabilité; et, jusqu'à l'époque où les Massorètes la fixèrent par l'écriture, elle paraît, au jugement de savants connaisseurs, s'être transmise dans les écoles rabbiniques sans la moindre altération.

5. La question de savoir si, dans cette période, il n'existait du texte sacré que les consonnes, ou si ce texte était déjà pourvu de points-voyelles, rentre dans le sujet si souvent débattu de l'*antiquité de la ponctuation hébraïque*. Ici les uns ont voulu faire remonter cette vocalisation jusqu'à *Esdras*, tandis que d'autres n'y ont vu qu'une sorte d'explication arbitraire des rabbins du moyen âge. La vérité paraît être entre ces deux points de vue.

La période talmudique, il est vrai, ne connaît point les signes qu'on ajouta aux lettres (consonnes) pour indiquer la manière de lire les mots. C'est ce que prouve le *Talmud*; cependant cét ouvrage est si étendu et le style en est si obscur et si confus, que si l'on était réduit à son témoignage, libre serait le champ des objections; mais, de plus, nous avons pour la con-

naissance du texte de la Bible dans cette période, un garant précieux dans la personne de *St. Jérôme*, mort dans l'année 420 après J.-C., à l'âge de 90 ans. Dans un grand nombre de passages de ses commentaires et de ses lettres, il parle de l'état du texte sacré ; c'est précisément dans les cas où il importait de connaître les vraies voyelles, et où, par conséquent, on avait droit d'attendre quelques indications sur la route à suivre; c'est précisément dans ces cas-là qu'il devient évident que le texte était alors dépourvu de tout signe de ce genre ([1]).

Il est vrai qu'on a cru trouver dans quelques passages du *Talmud* et de *St. Jérôme* des traces de l'emploi

([1]) Un exemple suffira pour prouver ce que nous venons de dire. Dans le passage Ex. XIII, 18, il est dit que les enfants d'Israël montèrent du pays d'Egypte חֲמֻשִׁים, mot rare (participe passif de la racine חָמַשׁ) qui selon les anciens interprètes et selon toute probabilité, signifie *armés*; il pourrait aussi être lu avec d'autres points-voyelles חֲמִשִּׁים, en le dérivant de חָמֵשׁ, *cinq*. St Jérôme (*Epist. ad Damas. 125 quæst. 2*) parle de la différence de traduction entre les LXX et Aquila (écrivain du 2me siècle et auteur d'une traduction grecque de l'Ancien Testament, distinguée par sa grande fidélité, mais dont nous n'avons plus que des fragments). Les LXX traduisent le mot en question par *πέμπτῃ γενεᾷ*, *dans la cinquième génération*, et Aquila par *ἐνοπλισάμενοι*, *armés*. St. Jérôme continue: „volumen hebraïcum replico .... et ipsos characteres sollicitus attendens scriptum reperio *vahamisim*. Omnis pugna de verbo *hamisim*, quod his litteris scribitur Heth, Mem, Sin, Jod, Mem: utrumnam *quinque* an *munitos* sonet.... Aquilam ut in cæteris in hoc maxime loco proprie transtulisse omnis Judæa conclamat, et synagogarum consonant universa subsellia....“ Il résulte de ce passage de St. Jérôme que le texte sacré ne lui présentait que les cinq consonnes, et que, pour les voyelles, il devait avoir recours à l'interprétation des rabbins.

de certains signes à cette époque. Mais un examen attentif des expressions du *Talmud* dans lesquelles des rabbins postérieurs et des théologiens chrétiens ont cru voir des indices de cette ponctuation, a convaincu que ces expressions ne désignaient pas des signes qui auraient existé dans le texte, mais plutôt des phrases entières, des parties de phrases, ou bien encore des mots dont les rabbins se servaient pour aider la mémoire (1). Dans Jérôme, le mot *accentus* qu'il emploie quelquefois, a été entendu, sinon d'accents proprement dits, du moins de voyelles ou de signes servant à indiquer la vraie prononciation d'un mot difficile. Mais il n'en est rien; ce mot a dans ses écrits un sens plus étendu, il entend par-là le ton avec lequel un mot doit être prononcé (2).

6. Le texte sacré était bien dépourvu de points-voyelles, et n'offrait que les consonnes, telles que les présentent encore aujourd'hui les manuscrits du Pentateuque en usage dans les synagogues; mais il ne s'en

(1) Ce sont les termes מְעָמִים ou פְּסוּקֵי מְעָמִים, *phrases*, *sections*, et סִימָנִים, *marques*. Ce dernier peut être comparé avec les „*voces memoriales*“ usitées chez les anciens grammairiens.

(2) Il dit, par exemple (*quæst.* in *Genes.* II, 23), que la différence entre אִשָּׁה, *femme*, et יִשָּׂא, *il prend* (de נָשָׂא) se trouve dans la manière différente de placer le „*accentus*“ (Theodotio — dit-il — aliam etymologiam suspicatus est, dicens hæc vocabitur *assumptio* quia ex viro sumpta est (יִשָּׂא); potest quippe *issa* secundum *varietatem accentus* et *assumptio* intelligi); il est clair que *accentus* n'est pas un signe orthographique, mais qu'il désigne l'intonation des deux mots qui ont presque le même son.

suit pas que la ponctuation adoptée dans la période subséquente l'ait été sans critique et d'une manière arbitraire, et n'ait par conséquent d'autre valeur pour nous que celle de montrer comment, dans le moyen âge, les rabbins lisaient et interprétaient le texte sacré. On voit au contraire, premièrement, que dans la période suivante, le système des Massorètes s'était formé sur la base d'une ancienne et réelle tradition; et, en second lieu, que leur profonde vénération pour le texte sacré les a portés à réduire en système et à fixer par des signes la science que les siècles précédents leur avaient léguée, tâche dont ils se sont acquittés avec la plus scrupuleuse exactitude. Entre autres raisons qui viennent à l'appui de cette assertion, et que nous développerons plus bas, nous nommerons en particulier la circonstance que les plus vieux *Targums* (v. p. x) et tout le *Talmud* reconnaissent *notre* texte, c'est-à-dire la manière de lire, telle que nous la présente la ponctuation des Massorètes (¹).

(¹) Qu'on compare plus haut la citation de St. Jérôme concernant le mot חֳמֻשִׁים, et la remarque qu'il y fait sur le zèle avec lequel les Juifs défendent la ponctuation inusitée de ce mot.

De même la prononciation de St. Jérôme se rapproche tout-à-fait de la nôtre. Souvent il se trouve dans le cas de rendre le mot hébreu en caractères latins, et nous y reconnaissons presque toujours notre vocalisation. Il en est autrement des LXX: ceux-ci suivent quelquefois, en transcrivant des noms propres, une prononciation qui se rapproche de la prononciation araméenne, et quelquefois on croirait reconnaître une certaine influence du dialecte égypto-judaïque; ou bien encore ils adaptent des sons hébreux à

Il résulte de l'ensemble du *Talmud*, qu'il y avait pour le texte sacré une *leçon reçue* et *garantie;* et si, dans quelques passages, il paraît vouloir recommander une autre leçon à côté de la première, ce n'est pas qu'il regarde comme douteuse la leçon du texte reçu;

la manière de prononcer des Grecs; souvent enfin la cause de la déviation de notre texte massorétique ne peut être discernée. Cependant cette divergence ne se trouve pas seulement dans une vocalisation différente, elle s'étend aussi sur les consonnes, et il faut remarquer qu'en cela ils sont très-inconséquents. Ce qu'il y a de plus régulier chez eux, c'est qu'ils expriment le *Sheva simple* au commencement des mots par *α*, ou bien ils l'assimilent à la première voyelle du mot. Par ex. שְׁמוּאֵל devient chez eux *Σαμουήλ*; צְבָאוֹת, *Σαβαώθ;* זְבוּלוּן, *Ζαβουλών*; ou bien סְדֹם, *Σόδομα*; עֲמֹרָה, *Γόμοῤῥα*. Cependant פְּלִשְׁתִּים est devenu *Φυλιστιείμ*. Le *Sheva* qui précède *Sheva*, et qui s'est par conséquent changé en *Chirek*, est rendu ou par *α*, ou par *ε* et même par *υ*. Par ex. בִּלְעָם, *Βαλαάμ*; שִׁמְשׁוֹן, *Σαμψών*; שִׁמְעוֹן, *Συμεών*. On rencontre de même quelquefois des formes bizarres comme *Σοφονίας* pour צְפַנְיָה; *Ἀμβακούμ* pour חֲבַקּוּק. יַרְדֵּן est changé en *Ἰορδάνης*, forme grécisée. De même יְהוֹשֻׁעַ (pour lequel on trouve plus tard יֵשׁוּעַ, Néhém. VIII, 17) devient chez eux *Ἰησοῦς*. Le ע est exprimé ou par *γ* (*Γόμοῤῥα* pour עֲמֹרָה), ou par *l'esprit rude* (*Ἑβραῖος* pour עִבְרִי), ou bien pas du tout (*Ἐνάκ* pour עֲנָק). Le ח est rendu par *χ* (*Χαῤῥάν* pour חָרָן) ou omis (*Ἰσαάκ* pour יִצְחָק; *Ἰεζεκιήλ* pour יְחֶזְקֵאל).

Comme cette prononciation des LXX est passée dans le Nouveau Testament et dans nos traductions occidentales de la Bible, il s'est établi pour une quantité de noms propres de l'Ancien Testament une prononciation qui diffère de la vraie, non seulement quant aux voyelles, mais même quant aux consonnes.

il veut seulement rattacher ingénieusement au mot dont il change les voyelles un certain enseignement. De même, le *Talmud* paraît quelquefois faire mention de variantes, en appelant une leçon מִקְרָא et l'autre מָסֹרֶת. La première est la leçon sanctionnée, reconnue dans toutes les écoles, et dont il ne veut point non plus contester l'authenticité; la seconde n'est pas une variante historique et critique, mais arbitraire, inventée et transmise par les rabbins pour y rattacher une certaine tradition ou sophistiquerie; car ils disent: la loi a soixante-dix faces (שִׁבְעִים פָּנִים), c'est-à-dire elle permet un nombre infini d'explications, et c'est précisément cela qu'ils font valoir comme une preuve de son inspiration et en quoi ils reconnaissent un effet de la sagesse divine.

En conséquence, nous regardons les *signes*, dont les consonnes du texte sacré sont accompagnés, comme étant d'une origine postérieure à cette période; mais nous reconnaissons, dans cette période, l'existence d'une tradition fixe dont ces signes devinrent plus tard les représentants.

D'un côté, nous avons encore aujourd'hui dans l'écriture ancienne sans points et dans la nature du texte sacré qui se trouve dans les rouleaux des synagogues, un échantillon de cet état du texte; et, d'un autre côté, en voyant encore de nos jours comment les chantres juifs savent réciter et chanter ce texte par le seul exercice, sans pécher contre le moindre accent dont aucun n'est marqué, nous pouvons nous faire une idée de la manière dont le texte sacré a pu être lu et compris dans la période talmudique.

B. *Période massorétique.*

7. Après que le *Talmud*, ou au moins la *Guemara de Jérusalem*, eut été achevé, et dans le temps où prospéraient surtout les écoles rabbiniques de la Babylonie, les écoles de la Palestine, en particulier celles de *Tibériade*, reprirent un nouvel élan (depuis le 6me siècle). Cependant les savants qui dirigeaient ces dernières ne s'occupèrent pas de travaux scientifiques, dans le sens que nous donnons à ce mot, ou de recherches nouvelles concernant l'interprétation de l'Écriture. C'étaient de savants et consciencieux compilateurs qui, au lieu d'inventer de nouvelles choses, s'appliquèrent à mettre en ordre ce qui avait été fait jusque-là et à le transmettre à la postérité. C'est à eux que l'on doit la *Massore* (1). Le but de leurs travaux était de mettre en sûreté le texte sacré. Ils crurent atteindre ce but en fixant d'abord la vraie leçon du texte; à cet effet, ils comparaient les meilleurs manuscrits et employaient tous les moyens dont ils pouvaient disposer. Pour conserver ce texte rétabli dans toute sa pureté et pour le garantir de toute falsification volontaire ou involontaire, ils comptaient tous les mots et même toutes les lettres de chaque livre et du code entier. Un autre moyen, propre à conserver le sens et non la lettre, consistait à ga-

(1) מְסֹרָה ou מַסֹּרָה ou bien מַסֹּרֶת, *tradition*, de מְסַר, en chaldéen : *transmettre*. Les Massorètes ou rabbins qui s'occupaient de cette *tradition* s'appellent בַּעֲלֵי מַסֹּרָה ou בַּעֲלֵי מַסֹּרֶת. *magistri Masoræ* ou *magistri masoretici*.

rantir, par l'addition de certains signes (points-voyelles et accents), la vraie valeur des mots, suivant leur prononciation et leur dérivation. Enfin ils apportèrent au texte les changements qu'ils crurent nécessaires, laissant toutefois intact l'ancien texte sacré (כְּתִיב, *ce qui est écrit*), et se contentant d'ajouter leurs remarques à la marge (comme קְרִי, *ce qui doit être lu*). Ces changements sont, en quelques passages, des euphémismes (1); quelquefois ils expriment une variante très-ancienne (2); d'autres fois ils montrent comment l'usage du temps postérieur veut qu'on lise des formes plus anciennes (3); ou enfin ils se rapportent à la ponctuation, ce qui a surtout lieu quand il se rencontre une voyelle, un point ou un accent, dont l'existence n'est pas expliquée par les règles ordinaires de la grammaire (4).

(1) C'est ainsi que les Massorètes veulent qu'on lise dans le passage Es. XXXVI, 12, צוֹאָתָם au lieu de חֲרָאֵיהֶם, et מֵימֵי רַגְלֵיהֶם au lieu de שֵׁינֵיהֶם.

(2) Par ex 2 Sam. XVIII, 13, où le *Chetib* נַפְשׁוֹ, se rapportant à Absalom, peut aussi bien être lu que le *Keri* נַפְשִׁי qui se rapporte à la personne qui parle.

(3) Par ex. dans le Pentateuque les Massorètes demandent qu'on lise la forme plus conforme à l'analogie de la langue, נַעֲרָה pour *fille*, au lieu de l'antique נַעַר. Comp. page XXIII.

(4) Par ex. Deut. XXVIII, 67, le *Keri* demande un *Kamets* pour le futur de פָּחַד, à cause de l'accent *Zakeph-katon* (תִּפְחָד) [comp. § 103]; 1 Sam VIII, 19, un *Daguesh euphonique* dans לֹּא (comp. § 63); 2 Sam. XVII, 12, le mot נוֹתַר *Milêl* à cause du concours de deux syllabes toniques (comp. §§ 35 et 101).

Quelquefois aussi la correction des Massorètes a pour but de conserver une certaine régularité grammaticale dans les formes ou dans l'orthographe (¹).

Dans ce travail, ils furent en partie dirigés par des principes grammaticaux et linguistiques, mais le plus souvent ils ne firent que consigner dans leurs écrits la *tradition* orale qui avait été enseignée jusqu'alors dans les écoles. Nous pouvons donc dire que le travail des Massorètes consistait à mettre par écrit tout ce qui pouvait servir à assurer l'intégrité du texte sacré, et à ajouter à ce texte tous les signes auxquels le texte nu des synagogues doit la forme que présentent nos éditions actuelles.

Il est tout naturel de penser que, dans le principe, ces signes et ces notes des Massorètes n'étaient employés que dans des manuscrits destinés à un usage privé. Mais peu à peu, et surtout après la

(¹) Par ex. 1 Sam. XXVI, 22, le *Keri* veut que le mot חֲנִית soit lu sans article, parce que ce mot, se trouvant à l'état construit, ne doit pas l'avoir selon la règle générale de la Grammaire (comp. § 350). — 2 Sam. II, 23, le *Chetib* veut qu'on lise תַּחְתָּו, sans avoir égard à ce que cette préposition prend les suffixes sous la forme du pluriel (comp. § 441). En effet, dans un petit nombre de passages, תַּחַת prend les suffixes sous la forme du singulier (Deut. II, 12; 2 Sam. XXII, 37); mais les Massorètes ajoutent régulièrement le *Keri* תַּחְתָּיו toutes les fois que le *Chetib* présente תחתו (תַּחְתּוֹ) [2 Sam. II, 23; III, 12; XVI, 8; Job. IX, 13]. — Dans le passage Exod. IV, 2, les Massorètes dans le *Keri*, prescrivent l'orthographe complète מַה־זֶּה (v. § 434, 4), au lieu de la forme contractée מַזֶּה du *Chetib*.

ruine des écoles rabbiniques de la Babylonie au 9me et au 10me siècle, et l'expulsion des Juifs de l'orient par les Arabes, on reconnut la nécessité de conserver par écrit tout ce qui ne devait pas se perdre dans les désastres de la nation; et, depuis le 10me et le 11me siècle, nous trouvons le texte dans sa forme actuelle, dans tous les manuscrits, à la seule exception des rouleaux des synagogues. La raison pour laquelle nous ne possédons point de manuscrits plus anciens, paraît être que les manuscrits anciens, après l'adoption de la ponctuation massorétique, cessèrent d'être en usage, et furent peut-être à dessein mis de côté par les rabbins, parce que, dépourvus de ponctuation, ils pouvaient facilement donner lieu à des méprises.

8. De tous les anciens manuscrits que nous connaissons, aucun ne remontant plus haut que le 12me, ou tout au plus le 11me siècle, nous ne pouvons pas suivre le développement successif du système de ponctuation des Massorètes. Déjà dans les plus anciens monuments, il se présente dans sa perfection.

Il est probable que la vocalisation *syriaque* qui s'est formée la première parmi les écritures sémitiques, et qui fut bientôt suivie de la vocalisation *arabe*, a contribué à la formation et à l'introduction de la ponctuation hébraïque.

Toujours faut-il admettre qu'un système aussi ingénieux que celui de la vocalisation et de l'accentuation massorétique, a dû être le résultat d'un travail soutenu, auquel beaucoup de savants ont dû prendre part. C'est avec vraisemblance qu'on en place l'origine, le

développement et l'achèvement dans l'espace écoulé entre le 7me et le 10me siècle. Peut-être la fin de ce travail doit-elle être placée plus tôt; au moins la révision du texte sacré de Rabbi *Ben-Asher* et celle de Rabbi *Ben-Naphtali*, tous deux du 11me siècle, dont la première sert de guide aux textes de la Palestine et de l'occident, et la seconde aux côpies babyloniennes, supposent déjà une durée assez longue de la ponctuation massorétique, puisque leur différence consiste uniquement dans des voyelles et des accents.

9. L'autre partie des travaux massorétiques, celle qui concerne les notes sur le nombre des mots et des lettres, le nombre de formes ou de lettres etc., fut transcrite sur des cahiers particuliers qui peu à peu prirent une telle étendue que la *Massore*, c'est ainsi qu'on appelle la collection de ces notes, surpassa l'étendue du texte biblique.

Ce qui trouva place au-dessus ou au-dessous des colonnes du texte, fut écrit à la marge supérieure et inférieure des manuscrits, et ce qui ne put y entrer fut renvoyé à la fin des livres. Entre les colonnes du texte on n'écrivit que des remarques plus courtes et plus importantes. Ce sont ces dernières qui forment ce qu'on appelle la *petite Massore*, dont le résumé se trouve aussi à la marge de nos éditions imprimées. Ce qu'il y a d'essentiel dans la *grande Massore* a été reçu dans les grandes éditions de la Bible; nous en parlerons dans la période suivante.

10. Il y a encore certains signes et quelques particularités dans notre texte massorétique qui méritent notre

attention ; nous en dirons quelques mots avant de passer à la période suivante.

a) Ce sont d'abord des *points* qu'on trouve çà et là sur des lettres ou des mots entiers, et qui ne sont ni des points-voyelles ni des accents. Par ex. Ps. XXVII, 13, לוּלֵי ; Nomb. XXI, 30, אֲשֶׁר. La *Massore* compte 15 mots qui en portent. Ces points sont plus anciens que le *Talmud*, et paraissent désigner des lettres ou des mots sur lesquels il existe quelque doute *critique*. Ainsi, dans le dernier passage cité, le texte samaritain ne présente que אש.

b) Il en est autrement des lettres trop grandes ou trop petites, renversées ou hors de ligne [1], qui paraissent dans le texte de l'Ancien Testament. Elles sont de nature *massorétique*, quoiqu'elles se trouvent déjà dans la période *talmudique*. C'est une nouvelle preuve que les Massorètes n'ont fait que continuer de bâtir sur un fondement déjà posé. Par ex. Lév. XI, 42, le ו du mot גָּחוֹן est plus grand dans les bonnes éditions, afin de rappeler que c'est la lettre du milieu de tout le Pentateuque. D'un autre côté le ע du mot מִיַּעַר, Ps. LXXX, 14, qui, selon les Talmudistes, est la lettre du milieu du livre des Psaumes, se trouve hors de ligne. Les Talmudistes aimaient en outre à rattacher toutes sortes de puérilités à ces lettres extraordinaires.

c) Dans 28 passages, le texte est interrompu par un petit cercle [O], nommé *Piska* (פִּסְקָא, *pause*).

[1] Les critiques les appellent *litteræ majusculæ*, *minusculæ inversæ* et *suspensæ*.

Il paraît que ce signe a pour but d'avertir le lecteur de ne pas lire sur le même ton des choses qui ne vont pas ensemble. Par ex. dans le passage 2 Sam. XVII, 14, le *Piska* sépare la malice d'Ahitophel du nom du Seigneur dont la grâce est racontée.

d) Déjà dans les temps antérieurs à l'ère chrétienne, existait la coutume de lire la loi tous les sabbats dans les synagogues (comp. Act, XV, 21). A cet effet tout le Pentateuque fut partagé en 54 sections. Le nom d'une section était *Parashah* (פָּרָשָׁה, *section*). Le Talmud en fait mention, et remarque que les unes étaient *ouvertes* (פְּתוּחָה, [section] *ouverte*) et les autres *fermées* (סְתוּמָה, [section] *fermée*), c'est-à-dire que, pour les unes, il fallait commencer une nouvelle ligne, en sorte que la précédente restait inachevée et ouverte, tandis que pour les autres, un petit espace entre la fin de la précédente et le commencement de la nouvelle était suffisant.

Ces sections étaient de nouveau divisées en de plus *petites*, qui pouvaient être aussi *ouvertes* ou *fermées*. Dans nos éditions on trouve désignées les *grandes* sections ouvertes par פפפ et les fermées par ססס; les *petites* sections le sont par פ ou ס.

e) Plus tard, on ne saurait dire l'époque, on ajouta à la portion de la *Thorah* qu'on lisait, une portion d'un prophète. Cette dernière s'appelle הַפְטָרָה, littéralement *démission* (de פטר en hébr. et chald. *congédier*), parce qu'après leur récitation on congédiait l'assemblée. Ces sections ne sont pas marquées dans le texte comme les *Parashes*, mais seulement indiquées *sous* le texte par des notes massorétiques.

f) Une dernière division du texte sacré est celle en *versets* (פָּסוּק, *verset*, du chald. פְּסַק, *couper*). Déjà dans la *Mishna* il en est fait mention. Cependant il est probable que ce ne fut aussi que dans la période massorétique qu'ils furent marqués dans le texte lui-même : car, encore à présent, ils manquent dans les rouleaux des synagogues. Le signe en est :, appelé סוֹף פָּסוּק, *fin du verset* (1).

C. *Période grammaticale.*

11. Après la décadence des écoles rabbiniques dans l'orient, surtout de celles de la Babylonie dont nous avons déjà fait mention plus haut (page XLV), l'Espagne devint, depuis le 10me siècle, le siége principal de la science rabbinique. Dans ce pays et dans les possessions arabes de l'Afrique septentrionale, les Juifs cultivaient plusieurs branches des sciences alors florissantes parmi les Arabes. Il devint d'autant plus facile aux Juifs de mettre à profit pour la culture de la langue hébraïque les travaux grammaticaux et lexicographiques des Arabes, que la langue de ces derniers était un dialecte de la même souche, et c'est ainsi que

(1) La répartition en chapitres date du 13e siècle de notre ère. On l'attribue avec assez de probabilité au cardinal *Hugo* († 1262). Les Juifs l'adoptèrent sous le nom de פֶּרֶק, *morceau*, *article*, סִימָן, *marque*, ou bien קַפִּיטוּלִי, *chapitre*. C'est Rabbi *Isaac Nathan* qui, le premier, s'en est servi dans sa *concordance*, vers l'an 1440. Avant cette époque, pour les citations, on désignait en général la section qu'on avait en vue. Comp. Marc II, 26; XII, 26; Rom. XI, 2, etc.

les Juifs prirent pour modèle les Arabes en entreprenant de régler l'étude de la langue hébraïque d'après une méthode scientifique.

Un premier essai de composition grammaticale, mais dont il n'existe plus rien, fut fait encore en Babylonie par Rabbi *Saadia*, chef de l'académie de *Sora* († 942). Un siècle plus tard (vers l'an 1040) Rabbi *Juda Chiug*, médecin de Fez dans le royaume du Maroc, composa quelques travaux grammaticaux, qui se trouvent encore en manuscrit à Paris et à Oxford. Les Juifs le regardent comme le fondateur de la science grammaticale (ראשׁ הַמְדַקְדְּקִים, *chef de grammairiens*). Des travaux beaucoup meilleurs furent ceux de Rabbi *Jona ben Gannach*, plus connu sous le nom arabe *Abulwalid*, médecin de Cordoue (vers 1121). Il a aussi laissé des travaux lexicologiques, qui ont encore du mérite, parce que la double connaissance qu'il avait de l'arabe comme langue du pays, ainsi que du talmudique et du chaldéen, le mettait, lui et son contemporain Rabbi *Juda ben Karish*, à même de donner des explications justes des mots et de conserver des significations qui sans cela se seraient perdues. Les travaux de ces deux docteurs n'existent qu'en manuscrit.

Shelomoh ben Isaac, plus connu sous le nom de *Jarchi*, *Rashi* [1] parmi les Juifs, vécut vers la fin du 11me siècle à Troyes, en France († 1105). Il est l'au-

(1) רַשִׁ״י est une abréviation formée par l'assemblage des lettres initiales du nom complet רַבִּי שְׁלֹמֹה יִצְחָקִי, *Rabbi Salomon fils d'Isaac.*

teur d'une grammaire qui n'existe non plus que dans des copies. Il doit sa réputation principalement à ses commentaires sur tous les livres de l'Ancien Testament et sur une grande partie du *Talmud.* Chez les Juifs, il a encore de nos jours la plus grande autorité, parce qu'il a déposé avec un grand soin dans ses commentaires, non pas tant ses propres vues, qu'un choix des explications qui existaient jusqu'alors.

Au 12[me] siècle florissaient les *Kimchi*, *père* et *fils.* Le père, *Joseph Kimchi*, vivait à Narbonne vers 1160. Un ouvrage composé par lui n'existe également qu'en manuscrit. Son fils aîné, *Moïse Kimchi*, a écrit une grammaire (vers 1190) qui se rapproche déjà beaucoup des nôtres, et qui a été plusieurs fois imprimée (1). Le fils cadet de *Joseph Kimchi* est le célèbre *David Kimchi* qui, comme grammairien, lexicographe et commentateur, occupe une des premières places parmi les savants juifs du moyen âge. Il a écrit un ouvrage considérable qui porte le titre מִכְלוֹל *(perfection, achèvement)*, et qui, dans deux parties, contient une grammaire et un lexique. Le dernier porte le titre סֵפֶר שָׁרָשִׁים *(livre des racines)*; il est devenu très-rare. Pendant plusieurs siècles, *Kimchi* n'eut point de

(1) Déjà dans cette grammaire nous trouvons פקד comme verbe modèle au lieu du plus vieux פָּעַל, comp. § 112.

La meilleure édition de cette grammaire est celle de L'Empereur, *Leyde* 1631, accompagnée des notes de ce dernier et des explications de *Elias Levita.*

successeur, et non seulement il jouit d'une autorité classique dans sa nation, mais les grammairiens chrétiens lui empruntèrent les principes qu'il avait posés, pour perfectionner le système de la grammaire hébraïque.

Au 16me siècle, nous devons nommer *Elias Levita* (né en 1469 et † 1549). On a de lui plusieurs ouvrages grammaticaux, parmi lesquels on apprécie surtout son lexique, où il explique des mots difficiles du code hébreu et du *Talmud*. Il fut le maître de plusieurs savants chrétiens du commencement de la réforme.

12. Ici la culture de la langue hébraïque passa des mains des Juifs dans celles de l'Eglise protestante. Ce ne fut pas seulement l'intérêt en général pour toutes les branches du savoir humain qui se manifesta à l'époque remarquable de la réformation et dans les années qui la précédèrent, et qui fit aussi pénétrer plus avant dans les trésors si long-temps cachés de la littérature israélite; la religion surtout fut le ressort qui poussa les protestants dans cette voie. L'Eglise romaine, en se fondant sur son autorité historique et traditionnelle, avait négligé l'étude de la Bible et des langues dans lesquelles elle est écrite. Les protestants, en rejetant cette autorité, n'en voulaient reconnaître aucune que celle de l'Ecriture et ne s'appuyaient sur aucune autre base que sur celle de la Parole écrite. Ils se virent donc forcés de faire une étude approfondie de l'Ecriture dans les langues originales: ils durent, par conséquent, chercher dans

la synagogue les écrits et l'intelligence de ces écrits, qui avaient été mis de côté par l'Eglise.

Parmi les hommes qui, immédiatement avant la réformation, préparèrent le réveil des études de l'Ancien Testament, il faut nommer surtout *Santes Pagninus* (dominicain de Lucques en Italie, né en 1471, † à Lyon en 1541) et *Reuchlin* (né en 1454, en Souabe, † 1522). Ces hommes, nourris de l'étude des rabbins, posèrent d'après eux les bases ([1]) sur lesquelles, après la réformation, d'autres continuèrent avec ardeur d'élever l'édifice. Parmi ces derniers, il nous suffit de mentionner les *Buxtorf*. *Jean Buxtorf le père* mourut à Bâle en 1629. On connaît sa grammaire et ses lexiques ([2]), ses travaux sur la littérature hébraïque et rabbinique, ceux sur les antiquités juives; on sait aussi combien par ces travaux il a

([1]) C'est à *Reuchlin* que nous devons les termes scientifiques latins de la Grammaire hébraïque: *conjugatio*, *status absolutus et constructus*, *suffixum*, etc.

([2]) Quant à ses lexiques, nous rappelons surtout au lecteur les deux ouvrages suivants: Joa. Buxtorfii (*patris*) *lexicon chaldaicum talmudicum et rabbinicum. Basileæ 1640*, in-folio; et *Ejusdem concordantiæ bibliorum hebraicæ. Accesserunt novæ concordantiæ chaldaicæ*, c. præf. Joa. Buxtorfii, *fil.*, *Basileæ*, *1632*, in-fol. Le premier de ces ouvrages est indispensable pour l'étude des Targums, du Talmud et des commentaires juifs; le second, qui est préférable au travail du même genre de Marius a Calasio (*concordantiæ hebraicæ. Romæ, 1621*, 4 vol. in-fol.), sert de base à l'excellent travail de Fuerst (§ 592, note).

contribué aux progrès des études hébraïques dans l'Eglise prostestante ([1]).

Nous ne croyons pas devoir poursuivre ici l'histoire de l'étude et de la science de la langue hébraïque dans les temps modernes. Nous voulions dans ce chapitre répandre quelque lumière sur certaines époques moins

([1]) Nous ajoutons ici quelques notices sur les éditions les plus importantes du texte de l'Ancien Testament.

Bientôt après l'invention de l'imprimerie, et déjà avant 1480, il se fit en Italie des impressions de plusieurs parties de la Bible hébraïque; mais ce n'est qu'en 1488 que l'Ancien Testament en entier parut imprimé à *Soncino.* L'entreprise fut faite par des Juifs.

En 1517 parut l'édition *polyglotte* dite *Complutensis* en 6 volumes in-fol. Elle avait été entreprise et soignée par le cardinal XIMENES. Elle doit être considérée comme la seconde édition principale. Le texte hébreu y est réimprimé sur les meilleurs manuscrits et par les soins de savants prosélytes juifs.

Bientôt après (en 1525 et 1526) parut à *Venise*, dans l'imprimerie du célèbre Hollandais BOMBERG (d'*Anvers*), une *Bible rabbinique*, contenant, outre le texte, les *Targums*, des commentaires des plus célèbres rabbins et la *Massore.* L'ouvrage fut soigné par le savant Rabbi JACOB BEN CHAYIM. Elle est connue sous le nom de la *seconde édition de* BOMBERG, parce qu'elle avait été précédée, en 1518, d'une autre édition rabbinique moins parfaite, due aux soins de FELIX PRATENSIS, juif devenu moine. Cette seconde édition est devenue la mère de la plupart des éditions subséquentes.

La *Polyglotte d'Anvers* parut de 1569 à 1572, en 8 volumes in-fol., dans l'imprimerie de PLANTIN, sous les auspices et aux frais de PHILIPPE II, roi d'Espagne, et sous les soins d'ARIAS MONTANUS, Espagnol de naissance Elle contient le texte de l'édition *Complutensis* comparé avec celui de l'édition de *Bomberg.* C'est à ces deux polyglottes et à des manuscrits que l'on s'est conformé pour le texte de

connues du judaïsme dans les siècles de l'ère chrétienne, et donner quelques directions aux amis des études hébraïques, pour leur faciliter l'intelligence de beaucoup de termes et l'appréciation d'un grand nombre d'objets de la science dont ils s'occupent.

la *Polyglotte de Paris*, qui vit le jour en 1645, en 10 volumes in-fol., chez Ant. Vitré, par les soins de plusieurs savants et aux frais de Michael le Jay (*advocatus curiæ parisiensis*). Il en est de même de la *Polyglotte de Londres* de 1657, en 6 volumes in-fol., due aux soins du célèbre Walton.

Buxtorf prit pour base de sa *grande Bible rabbinique*, le texte de l'édition de Bomberg de 1549, revue sur la Massore. Elle parut à Bâle (1618-1619) en 4 vol. in-fol., et contient, outre le texte sacré, les *Targums*, la *grande* et la *petite Massore*, ainsi que les commentaires des plus célèbres rabbins (*Rashi*, *Aben Ezra*, *David Kimchi*, etc.). Cet ouvrage a un grand mérite, en ce que l'auteur y a admis la Massore après une comparaison de bons manuscrits, et qu'il a donné la ponctuation des paraphrastes chaldéens (Targums) plus correctement qu'on ne l'avait fait jusqu'alors.

C'est avec un soin tout particulier que l'édition de Joseph Athias fut publiée à *Amsterdam*, 1661, en 2 vol. in-8º, et, après elle, l'édition de Everard van der Hooght, *Amsterdam et Utrecht*, 1705, en 2 volumes in-8º. La plupart des éditions modernes sont des copies fidèles de ces deux dernières.

Pour l'usage de nos lecteurs nous recommandons les deux suivantes:

Biblia hebraica ad optimarum editionum fidem recusa typis Guil. Haas. Basileæ 1827, 2 volumes in-8º; et

Biblia hebraica secundum editiones Jos. Athiæ, Joa. Leusden, Joa. Simonis aliorumque inprimis Everardi van der Hooght, *recensuit* Aug. Hahn, *Lipsiæ sumptibus et typis Car. Tauchnitz, 1833*, 1 volume in-8º.

On ne peut nier que, de nos jours, l'étude de l'Ancien Testament n'ait fait de remarquables progrès partout où l'on s'en occupe; aujourd'hui, comme à l'époque de la réformation, l'étude plus approfondie de la Bible et des sciences qui s'y rattachent, a reçu un nouvel élan de la nécessité de fonder l'Eglise et le dogme sur la Parole écrite, c'est-à-dire sur une exacte connaissance des textes originaux qui seuls en donnent le véritable sens. Les époques de foi ont pour effet certain de faire refleurir l'étude biblique et en particulier celle des langues sémitiques.

GRAMMAIRE

HÉBRAÏQUE.

PREMIÈRE PARTIE.

DES SIGNES ÉLÉMENTAIRES.

CHAPITRE PREMIER.

DES LETTRES ET DES POINTS-VOYELLES.

ARTICLE PREMIER.

Des Consonnes.

§ 1. Les lettres de l'alphabet hébreu sont au nombre de vingt-deux. On les regarde toutes comme des consonnes, quoiqu'il y en ait quelques-unes qui ne se prononcent pas. Elles se lisent de droite à gauche.

§ 2. Voici le tableau des consonnes.

Forme hébraïque.	Valeur en français.	Noms	Valeur numérique.
א	v. § 3.	Aleph	1.
ב	b	Beth	2.
ג	g	Guimel	3.
ד	d	Daleth	4.
ה	h	Hé	5.
ו	v	Vav	6.
ז	z	Zaïn	7.
ח	v. § 3.	Cheth	8.
ט	t	Tet	9.
י	y	Yod	10.
כ	c	Caph	20.
ל	l	Lamed	30.
מ	m	Mem	40.
נ	n	Noun	50.
ס	s	Samech	60.
ע	v. § 3.	Aïn	70.
פ	p, ph	Pé	80.
צ	ts	Tsadé	90.
ק	k	Koph	100.
ר	r	Resh	200.
ש	sh, s	Shin	300.
ת	th	Thav	400.

§ 3. א n'est qu'une aspiration légère, qui pourrait être comparée à la lettre *h* dans le mot *homme.*

ג se prononce comme *g* dans *garde, guide.*

ז se prononce comme *z.*

ח serait le *ch* des Suisses et des Polonais: il se rap-

proche d'un *h* très-fortement aspiré. Nous l'exprimerons par *ch.*

י se prononce comme *y* dans les mots *York, yeux.*

כ se prononce comme *c* dans *car, cour.*

ע, aspiration fortement *gutturale,* tient à la fois du *g* et du *r*. Le son nasal *(gn)*, par lequel plusieurs l'expriment, est emprunté des Juifs espagnols, mais il n'est nullement la prononciation ancienne ou véritable. Celle-ci ne pouvant guère être déterminée, et notre organe d'ailleurs ne pouvant s'y prêter, on pourra suivre la manière des Juifs orientaux, et ne point prononcer le ע non plus que le א.

צ se prononce comme *ts* ou comme le *z* des Allemands et des Italiens.

ש, originairement une seule lettre, en représente maintenant deux, selon qu'il porte le point diacritique à droite ou à gauche. Si ce point est à droite, la lettre (שׁ) se prononce comme *ch* dans le mot *chose.* Nous avons emprunté pour l'exprimer l'orthographe anglaise *sh.*

Si le point est à gauche (שׂ), elle se prononce comme un *s* double.

§ 4. Les cinq lettres suivantes changent de figure lorsqu'elles se trouvent à la fin d'un mot. כ devient ך; מ devient ם; נ devient ן; פ devient ף; צ devient ץ. C'est ce que les grammairiens ont appelé *lettres finales.*

§ 5. Comme en hébreu les mots ne se partagent pas à la fin d'une ligne, on évite les lacunes qui en pourraient résulter, par l'allongement des cinq lettres א, ה, ל, ם, ת, qui deviennent ﬡ, ﬣ, ﬥ, ﬦ, ﬨ et que les grammairiens nomment *lettres dilatables.*

Art. II.

Des Voyelles.

§ 6. Les voyelles s'expriment en hébreu par des lignes et des points placés au- dessus, au- dessous ou au-dedans des consonnes.

§ 7. Les cinq voyelles *a, e, i, o, u,* peuvent être *longues* ou *brèves*. Il y a donc en quelque sorte en hébreu dix voyelles qui ont la plupart leur signe particulier, sans compter les demi-voyelles, dont nous parlerons plus tard (v. § 19).

§ 8. On peut regarder les voyelles comme formant trois classes, dont chacune se rapporte à l'une des trois lettres א, י, ו. Les voyelles du son *a* se rapportent à א, celles du son *e* et *i* se rapportent à י et aiment à s'appuyer sur cette lettre. Les voyelles du son *o* et *u (ou)* se rapportent à la lettre ו et en recherchent l'appui; le *ou* ne peut même pas se prononcer sans son secours.

Ceci s'expliquera davantage lorsque nous parlerons des *lettres quiescentes* (v. § 78 et les suiv.).

§ 9. *Tableau des Voyelles.*

Voyelles longues.

א	A.	—ָ	*Kamets*	אָ	â;	בָּ	bâ.
י	E.	—ֵ	*Tsêré*	אֵ	é;	בֵּ	bé.
	I.	ִי—	*Chirek*	אִי	î;	בִּי	bî.
ו	O.	וֹ	*Cholem*	אוֹ	ô;	בּוֹ	bô.
	Ou.	וּ	*Shourek*	אוּ	ou;	בּוּ	bou.

Voyelles brèves.

א	A. — *Patach*	אַ a;	בַ	ba.
י	E. — *Sègol*	אֶ è;	בֶ	bè.
	I. — *Chirek*	אִ i;	בִ	bi.
ו	O. — *Kamets-chatouph*	אָ o;	בָ	bo.
	U. — *Kibbouts*	אֻ u;	בֻ	bu.

§ 10. Le *Chirek long* et le *Cholem*, qui dans le tableau se trouvent accompagnés d'un י et d'un ו, se présentent cependant souvent sans l'appui de ces lettres. (Voyez ce que nous dirons plus bas sur l'orthographe *pleine ou défective* des lettres quiescentes, § 83.)

§ 11. Le *Kamets-chatouph* tire son nom de חָטוּף qui signifie *enlevé, arraché;* ce serait donc *Kamets-rapide.* Il se prononce *o*, et ne se distingue nullement, par la forme, du *Kamets* ou *â* long.

Certaines circonstances grammaticales, que le lecteur ne pourrait pas apprécier encore, servent à faire distinguer le *Kamets-chatouph (o)* du *Kamets (â).* Nous les indiquerons après avoir exposé la doctrine de la syllabe et celle du ton (v. § 52 et les suiv.).

§ 12. Si le ו est *mobile*, c'est-à-dire se prononce comme consonne, et qu'en même temps il porte le point du *Cholem* (ֹו), alors cette voyelle se prononcera avant la consonne ו, pourvu que la lettre précédente n'ait pas de voyelle. P. ex. קוֶֹה *kovèh, celui qui attend.* Mais si la lettre qui précède est munie d'une voyelle, et que le ו lui-même n'en ait pas, alors le *Cholem* se prononcera après le ו, et lui servira de voyelle: par ex. עָוֹן, עֲוֹנוֹת, *avon, avonoth (péché, péchés).*

§ 13. Si le *Cholem*, sans être accompagné du ו, rencontre la lettre ש, il se confond avec le point diacritique de cette lettre. Lisez donc שֹׂנֵא *ssoné, celui qui hait;* מֹשֶׁה *moshèh, Moïse.* Quand ש porte deux points (שׁׂ), il faut lire *sho*, s'il est dépourvu d'une autre voyelle, ou *oss*, si aucun point-voyelle ne précède. Par ex. שֹׁמֵר *shomér, le gardien;* שֹׁד *shod, destruction;* יִרְפֹּשׂ *yirposs, il foulera aux pieds;* עֹשֶׂה *o-ssèh, celui qui fait.*

§ 14. Le point dans ו (וּ) peut être un *Shourek* ou un *Daguesh fort* (v. § 24). Il est *Daguesh fort* lorsque la lettre qui précède est munie d'une voyelle, par ex. עַוָּה *av-vâh, destruction;* צִוָּה *tsiv-vâh, il a ordonné.*

Art. III.

Du Sheva.

§ 15. La consonne à laquelle n'est attachée aucune voyelle reçoit un *Sheva* (ְ). Le mot hébreu שְׁוְא (ou plutôt שָׁוְא) signifie *vain, vide.* Le *Sheva* marque donc simplement l'absence d'une voyelle. מַלְכָּה *mal-câh, reine.* C'est ce qu'on appelle *Sheva simple.*

§ 16. Le *Sheva* ne se place sous la dernière lettre du mot que dans le cas rare où le mot finit par deux consonnes: נֵרְדְּ *nerd, Nard:* פָּקַדְתְּ *pâkadth, tu as visité;* ou même lorsqu'un *Patach* remplace le ְ qui devrait se trouver sous l'avant-dernière lettre, comme שָׁמַעַתְּ (pour שָׁמַעְתְּ), *tu as entendu,* I Rois I, 11.

Le *Caph* final (ך) est aussi toujours muni d'un *Sheva* (ךְ). Ceci a peut-être pour but de le mieux distinguer du *Daleth* (ד) dont il ne diffère que par la longueur de la ligne verticale (ךְ ד).

§ 17. Le *Sheva simple* peut être *mobile* ou *quiescent* (sensible ou insensible). Le *Sheva* est *mobile* au commencement d'une syllabe: il s'y fait entendre comme notre *e muet*. Par ex. דְּמוּת *demouth, ressemblance;* פְּקֹד *pekod, visiter.*

Il est *quiescent* à la fin des syllabes, c'est-à-dire qu'il ne s'y fait jamais entendre. Par ex. מַלְכָּה *mal-câh, reine;* יִפְקֹד *yipkod, il visitera;* אַבְנֵר *ab-nér, Abner.*

§ 18. Il faut donc faire entendre le *Sheva*, non seulement au commencement des mots (מְלַמֵּד *melamméd, docteur*), mais aussi au commencement d'une syllabe placée au milieu d'un mot; et cela dans les trois cas suivans:

1° Après une voyelle longue: פָּקְדוּ *pâ-kedou, ils ont visité.*

2° Après un autre *Sheva:* יִפְקְדוּ *yip-kedou, ils visiteront;* מָרְדְּכַי *mor-decaï, Mardochée.*

3° Sous une lettre qui est redoublée au moyen d'un *Daguesh fort* (v. § 24): בִּקְּשׁוּ *bik-keshou, ils ont cherché.*

Le *Sheva* est encore *mobile* lorsqu'il se trouve sous une lettre qui se répète: הַלְלוּ *halelou, louez;* הִנְנִי *hineni, me voilà;* רִבְבוֹת *ribeboth, dix mille.*

§ 19. On appelle *Sheva composé* (ou *Sheva Chateph* de חָטֵף *rapide*) le *Sheva* qui, en se composant avec une voyelle brève, devient une demi-voyelle. Il prend

une voyelle brève de chacune des trois classes, dont nous avons parlé § 8, et il en résulte des sons, *a, e, o,* qui se prononcent très-rapidement. En voici le tableau :

ֲ *Chateph-patach*, un demi *a*; אֲשֶׁר *ashèr, qui.*
ֱ *Chateph-sègol*, un *e* faible; אֱנוֹשׁ *enosh, homme.*
ֳ *Chateph-kamets*, un demi *o*; חֳלִי *choli, maladie.*

§ 20. Le *Chateph-patach* est celui des *Chatephs* qui se rencontre le plus souvent. Non seulement il remplace le *Sheva simple* sous les gutturales (voyez § 75), mais il le remplace aussi sous les lettres non-gutturales. Ceci a lieu quelquefois lorsque la lettre doit porter *Daguesh fort*, soit que ce *Daguesh* soit exprimé, soit qu'il ne le soit pas. C'est ainsi qu'on trouve שִׁבֲּלֵי pour שִׁבְּלֵי, *les rameaux*, Zach. IV, 12; בְּעַנְנִי pour בְּעַנְנִי, *quand je fais paraître les nuées*, Gen. IX, 14; et יְהַלְלוּ pour יְהַלְלוּ, Gen. XII, 15.

La même chose peut avoir lieu lorsqu'une voyelle longue précède le *Sheva simple* : Par ex. וּזֲהַב pour וּזְהַב, *et l'or;* Gen. II, 12; וּשֲׁמַע pour וּשְׁמַע, *et entends*, Nomb. XXIII, 18.

§ 21. Le *Chateph-sègol* ne se trouve que sous les gutturales pour remplacer le *Sheva simple;* il aime surtout à se placer sous א.

§ 22. Le *Chateph-kamets* se présente moins souvent que les deux autres *Chatephs.* Il se trouve sous les non-gutturales aussi bien que sous les gutturales. On le rencontre surtout dans les cas où le son *o* s'attache originairement à la syllabe; comme: צִפֳּרִים

plur. de צִפֹּר, *oiseau;* יִרְדְּפְךָ pour יִרְדָּפְךָ, *il te poursuivra*, de יִרְדֹּף, *il poursuivra*, Ézéch. XXXV, 6.

Il se trouve, ainsi que le *Chateph-patach* (§ 20), sous une lettre qui devrait porter le *Daguesh fort* et qui l'a omis. Par ex. לֻקֳחָה pour לֻקְּחָה, Gen. II, 23.

Art. IV.

Du Daguesh.

§ 23. Le mot *Daguesh*, דָּגֵשׁ, dérive probablement de la racine syriaque דגשׁ, dont la signification est *appesantir* ([1]). Il marque que la lettre qui le reçoit doit être considérée comme plus pesante, plus forte.

§ 24. Il y a deux *Daguesh*, dont l'un est plus fort que l'autre. Le premier, qui s'appelle *Daguesh fort* (דָּגֵשׁ חָזָק), indique un redoublement de la lettre. Par ex. פִּקֵּד pour פִּקְקֵד. On peut le comparer avec la ligne employée quelquefois pour indiquer le redoublement des lettres (hōme, pour homme).

§ 25. L'autre *Daguesh* est appelé *doux* (דָּגֵשׁ קַל). Il se rencontre dans les six consonnes suivantes dont il rend la prononciation plus forte, בּ, גּ, דּ, כּ, פּ, תּ. Pour les mieux retenir dans la mémoire, les anciens grammairiens ont imaginé de les réunir dans le mot בְּגַדְכְּפַת, *Begadkephat.*

§ 26. Les Juifs de l'Occident font entendre le *Da-*

([1]) Voyez Gesenius *Lehrgebæude der hebr. Sprache* p. 81.

guesh doux dans les lettres בּ, כּ, פּ, תּ. Dans les deux autres גּ et דּ on ne l'aperçoit pas. Il en résulte le tableau suivant:

ב *v* ou *f*, ג *g*, ד *d*, כ *ch* (1), פ *ph*, *f*, ת *s* (2).
בּ *b*, גּ.... דּ.... כּ *k*, פּ *p*, תּ *t* ou *th*.

Ils prononcent donc: אָב *âf*, *père;* כּוֹכָב *cochâf*, *étoile;* פֶּה לְפֶה *pèh lâfèh*, *bouche à bouche;* תּוֹלְדוֹת *tholedos*, *générations.*

Les Juifs orientaux accordent aux consonnes la valeur que nous leur avons assignée dans notre tableau § 2, et ne font presque pas sentir le *Daguesh doux* dans la prononciation. En adoptant leur système, on prononcera donc les mots que nous venons de citer: *âb*, *père; cocâb*, *étoile; pèh lapèh*, *bouche à bouche; tholedoth*, *générations.*

Il est bien probable que les Massorètes (3), en introduisant le *Daguesh doux* dans le texte sacré, ont eu l'intention de donner des directions touchant la prononciation; mais comme d'un autre côté il est aussi probable que la différence n'était point aussi grande que l'expriment les anciens grammairiens et les Juifs occidentaux, plusieurs hébraïsans modernes des plus distingués (Ewald, et autres) se sont décidés pour la prononciation des Juifs orientaux. Ils n'accordent pour l'oreille aucune influence au *Daguesh doux.*

§ 27. Le *Daguesh fort* et le *Daguesh doux*, bien qu'ils ne se distinguent point par leur forme, ne peu-

(1) Ou comme le χ des Grecs.
(2) Ou un son sifflant comme le *th* des Anglais et le ϑ des Grecs modernes.
(3) Voyez l'Introduction, chap. III, B.

vent cependant pas se confondre. Le *Daguesh doux* ne se trouve qu'au commencement de la syllabe; et là, le redoublement de la lettre par le *Daguesh fort* ne peut jamais avoir lieu.

Nous exposerons dans le chapitre suivant les règles d'après lesquelles le *Daguesh fort* et le *Daguesh doux* sont placés (v. §§ 61-73).

Art. V.

Du Mappik.

§ 28. Le *Mappik* (מַפִּיק, *qui met en dehors*) est un point qui ne se distingue du *Daguesh* que par son usage. A peu d'exceptions près, il ne se rencontre que dans le ה final, et indique alors que cette lettre, ordinairement quiescente, ne l'est pas dans ce cas particulier, et qu'elle doit se prononcer comme *h* aspiré. Par ex. נָגַהּ *nâgahh, il a brillé;* מַלְכָּהּ *mal-câhh, son roi* (le roi d'une femme); אַרְצַהּ *ar-tsâhh, sa terre;* tandis que מַלְכָּה *mal-câ*, sans *Mappik*, signifie *reine*, et אַרְצָה *ar-tsâ*, *par terre.*

Art. VI.

Des Syllabes.

§ 29. On appelle *ouvertes* ou *pures* les syllabes qui finissent par une voyelle. Par ex. לֹא, *non;* זוֹ *celui-ci.* On appelle *fermées* ou *mixtes* celles qui finissent par une consonne: לֵב *cœur;* טַל, *rosée.* Ainsi, dans פָּקַד la syllabe פָּ est *ouverte* ou *pure*, la syllabe קַד *fermée* ou *mixte.*

§ 30. Une syllabe ne peut pas *commencer* par trois consonnes, comme c'est le cas dans le mots grecs *σπλάγχνα, σπλήν* ou dans le mot français *scribe.*

Elle ne commence jamais non plus par une voyelle. Le mot אָמַר ne fait pas exception à cette règle, car le א c'est pas quiescent et remplit ici les fonctions de consonne, quoiqu'il ne se fasse pas entendre (v. § 3).

La seule exception qu'il y ait se trouve dans le ו *préfixe* lorsqu'il prend *Shourek* (v. § 96) Par ex. וּמֶלֶךְ, *et un roi.*

§ 31. Une syllabe ne peut pas *finir* par trois consonnes. Ordinairement il n'y en a qu'une; rarement il s'en trouve deux, et seulement à la fin du mot. Par ex. פָּקַדְתְּ, *tu as visité;* נֵרְדְּ, *Nard* (comp. § 16).

§ 32. Ordinairement les *syllabes ouvertes* prennent une voyelle *longue.* Il faut excepter de cette règle trois cas, où la syllabe, quoique ouverte, ne porte qu'une voyelle brève. Cela se rencontre

1° dans les formes ségolées, v. § 283. 341;

2° lorsque le Sheva simple se change en voyelle, d'après le § 92;

3° dans la forme ־ַנִי, suffixe de la 1re personne sing. masc. qui s'attache au verbe, v. § 410.

§ 33. Si les *syllabes fermées* n'ont pas l'accent tonique, elles ne peuvent prendre que des voyelles *brèves.* Par. ex. חָכְמָה *choc-mâh*, *sagesse.* Si elles portent l'accent, elles peuvent indifféremment avoir des voyelles longues (דָּבָר, *la parole;* הֵמָּה, *eux*) ou des voyelles brèves (פָּקַד, *il a visité*).

Art. VII.

Des Accens.

§ 34. Les Accens, dans le texte hébreu, remplissent trois fonctions.

1° Ils servent de *notes musicales*, pour la récitation du texte sacré dans les synagogues.

2° Ils indiquent *la syllabe sur laquelle repose le ton.*

3° Ils servent de *signes de ponctuation.*

Il est clair que leur destination comme *signes pour la récitation modulée* des Juifs, ne nous concerne nullement: nous n'aurons donc à nous occuper des accens que comme signes 1° du *ton*, et 2° de la *ponctuation.*

I. *Accens considérés comme signes du ton.*

§ 35. Sous ce point de vue, les accens ont tous la même valeur: la syllabe à laquelle ils s'attachent porte le ton. Cette syllabe ne peut être que la dernière ou l'avant-dernière. Dans le premier cas, les grammairiens appellent le mot accentué *Milra* (מִלְרַע Chald. *d'en bas*). Dans le dernier cas, ils l'appellent *Milêl* (מִלְעֵל, Chald. *d'en haut*). Par ex. דָּבָר, *parole;* מֶ֫לֶךְ, *roi* (comp. § 43).

L'accent tonique ne se trouve jamais sur l'antépénultième.

§ 36. Les accens se placent ou *au-dessus* ou *au-dessous* de la consonne par laquelle commence la syllabe tonique.

L'*Accent supérieur* se place sur la première lettre de la syllabe. Par ex. יוֹם, מִבְדִּיל. L'*Accent inférieur* se place à gauche du point-voyelle. S'il n'y en a pas, l'accent prend sa place immédiatement au-dessous de la lettre. Par ex. הָאָרֶץ, חֹשֶׁךְ.

Une lettre qui porte *Sheva* n'est pas regardée comme commençant la syllabe: l'accent dans ce cas s'attache donc à la lettre suivante. Par ex. Gen. I, 2, פְּנֵי תְהוֹם.

§ 37. Il y a cependant quelques accens qui s'attachent à la première ou à la dernière lettre du mot, sans égard à la syllabe qui porte le ton. On a appelé les premiers *préposés* et les derniers *postposés* (Voyez le tableau § 41.). Par ex. Gen. XXI, 14, le mot לֶחֶם *(du pain)* porte l'accent *postposé*, *Thelisha mineur*, attaché à la dernière lettre, tandis que l'accent tonique tombe sur la première syllabe du mot. Le mot הָגָר, *Hagar*, dans le même verset, porte l'accent *préposé*, *Thelisha majeur*, sur la syllabe הָ, tandis que l'accent tonique tombe sur la syllabe גָר. Dans ces cas il faut distinguer la syllabe tonique selon les règles grammaticales, qui seront exposées plus bas (§ 97 et les suiv.).

§ 38. Il y a un cas cependant, où les Massorètes marquent néanmoins la syllabe tonique; c'est quand un mot étant Milél (§ 35) se trouve être muni de l'accent *Pashta*. Alors le *Pashta*, comme accent *postposé*, s'attache à la dernière lettre du mot, et se répète en outre sur la première lettre de la syllabe pénultième, où il sert d'accent tonique. Par ex. Gen. I, 2, תֹּ֙הוּ֙ et v. 7, הַמַּ֙יִם֙.

§ 39. Lorsqu'un mot porte deux accens, le dernier sert d'accent *tonique*, et le premier est seulement *euphonique*. Par ex. Gen. I, 14 וּֽלְמֽוֹעֲדִ֔ים.

II. *Accens considérés comme signes de ponctuation.*

§ 40. Ils ne servent pas seulement, comme nos points et virgules, à indiquer où le discours s'arrête; mais ils servent aussi à lier les mots. Sous ce dernier rapport, on peut leur comparer notre trait d'union (Pays-Bas, arc-en-ciel).

On appelle les accens de la première classe *Accens distinctifs*, et ceux de la seconde *Accens conjonctifs*. Les grammairiens ont aussi appelé les premiers *Principaux (Domini)*, et les autres *Subalternes (Servi)*.

§ 41. Voici le tableau des accens rangés selon leur valeur comme signes de ponctuation. Quelques-uns ne se trouvent que dans les *Psaumes*, dans *Job* et dans les *Proverbes;* d'autres ont dans ces livres une autre valeur qu'ils n'ont pas ordinairement; c'est pourquoi nous avons signalé les accens qui tombent dans cette catégorie comme *poétiques*. Nous avons indiqué de même les *préposés* et les *postposés*.

A. *Distinctifs (Principaux).*

MAJEURS

1. ֽ	*Sillouk*,		הָאָֽרֶץ	Gen. I, 1.
2. ֑	*Athnach*,		אֱלֹהִ֑ים	" " "
3. ֥֬	*Merca mahpacatum*, poét.		רְ֝שָׁעִ֗ים	Ps. I, 1.
4. ֒	*Segoltha*,	postposé	רָקִ֒יעַ	Gen. I, 7.

Majeurs.

5. *Zakeph-katon*, וָבֹהוּ Gen. I, 2.
6. *Zakeph-gadol*, לְהַבְדִּיל „ „ 14.
7. *Tiphcha*, בְּרֵאשִׁית „ „ 1.

Mineurs

8. *Rebia*, וְהָאָרֶץ Gen. I, 2.
9. *Zarka*, postposé אֱלֹהִים „ „ 7.
10. *Pashta*, postposé לָאוֹר „ „ 5.
11. *Yethib*, préposé עֵשֶׂב „ „ 11.
12. *Thebir*, אֱלֹהִים „ „ 8.
13. *Merca double* לוֹ XXVII, 25.
14. *Shalsheleth*, poét. יְשׁוּעָתָה Ps. III, 3.
15. *Tiphcha initial*, préposé et poét. חַטָּאִים „ I, 1.
16. *Pazer*, הָרֹמֶשֶׂת Gen. I, 21.
17. *Karné-phara*, הָמָן Esth. VII, 9.
18. *Thelisha majeur*, préposé דֶּשֶׁא Gen. I, 12.
19. *Guerеsh*, הַמַּיִם „ „ 9.
20. *Gueresh double*, פְּרִי „ „ 11.
21. ׀ *Pesik* (se place entre les mots), אֱלֹהִים ׀ „ „ 5.

B. *Conjonctifs (Subalternes).*

22. *Merka*, אֵת Gen. I, 1.
23. *Mounach*, בָּרָא „ „ „

24. Mahpac,		בֵּין	Gen. I, 7.
25. Kadma,		יִקָּווּ	„ „ 9.
26. Darga,		וַיַּרְא	„ „ 4.
27. Yèrach,		עָשָׂה	Esth. VII, 9.
28. Thelisha mineur,	postposé	שָׁב	„ „ 8.
29. Tiphcha,	poét.	וְכֹל	Ps. I, 3.
30. Merca zarcatum,	poét.	נִאֵץ	„ X, 3.
31. Mahpac zarcatum,	poét.	קוּמָה	„ III, 8.

§ 42. La place donnée à ces accens repose sur un système extrêmement ingénieux des Massorètes, mais dont la connaissance approfondie n'est pas absolument nécessaire pour l'intelligence des livres saints. Il suffit que le commençant se familiarise avec les plus importans de ces accens, savoir les *sept* premiers *distinctifs* et les *quatre* premiers *conjonctifs*.

§ 43. Dans le cas où il importera de faire remarquer la syllabe tonique, nous nous contenterons de l'indiquer par le signe ◌̱ (v. § 32).

Art. VIII.

Du Makkeph.

§ 44. Le mot *Makkeph*, מַקַּף, veut dire *ce qui lie*, et vient de la racine syriaque נקף qui s'emploie dans cette acception. C'est un trait placé au haut de la ligne entre deux mots, et dont on se sert pour éviter le concours de deux syllabes toniques, ou celui de plusieurs accens conjonctifs. Sous le rapport du ton, les mots ainsi liés ne comptent que comme formant un seul mot.

Il y a quelques prépositions, comme ־אֶת, *avec;* ־אֶל *vers;* ־עַד, *jusqu'à;* ־עַל, *sur*, et quelques conjonctions, comme ־גַּם, *aussi;* ־פֶּן, *de peur que*, qui ne se présentent guère sans le *Makkeph.*

Non seulement on lie de cette manière deux ou trois mots (כָּל־אָדָם, *tous les hommes*, כָּל־בֵּית־יִשְׂרָאֵל, *toute la maison d'Israël)*, on en trouve même jusqu'à quatre ainsi réunis. Par ex. Exode XXII, 8, עַל־כָּל־דְּבַר־פֶּשַׁע, *dans toute espèce de prévarication.*

L'accent ne se place jamais que sur le dernier des mots liés par le *Makkeph*, mais le *Makkeph* n'influe cependant nullement sur le sens de la phrase.

Art. IX.

Du Mèthèg.

§ 45. Le *Mèthèg (*מֶתֶג, *bride)* est une petite ligne perpendiculaire, appliquée à la gauche de la voyelle. Il a la valeur d'un demi-accent tonique, et sert à renforcer les voyelles qui précèdent la syllabe tonique.

§ 46. 1° Le *Mèthèg* sert à marquer la division de la syllabe; c'est pourquoi il se place toujours à côté d'une voyelle longue qui se trouve en syllabe ouverte, par ex. תֵּֽשְׁבִי *tu seras assise*, afin qu'on lise תֵּ־שְׁבִי, et non תֵּשְׁ־בִי; שֹֽׁפְטִים, *les juges*, dont les syllabes se divisent en שֹׁ־פְטִים, non pas en שֹׁפְ־טִים. Ainsi on écrit יִֽרְאוּ *yi-reou, ils craindront*, de יָרֵא *craindre*, mais יִרְאוּ *yir-ou*, sans *Mèthèg, ils verront*, de רָאָה *voir.*

Dans ce cas il peut aussi servir à faire distinguer le *Kamets* du *Kamets-chatouph.* Ainsi שָֽׁמְרָה (3 fem.

sing. prét. Kal. de שָׁמַר *garder*) se prononce *shâ-merâh*, Ps. CXIX, 167. Mais שָׁמְרָה (imp. Kal. avec ה paragogique de la même racine שָׁמַר) se prononce *shom-rah*, Ps. XXV, 20 (comp. § 53).

2° Il se place à côté de la voyelle, longue ou brève, d'une syllabe qui précède de deux ou de trois places la syllabe tonique. Par ex. הָאָדָם *hâ-â-dâm; l'homme;* הֶהָרִים *hè-hâ-rim, les montagnes;* הַכּוֹכָבִים *hac-co-câ-bim, les étoiles.*

3° Il se place encore à côté de toutes les voyelles qui précèdent un *Sheva composé*, que ces voyelles soient longues ou non. Par ex. הָאֲנָשִׁים *hâ-anâshim, les hommes;* יַעֲקֹב *ya-akob, Jacob;* אֶעֱשֶׂה *è-èssèh, je ferai;* וָחֳלִי *vo-choli, et une maladie*, Eccles. VI, 2.

Art. X.

Du Keri et du Chethib.

§ 47. On rencontre dans le texte des Bibles hébraïques certains signes (◦ ou ⏗) qui correspondent à des notes massorétiques ([1]) placées soit à la marge soit au bas de la page. Une connaissance plus complète de ces notes appartient à la *Critique sacrée;* mais il faut au moins que les commençans se soient familiarisés avec l'usage du *Keri* et du *Chethib.*

§ 48. On appelle *Keri* (קְרִי, *ce qui doit être lu*) la variante ou la leçon qui se trouve à la marge. La leçon qui se trouve dans le texte s'appelle *Chethib* (כְּתִיב, *ce qui est écrit*).

([1]) Voyez ce que nous avons dit sur les Massorètes dans l'Introduction, chap. III, n° 7.

On trouve à la marge les consonnes de la leçon *Keri,* mais les voyelles qui s'y doivent attacher sont placées sous les consonnes du *Chethib*, tandis que les voyelles appartenant au *Chethib* doivent être devinées.

C'est ainsi que Es. XXXVII, 30, le texte porte וְאָכְוֹל. Les consonnes du *Chethib* ואכול devraient être lues וְאָכוֹל (Inf. abs.); mais le *Keri*, dont les voyelles se trouvent attachées au *Chethib*, et dont les consonnes sont à la marge, demande qu'on lise וְאִכְלוּ (Imp.). Voyez encore Es. LIV, 16, où le texte porte הֵןּ. Les consonnes הן du *Chethib* devraient être lues הֵן, mais les Massorètes ayant voulu qu'on lût הִנֵּה, en ont placé les consonnes à la marge et les voyelles dans le texte.

§ 49. Quelquefois la note massorétique a pour but de retrancher une lettre ou un mot du texte. Dans ce cas, cette lettre ou ce mot ne portent pas de voyelles. Par ex. Es. XXIX, 11. *Texte:* הסֵּפֶר. *Chethib:* הַסֵּפֶר; *Keri:* סֵפֶר.

Ezéch. XLVIII, 16. *Texte:* חמש sans points-voyelles avec la note massorétique portant que חמש est כְּתִיב וְלֹא קְרִי *(à écrire mais non à lire).*

§ 50. D'autres fois, les notes massorétiques veulent qu'on lise des lettres ou des mots qui ne se trouvent pas dans le texte. Dans ce cas, ils ont mis à la marge la lettre ou le mot à lire, tandis qu'ils ont placé dans le texte les points-voyelles qui appartiennent à la leçon notée à la marge.

Par ex. Es. XXVIII, 15, le texte nous présente עֲבֹר, et les Massorètes qui ont voulu qu'on lût



יַעֲבֹר, en ont placé les consonnes comme *Keri* à la marge (יעבר), et les voyelles ־ַ־ֲ־ֹ dans le texte sous les consonnes du *Chethib* (עבר).

Es. XXXII, 15, *Texte:* וְכַרְמֶל; le *Keri* veut וְהַכַּרְמֶל.

Juges XX, 13, le Texte ne porte que les voyelles ־ְ־ֵ, la marge présente les consonnes בני, le *Keri*, demandant qu'on lise le mot בְּנֵי dont le Texte n'a donné que les voyelles. Voyez encore 2 Sam. VIII, 3, où le mot פְּרָת *Euphrate*, ne se trouve pas dans le texte, mais les Massorètes en ont mis les voyelles dans la ligne, et les consonnes à la marge pour qu'on lise פְּרָת.

§ 51. Il y a quelques mots, dont les Massorètes ont modifié la prononciation dans tous les endroits où ils se présentent, quoiqu'ils aient négligé d'en répéter chaque fois la remarque. Les voici:

1° Dans tout le Pentateuque, le Texte a indifféremment הוא, soit que le mot signifie *il*, ou qu'il se trouve dans l'acception d'*elle*. Mais les Massorètes, pour qu'on lise הִיא, *elle*, dans les endroits où le mot prend cette dernière signification, ont donné au mot הוא la voyelle de הִיא, de sorte que nous trouvons maintenant dans tous ces endroits הִוא.

2° Le nom propre *Issacar* est ponctué יִשָּׂשכָר, pour qu'on lise יִשָּׂכָר.

3° יְרוּשָׁלַםִ, *Jérusalem*, pour qu'on lise יְרוּשָׁלַיִם *yeroushala-yim,* tandis que le *Chethib* ירושלם demande la prononciation antique יְרוּשָׁלֵם *yeroushalém.*

4° יְהוָֹה pour qu'on lise אֲדֹנָי, *Seigneur;* et si יְהוִֹה

est déjà précédé du mot אֲדֹנָי, on a donné à יהוה les points-voyelles du mot אֱלֹהִים, *Dieu*, en écrivant יֱהֹוִה. Voyez par ex. Es. XXVIII, 16. (C'est ce que les grammairiens appellent *Keri perpétuel*).

Art. XI.

Du Kamets-Chatouph.

§ 52. Après avoir exposé dans les §§ précédens la doctrine de la syllabe et celle du ton, nous revenons enfin ici à la distinction à établir entre le *Kamets* ou *â* long, et le *Kamets-chatouph* ou *o* bref (v. § 11).

L'étymologie et la forme grammaticale du mot nous fournissent le seul moyen sûr de reconnaître les cas où ָ se prononce *â* ou *o*. Car si je trouve que כֹּל est raccourci en כָּל־, *tout*, et que le וּ de יָקוּם, *qu'il se lève*, lorsque ce mot se présente sous la forme raccourcie יָקֹם, est devenu ָ, il est clair que ce ָ ne peut être qu'un *o* bref, c'est-à-dire un *Kamets-chatouph*.

Quoique ce moyen soit le plus sûr et le plus simple pour distinguer le *Kamets* du *Kamets-chatouph*, on ajoute ordinairement quelques règles pratiques, qui suffisent en effet pour la plupart des cas.

§ 53. Dans une syllabe fermée (§ 29) qui n'a pas le ton, le ָ sera *Kamets-chatouph*, s'il n'est pas accompagné d'un *Mèthèg* (comp. § 46). On lira donc חָכְמָה *choc-mah*, *sagesse*; mais חָֽכְמָה *chakemah*, *elle est sage*, Zach. IX, 2; זָכְרָה *zoc-rah*, *souviens-toi*,

Néh. V, 19; mais זָכְרָה *za-kerah, elle se souvient;* בָּתִּים *both-thim, des maisons;* חָנֵּנִי *chonnéni, aie pitié de moi;* mais לָמָּה *lam-mah, pourquoi,* parce que ce mot porte l'accent sur la pénultième; כָּל־הָאָדָם *col-hâdâm, tous les hommes;* וַיָּקָם *vay-yâkom, il se leva,* mais à cause du *Mèthèg* שָׁת־לִי *shâth-li, il m'a donné,* Gen. IV, 25.

Cependant le *Mèthèg* n'a pas l'effet dont nous venons de parler, lorsqu'il se trouve sous *l'antépénultième.* Par ex. בָּתֵּיכֶם *both-thé-kèm, vos maisons.*

§ 54. Quelquefois même le *Kamets-chatouph* se rencontre dans une syllabe ouverte (v. § 29). Ceci a lieu:

1° Lorsque le ָ est suivi d'un *Chateph-kamets.* Par ex. מָחֳרָת *mo-chorâth, le lendemain;* פָּעֳלוֹ *po-olo, son œuvre.*

2° Lorsqu'un second *Kamets-chatouph* suit immédiatement. Par ex. פָּעָלְךָ, פָּעָלְכֶם *po-olcâ, po-olkèm, ton œuvre, votre œuvre.*

3° Dans deux mots qui prennent au pluriel *Kamets-chatouph* (ָ) au lieu de *Chateph-kamets* (ֳ) savoir: קָדָשִׁים *kodâshim, choses saintes;* et שָׁרָשִׁים *shorâshim, racines;* le premier venant de קֹדֶשׁ, et l'autre de שֹׁרֶשׁ.

Dans les cas mentionnés dans ce §, le *Mèthèg* n'empêche pas de donner au ָ la prononciation de *o* (v. § 46, n° 2).

CHAPITRE SECOND.

DES CHANGEMENS ET DES MODIFICATIONS QUE SUBISSENT LES LETTRES ET LES POINTS-VOYELLES.

ARTICLE PREMIER.

Classification des Consonnes.

§ 55. Les Consonnes se divisent en cinq classes, d'après les organes employés à les prononcer, savoir:

1. *Gutturales* . . . . א, הּ, ח, ע.
2. *Labiales* . . . . ב, ו, מ, פ.
3. *Palatales* . . . . ג, י, כ, ק.
4. *Linguales* . . . . ד, ט, ל, נ, ת.
5. *Dentales (sibilantes)* . . . ז, ס, צ, ש.

Les grammairiens, pour en faciliter le souvenir, les ont réunies dans les cinq mots suivans, dont chacun se compose des lettres d'une classe:

1, אֲהַחַע *Ahachah.* 2, בּוּמַף *Boumaph.* 3, גִּיכַק *Guicak.* 4, דַטְלֶנֶת *Datlènèth.* 5, זַסְצַשׁ *Zas-tsash.*

§ 56. La lettre *Resh* (ר), qui ne se trouve pas dans cette énumération, est quelquefois rangée dans la cinquième classe; mais par sa prononciation elle a souvent beaucoup de rapport avec les *gutturales* (v. § 77).

Art. II.

Changement des Consonnes.

§ 57. Les consonnes d'une même classe se remplacent dans un grand nombre de mots hébreux les unes par les autres. C'est ainsi que לָאָה et לָהָה signifient *il s'est fatigué;* מִלֵּט et פִּלֵּט signifient *il s'est sauvé;* סָגַר et סָכַר signifient *il a fermé;* לָחַץ et נָחַץ signifient *il a opprimé;* et que עָלַז, עָלַס et עָלַץ ont tous les trois le sens de *s'égayer.*

§ 58. La prononciation s'étant adoucie avec le temps, on s'est plu à remplacer des lettres fortes par d'autres qui l'étaient moins. Ce sont principalement les lettres *sibilantes* ou *dentales* qui dans ce cas ont été remplacées par des lettres du son *d* ou *t:* נָטַר au lieu de נָצַר, *il a gardé.*

C'est dans le dialecte araméen surtout que l'on observe cette particularité. Par ex. זָהָב, *l'or*, devient en chaldéen דְּהַב.

§ 59. Les consonnes qui ont la faculté de pouvoir être *quiescentes* (v. § 78), savoir א, ה, ו, י, s'échangent mutuellement assez souvent, et lorsque nous traiterons des *verbes imparfaits* qui commencent par י ou qui finissent par ה, nous aurons fréquemment l'occasion de revenir sur cette règle.

Art. III.

Assimilation.

§ 60. *L'assimilation* a lieu, lorsqu'une consonne dépourvue d'une voyelle se confond avec la lettre suivante, au moyen d'un *Daguesh fort*. C'est surtout la lettre נ qui aime à s'assimiler. Par ex. יִפֹּל pour יִנְפֹּל, *il tombera;* יִקַּח pour יִלְקַח, *il prendra.*

Art. IV.

Redoublement des Consonnes ou Daguesh fort.

§ 61. Nous avons dit plus haut (§ 24) que le *Daguesh fort* sert à redoubler les consonnes. Il nous reste à signaler les cas où ce *Daguesh* remplit cette fonction.

On distingue trois sortes de *Daguesh forts:* le *Daguesh compensatif,* le *Daguesh caractéristique,* et le *Daguesh euphonique.*

Le *Daguesh compensatif* remplace une lettre assimilée (§ 60).

§ 62. Le *Daguesh* est appelé *caractéristique,* lorsque la forme grammaticale demande le redoublement de la lettre à laquelle il est attaché. Par ex. לָמַד, *il a appris,* לִמֵּד pour לִמ־מֵד, *il a fait apprendre;* גָּמָל, *le chameau,* גְּמַלִּים, *les chameaux;* הֵמָּה, *eux.*

§ 63. Enfin, l'on trouve quelquefois un *Daguesh fort* dans des lettres auxquelles les Massorètes ont cru

devoir donner une prononciation renforcée. C'est ce qu'on appelle *Daguesh euphonique*. Il se rencontre par ex. Gen. II, 19, מַה־יִּקְרָא, *comment il appellera;* Gen. XIX, 14, קוּמוּ־צְּאוּ, *levez-vous! sortez!* Dans le premier de ces deux cas le *Daguesh* sert à empêcher que la lettre qui le porte ne se confonde dans la prononciation avec celle qui précède; dans le second cas il indique de plus l'emphase avec laquelle on donne un ordre.

§ 64. Il y a cependant des cas où le redoublement des lettres, bien qu'exigé par les règles grammaticales, ne s'opère pas. Voici les cas où le *Daguesh fort* est ainsi supprimé.

1° Les *gutturales*, se refusant au redoublement par la nature de leur son, ne prennent jamais de *Daguesh*. — Il en est de même du ר, à peu d'exceptions près; v. § 77, n° 1.

§ 65. 2° Le *Daguesh fort* ne s'exprime pas à la fin des mots.

La seule exception qu'il y ait à cette règle, se trouve dans la forme féminine du pronom de la seconde personne, אַתְּ *toi*. C'est ce même mot qui nous présente aussi la position exceptionelle du *Sheva* sous la dernière lettre, § 16.

§ 66. 3° Le *Daguesh* est souvent omis lorsque la lettre qui est appelée à le porter n'est munie que d'un *Sheva*. Par ex. Gen. XIV, 24, יִקְחוּ pour יִקְּחוּ; Exod. IV, 19, הַמְבַקְשִׁים pour הַמְּבַקְשִׁים; וַיְהִי pour וַיְּהִי.

D'autres fois au contraire on a changé ce *Sheva* en

une voyelle longue pour mieux faire entendre le *Daguesh:* סַבּוֹת pour סַבֹּת. Nous y reviendrons au sujet des *verbes imparfaits.*

Art. V.

Du Daguesh doux.

§ 67. Le *Daguesh doux,* dont les six lettres ב, ג, ד, כ, פ, ת, sont seules susceptibles (v. § 25), s'y place dans les cas suivans:

1° Lorsqu'une de ces lettres se trouve au commencement d'une phrase. Par ex. בְּרֵאשִׁית, Gen. I, 1. Voyez aussi dans le Ps. CXIX les six strophes qui commencent par une des lettres de cette classe.

§ 68. 2° Il se place au commencement d'un mot, lorsque le mot qui précède ne finit pas par une voyelle, ou par une des lettres א, ה, ו, י, lorsqu'elles sont quiescentes, mais qu'il se termine par une consonne. Par ex. עַל־כֵּן, *c'est pourquoi;* לֵב־פַּרְעֹה, *le cœur de Pharaon,* Exod. VII, 3; mais le פ est sans *Daguesh* dans וַיִּקְרָא פַרְעֹה, *et Pharaon appela,* Exod. VIII, 4. On trouve au contraire גּוֹי־בְּגוֹי, 2 Chron. XV, 6, avec *Daguesh* dans ב, parce que le י de גּוֹי n'est pas quiescent (v. § 82).

§ 69. La règle que nous venons de donner n'a pas lieu si le mot qui précède porte un *accent distinctif* (v. § 41): Par ex. וַיְהִי כַּאֲשֶׁר, *il arriva lorsque....,* ou bien si le mot est *Milêl* (v. § 35), c'est-à-dire s'il porte l'accent tonique sur la pénultième. Par ex. וְהָגִיתָ בּוֹ, *et tu méditeras là-dessus,* Jos. I, 8; עָשִׂיתָ פֶּסַח, *tu célèbreras la Pâque,* Deut. XVI, 1.

§ 70. En d'autres cas, le *Daguesh doux* est quelquefois placé au commencement des mots par la seule raison de l'euphonie. Par ex. כִּכְרְכְּמִישׁ, Es. X, 9, au lieu de כִּכְרְכְמִישׁ; בְּפַרְעֹה, pour בְּפַרְעֹה, Ex. XIV, 4.

§ 71. 3ᵉ Enfin le *Daguesh doux* se trouve au commencement d'une syllabe placée au milieu du mot, si cette syllabe vient à la suite d'une autre qui soit fermée et dont par conséquent la dernière consonne soit accompagnée d'un *Sheva quiescent* (v. § 17). Par ex. יִשְׁכַּב, *il se couchera;* מִגְדָּל, *la tour.*

§ 72. Il reste encore certain nombre de cas où le *Daguesh doux* ne se trouve pas, tandis que selon les règles on devrait l'attendre. Cela se voit dans les suffixes: ךָ, ךְ, *toi;* כֶם, כֶן, *vous,* (par ex. אֹיִבְךָ *ton ennemi;* דְּבַרְכֶם, *votre parole,*) et dans quelques formes qui proviennent immédiatement d'autres formes dans lesquelles le *Daguesh* ne doit pas se placer; par ex. מַלְכֵי, formé de מְלָכִים, *les rois;* רִדְפוּ, *poursuivez!* formé de רְדֹף, *poursuis!* — C'est par la même raison que le mot כְּתָב, *livre,* n'a pas de *Daguesh* dans le ת (par ex. בִּכְתָב, *dans un livre;* et non pas בִּכְתָּב), quoique cette lettre soit placée à la tête d'une nouvelle syllabe.

§ 73. L'absence du *Daguesh doux* comme celle du *Daguesh fort* et du *Mappik* (v. § 28) dans une lettre, est signalée dans les manuscrits par une ligne transversale au-dessus de la lettre en question. Cette ligne s'appelle *Raphè* (רָפֶה, *faible,* opposé au *Daguesh,* qui indique que la lettre est *renforcée,* v. § 23). Ce signe

ne se trouve dans les éditions imprimées que dans quelques cas où les Massorètes ont trouvé bon de signaler expressément l'absence du *Daguesh* ou du *Mappik*. (Voyez entre autres Nomb. XV, 28, 31, et particulièrement le Décalogue, Exod. XX, 13, 14. Deut. V, 13, 17).

Art. VI.

Des Gutturales.

§ 74. La classe des *lettres gutturales*, qui se compose des quatre consonnes א, ה, ח, ע (v. § 55), présente les particularités suivantes:

1° Elles ne prennent pas le *Daguesh fort* (v. § 64); mais pour le remplacer on allonge la voyelle précédente. Par ex., lorsque le mot עַיִן, *œil*, doit prendre l'article הַ, *le, la*, au lieu d'appliquer le Daguesh que cet article exige dans la lettre qui le suit, on change en un *Kamets* le *Patach* de l'article, et on dit: הָעַיִן, *l'œil*. C'est encore ainsi qu'on écrit יֵאָמֵר, *il sera dit*, au lieu de יִאָּמֵר avec *Daguesh* dans le א (fut. *Niph.* de אָמַר).

Cependant cette prolongation de la voyelle précédente est ordinairement omise devant les deux lettres ה et ח. Par ex. הַחֹדֶשׁ, *le mois*, et non pas הָחֹדֶשׁ, comme on devrait l'attendre, puisque le ח a refusé le *Daguesh* qui doit suivre le ה de l'article. (C'est ce que les grammairiens appellent *Daguesh implicite*).

§ 75. 2° Les *gutturales* prennent le *Sheva composé* au lieu du *Sheva simple*. Par ex. עֲמֹד, *tiens-toi debout*, pour עְמֹד; אֱמֹר, *dis*, pour אְמֹר.

Cependant cette règle n'est pas toujours observée lorsque le *Sheva* est *quiescent* (v. § 17). Par ex. יָדַעְתִּי, *je sais*; נַחְלָה, *le torrent*.

§ 76. 3° Les *gutturales* aiment à être précédées du son *a*. On dit יִשְׁמַע, *il entendra*, pour יִשְׁמֹע; בִּלַּע (*Pih.* de בָּלַע), *il a englouti*, pour בִּלֵּע.

Lorsque la voyelle qui précède la gutturale ne peut pas être changée, on fait entendre entre la voyelle et la gutturale un *demi-patach*, qui se prononce très-rapidement avant la gutturale, quoiqu'il soit placé au-dessous d'elle. Il n'y a que le ע, le ח et le הּ (ה avec *Mappik*) qui prennent ce *demi-patach*, appelé *Patach furtif*. Ainsi: רָקִיעַ *râkia*, *firmament*; רוּחַ *rouach*, *esprit*; מָשִׁיחַ *mâshiach*, *Oint*; אֱלוֹהַּ *Eloahh*, *Dieu*.

§ 77. Le ר (v. § 56) se rapproche des gutturales:

1° En ce qu'il se refuse ordinairement comme elles à l'insertion du *Daguesh* (§ 74). Par ex. בֵּרַךְ, *il a béni* (*Pih.* de בָּרַךְ), pour בִּרַּךְ avec *Daguesh* dans le ר.

Et 2° en ce qu'il aime à être précédé d'un ַ. Par ex. הֵמַר pour הֵמֵר, *il a rendu amer* (*Hiph.* de מָרַר), וַיַּרְא, *et il vit*, pour וַיֵּרְא.

Le ר ne prend jamais le *Patach furtif*.

Art. VII.

Des lettres quiescentes.

§ 78. Les trois lettres א, ו, י, (dont nous avons mentionné le rapport avec les voyelles, § 8), et la lettre ה, sont appelées *lettres quiescentes* dans certains cas où elles perdent complètement leur valeur de consonnes, et ne servent plus qu'à allonger la voyelle précédente. On a réuni ces quatre lettres dans le mot אֶהֱוִי, *Èhèvi.*

§ 79. Ces lettres deviennent *quiescentes* dans le cas où, étant elles-mêmes dépourvues d'une voyelle, elles se trouvent précédées d'une voyelle avec laquelle elles peuvent se confondre (v. § 82). Par ex. בָּא, *il est venu;* רֵאשִׁית, *le commencement;* צַוֵּה *tsav-véh, ordonne!*

Conformément à cette règle le י muni d'un *Sheva* et précédé d'un *Chirek* perd son *Sheva* pour devenir *quiescent.* Par ex. יִיטַב pour יִיְטַב; בִּירוּשָׁלַםִ pour בִּיְרוּשָׁלַםִ.

§ 80. Pour faire savoir avec quelles voyelles elles se confondent lorsqu'elles deviennent *quiescentes*, on donne les règles suivantes:

1° א peut être quiescent avec les voyelles ◌ָ, ◌ַ, ◌ֵ, ◌ֶ, ◌ִ, ◌ֹ, ◌ֻ, et après ◌ִי, וֹ, וּ. Par ex. בָּא, *il est venu;* לִקְרַאת, *à la rencontre de.....;* מָלֵא, *il est plein;* מְלֶאכֶת, *le travail de.....;* רִאשׁוֹן, *le pre-*

mier; ראשׁ, *la tête;* פֹּארָה, *le rameau;* הִמְצִיא, *il a fait trouver* (*Hiph.* de מָצָא); נָשׂוֹא, *porter;* קָרוּא, *invité*, Est. V, 12.

2° ה peut être quiescent avec —ָ, —ַ, —ֵ, —ֶ, —ֹ, Par ex. גָּלָה, *il a révélé;* מַה־, *quoi?* עָלֵה, *feuille de....;* קֹנֶה, *celui qui possède;* שִׁלֹה, *Silo.*

3° י peut être quiescent avec —ִ, —ֵ, —ֶ. Par ex. פְּנֵי , *la face de....;* בָּנֶיךָ, *tes fils;* לִי, *à moi.*

4° ו n'est quiescent qu'avec le *Cholem* et le *Shourek:* טוֹב, *bon;* מוּת, *mourir.*

§ 81. Mais lorsqu'une des quatre lettres susceptibles de devenir *quiescentes*, est précédée d'une voyelle avec laquelle elle ne saurait se confondre, alors ou cette lettre, ou la voyelle, subit un changement. C'est ainsi qu'on dit הוֹשִׁיב (*Hiph.* de יָשַׁב), *il a fait demeurer*, pour הַוְשִׁיב, parce que le ו ne peut pas être quiescent avec —ַ.

D'un autre côté, on dit קָאם (ou קָם), *il s'est levé*, pour קָוַם. En effet, le —ָ ne pouvant pas être changé, la consonne ו cède sa place à un א, consonne qui peut se confondre avec le —ָ de la syllabe précédente.

§ 82. Dans un petit nombre de cas cependant, les deux lettres ו et י se trouvent précédées de voyelles avec lesquelles elles ne peuvent pas se confondre. On les fait alors entendre; elles demeurent *mobiles.* Par ex. קָו *kâv, la corde;* שָׁלַוְתִּי *shâlav-thi, je suis tranquille*, Job III, 26; גּוֹי *goï, la nation;* דְּבָרַי *debâraï, mes paroles.*

3

La terminaison יו‎ָ, exprimant le pronom de la troisième personne attaché au pluriel, se prononce *âv:* par ex. דְּבָרָיו *debârâv, ses paroles.*

§ 83. Ces lettres, lorsqu'elles sont quiescentes, ne sont pas toujours écrites. On trouve קֹל, *voix,* aussi bien que קוֹל. Ce n'est qu'une différence d'orthographe qui n'influe nullement sur le sens.

Lorsque la lettre quiescente est exprimée, les grammairiens disent que son orthographe est *pleine,* et dans le cas contraire, qu'elle est *défective.* On remarque que la *défective* prévaut dans les écrits les plus anciens, et la *pleine* dans les livres postérieurs. C'est ainsi qu'on trouve le nom de *David,* דָּוִד, sans י, dans les livres historiques, dans les Psaumes et dans les Prophètes, tandis que dans les Chroniques, dans Esdras et dans Néhémie, il est écrit דָּוִיד.

Art. VIII.

Des Voyelles invariables.

§ 84. Nous aurons, dans les articles suivans, à nous occuper des changemens que les voyelles peuvent avoir à subir. Il y a cependant certains cas où elles sont *invariables* et se refusent à tout changement. Une connaissance exacte et complète de ces cas ne peut provenir que d'une étude approfondie de la langue, et l'on ne peut donner à ce sujet que des règles approximatives. Les voici:

1° Dans les mots où l'une des lettres *quiescentes* est précédée de la voyelle qui lui correspond, cette

dernière est ordinairement invariable, avec la seule exception du ה final. Dans רָאשׁ, *pauvre;* הֵיכָל, *palais;* מָשִׁיחַ, *Oint;* קוֹל, *voix*, les voyelles liées avec des lettres quiescentes ne subissent jamais aucune modification.

La différence entre l'orthographe *pleine* et l'orthographe *défective* n'altère point cette règle. La voyelle est invariable dans קוֹל, *voix*, que le mot soit écrit קֹל ou קוֹל; elle est invariable dans זְבוּל, *demeure*, que le mot soit écrit זְבוּל ou זְבֻל.

§ 85. 2° Les voyelles brèves sont invariables lorsqu'elles précèdent une lettre qui porte *Daguesh fort* (Par ex. גִּבּוֹר, *héros*) ou lorsqu'elles se trouvent dans une syllabe fermée (v. § 29). Par ex. קָרְבָּן *kor-bân, offrande;* מִדְבָּר *mid-bâr; désert.*

3° Enfin, les voyelles sont invariables lorsqu'elles remplacent un *Daguesh fort* (v. § 74, n° 1).

§ 86. Les anciens grammairiens donnaient au voyelles *invariables* le nom de *voyelles impures*, et aux voyelles *variables* celui de *voyelles pures.* Il paraît qu'ils voulaient indiquer par ces expressions que la voyelle *variable* ou *pure* doit être regardée comme indépendante des consonnes qui l'accompagnent, tandis que la voyelle *invariable* ou *impure* est plus étroitement liée à ces consonnes: comp. § 84 n° 1.

Art. IX.

Du Changement des Voyelles.

§ 87. Les voyelles se *raccourcissent* surtout dans les cas suivans:

1° Lorsque le mot est à l'état construit, c'est-à-dire, lorsqu'il est suivi d'un génitif (v. § 313). Par ex. le ָ de יָד, *main*, se change en ַ (יַד יוֹסֵף, *la main de Joseph*); le ָ du mot חָצֵר, *le parvis*, se change en ֲ (חֲצַר הַמִּשְׁכָּן, *le parvis du tabernacle*).

2° Lorsque le ton (v. § 35) s'avance vers la fin du mot, ou lorsqu'il passe à un autre mot avec lequel le premier est lié par le *Makkeph* (v. § 44). Par ex. סֵפֶר, *livre;* סִפְרִי, *mon livre;* אֵם, *mère;* אִמִּי, *ma mère;* קֹדֶשׁ, *sainteté;* קָדְשְׁךָ *kod-shecâ*, *ta sainteté;* בֵּן, *fils;* mais בֶּן־אָדָם, *fils de l'homme;* כֹּל, *tout;* כָּל־הָעָם, *tout le peuple.*

3° Lorsque le ton recule vers le commencement du mot. Par ex. יֹאמַר, *il dira;* וַיֹּאמֶר, *et il dit*; יֵלֵךְ, *il ira;* וַיֵּלֶךְ, *et il alla;* יָקוּם, *qu'il se lève;* וַיָּקָם *vay-yâkom*, *et il se leva.*

(Les grammairiens disent que le ton *descend* lorsqu'il s'avance vers la fin du mot, et qu'il *monte* lorsqu'il recule vers son commencement.)

§ 88. Les voyelles *s'allongent:*

1° Lorsque, par l'accroissement du mot, une syl-

labe *fermée* devient *ouverte*. C'est ainsi que du singulier הַר, *montagne*, se forme le pluriel הָרִים.

2° Lorsqu'une lettre *gutturale* a refusé le *Daguesh fort* qu'elle aurait dû prendre (§ 74). Par ex. הָאֵשׁ, *le feu*, pour הַאֵּשׁ avec *Patach* sous le ה et *Daguesh* dans le א.

3° Lorsqu'une lettre *quiescente* se confond avec la voyelle précédente (v. § 78). Par ex. גָּלָה, *il a révélé*, pour גָּלַה.

4° Lorsque la syllabe porte l'accent tonique et qu'elle se trouve en même temps à la fin d'une période. (Voyez ce que nous dirons sur la *Pause* § 103.)

§ 89. Certaines voyelles *se retranchent* et sont remplacées par un simple *Sheva*, surtout dans les cas suivans:

1° Lorsque le substantif est à *l'état construit*, c'est-à-dire lorsqu'il est suivi d'un génitif. C'est alors l'avant-dernière syllabe qui peut être retranchée. Par ex. כָּנָף, *aile*, כְּנַף הַכְּרוּב, *l'aile du Chérubin*; זָקֵן, *ancien*, זְקַן בֵּיתוֹ, *l'ancien de sa maison*.

2° Lorsque le mot s'allonge et qu'en conséquence l'accent tonique *descend* vers la fin du mot. Dans les *noms* c'est ordinairement l'*avant-dernière* syllabe qui est ainsi retranchée; dans les *verbes* c'est la *dernière*. Par ex. דָּבָר, *parole*, דְּבָרִים, *paroles*; גָּדוֹל, *grand*, גְּדוֹלָה, *grande*; פָּקִיד, *préfet*, פְּקִידוֹ, *son préfet*; לָמַד, *il a appris*, לָמְדוּ, *ils ont appris*.

3° Si le substantif *pluriel* est à *l'état construit*, ou si le ton *descend* de deux syllabes par l'addition

de quelque *suffixe*; alors les deux voyelles primitives du substantif peuvent être retranchées et remplacées par deux *Sheva*, dont le premier cependant se change en ַ d'après la règle du § 90. Par ex. דָּבָר, *parole*, דְּבָרִים, *paroles*, דִּבְרֵי יְהוָה, *paroles de l'Eternel*, דִּבְרֵיכֶם, *vos paroles*.

Ceci s'expliquera davantage, lorsque nous traiterons des modifications qu'ont à subir les substantifs (§ 317 et les suiv.).

Art. X.

Formation de nouvelles Syllabes.

§ 90. Nous avons dit (§ 30) qu'une syllabe ne peut pas avoir trois consonnes avant la voyelle. Dans le cas où cela devrait arriver, et où deux *Sheva* devraient se suivre immédiatement, le premier des deux se change en ִ, et c'est ainsi qu'il se forme une nouvelle syllabe. Par ex. דִּבְרֵי יְהוָה, *paroles de l'Eternel*, pour דְּבְרֵי *dbré* (monosyllabe); פִּקְדוּ, *visitez!* pour פְּקְדוּ *pkdou* (monosyllabe).

§ 91. Si le premier de ces deux *Sheva* est un *Sheva composé* (v. § 19), il se change en la voyelle brève qui sert à le former. Par ex. אֶפְקֹד, *je visiterai*, pour אֱפְקֹד (v. § 75); חָכָם, *sage*, חֲכָמִים, *sages*, חַכְמֵי פַרְעֹה, *sages de Pharaon*, pour חֲכְמֵי.

§ 92. Si c'est le second de ces deux *Sheva* qui est *composé*, le premier se change en la voyelle

brève, dont le second se compose. Par ex. יַעֲבֹר, *il passera*, pour יַעְבֹר; יֶחֱזַק, *il rendra ferme*, pour יֶחְזַק; בָּחֳלִי *bo-choli*, *dans une maladie*, pour בְּחֳלִי *be-choli*.

Cependant les lettres gutturales dans certains cas (comp. § 75) renoncent au *Sheva composé* et se contentent d'en prendre un simple, mais la règle que nous venons d'indiquer n'en exerce pas moins son influence sur le *Sheva* précédent. Par ex. יַחְשֹׁב, *il pensera*, pour יַחֲשֹׁב, et cela pour יַחְשֹׁב; לֶאְסֹר, *pour lier*, au lieu de לֶאֱסֹר, Nomb. XXX, 3; נֶעְקָשׁ, *le pervers*, pour נֶעֱקָשׁ, Prov. XXVIII, 18 (comp. § 163 et les suiv.).

Dans un petit nombre de cas le *Sheva* composé et la voyelle brève qui le précède se confondent en une seule voyelle longue. Par ex. לֵאמֹר pour לֶאֱמֹר, *en disant*; בֵּאלֹהִים pour בֶּאֱלֹהִים, *en Dieu*.

§ 93. On ne peut pas regarder comme faisant exception aux règles que nous venons d'établir, le cas où deux *Sheva* se suivent immédiatement, parce qu'alors ils appartiennent à *deux syllabes différentes*, le premier des deux étant *quiescent* et l'autre *mobile*. Par ex. יִפְקְדוּ *yip-kedou*, *ils visiteront*; חַסְדְּךָ *chasdecâ*, *ta grâce*.

§ 94. Quelquefois de nouvelles syllabes se forment par l'influence de la *Pause*. C'est ce qu'on verra au § 104.

§ 95. Nous avons dit (§ 31) qu'une syllabe ne peut que rarement se terminer par deux consonnes et seulement à la fin des mots. Dans la plupart des cas même, on évite cette rencontre et l'on donne à

l'avant-dernière une voyelle brève que les grammairiens appellent *voyelle furtive*. Cette voyelle est ordinairement un *Ségol* (ֶ); sous une gutturale c'est un *Patach* (ַ); après י c'est un *Chirek* (ִ). Par ex. וַיִּגֶל, *il révéla*, pour וַיִּגְל; מַאֲכֶלֶת, *couteau*, pour מַאֲכַלְתְּ; מֶלֶךְ, *roi*, pour מַלְךְ; נַעַר, *jeune homme*, pour נַעְר; עַיִן, *œil*, pour עַיְן (comp. §§ 261 α, γ. 283).

§ 96. Lorsque le ו *copulatif (et)*, qui se place avec un *Sheva* devant les mots (הָאָרֶץ, *la terre*; וְהָאָרֶץ, *et la terre*), est suivi d'un autre *Sheva* ou d'une *lettre labiale* (v. § 55), il se change en *Shourek*. Par ex. וּשְׁמוֹ, *et son nom*, pour וְשְׁמוֹ; וּבֵן, *et un fils*, pour וְבֵן.

Le *Sheva* du ו *copulatif* se change en ָ lorsqu'il précède immédiatement la syllabe tonique. Par ex. תֹּהוּ וָבֹהוּ, *informe et vide*; טוֹב וָרָע, *bien et mal*.

Art. XI.

Du Ton.

§ 97. *L'accent tonique* repose ordinairement en hébreu sur la dernière syllabe, et l'on peut regarder comme exceptionnels les cas où le ton se trouve sur la pénultième (voyez ce que nous avons dit § 35).

§ 98. Voici les cas principaux où l'accent tonique se trouve sur la pénultième:

1° Lorsque la dernière voyelle est une voyelle *furtive* (§ 95). Par ex. וַיִּגֶל, *et il révéla*; תּוֹחֶלֶת, *l'espoir*; מֶלֶךְ, *roi*.

2° Lorsque le mot est terminé par un ה *paragogique* ou par un ה *local.* Par ex. קוּמָה, *lève-toi*; מִצְרַיְמָה, *vers l'Egypte.*

3° Lorsque le verbe est terminé par les syllabes *afformantes* תָּ, תְּ, תִּי, נָה, נוּ. Par ex. פָּקַדְתָּ; *tu as visité*; תִּפְקֹדְנָה, *vous visiterez.*

4° Lorsque le verbe et le substantif se terminent par des *suffixes* qui forment une *syllabe ouverte* sans prendre le ton. Par ex. יָדֵנוּ, *notre main*; יָדֶיךָ *tes mains;* וַיַּצִּילֵהוּ, *et il le retira;* וַיִּקָּחֶהָ *et il la prit.* Voyez les Tableaux des suffixes § 427 et *Appendice* lett. P.

5° Lorsque le substantif se trouve au *duel* (v. § 310). Par ex. יָד, *main*, יָדַיִם, *les deux mains.*

§ 99. Le ton peut reculer vers le commencement du mot, ou descendre vers la fin.

§ 100. Le ton *descend* lorsque le mot s'allonge (v. § 89, n° 2).

Dans certains cas, le ו *conversif* du prétérit fait aussi descendre le ton. Nous en parlerons avec plus de détail § 140.

§ 101. Le ton *monte* dans les cas suivans:

1° Pour éviter le concours de deux syllabes toniques. Par ex. עָמַד שָׁם pour עָמַד שָׁם, *il s'est tenu là*, Gen. XIX, 27.

2° Dans certains futurs, lorsqu'ils prennent le ו *conversif*, c'est-à-dire le ו qui les change en prétérits (v. § 141. 152). Par ex. יֹאמַר, *il dira*, וַיֹּאמֶר, *et il dit*; יֵלֵךְ, *il ira*, וַיֵּלֶךְ, *et il alla.*

3° Quelquefois par l'influence de la *Pause,* comme nous le dirons plus tard (v. § 104, 105).

§ 102. Il y a quelques cas où il est nécessaire de faire ressortir la syllabe tonique pour faire comprendre certaines règles grammaticales. Nous avons adopté à cet effet le signe ׅ (v. § 43), placé sur la première lettre de la syllabe.

Art. XII.

De la Pause.

§ 103. Le *ton* et les *accens* qui indiquent la place du ton (v. § 35) n'influent sur les voyelles que lorsque les accens sont des *accens distinctifs majeurs* (v. § 41). C'est surtout *Sillouk* (ֽ) et *Athnach* (֑).

Les voyelles brèves qui portent des *accens distinctifs majeurs* se changent par ce fait même en voyelles longues. Ce changement indique la fin d'une sentence ou une *pause.* Par ex. יָצָֽר (avec *Sillouk*), *il a formé,* pour יָצַר; מָ֫יִם *eaux*, pour מַ֫יִם; הָ֫בֶל (avec *Athnach*), *Abel*, pour הֶ֫בֶל.

§ 104. Si la syllabe de la *pause* commence par deux consonnes, dont par conséquent la première porte un *Sheva,* alors ce *Sheva* se change en une voyelle analogue à la nature primitive du mot, ou, à défaut d'une telle voyelle, en *Sègol.* La syllabe ainsi formée (v. § 94) prend le ton. Par ex. פָּֽקְדָ֫ה, *elle a visité*, à la pause: פָּקָ֑דָה; מָלֵא, *il est plein,* מָֽלְא֫וּ, *ils sont pleins,* à la pause: מָלֵ֑אוּ; שְׁכֶם,

épaule, à la pause: שֶׁ֑כֶם; כְּלִי, *vase*, à la pause: כֶּ֑לִי; יָדְךָ, *ta main*, à la pause: יָדֶ֑ךָ; מְאֹדְךָ *meo-decâ*, *ta force*, à la pause: מְאֹדֶ֑ךָ, Deut. VI, 5.

Le *Sheva composé* se change en la voyelle du même son que celle qui sert à le former. Par ex. אֲנִי *moi*, à la pause: אָ֑נִי; חֳלִי *choli*, *maladie*, à la pause: חֹ֑לִי.

§ 105. Il y a encore plusieurs cas où les Hébreux se sont plu à rattacher l'accent, signe de la pause, à la syllabe pénultième. Ce sont particulièrement les mots suivans qui, lorsqu'ils se trouvent à la pause, font remonter le ton sur l'avant-dernière: אָנֹכִי, *moi*, à la pause: אָנֹ֫כִי; אַתָּה, *toi*, à la pause: אָ֫תָּה; עַתָּה, *maintenant*, à la pause: עָ֫תָּה.

APPENDICE.

EXERCICES DE LECTURE.

Nous donnerons encore quelques exercices de lecture qui feront mieux connaître les règles exposées dans cette partie.

La prononciation indiquée sous le texte est conforme à celle des Juifs orientaux, comme nous l'avons dit au § 26.

Soph. III, 8 ([1]).

לָכֵן חַכּוּ־לִי נְאֻם־יְהוָה לְיוֹם קוּמִי לְעַד
leäd | kou-mi | leyom | Ado-naï[4]) neüm[3]) | li[2]) chac-cou | lâ-kén

כִּי מִשְׁפָּטִי לֶאֱסֹף גּוֹיִם לְקָבְצִי מַמְלָכוֹת
mam-lâ-coth | lekob-tsi[6]) | go-yim | lè-èsop[5]) | mish-pâ-ti | ki

לִשְׁפֹּךְ עֲלֵיהֶם זַעְמִי כֹּל חֲרוֹן אַפִּי כִּי בְּאֵשׁ
beésh | ki | ap-pi | charon | col | za-mi | alé-hèm | lish-poc

קִנְאָתִי תֵּאָכֵל כָּל־הָאָרֶץ׃
hâ-â-rèts col[6]) | thé-â-kél | kin-â-thi

Traduction. C'est pourquoi attendez moi (oracle de l'Eternel), pour le jour où je me lèverai pour [faire] du butin: car ma résolution est d'amasser des nations et d'assembler des royaumes, pour répandre sur eux mon indignation, toute l'ardeur de ma colère: car au feu de mon courroux toute la terre sera consumée.

Es. I, 4. 5.

הוֹי ׀ גּוֹי חֹטֵא עַם כֶּבֶד עָוֺן זֶרַע מְרֵעִים
meré-im | sè-ra | a-von[8]) | kè-bèd | am | cho-té | goï[7]) | hoï[7])

בָּנִים מַשְׁחִיתִים עָזְבוּ אֶת־יְהוָה
Ado-nai[9]) | èth | â-scbou | mash-chi-thim | ba-nim

נִאֲצוּ אֶת־קְדוֹשׁ יִשְׂרָאֵל נָזֹרוּ
na-so-rou | yiss-ra-él | kedosh | èth | ni-atsou

אָחוֹר׃ עַל־מֶה תֻכּוּ עוֹד תּוֹסִיפוּ סָרָה
sa-rah | tho-si-pou | od | thuc-cou | mèh | al | a-chor

כָּל־רֹאשׁ לָחֳלִי וְכָל־לֵבָב דַּוָּי׃
dav-vaï[7]) | lé-bab | vecol | lo-choli[10]) | rosh | col

Traduction. Malheur à la nation pécheresse, au peuple chargé d'iniquité, à la race méchante, aux enfants dénaturés! Ils ont abandonné l'Eternel, méprisé le Saint d'Israël, se sont retirés en arrière! Où vous frapper encore, [si] vous ajoutez à vos rébellions? La tête entière est malade, et le cœur entier dans le dépérissement.

Ruth I, 22.

וַתָּשָׁב נָעֳמִי וְרוּת הַמּוֹאֲבִיָּה כַלָּתָהּ
cal-lâ-thâhh[11]) | ham-mo-abi-yâh | verouth | no-omi[10]) | vath-thâ-shob[6])

עִמָּהּ הַשָּׁבָה מִשְּׂדֵי מוֹאָב וְהֵמָּה
vchém-mâh | mo-âb | miss-ssedé | hash-shâ-bâh | im-mâhh

בָּאוּ בֵּית לֶחֶם בִּתְחִלַּת קְצִיר שְׂעֹרִים׃
sseo-rim | ketsir | bith-chil-lath | lè-chèm | béth | bâ-ou

Traduction. Ainsi Nohomi s'en retourna, et avec

elle Ruth la Moabite sa belle-fille qui était venue du pays de Moab; et elles entrèrent dans Bethléhem au commencement de la moisson des orges.

(1) Plusieurs grammairiens ont cité ce verset parce qu'ils y trouvent toutes les lettres de l'alphabet, avec les cinq *finales*, et tous les points-voyelles à la seule exception du *Chateph-Kamets* (ֳ).

(2) v. § 44. (3) v. § 17. (4) v. § 51, n° 4. (5) v. § 92. (6) v. § 53. (7) v. § 82. (8) v. § 12. (9) v. § 51, n° 4. (10) v. § 54, n° 1. (11) v. § 28.

SECONDE PARTIE.

DES FORMES.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

§ 106. La racine de toutes les parties du discours se trouve ordinairement en hébreu dans le *verbe*.

Du verbe dérive d'abord le *nom* (substantif et adjectif), et le nom donne naissance à la plupart des *particules* (adverbes, conjonctions, prépositions, interjections).

C'est ainsi que מְאֹד est à la fois substantif et adverbe *(force* et *fortement)*. La préposition עַל, *sur*, *dessus*, vient du verbe עָלָה, qui signifie *monter*. De la racine אָשַׁר *il a été droit*, dérivent non seulement les substantifs אֹשֶׁר et אֶשֶׁר, *bonheur*, mais encore le pronom relatif אֲשֶׁר, *qui*, et la conjonction אֲשֶׁר, *que*, *afin que*, *lorsque*.

§ 107. Les formes du verbe et du substantif pouvant être comprises sans une connaissance détaillée des pronoms-suffixes, tandis que ceux-ci supposent des connaissances préalables et du verbe et du nom, nous

avons jugé plus convenable d'adopter pour la doctrine des formes la division suivante:

1° *Le verbe.* 2° *Le nom substantif et adjectif.* 3° *Le pronom et les suffixes.* 4° *Les particules.*

CHAPITRE PREMIER.

LE VERBE.

ARTICLE PREMIER.

La Racine.

§ 108. La plupart des verbes en hébreu sont des verbes *primitifs,* c'est-à-dire qu'ils ne dérivent d'aucune autre racine: au contraire, comme nous l'avons dit, c'est des verbes que se forment les autres parties du discours.

Il y a cependant quelques verbes qui dérivent d'un substantif, et qu'on a appelé pour cela *verbes dénominatifs.*

C'est ainsi que de שֹׁרֶשׁ, *racine,* vient שֵׁרֵשׁ (forme du *Pihel*), *il a déraciné;* הִשְׁרִישׁ *(Hiphil), il a pris racine;* de אֹזֶן, *oreille,* vient הֶאֱזִין, *il a prêté l'oreille;* de רֶגֶל, *pied,* vient רִגֵּל et רָגַל, *il a couru ça et là, il a calomnié.*

§ 109. Le verbe se compose ordinairement de trois lettres, appelées *radicales.* Ces trois consonnes en prenant les deux voyelles du son *a* forment ce qu'on

appelle la *racine;* par ex. פָּקַד, *il a visité.* C'est alors la 3e pers. masc. sing. du prétérit.

De cette racine dérivent les autres personnes, les autres temps, les autres conjugaisons.

Art. II.

Les Conjugaisons.

§ 110. La langue hébraïque ne connaît point de *conjugaisons* dans le sens ordinaire de ce mot. Cependant le verbe subit plusieurs modifications auxquelles on peut donner ce nom, pourvu qu'on n'y attache pas d'autre sens que celui que peut comporter la grammaire hébraïque. Tandis que dans nos langues occidentales les conjugaisons diverses appartiennent à des verbes différens, en hébreu le même verbe est susceptible de cinq conjugaisons.

§ 111. La première conjugaison est appelée *Kal (קַל, facile, simple)*; les quatre autres dérivent du Kal en redoublant une des radicales, ou en ajoutant une ou deux lettres à la racine; deux d'entre elles ont une voix *active* et une voix *passive.*

Voici les noms de ces conjugaisons:

1, *Kal.* 2, *Niphal.* 3, *Pihel* et *Puhal.* 4, *Hiphil* et *Hophal.* 5, *Hithpahel.*

§ 112. Les noms de ces conjugaisons, à l'exception du *Kal* (§ 111), sont tirés de l'ancien paradigme ou verbe modèle פָּעַל, *il a opéré,* qui fait au *Niphal* נִפְעַל, au *Pihel* פִּעֵל, au *Puhal* פֻּעַל, au *Hiphil* הִפְעִיל, au *Hophal* הָפְעַל, au *Hithpahel* הִתְפַּעֵל.

I. *Du Kal.*

§ 113. La conjugaison *Kal* exprime sous la forme la plus simple l'idée fondamentale du verbe. Toutes les autres conjugaisons ajoutent à la forme et au sens du *Kal.*

II. *Du Niphal.*

§ 114. Le caractère de cette conjugaison, quant à la forme, est la syllabe הִנְ placée devant la racine. Cette syllabe cependant ne se retrouve entière dans aucun des temps du *Niphal.* Au prétérit et au participe il en est resté le נ seul, à l'infinitif et à l'impératif le ה seul suivi d'un *Daguesh compensatif* (à la place du נ *assimilé,* v. § 60); au futur il ne reste même de cette syllabe הִנְ que le *Daguesh compensatif* placé dans la première radicale. (Voyez encore § 135).

§ 115. Le *Niphal*, quant au sens, exprime:

1° Un sens *réciproque* ou *réfléchi* du *Kal.* Par ex.
שָׁפַט, *juger* [1]; *Niph.* נִשְׁפַּט, *plaider.*
יָעַץ, *conseiller; Niph.* נוֹעַץ, *consulter.*
שָׁמַר, *garder; Niph.* נִשְׁמַר, *se tenir sur ses gardes.*
נָשָׂא, *lever*; *Niph.* imp. הִנָּשֵׂא, *lève-toi!* Ps. VII, 7.

2° Un sens *passif* du *Kal.*

Par ex. פָּקַד, *visiter*; *Niph.* נִפְקַד, *être visité*; מָשַׁח, *oindre*; *Niph.* נִמְשַׁח, *être oint.*

[1] Pour abréger, nous indiquons le sens du verbe par l'infinitif français, quoique le temps radical en hébreu soit la 3e personne du prétérit.

III. *Du Pihel et du Puhal.*

§ 116. Le caractère du *Pihel,* quant à la forme, est le redoublement de la seconde radicale indiqué par le *Daguesh fort* (v. § 24).

§ 117. Le caractère du *Pihel,* quant au sens, est d'indiquer une modification particulière ou une application spéciale de l'idée exprimée par le *Kal.*

Par ex. כָּתַב, *écrire ; Pihel* כִּתֵּב, *prescrire des lois,* Es. X, 1.

שָׁאַל, *demander; Pih.* שִׁאֵל, *demander l'aumône.*

הָלַךְ, *aller; Pih.* הִלֵּךְ, *marcher en procession.*

סָפַר, *compter; Pih.* סִפֵּר, *raconter.*

שָׁלַח, *envoyer; Pih.* שִׁלַּח, *congédier.*

כָּבֵד, *être pesant; Pih.* כִּבֵּד, *regarder comme grave, important: honorer.*

קָלַל, *être léger; Pih.* קִלֵּל, *injurier, blasphêmer.*

לָמַד, *apprendre; Pih.* לִמֵּד, *enseigner.*

§ 118. Le *Puhal* est le passif du *Pihel.* Il conserve dans la 2ᵉ radicale le *Daguesh fort* qui caractérise la voix active. Il préfère aux sons *i, é* du *Pihel* les voyelles plus sourdes *u, a.* Par ex. *Kal* פָּקַד, *visiter; Pihel* פִּקֵּד, *visiter en détail, examiner; Puhal* פֻּקַּד, *être examiné. Pihel* גִּדֵּל, *élever des enfans; Puhal* גֻּדַּל, *être élevé.*

IV. *Du Hiphil et du Hophal.*

§ 119. Ce qui caractérise cette conjugaison, quant à la forme, c'est un ה placé devant la racine et un י quiescent en ◌ִ inséré entre la 2ᵉ et la 3ᵉ radicale.

Par ex. *Kal* פָּקַד; *Hiphil* הִפְקִיד.

§ 120. Quant à son sens, il est:

1° *Effectif* et *causatif:*

Par ex: *Kal* לָבַשׁ, *mettre un habit; Hiphil* הִלְבִּישׁ, *faire mettre un habit, habiller quelqu'un. Kal* יָצָא, *sortir; Hiph.* הוֹצִיא, *faire sortir. Kal* בּוֹא *venir; Hiph.* הֵבִיא, *faire venir, apporter. Kal* קוּם *se lever; Hiph.* הֵקִים, *faire lever.*

2° Quelquefois le sens du *Hiphil* est *déclaratif.* Il exprime dans les verbes neutres la manifestation d'un état.

Par ex. *Kal* אָדַם, *être rouge; Hiphil* הֶאְדִּים, *se montrer rouge.*

Kal חָרַשׁ, *être tranquille*; *Hiph.* הֶחֱרִישׁ, *se montrer tranquille, se taire.*

Hiphil הִלְבִּין, *faire blanc, blanchir (*de לָבָן, *blanc)*, mais aussi *se montrer blanc, être blanc:* יַלְבִּינוּ, *ils seront blancs*, Es. I, 18.

§ 121. Le *Hophal* est le passif du *Hiphil.* Il prend, comme le *Puhal*, les voyelles sourdes, savoir ָ *(Kamets-chatouph)*, ֻ ou ֻ et ֳ.

Par ex. *Kal* פָּקַד; *Hiph.* הִפְקִיד; *Hophal* הָפְקַד *hop-kad.*

Kal שׁוּב, *retourner*; *Hiph.* הֵשִׁיב, *faire retourner, ramener*; *Hophal* הוּשַׁב, *être ramené, être rendu.*

Hiph. הִגִּיד, *annoncer*; *Hophal* הֻגַּד; *être annoncé.*

V. *Du Hithpahel.*

§ 122. Cette conjugaison, quant à sa forme, dé-

rive du *Pihel* en mettant devant l'infinitif la syllabe הִתְ. Par ex: Inf. *Pih.* (de פָּקַד) פַּקֵּד, *Hithpahel* הִתְפַּקֵּד.

§ 123. Quant au sens, le *Hithpahel* indique:

1° L'application faite sur soi-même de l'action indiquée par le verbe: le *Hithpahel* correspond alors à notre verbe réfléchi. Par ex. *Kal* et *Pih.* כָּסָה et כִּסָּה, *couvrir*; *Hithpahel* הִתְכַּסָּה, *se couvrir, s'envelopper.*

Kal קָדַשׁ; *Pih.* קִדֵּשׁ, *sanctifier*; *Hithp.* הִתְקַדֵּשׁ, *se sanctifier.*

Kal גָּדַל, *être grand*; *Hithp.* הִתְגַּדֵּל, *se montrer grand, se glorifier*, Es. X, 15.

Kal חָלָה, *être malade*; *Hithp.* הִתְחַלָּה, *il a feint d'être malade.*

2° Quelquefois, mais rarement, le *Hithpahel* exprime que l'on subit l'action exprimée par le verbe; il remplit alors le service d'une voix passive.

Par ex. *Kal* שָׁכַח, *oublier*; *Hithp.* הִשְׁתַּכַּח (v. § 158), *être oublié*, Eccles. VIII, 10.

Kal et *Pihel* פָּקַד et פִּקֵּד, *examiner, dénombrer*; *Hithp.* הִתְפַּקֵּד, *être examiné, dénombré.*

Art. III.

Les Temps.

1° du prétérit.

§ 124. Nous avons vu (§ 109) que la forme radicale du verbe se trouve dans la 3ᵉ personne masc. sing. du prétérit *Kal.*

Les autres personnes du prétérit se forment par des lettres ou des syllabes. Ces lettres ou syllabes *afformantes* sont des formes raccourcies du pronom personnel correspondant, comme nous le verrons dans le § 395 et les suiv., en traitant du pronom et des suffixes.

§ 125. *Paradigme du Prétérit Kal.*

Singulier.

3ᵉ,	masc.	[1] פָּקַד	*il a visité.*
„	fém.	פָּֽקְדָה	*elle a visité.*
2ᵉ,	masc.	פָּקַדְתָּ	*tu* (m.) *as visité.*
„	fém.	פָּקַדְתְּ	*tu* (f.) *as visité.*
1ʳᵉ,	com.	פָּקַדְתִּי	*j'ai visité.*

Pluriel.

3ᵉ,	com.	פָּֽקְדוּ	*ils (elles) ont visité.*
2ᵉ,	masc.	פְּקַדְתֶּם	*vous* (m.) *avez visité.*
„	fém.	פְּקַדְתֶּן	*vous* (f.) *avez visité.*
1ʳᵉ,	com.	פָּקַדְנוּ	*nous avons visité.*

§ 126. *Les Prétérits des autres conjugaisons* ont la même inflexion. Nous ne répèterons pas en détail leurs paradigmes, et nous nous bornons à renvoyer le lecteur au Paradigme général (*Appendice* lett. A).

[1] Dans les cas où la forme est *Milél* (v. § 35) nous l'indiquerons par le signe (˪) placé sur la première lettre de la syllabe tonique; les formes où ce signe ne se trouve pas sont *Milra.*

2° INFINITIF.

§ 127. L'infinitif hébreu peut revêtir deux formes dont l'une s'appelle *absolue*, l'autre *construite*. La première ne se présente pas souvent et ne s'emploie que lorsque l'infinitif, détaché du nexe du discours, se rapproche par le sens d'un substantif verbal. Nous en parlerons avec plus de détail dans la syntaxe (v. § 495 et les suiv.).

§ 128. *Infinitif Kal.*

Forme absolue: פָּקוֹד, *visiter.*

— *construite:* פְּקֹד, *visiter.*

§ 129. *L'infinitif absolu* prend Cholem au *Kal*, au *Niphal*, au *Pihel* et au *Puhal.*

Les infinitifs du *Niphal* prennent הִ suivi d'un *Daguesh.* C'est la syllabe הִנְ caractéristique du *Niphal,* mais dont le נ s'est assimilé.

Au *Pihel*, les infinitifs prennent ַ sous la première radicale, au lieu du ִ, qui se trouve au prétérit. Ce ַ se maintient dans tous les autres temps du *Pihel.*

Au *Hiphil* et au *Hophal,* les infinitifs gardent le ה caractéristique de cette conjugaison. Au *Hiphil* le ה prend ַ au *Hophal* il garde le ָ *(Kamets-chatouph)* du prétérit.

Au *Hithpahel,* l'infinitif comme le prétérit est précédé de la syllabe caractéristique הִתְ.

3° IMPÉRATIF KAL.

§ 130. Sing.	m.	פְּקֹד	*visite.*
	f.	פִּקְדִי	
Plur.	m.	פִּקְדוּ	*visitez.*
	f.	פְּקֹדְנָה	

§ 131. L'*impératif* n'exprime que la 2ᵉ personne. Dans toutes les conjugaisons, la 2ᵉ pers. masc. sing. de l'impératif est identique avec *l'infinitif construit*. Le *Hiphil* seul paraîtrait faire exception, mais on verra, § 154, que cette différence n'est qu'apparente.

Les voix passives *Puhal* et *Hophal* n'ont pas d'impératif.

4ᵉ FUTUR KAL.

§ 132.

	Singulier.	
3ᵉ, masc.	יִפְקֹד	*il visitera.*
„ f.	תִּפְקֹד	*elle visitera.*
2ᵉ, m.	תִּפְקֹד	*tu* (m.) *visiteras.*
„ f.	תִּפְקְדִי	*tu* (f.) *visiteras.*
1ʳᵉ, com.	אֶפְקֹד	*je visiterai.*
	Pluriel.	
3ᵉ, m.	יִפְקְדוּ	*ils visiteront.*
„ fém.	תִּפְקֹדְנָה	*elles visiteront.*
2ᵉ, m.	תִּפְקְדוּ	*vous* (m.) *visiterez.*
„ fém.	תִּפְקֹדְנָה	*vous* (f.) *visiterez.*
1ʳᵉ, com.	נִפְקֹד	*nous visiterons.*

§ 133. Le *futur*, dans toutes les conjugaisons, ne diffère de *l'infinitif construit* et de *l'impératif* qu'en ce qu'il prend des *préformantes* et des *afformantes*, dont l'inflexion reste pour tous les futurs la même que dans le paradigme.

§ 134. Les *préformantes* du futur, comme les *af-*

formantes du prétérit (§ 124), sont dérivées du pronom personnel.

§ 135. Au *Niphal* le futur est יִפָּקֵד, pour יִהְנָפְקֵד (v. § 114), le ה étant retranché et le נ étant assimilé au moyen d'un *Daguesh* (v. § 60).

Au *Hiphil* on dit יַפְקִיד, pour יְהַפְקִיד.

ALLONGEMENT DU FUTUR. — VAV CONVERSIF.

§ 136. La 1re personne du singulier et la 1re du pluriel du futur peuvent prendre un ה *paragogique* (נִפְקְדָה : נִפְקֹד ; אֶפְקְדָה : אֶפְקֹד). Ce ה s'emploie particulièrement lorsqu'on veut exprimer un encouragement ou une résolution. Par ex. אֶקְבְּרָה, *je m'en vais ensevelir*, Gen. XXIII, 13, pour אֶקְבֹּר, *j'ensevelirai* (de קָבַר, *ensevelir*); נֵרְדָה וְנִשְׁבְּרָה (pour נֵרֵד וְנִשְׁבֹּר), *descendons et achetons des vivres*, Gen. XLIII, 4; נְנַתְּקָה (pour נְנַתֵּק), *rompons!* Ps. II, 3. (v. § 492).

§ 137. Les formes du futur, terminées par une voyelle, prennent quelquefois un נ *paragogique*. Par ex. יִדְרְכוּן, pour יִדְרְכוּ, *ils fouleront*, Ps. XI, 2; תַּקְרִיבוּן pour תַּקְרִיבוּ, *vous ferez venir*.

C'est surtout *en pause* qu'on aime à employer cet allongement. La pénultième prend alors une voyelle longue. יִרְגָּזוּן pour יִרְגְּזוּ, *ils trembleront*, Exod. XV, 14; תִּשְׁמָעוּן pour תִּשְׁמְעוּ, *vous entendrez*, Deut. I, 17.

§ 138. On appelle *Vav* (ו) *conversif*, la conjonction copulative ו, lorsqu'elle se place devant le *prétérit* ou devant le *futur* de manière à changer la signification de ces temps.

Dans le premier cas on appelle ce ו, *vav conversif du prétérit;* dans l'autre cas, *vav conversif du futur.*

§ 139. Le *Vav conversif* devant le *prétérit* change la signification de ce temps en celle du *futur.* Par ex. יַעֲזָב...וְדָבַק *il quittera... et il s'attachera*, Gen. II, 24; וְהָיָה שִׁמְךָ אַבְרָהָם, *et ton nom sera Abraham*, Gen. XVII, 5.

§ 140. Le ו *conversif du prétérit* fait descendre le *ton* sur la dernière syllabe dans les cas où le prétérit le porte sur l'avant-dernière, c'est-à-dire à la 2ᵉ *masc. sing.*, à la 1ʳᵉ *sing.*, et à la 1ʳᵉ *plur.;* cependant la 1ʳᵉ plur. fait exception à cette règle, de sorte qu'il n'y a que les formes פָּקַדְתָּ et פָּקַדְתִּי qui fassent descendre le *ton*, lorsqu'elles sont précédées du ו *conversif.*

Par ex. וְשָׁמַעְתָּ...וְשָׁמַרְתָּ, *tu entendras... et tu observeras*, Deut. VI, 3; וְשָׁבַרְתִּי, *et je briserai,* Ezech. XXX, 22; וְהַאֲכַלְתִּי (prét. *Hiph.* de אָכַל, *manger*), *et je donnerai à manger*, Es. XLIX, 26.

§ 141. Le ו *conversif* devant le *futur* en change la signification en celle du *prétérit*, ou de notre *parfait défini.* Il prend un ַ suivi de *Daguesh.* Par ex. וַיֹּאמֶר, *et il dit;* וַיַּבְדֵּל (fut. *Hiph.* de בָּדַל), *et il sépara;* וַיִּקְרָא, *et il appela*, Gen. I, 3-5.

§ 142. Dans quelques *futurs* précédés du ו *conversif*, le ton recule sur l'avant-dernière syllabe (v. § 101, nº 2), et la voyelle de la dernière se raccourcit (§ 87, nº 3). Ce changement a lieu surtout à la 3ᵉ et à la 2ᵉ *pers. sing.* du *futur,* qui ont la première syllabe ouverte et munie d'une voyelle longue.

Ce sont particulièrement les formes suivantes: יֹאמַר, *il dira*, וַיֹּאמֶר, *et il dit*, (de אָמַר, *dire*); תֵּלֵד, *elle enfantera*, וַתֵּלֶד, *et elle enfanta* (de יָלַד, *enfanter*), יָמוּת, *il mourra*, וַיָּמָת *vay-yâmoth*, *et il mourut*, (de מוּת, *mourir*); יָמִית (fut. *Hiphil*), *il fera mourir*, וַיָּמֶת, *et il fit mourir;* יָסֹב, *il entourera*, וַיָּסָב *vay-yâsob*, *et il entoura* (de סָבַב, *entourer*).

5° PARTICIPE KAL.

§ 143. *Forme active.*

Sing.	masc.	פֹּקֵד	*visitant*, *celui qui visite.*
„	fém.	פֹּקְדָה	ou פֹּקֶדֶת, *celle qui visite.*
Plur	masc.	פֹּקְדִים	*ceux qui visitent.*
„	fém.	פֹּקְדוֹת	*celles qui visitent.*

Forme passive.

Sing.	masc.	פָּקוּד	*visité.*
„	fém.	פְּקוּדָה	*visitée.*
Plur.	masc.	פְּקוּדִים	*visités.*
„	fém.	פְּקוּדוֹת	*visitées.*

§ 144. Le *Kal* seul a deux formes de *participe*. On a appelé autrefois le participe actif *Bénoni* (בֵּינוֹנִי, *forme moyenne*), et le participe passif *Pahoul* (de l'ancien paradigme פָּעַל, où ce participe était פָּעוּל).

Les participes de toutes les conjugaisons, à l'exception du *Kal* et du *Niphal*, sont formés de l'*infinitif cons-*

truit dont le ה est retranché (מַפְקִיד pour מְהַפְקִיד). Ils sont précédés de la préformante מ, qui prend ְ au *Pihel*, ַ au *Hiphil*, et ָ (*Kamets-chatouph*) au *Hophal*.

Art. VI.

Remarques.

1° SUR LE KAL.

§ 145. Les *verbes intransitifs* ou *neutres* aiment à prendre ֵ ou ֹ (au lieu de ַ) sous la seconde radicale. On les appelle alors *verbes E*, ou *verbes O.*

Par ex. זָקֵן pour זָקַן *vieillir;* כָּבֵד *être pesant;* יָגֹר *avoir peur.*

Les verbes qui prennent ֵ sont sourtout ceux qui expriment des affections et des passions. Par ex. אָהֵב, *aimer;* חָפֵץ, *prendre plaisir;* שָׂנֵא, *haïr.*

§ 146. *a)* L'*infinitif* revêt quelquefois une *forme féminine*, surtout dans les verbes *intransitifs*. Par ex. שִׂנְאָה, *haïr;* יִרְאָה, *craindre;* זִקְנָה, *vieillir.*

b) Quelquefois aussi la seconde radicale prend à l'*infinitif* ַ au lieu de ֹ, savoir dans les verbes *intransitifs*, où ce même ַ se trouve aussi à l'impératif et au futur. Par ex. שְׁכַב pour שְׁכֹב, *être couché.*

§ 147. *a)* A l'*impératif* on trouve ַ au lieu du ֹ dans les verbes qui prennent aussi ַ au futur (v. § 148). Par ex. שְׁכַב, *couche-toi!* לְבַשׁ, *habille-toi!*

b) Si l'*impératif* prend ה *paragogique*, le son *o* recule sur la première syllabe; ainsi שְׁמֹר devient שָׁמְרָה *shomrâh*, *garde!* זְכֹר devient זָכְרָה *souviens-toi!*

Si le ה *paragogique* s'attache à un impératif qui ait —ַ, ce dernier disparaît: ainsi שְׁכַב, *couche-toi!* devient שִׁכְבָה (au lieu de שְׁכַבָה, v. § 90).

Ce ה *paragogique* ajouté à l'impératif sert à exprimer l'énergie avec laquelle on donne un ordre. Par ex. קוּמָה, *lève-toi!* (de קוּם, impér. de la racine קוּם); תְּנָה, *donne!* (de תֵּן, impér. de נָתַן).

c) La 1[re] radicale a quelquefois pris *Kamets-chatouph.* Par ex. קָרְחִי, pour קִרְחִי (fém. sing.), *arrache-toi les cheveux,* Mich. I, 16; מָשְׁכוּ, *trainez!* Ezech. XXXII, 20, pour מִשְׁכוּ (Exod. XII, 21).

d) La forme féminine du pluriel perd quelquefois son ה final. Par ex. שְׁמַעַן, pour שְׁמַעְנָה, Gen. IV, 23.

§ 148. Les verbes dans lesquels la seconde voyelle de la racine est *e* ou *o* (v. § 145), prennent au futur —ַ au lieu de —ֹ. Par ex. גָּדֵל *il a été grand;* fut. יִגְדַּל, *il sera grand;* קָטֹן, *il a été petit*; יִקְטַן, *il sera petit.*

Quelquefois le futur a pris ce —ַ même dans des verbes intransitifs dont la racine est régulière. Par ex. יִשְׁכַּב, *il se couchera*; on trouve également יִשְׁבַּת et יִשְׁבֹּת, *il se reposera.*

§ 149. La 3[e] pers. fém. plur. du futur perd souvent dans le Pentateuque son ה final. Par ex. תָּבֹאןָ pour תָּבֹאנָה, *elles viendront*; תֵּלַדְןָ, pour תֵּלַדְנָה.

2° SUR LE NIPHAL.

§ 150. *a)* A côté de l'*infinitif absolu* הִפָּקֵד, on trouve encore la forme נִפְקֹד. Par ex. נִכְסֹף, *désirer* (de כָּסַף), Gen. XXXI, 30; נִלְחֹם, *guerroyer, se battre,* Juges XI, 25.

b) Lorsque l'*infin.*, l'*impér.* et le *fut.* sont suivis d'un mot monosyllabe, le ton du verbe recule (v. § 101, nº 1) et le ◌ֵ de la dernière syllabe se raccourcit en ◌ֶ, afin d'éviter le concours de deux syllabes toniques. Par ex. הִלָּ֫חֶם בּ֫וֹ pour הִלָּחֵ֫ם בּ֫וֹ, *combats contre lui! fais-lui la guerre!* Juges IX, 38; לְהִסָּ֫תֶר שָׁ֫ם, pour לְהִסָּתֵ֫ר שָׁ֫ם, *pour y être caché,* Job XXXIV, 22; תִּכָּ֫תֶב זֹ֫את pour תִּכָּתֵ֫ב זֹ֫את, *cela sera écrit,* Ps. CII, 19.

On trouve même cette rétrogradation du ton sans qu'une syllabe tonique suive immédiatement: הִשָּׁ֫מֶר מִפָּנָ֫יו, *prends garde à toi devant sa face,* Exod. XXIII, 21.

3º SUR LE PIHEL ET LE PUHAL.

§ 151. Les *verbes dénominatifs.* (v. § 108) aiment à se mettre au *Pihel.*

Par ex. קֵן, *nid,* קִנֵּן, *faire un nid*; דֶּשֶׁן, *cendres,* דִּשֵּׁן, *ôter les cendres.*

§ 152. Le *prétérit Pihel* prend quelquefois ◌ַ ou ◌ֶ au lieu de ◌ֵ.

Par ex. אִבַּד pour אִבֵּד, *détruire*; גִּדַּל et גִּדֵּל, *élever des enfans*; דִּבֶּר pour דִּבֵּר; כִּבֶּס pour כִּבֵּס, *laver.*

§ 153. Le participe du *Puhal* se trouve plusieurs fois sans sa lettre préformante מ. Par ex. לֻקָּח pour מְלֻקָּח, *étant pris*, 2 Rois, II, 10; מֹרָט pour מְמֹרָט (et cela pour מְמֹרָּט, v. § 171), *poli, lisse* (de מָרַט), Es. XVIII, 2.

4° SUR LE HIPHIL ET LE HOPHAL.

§ 154. L'*impératif* du *Hiphil* (הַפְקֵד) doit être regardé comme une forme abrégée pour הַפְקִיד: il ne fait donc pas exception à la règle que nous avons établie, § 131.

§ 155. Lorsque l'*infinitif* est précédé du ל préfixe, le ה est quelquefois retranché. Par ex. לַשְׁמִיד au lieu de לְהַשְׁמִיד, *pour détruire.*

§ 156. Au *futur*, à côté de la forme complète יַפְקִיד on trouve encore une forme abrégée יַפְקֵד. Elle s'emploie surtout avec le ו *conversif.* Par ex. וַיַּבְדֵּל, *et il sépara*, Gen. I, 4.

§ 157. Le ה caractéristique du *Hophal* prend très-souvent *Kibbouts*, au lieu de *Kamets-chatouph.* Par ex. הֻשְׁלַךְ pour הָשְׁלַךְ, *il a été jeté;* הֻשְׁכַּב, *il a été prosterné;* מֻפְקָדִים, *ceux qui ont été nommés préfets,* 2 Chron. XXXIV, 12.

5° SUR LE HITHPAHEL.

§ 158. Lorsque la première radicale d'un verbe est une *sibilante* (§ 55), le ת de la syllabe caractéristique (הִתְ) préfixée à la racine, change de place avec la lettre *sibilante*. Par ex. הִשְׁתַּמֵּר pour הִתְשַׁמֵּר, *prendre garde;* הִסְתַּבֵּל pour הִתְסַבֵּל, *se rendre pesant.*

Si cette lettre est צ, le ת se change encore en ט (comp. § 57). Par ex. הִצְטַדֵּק, au lieu de הִצְתַּדֵּק, pour הִתְצַדֵּק, *se justifier*, de צָדַק, *être juste.*

§ 159. Lorsque la première radicale est ד, ט, ת, ou bien aussi נ et כ, le ת de la syllabe préformante הִתְ s'assimile (§ 60) à la première radicale.

Par ex. הִדַּבֵּר pour הִתְדַּבֵּר, *parler*; הִטַּהֵר pour הִתְטַהֵר, *se purifier*; הִתַּמֵּם pour הִתְתַּמֵּם, *se montrer intègre*; הִנַּבֵּא pour הִתְנַבֵּא, *prophétiser*; הִכַּסָּה *pour* הִתְכַּסָּה, *s'envelopper*.

§ 160. Dans un petit nombre de cas on trouve une *voix passive* du *Hithpahel*, appelée *Hothpahal*, qui prend dans la syllabe préformante ָ *(Kamets-chatouph)* ou ֻ (comp. § 157).

Par ex. הֻדַּשַּׁן pour הִתְדַּשֵּׁן (v. § 159), *être engraissé*, Es. XXXIV, 6 (de דָּשֵׁן); הֻכַּבֵּס pour הִתְכַּבֵּס, *être lavé*, Lév. XIII, 55 (de כָּבַס); הָתְפַּקְדוּ, *être passé en revue*, Nomb. I, 47.

Art. V.

Verbes avec des gutturales.

§ 161. On appelle *verbes gutturaux* les verbes dont une des radicales est une *gutturale* (§ 55). Les caractères particuliers de cette classe de lettres (v. § 74 et les suiv.) influent alors sur les inflexions du verbe.

Les lettres א et ה n'entrent ici en considération que pour les cas où elles ne sont pas quiescentes.

La lettre ר exerce l'influence d'une gutturale en ce qu'elle refuse le *Daguesh* (v. § 77).

I. VERBES Ire GUTTURALE.

(עָמַד, *être debout.*)

§ 162. 1° Dans les cas où la première radicale doit avoir *Sheva simple* (inf. פְּקֹד, prét. *Hiph.* הִפְקִיד),

elle reçoit un *Sheva composé*, ֲ ou ֱ : inf. עֲמֹד pour עְמֹד; prét. *Hiph.* הֶעֱמִיד pour הַעְמִיד.

§ 163. 2° Les lettres préformantes placées devant ce *Sheva composé* prennent la voyelle brève dont le *Sheva* se compose (§ 92): fut. יַעֲמֹד; prét. *Niphal* נֶעֱמַד; prét. *Hiphil* הֶעֱמִיד.

§ 164. Quelquefois cependant, surtout avec ח, le *Sheva* lorsqu'il est quiescent reste *simple* (comp. § 75), mais la voyelle précédente ne s'en change pas moins en la voyelle brève dont le *Sheva*, qui se trouve sous la gutturale, aurait dû être composé (v. § 92 à la fin).

Par. ex. יַחְמֹד pour יַחֲמֹד, *il désirera*; יֶהְגֶּה pour יֶהֱגֶה, *il méditera*.

§ 165. 3° Lorsque, par suite d'un allongement quelconque du mot, la voyelle qui suit le *Sheva composé* de la 1re radicale se change en ְ, ce *Sheva composé* est remplacé par la simple voyelle brève qui sert à le former (v. § 91).

Par ex. יַעֲמֹד, *il sera debout*, mais יַעַמְדוּ, *ils seront debout*; נַעֲבֹד, *nous servirons*: mais avec ה *paragogique* (§ 136) נַעַבְדָה, *servons!* Deut. XIII, 14.

§ 166. Dans les cas où la 1re radicale devrait être redoublée, c'est-à-dire à l'infin., à l'impér., et au fut. *Niphal*, la voyelle de la lettre préformante s'allonge en ֵ, pour remplacer le *Daguesh* que la lettre gutturale ne peut prendre (v. § 88, n° 2).

§ 167. Le paradigme du *verbe 1re gutturale* se trouve *Appendice* lett. B.

Les conjugaisons de *Pihel, Puhal* et *Hithpahel* qui y sont indiquées comme régulières, ne sont nullement

altérées par l'influence de la gutturale, parce que dans ces conjugaisons la 1re radicale n'est dans le cas ni d'être redoublée, ni de se trouver avec *Sheva simple.*

§ 168. *Remarques. a)* Les deux voyelles ◌ֱ ◌ֶ *(Chateph-sègol* et *Sègol)* peuvent, pour se raccourcir, se changer en *Chateph-patach* et *Patach* (◌ֲ ◌ַ).

Par ex. הֶעֱבַרְתָּ, *tu as fait passer* (prét. *Hiph.* de עָבַר, *passer*); mais avec le ו *conversif du prét.* (§§ 139, 140) qui fait descendre le ton et qui demande en conséquence que les voyelles précédentes soient raccourcies, on lit: וְהַעֲבַרְתָּ, *et tu feras passer*; הֶאֱכַלְתִּי, *j'ai donné à manger*, וְהַאֲכַלְתִּי, *et je donnerai à manger.*

b) Les verbes הָיָה, *être*, et חָיָה, *vivre*, font, dans la plupart des cas, exception aux règles qui ont été données plus haut, et prennent des *Sheva simples.*

Par ex. fut. יִהְיֶה pour יֶהֱיֶה, *il sera*; יִחְיֶה pour יֶחֱיֶה, *il vivra.*

II. VERBES 2e GUTTURALE.

(זָעַק *crier.*)

§ 169. 1° Dans les cas où la gutturale devrait prendre ◌ְ elle reçoit ◌ֲ: זָעֲקוּ, *ils ont crié*, pour זָעְקוּ; יִזְעֲקוּ, *ils crieront*, pour יִזְעְקוּ.

A l'impératif *Kal* et dans la forme féminine de l'infinitif (§ 146, a) ce ◌ֲ est précédé de ◌ַ. Par ex. צַהֲלִי, *égaie-toi*, Es. XII, 6 (de צָהַל); שַׁחֲטָה pour שַׁחְטָה, *tuer*, Hos. V, 2.

§ 170. 2° Le *Cholem* du fut. et de l'imp. *Kal*, souvent aussi le *Tséré* du prét. *Pihel*, se changent en ◌ַ.

Par ex. impér. זְעַק, *crie!* futur: יִזְעַק, *il criera;* prét. *Pihel:* נִהַג pour נִהֵג, *conduire;* נִחַם pour נִחֵם, *consoler.*

§ 171. 3° Dans les conjugaisons qui redoublent la seconde radicale *(Pihel, Puhal, Hithpahel),* le *Daguesh* refusé par la gutturale se remplace par la prolongation de la voyelle précédente (§ 88, n° 2).

Cette voyelle devient ֵ au prétérit *Pihel* (מֵאֵן pour מִאֵן, *il a refusé*); ֵ dans les autres temps du *Pihel* (fut. יְמָאֵן, *il refusera*); ֹ au *Puhal* (מֹרַף pour מֻרַף, *il a été dévoré*); ָ au *Hithpahel* (הִתְבָּרֵךְ pour הִתְבַּרֵךְ, *il a été béni*).

Cette prolongation a lieu ordinairement devant א, constamment devant ר; mais elle est le plus souvent omise devant ה, ח, ע. Par ex. נִהַג, *conduire,* pour נֵהַג avec prolongation de la première voyelle; שִׂחֵק, *jouer,* pour שֵׂחֵק; בִּעֵר, *il extermina*, 2 Rois XXIII, 24.

§ 172. Le paradigme du *verbe* 2e *gutturale* se trouve *Appendice.* lett. C.

III. VERBES 3e GUTTURALE.

(שָׁמַע, *entendre.*)

§ 173. 1° Le *Sheva simple* que doit prendre la 3e radicale à la 2e personne fém. sing. des prétérits (*Kal* פָּקַדְתְּ, *Niph.* נִפְקַדְתְּ, *Pih.* פִּקַּדְתְּ, etc.) se change en ַ. Ainsi שָׁמַעַתְּ, *tu as entendu, Niph.* נִשְׁמַעַתְּ, *Pih.* שִׁמַּעַתְּ, etc.

Dans les autres cas où la 3e radicale doit prendre un *Sheva simple,* la gutturale le prend en effet, parce

qu'alors le ְ est quiescent (v. § 75.) Par ex. שָׁמַעְתָּ, *tu as entendu;* שָׁמַעְנוּ, *nous avons entendu.*

§ 174. 2° *a*) Comme les gutturales aiment à être précédées d'une voyelle du son *a* (§ 76), le *Cholem pur* ou *variable* (§ 86) de l'impér. et du fut. *Kal* se change en ַ. Ainsi שְׁמַע, *entends!* יִשְׁמַע, *il entendra.*

b) Les voyelles ִי, וֹ, וּ, étant *impures* ou *invariables* (v. § 84, n° 1), la gutturale prend *Patach-furtif* (§ 76). Par ex. הִשְׁמִיעַ prét. *Hiph.;* שָׁמוֹעַ inf. abs. *Kal;* שָׁמוּעַ part. pass. *Kal.*

c) L'inf. const. *Kal* prend aussi *Patach-furtif* (שְׁמֹעַ), quoique son *Cholem* ne soit pas invariable. Cela sert à le distinguer de l'impératif (שְׁמַע).

d) Lorsque la gutturale est précédée de ֵ, cette voyelle se change en ַ, ou bien elle demeure, et la gutturale prend *Patach-furtif.* On préfère le ַ pour les formes plus brèves, et le ֵ avec *Patach-furtif* pour les formes plus longues.

Par ex. פִּתַּח (prét. *Pihel*), *il a lâché,* Job XXX, 11, mais à la *pause,* chap. XII, v. 28 פִּתֵּחַ.

§ 175. Le paradigme du *verbe* 3ᵉ *gutturale* se trouve *Appendice,* lett. D.

Art. VI.

Des verbes imparfaits.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

§ 176. Les différences qui se trouvent entre les verbes *gutturaux* et le verbe *modèle* (comme nous l'a-

vons vu dans les §§ précédens) ne regardent que les *points-voyelles* modifiés par l'influence de la gutturale, tandis que leurs *consonnes* ne dévient en aucune manière du verbe modèle.

§ 177. Mais il y a d'autres verbes dont les déviations sont plus considérables, parce qu'elles se rapportent aux *consonnes*. Ce sont ces verbes qu'on appelle *imparfaits*, par opposition au *verbe parfait*, nom qui est donné au verbe dont ni les consonnes ni les voyelles ne s'écartent du paradigme (comme כָּתַב, לָמַד, דָּבַק etc.).

Les *verbes gutturaux* tiennent une espèce de milieu entre le *verbe parfait* et les *verbes imparfaits*, qui sont appelés ainsi parce qu'une des radicales peut perdre sa valeur de consonne, soit en étant retranchée, soit en devenant quiescente.

§ 178. Du reste, il faut bien remarquer que ces *verbes imparfaits* n'ont aucun rapport avec ce que d'autres langues appellent *verbes irréguliers*. En effet, ce qui constitue en hébreu l'imperfection des verbes *imparfaits* n'est point, à proprement parler, une irrégularité, mais est au contraire la conséquence des règles que nous avons exposées dans notre 1re partie, et qui régissent l'une ou l'autre des radicales de ces verbes.

§ 179. Il y a *huit* classes de verbes *imparfaits*.

Les deux premières s'appellent *verbes défectifs*, parce que l'une de leurs radicales disparaît dans plusieurs formes. Les six autres s'appellent *verbes quiescens*, parce que l'une de leurs radicales devient *quiescente* dans plusieurs de leurs formes ou même dans toutes.

§ 180. Pour abréger on indique la 1re radicale par la lettre פ (première radicale de l'ancien paradigme פָּעַל), la seconde radicale par ע (seconde lettre de ce même verbe), et la 3e radicale par la lettre ל.

Ainsi pour désigner un verbe défectif dont la première radicale est נ, on se servira de la formule *verbe* פּנ (*Pé-noun*). Pour distinguer un verbe dont la 2e radicale est un ו quiescent, on dira *verbe* עו (*Aïn-vav*). Pour distinguer un verbe dont la 3e radicale est un ה quiescent, on dira *verbe* לה (*Lamed-hé*).

§ 181. Il en résultera le tableau suivant des *verbes imparfaits.*

1° *Verbes défectifs de la* 1re *radicale* ou *verbes* פ״נ
Par ex. נָגַשׁ, *s'approcher.*

2° — — *de la* 2e *radicale* ou *verbes* ע״ע [1];
Par ex. סָבַב, *entourer.*

3° — *quiescens de la* 1re *radicale* ou *verbes* פ״א;
Par ex. אָכַל, *manger.*

4° — — *de la* 1re *radicale* ou *verbes* פ״י;
Par ex. יָשַׁב, *être assis.*

5° — — *de la* 2e *radicale* ou *verbes* ע״ו;
Par ex. קוּם, *se lever.*

6° — — *de la* 2e *radicale* ou *verbes* ע״י;
Par ex. בִּין, *comprendre.*

7° — — *de la* 3e *radicale* ou *verbes* ל״א;
Par ex מָצָא, *trouver.*

8° — — *de la* 3e *radicale* ou *verbes* ל״ה;
Par ex. גָּלָה, *révéler.*

(1) Par cette désignation ע״ע l'on n'entend pas que la 2e ra-

A. VERBES DÉFECTIFS.

1° VERBES DÉFECTIFS פנ.

(נָגַשׁ, *s'approcher.*)

§ 182. 1° *a*) Le נ de ces verbes se retranche dans les cas où il se trouverait placé au commencement d'une syllabe sans être muni d'une voyelle, c'est-à-dire à l'impér. et à l'infin. *Kal.*

Par ex. גַּשׁ pour נְגַשׁ, *approche-toi!* שׂוֹא pour נְשׂא *porter*, Ps. LXXXIX, 10.

b) La 2ᵉ pers. plur. du prét. *Kal* est le seul cas où le נ subsiste avec le ְ; par ex. נְגַשְׁתֶּם, נְגַשְׁתֶּן, *vous vous êtes approchés, approchées.*

c) Si le נ doit terminer une syllabe et par conséquent n'avoir qu'un simple *Sheva*, ce נ est retranché et remplacé par un *Daguesh* (§ 60) placé dans la seconde radicale. Par ex. יִקֹּב pour יִנְקֹב, *il percera;* נִצַּב pour נִנְצַב, *il a été placé;* הִצִּיל pour הִנְצִיל, *il a sauvé;* יִסַּךְ pour יִנְסַךְ, *il sera versé.*

§ 183. 2° *a*) Après le retranchement du נ, l'infinitif *Kal*, pour s'allonger, aime ordinairement à prendre la *forme féminine* ת ֶ ֶ, qui devient ת ַ ַ, quand la dernière lettre est une gutturale.

dicale soit ע comme dans le paradigme פָּעַל: mais on indique simplement la réduplication de la 2ᵉ radicale.

Les deux traits en guillemets (״) que l'on remarque sur ces différens signes indiquent en hébreu que la forme sur laquelle ils se trouvent est une abréviation.

Par ex. גֶּשֶׁת, *s'approcher* (de נָגַשׁ); טַעַת, *planter* (de נָטַע).

b) L'impératif et le futur *Kal* préfèrent souvent le ַ au ֵ. Par ex. שַׁל, *déchausse-toi* (de נָשַׁל), Exod. III, 5; וַיִּגַּשׁ וַיִּשַּׁק, *et il s'approcha et le baisa* (de נָגַשׁ et de נָשַׁק), Gen. XXVII, 27.

§ 184. Le paradigme des verbes פ״נ se trouve *Appendice*, lett. E.

REMARQUES.

§ 185. *a*) Il arrive assez souvent que le נ ne soit pas retranché au *Kal*.

Par ex. à l'infin. נְגֹעַ, *toucher*, Gen. XX, 6; נְטֹעַ, *planter*, Es. LI, 16; à l'impér. נְטֹשׁ, *laisse*, Prov. XVII, 14; au fut. יִנְקֹב, *il percera*, Job XL, 24.

§ 186. *b*) Les verbes פ״נ qui appartiennent en même temps à la classe des *verbes* 2e *gutturale* (comme נָאַף, נָהַג, נָעַל, etc.) se conjuguent ordinairement d'une manière toute régulière.

Par ex. de נָעַל, *pousser les verroux*, impér. נְעֹל, fut. יִנְעַל, prét. *Hiph.* הִנְעִיל, fut. יַנְעִיל.

§ 187. *c*) Le verbe נָתַן, *donner*, est le seul qui prenne ֵ à l'impér. et au futur *Kal*: תֵּן, *donne!* יִתֵּן, *il donnera*. A l'infin. il fait תֵּת, contracté pour תֶּנֶת.

§ 188. *d*) L'infinitif du verbe נָשָׂא, *porter*, se trouve Es. I, 14 avec la forme régulière נְשֹׂא, Ps. LXXXIX, 10 avec le נ retranché שׂוֹא, mais plus souvent avec la forme féminine contractée שְׂאֵת ou שֵׂאת pour שְׂאֶת.

§ 189. *e*) Le verbe לָקַח, *prendre*, se conjugue au *Kal* sur le paradigme des verbes פ״נ. De tous les verbes

qui commencent par ל, il est le seul qui se trouve dans ce cas. Il fait à l'impér. קַח, *prends*, à l'infin. const. קַחַת, *prendre*, au futur יִקַּח, *il prendra*. Le *Niphal* en est tout régulier: נִלְקַח, *il a été pris*.

§ 190. *f*) Un petit nombre de verbes פ״י suivent l'analogie des verbes פ״נ, en assimilant le י avec la lettre suivante. (Voyez § 219.)

2° VERBES DÉFECTIFS ע״ע, OU VERBES GÉMINÉS.

(סָבַב, *entourer*.)

§ 191. 1° Les *verbes géminés* (ע״ע), c'est-à-dire ceux dont la 2ᵉ et la 3ᵉ radicale sont les mêmes, contractent ces deux lettres en une seule: סַב, *il a entouré*, pour סָבַב.

Ce n'est qu'à l'infin. abs. *Kal*, et au participe actif, que toutes les trois radicales se maintiennent, à cause du ו *invariable* qui s'y trouve: סָבוֹב, *entourer*, סוֹבֵב, *entourant*.

Sur le *Pihel* et sur ses dérivés, v. §. 198.

§ 192. 2° La syllabe qui résulte de la contraction des deux dernières radicales prend la voyelle qui se trouverait dans la seconde syllabe si la forme était régulière.

Par ex. prét. *Kal* סַב, *il a entouré*, pour סָבַב; inf. סֹב, *entourer*, pour סְבֹב.

§ 193. Cependant l'infin., l'impér. et le fut. *Niphal* prennent ַ au lieu du ֵ qu'on devrait attendre d'après le § précédent: הִסַּב, *être entouré*, יִסַּב, *il sera entouré*,

Au *Hiphil* le ִי de la dernière syllabe se raccourcit en ֵ. Prét. *Hiph.* הֵסֵב; fut. יָסֵב.

§ 194. 3° La radicale retranchée doit être remplacée, si cela est possible, par un *Daguesh.* Mais si la forme n'a point d'*afformante*, ce *Daguesh* ne peut pas être exprimé, parce qu'il se trouverait à la fin du mot (v. § 65). C'est pourquoi l'on dit au prét. סַב, à l'impér. סֹב, sans que le *Daguesh* se fasse sentir.

§ 195. 4° Lorsque l'*afformante* commence par une voyelle, le *Daguesh* est exprimé. Par ex. סַבָּה, *elle a entouré,* יָסֹבּוּ, *ils entoureront.*

Toutes ces formes sont *Milél.* (§ 35).

§ 196. 5° Lorsque les *afformantes* commencent par une consonne, une voyelle accessoire est insérée entre la racine et l'afformante pour faire sentir le *Daguesh compensatif* de la radicale retranchée. Cette voyelle est וֹ aux prétérits, ֶי aux impératifs et aux futurs.

L'allongement qui en résulte pour le mot fait descendre le ton (v. § 100), ce qui raccourcit les voyelles précédentes.

Par ex. la 3° fém. plur. du fut. *Kal* fait תְּסֻבֶּינָה pour תָּסֹבֶּינָה, et cela pour תָּסֹבְנָה;

2° masc. sing. du prét. *Niphal,* נְסַבּוֹתָ, et cela pour נָסַבְתָּ;

2° masc. sing. du prét. *Hiphil,* הֲסִבּוֹתָ pour הֵסֵבּוֹתָ, et cela pour הֵסֵבְתָּ.

§ 197. 6° Les *préformantes* au futur *Kal*, au prét.

Niphal et dans tout le *Hiphil* et le *Hophal* prennent des *voyelles longues* au lieu de *voyelles brèves.*

Car si, dans le verbe parfait, les *préformantes* se trouvent dans une syllabe fermée (comme יִפְ dans יִפְקֹד), et peuvent par conséquent supporter les voyelles brèves, il n'en est pas de même dans les verbes ע״ע où la contraction des deux radicales en une seule lettre laisse la lettre préformante former à elle seule une syllabe, ensorte que celle-ci se trouvant ainsi ouverte, exige une voyelle longue, d'après la règle que nous avons donnée § 32 et 88 n° 1.

Elle prend en conséquence ָ au fut. *Kal* (יָסֹב), au prét. *Niphal* (נָסַב), à l'impér., à l'infin. et au fut. *Hiphil* (הָסֵב, יָסֵב), ֵ au prét. et au part. *Hiphil* (הֵסֵב, מֵסֵב), et וּ dans tout le *Hophal* (הוּסַב).

§ 198. 7° Dans le *Pihel,* le *Puhal* et le *Hithpahel* (dont le caractère est de redoubler la 2° radicale), plusieurs verbes ע״ע se trouvant appelés par les règles ordinaires à présenter trois fois de suite la même lettre (סִבֵּב serait pour סִבְבֵב, v. § 24), préfèrent revêtir les formes *Pohel, Pohal* et *Hithpohel.* Par ex. *Pohel* prét. עוֹלֵל יְעוֹלְלוּ (de עָלַל), *on grapillera entièrement,* Jér. VI, 9. Part. מְחוֹקֵק (de חָקַק), *le législateur,* Deut. XXXIII, 21. *Pohal.* prét. עוֹלַל, Lament. I, 12. Partie. מְחוֹלָל, *celui qui est blessé,* Es. LIII, 5. *Hithpohel* fut. יִשְׁתּוֹמֵם pour יִתְשׁוֹמֵם (v. § 158), *il est désolé,* Ps. CXLIII, 4. Inf. הִתְגּוֹלֵל, *se tourner,* Gen. XLIII, 18.

Sur la forme *Pilpel,* v. § 266.

§ 199. Le paradigme des verbes ע״ע se trouve *Appendice* lett. F.

REMARQUES.

§ 200. *a*) Quelquefois on omet le *Daguesh* qui se trouve dans la 2ᵉ radicale en remplacement de celle qui a été retranchée, par ex. יָזְמוּ pour יָזֹמּוּ, *ils projetteront*, Gen. XI, 6; נָבְקָה pour נָבַקָּה (prét. *Niph.*) *elle s'est évanouie*, Es. XIX, 3.

Dans d'autres cas plus fréquens encore, le *Daguesh* omis dans la 2ᵉ a été placé dans la 1ʳᵉ. Les préformantes ne se trouvant plus alors en syllabe ouverte (comp. § 197), prennent les voyelles régulières. Par ex. יִתֹּם (fut. *Kal.* de תָּמַם) pour יָתֹם, *il finira:* יִקֹּד pour יָקֹד (de קָדַד), *il s'inclinera.*

§ 201. *b*) Au *Kal*, le prétérit a quelquefois ◌ֹ au lieu de ◌ַ. L'inf., l'impér. et le fut., au contraire, changent quelquefois ◌ֹ en ◌ַ. La préformante du fut. prend alors ◌ֵ. Par ex. prét. רֹבּוּ pour רַבּוּ, *ils sont nombreux;* inf. רַד pour רֹד, *terrasser*, Es. XLV, 1; impér. גַּל pour גֹּל, *ôte*, Ps. CXIX, 22; fut. יֵקַל pour יָקֹל, *il sera méprisé.*

§ 202. *c*) Au *Niphal*, au lieu du ◌ַ, que devrait prendre la seconde syllabe, on trouve quelquefois ◌ֵ ou ◌ֹ. Par ex. נָמֵס pour נָמַס, *il s'est fondu*, Ps. XXII, 15. נָגֹלּוּ pour נָגַלּוּ, *ils sont roulés*, Es. XXXIV, 4.

§ 203. *d*) Au *Hiphil*, au lieu de ◌ֵ on trouve aussi ◌ַ sous la 1ʳᵉ radicale. Par ex. הֵקַל pour הֵקֵל, *il a méprisé*, Es. VIII, 23; הֵדַק pour הֵדֵק, *il a broyé*, 2 Rois XXIII, 15.

§ 204. *e)* Plusieurs verbes ע״ע présentent, au moins dans certains cas, les formes régulières. Par ex. de נָדַד, *errer,* prét. *Kal* נָדְדוּ pour נָדּוּ, Es. XXII, 3; inf. נְדֹד, Ps. LV, 8; et de בָּזַז, *piller,* prét. *Kal* בָּזַז pour בַּז, Ezéch. XXIX, 19, et בֻּזַּז, *il a été pillé* (prét. *Puh.*, au lieu du *Pohal,* v. §. 198), Jér. L, 37; אַרְנִין, *je fis tressaillir de joie,* pour אָרֹן (fut. *Hiph.* de רָנַן), Job XXIX, 13.

Ce sont principalement les verbes dont la deuxième (et la troisième) radicale est de la classe des lettres *linguales* (v. § 55), qui présentent les formes régulières au *Pih.* et au *Puh.* Par ex. חִתְּתָה, *elle a été brisée,* (*Pih.* de חָתַת) Jér. LI, 56; אֲהַלֵּל, *je louerai,* (fut. *Pih.* de הָלַל); מְהֻלָּל, *loué,* (part. *Puh.*).

B. VERBES QUIESCENS.

3° VERBES QUIESCENS פ״א.

(אָכַל, *manger.*)

§ 205. Les verbes פ״א n'entrent dans la catégorie des verbes *quiescens* que lorsque leur 1re *radicale* א est *quiescente.* En effet, le א est ordinairement *mobile,* et le verbe se range alors dans la classe des verbes 1re *gutt.* Par ex. אָזַר, *ceindre*, fut. יֶאֱזֹר, etc.

§ 206. Il n'y a que cinq verbes qui aient au fut. *Kal* le א quiescent; savoir אָבַד, *périr*; אָבָה, *vouloir;* אָכַל, *manger;* אָמַר, *dire*; אָפָה, *cuire au fourneau*, *pétrir.*

§ 207. 1° Le א devrait être *quiescent* en ֵ lorsque

les voyelles ֱ ֵ ont été contractées (יֵאכל pour יֶאֱכֹל, comme on dit לֵאמֹר pour לֶאֱמֹר, v. § 92 à la fin); mais après la contraction, les deux voyelles s'échangent mutuellement, de sorte qu'au lieu de יֵאכל, on dit יֹאכַל.

Ce ַ de la seconde syllabe se change en ֵ lorsque le mot se trouve au milieu de la phrase ou qu'il sert à exprimer un ordre (par ex. Gen. II, 17, לֹא תֹאכַל מִמֶּנּוּ, *tu n'en mangeras pas*), tandis qu'en pause il n'éprouve aucun changement. Par ex. תֹּאכֵל (ibid. v. 18 à la fin).

§ 208. 2° La 1re personne du fut. serait, d'après la règle § 207, אֹאכַל; mais l'un des deux א est *retranché*, et l'on dit: אֹכַל, *je mangerai.*

§ 209. Outre les *cinq verbes* que nous avons indiqués (§ 206) et dans lesquels le א est constammant quiescent, il y en a quelques autres qui ont la faculté de prendre au futur les deux formes, celle des verbes 1re *gutt.* et celle des verbes *quiescens* פ״א.

Par ex. יֶאֱחֹז et יֹאחֵז, *il saisira.*

§ 210. Dans les autres conjugaisons, le א n'est *quiescent* que dans quelques cas exceptionnels. Par ex. au prét. *Niphal,* נֹאחֲזוּ pour נֶאֶחֲזוּ, *ils prendront possession,* Nomb. XXXII, 30. Au fut. *Hiphil,* יֹאלֶה pour יַאֲלֶה, *il fera prêter serment.*

§ 211. Le paradigme des verbes quiescens פ״א, se trouve *Appendice* lett. G.

4° VERBES QUIESCENS פ״י.

(יָשַׁב, *être assis.*)

§ 212. Les verbes qui ont un י pour 1re *radicale*

n'ont pas tous la même origine. Il y en a dont le י appartient *primitivement* à la racine. Il y en a d'autres, et c'est le plus grand nombre, qui paraissent avoir été d'abord des verbes פ״ו, mais dans lesquels ce ו, comme première radicale, aurait été changé en י dans toutes les conjugaisons où la racine se trouve sans *préformante*, savoir au *Kal*, au *Pihel* et au *Puhal*. Dans les autres conjugaisons, dont le caractère est de prendre une *préformante*, le ו se serait conservé.

Ainsi *Kal* יָשַׁב, *Niph.* נוֹשַׁב, *Pih.* יִשֵּׁב, *Hiph.* הוֹשִׁיב.

§ 213. C'est de cette dernière classe des verbes פ״י que nous nous occuperons d'abord, c'est-à-dire de ceux où le י remplace un ו primitif.

1° Ces verbes se conjuguent régulièrement au prét. *Kal*; mais à l'impér., à l'infin. et au fut., où le י devrait prendre ְ, les uns

a) perdent comme les פ״נ la 1re radicale, et la syllabe qui reste prend ֵ; la préformante du fut. prend alors la même voyelle, et l'infin. constr. préfère la forme féminine ת ֶ ֶ (שֶׁבֶת; impér. שֵׁב; fut. יֵשֵׁב); les autres *b*) se conjuguent régulièrement à l'infin. et à l'impér. Mais au fut. leur י, qui cependant n'est pas retranché, devient quiescent en un ִ placé sous la préformante, et la seconde radicale prend ַ.

Par ex. inf. יְסֹד, *fonder*; impér. יְצֹק, *verse!* fut. יִיבַשׁ, *il séchera.*

§ 214. 2° Le ו primitif (§ 212) qui reparaît au *Niphal*, au *Hiphil* et au *Hophal* s'emploie comme con-

sonne lorsqu'il a *Daguesh fort,* savoir à l'infin., à l'impér. et au fut. *Niph.* Ces temps se conjuguent alors sur le paradigme du verbe parfait. Par ex. infin. et impér. הִוָּשֵׁב; fut יִוָּשֵׁב. Dans les cas où la 1re radicale a ◌ְ, c'est-à-dire au prét. *Niph.*, dans tout le *Hiph.* et dans tout le *Hophal,* ce ו est *quiescent.* Au prét. *Niph.* et dans tout le *Hiph.* il est quiescent en ◌ֹ, et dans le *Hoph.* en *Shourek.* Prét. *Niph.* נוֹשַׁב; *Hiph.* הוֹשִׁיב, יוֹשִׁיב; *Hoph.* הוּשַׁב, יוּשַׁב.

§ 215. 3° Le *Pihel* et le *Puhal* sont tout réguliers. Prét. *Pihel* יִשֵּׁב.

Au *Hithpahel* la 1re radicale est י ou ו. Par ex. יִתְיַלְדוּ, *ils sont enregistrés,* Nomb. I, 18; הִתְוַדַּע, *se faire connaître,* Gen. XLV, 1.

§ 216. L'autre classe des verbes פ״י (§ 212), savoir celle dans laquelle le י est primitif, est peu nombreuse, et les verbes qui lui appartiennent ne se présentent qu'au *Kal* et au *Hiphil.*

§ 217. 1° Au *Kal* le prétérit est régulier; l'infin. et l'impér. ne se rencontrent pas; le fut. comme celui des verbes de la 1re classe que nous avons mentionnés § 213. *b.* conserve à côté de la préformante la 1re radicale. Par ex. יִיטַב, *il sera bon;* יִיקַץ, *il s'éveillera.*

§ 218. 2° Au *Hiphil* le י radical est quiescent en ◌ֵ. Par ex. prét. הֵיטִיב, *il a bien fait;* fut. יֵיטִיב, *il fera bien.*

§ 219. Il y a quelques verbes פ״י fort peu nombreux dans lesquels le י n'est pas quiescent, mais où il s'assimile par un *Daguesh* avec la lettre suivante, à l'instar des verbes פ״נ, comme nous l'avons déjà fait re-

marquer § 190. Par ex. יָצַת, *brûler;* fut. יִצַּת; *Niph.* prét. נִצַּת; *Hiph.* prét. הִצִּית.

§ 220. Le paradigme des verbes פ״י se trouve *Appendice* lett. H.

REMARQUES.

§ 221. *a)* Quelquefois le ה caractéristique du *Hiphil,* qui devrait être retranché au futur de cette conjugaison, y est maintenu entre la préformante et la 1re radicale. Par ex. יְהוֹדֶה pour יוֹדֶה, *il louera*, Néh. XI, 17; יְהוֹשִׁיעַ pour יוֹשִׁיעַ, *il sauvera,* 1 Sam. XVII, 47. Ps. CXVI, 6.

§ 222. *b)* Dans un petit nombre de cas cependant, dans les verbes dont le י est primitif, ce ה anomal disparaît de nouveau, mais les points-voyelles demeurent les mêmes que si le ה était resté, et le י de la racine prend la voyelle que le ה avait primitivement. C'est du moins de cette manière qu'on explique certaines formes qui paraîtraient être des anomalies.

Par ex. יֵיטִיב, *il fera du bien*, Job XXIV, 21, est pour יְהֵיטִיב, et cela pour יֵיטִיב. De même יְיֵלִיל, *il lamentera,* Es. XV, 2, pour יְהֵילִיל et cela pour יֵילִיל.

§ 223. *c)* La forme יִידַע, Ps. CXXXVIII, 6, est probablement un fut. *Kal* qui a conservé par exception sa 1re radicale, à laquelle les Massorètes auraient donné, pour la faire entendre, le ַ que porte ordinairement la préformante du fut. *Kal* des verbes פ״י; ainsi יַיְדַע pour יִידַע au lieu de יֵדַע.

5° VERBES QUIESCENS עוּ.

(קוּם, *se lever.*)

§ 224. Le ו radical de ces verbes n'est jamais *mobile* (à une seule exception près, § 234), et la racine se présente dans toutes les formes comme ne formant qu'une seule syllabe.

§ 225. Cette syllabe aime à prendre la voyelle qui se trouve dans la seconde syllabe de la forme régulière.

Si cette forme est telle que le ו puisse être quiescent avec elle (v. § 80, 4), la voyelle reste (ainsi *Kal* infin. abs. קוֹם, partic. pass. קוּם), ou bien aussi elle se change en *Shourek*. Par ex. *Kal* infin. const. קוּם; fut. יָקוּם.

§ 226. Mais si la voyelle caractéristique de la forme ne comporte pas la lettre ו, la voyelle se changera en une autre analogue à la lettre ו, ou cette dernière disparaîtra (comp. § 81).

Le premier cas a lieu dans tout le *Niphal*, où le ו est quiescent en ֹ sans égard à la voyelle régulière de cette conjugaison. Prét. et partic. נָקוֹם, infin. et impér. הִקּוֹם, fut. יִקּוֹם.

Le second cas se présente au prét. *Kal*, dans tout le *Hiphil* et dans tout le *Hophal*. Le ו disparaît et les voyelles caractéristiques de ces formes se maintiennent. Prét. *Kal.* קָם, *Hiph.* הֵקִים, יָקִים etc., *Hoph.* הוּקַם, יוּקַם. Le partic. *Kal* prend la même voyelle que le prét.: קָם, *se levant.*

§ 227. Comme dans toutes ces formes les préformantes se trouvent en syllabe ouverte par la contraction de la racine en une seule syllabe (v. § 224), elles prennent des voyelles longues (comp. § 197).

Ainsi fut. *Kal* יָקוּם; prét. *Niph.* נָקוֹם; prét. *Hiph.* הֵקִים, infin. הָקִים, impér. הָקֵם, fut. יָקִים, partic. מֵקִים; *Hoph.* הוּקַם, etc.

§ 228. Au fut. *Kal*, au prét. *Niph.* et au prét. *Hiph.* une voyelle accessoire est insérée entre la racine et les afformantes qui commencent par une consonne, comme תְ, נוּ, נָה. Cette voyelle est ֶי aux futurs, et ו aux prétérits. Par suite de cet allongement du mot, le ton descend (v. § 100) et les voyelles des préformantes se raccourcisseut (v. § 87, 2). Par ex. 3ᵉ fém. plur. fut. *Kal* תְּקוּמֶ֫ינָה pour תָּקוּמֶ֫ינָה et cela pour תָּקֹ֫מְנָה; 2ᵉ masc. sing. prét. *Niph.* נְקוּמ֫וֹתָ pour נָקוּמ֫וֹתָ et cela pour נָקֹ֫ומְתָּ; 2ᵉ masc. sing. prét. *Hiph.* הֲקִימ֫וֹתָ pour הֵקִימ֫וֹתָ et cela pour הֵקַ֫מְתָּ.

§ 229. On ne trouve guère le *Pihel* régulier des verbes ע״ו, non plus que les conjugaisons dérivées *Puh.* et *Hithp.* En revanche ces verbes forment un *Pilel*, un *Pulal* et un *Hithpalel.* C'est-à-dire que, au lieu de redoubler la 2ᵉ radicale, selon la loi de formation du *Pihel*, ils redoublent la 3ᵉ radicale; la 2ᵉ radicale ו reste quiescente en *Cholem*, et il en résulte un *Pilel* קוֹמֵם, au lieu d'un *Pihel* קִוֵּם *(kiv-vém)*; de même, au lieu d'un *Puhal*, un *Pulal* קוֹמַם; et pour le *Hithpahel* un *Hithpalel* הִתְקוֹמֵם, dont l'inflexion est toute régulière.

Quant à la forme *Pilpel*, voyez § 266.

Le paradigme des verbes quiescens ע״ו se trouve *Appendice* lett. I.

REMARQUES.

§ 230. *a)* Il y a quelques verbes dont la 2e radicale est bien un ו, mais un ו *non quiescent.*

Le nombre de ces verbes est fort limité. Leur inflexion est toute régulière.

Par ex. גָּוַע, fut. יִגְוַע, *il expirera*; עָוַר, *Pihel* עִוֵּר, *il a aveuglé.*

Tous les verbes qui sont à la fois ע״ו et ל״ה appartiennent à cette classe. Par ex. לָוָה, fut. יִלְוֶה, *il empruntera;* קָוָה, part. קֹוֶה, *celui qui se confie; Pihel* קִוָּה, fut. יְקַוֶּה, etc.

§ 231. *b)* Les verbes *intransitifs E* et *O* (v. §. 145), qui se trouvent dans la classe des verbes *quiescens* ע״ו, prennent au prét. et au partic. *Kal* ֵ ou ֹ.

Par ex. prét. מֵתוּ, *ils sont morts*; זֹרוּ, *ils ont été comprimés*, Es. I, 6; part. עֵר, *réveillé*; לוֹט, *enveloppant*, Es. XXV, 7.

§ 232. *c)* Quelques verbes ע״ו prennent וֹ pour וּ à l'infin., à l'impér. et au fut. *Kal.* Par ex. אוֹר, *être éclairé;* בּוֹא, *venir;* בּוֹשׁ, *avoir honte.*

Par une anomalie particulière, la *préformante* du fut. *Kal* de ce dernier verbe prend ֵ au lieu de ָ. Ainsi יֵבוֹשׁ, *il aura honte.*

§ 233. *d)* Non seulement le fut. *Hiphil* admet, dans ces verbes comme dans les autres classes, une forme raccourcie (יָקֵם pour יָקִים, v. § 156); mais on trouve encore au fut. *Kal* cette forme abrégée.

Par ex. יָקֹם pour יָקוּם, *qu'il se lève;* יָמֹת pour יָמוּת, *qu'il meure.*

Si en même temps le ton recule de la dernière syllabe sur la pénultième (v. § 101. 2), alors le *Cholem* du futur raccourci devient *Kamets-chatouph* (comp. § 53). Par ex. וַיָּשָׁב *(vayâshob), et il retourna;* וַיָּמָת *(vayâmoth), et il mourut.*

§ 234. *e)* Le verbe עוּד est le seul qui forme le *Pihel* avec ו d'une manière régulière (comp. § 229): עִוֵּד *(iv-véd), il a entouré,* Ps. CXIX, 61.

Quelquefois le ו s'est changé en un י, qui, étant mobile, permet encore de former un *Pihel* régulier. Par ex. קוּם, *se tenir debout, Pihel* קִיֵּם, *il a mis debout, il a confirmé.*

§ 235. *f)* Les verbes ע״ו ont non seulement beaucoup d'analogie avec les verbes ע״ע sous le rapport de la formation grammaticale, de sorte que par ex. la forme *Hophal* se trouve être la même dans l'une et dans l'autre de ces deux classes (סָבַב, *Hoph.* הוּסַב; קוּם, *Hoph.* הוּקַם); mais encore il arrive quelquefois que certaines formes d'un verbe ע״ו soient empruntées au paradigme des verbes ע״ע. Par ex. le *Hiphil* de פּוּר est הֵפֵר, *il a cassé*, au lieu de הֵפִיר, comme le *Hiph.* de פָּרַר.

g) Quelquefois aussi la *préformante* perd sa voyelle longue (§ 227) et prend à sa place une voyelle brève suivie de *Daguesh.* Par ex. סוּת fait au *Hiph.* הֵסִית et הִסִּית, *il a excité;* fut יָסִית et יַסִּית.

h) Quelques verbes ע״ו ont le même sens que certains verbes פ״ן qui ont deux radicales semblables aux leurs. Par ex. דּוּחַ et נָדַח, *pousser*; הוּם et נָהַם, *frémir*; פּוּחַ et נָפַח, *respirer*; קוּט et נָקַט, *dédaigner*.

6° VERBES QUIESCENS ע״י.

(בִּין, *comprendre.*)

§ 236. Les verbes ע״י ont beaucoup de rapport avec les verbes ע״ו, non seulement en ce que souvent un verbe ע״י a son équivalent en ע״ו (par ex. לוּן et לִין, *loger, passer la nuit;* חוּל et חִיל, *trembler de douleur;* שׂוּם et שִׂים, *mettre*), mais encore en ce que dans la plupart des cas leurs formes sont les mêmes.

§ 237. 1° Les verbes ע״י ne diffèrent des verbes ע״ו qu'à l'infin. constr., à l'impér. et au fut. *Kal,* où le י est quiescent en ִ.

§ 238. 2° Quelquefois le י s'est aussi maintenu au prét. *Kal;* une voyelle accessoire (וֹ) est alors insérée entre la dernière radicale et les afformantes ת et נ. C'est ainsi qu'on trouve dans Daniel (IX, 2) בִּינֹתִי, *je fais attention*, en même temps qu'on trouve dans les Psaumes (CXXXIX, 2) בַּנְתָּ, *tu fais attention.* On trouve dans Job (XXXIII, 13) רִיבוֹתָ, en même temps qu'on lit dans les Lamentations (III, 58) רַבְתָּ, *tu disputes.*

§ 239. Le paradigme des verbes ע״י se trouve *Appendice* lett. K.

REMARQUE.

§ 240. Le fut. *Hiphil* de ces verbes ne diffère nullement du fut. *Kal,* quant à la forme; et le nexe du discours peut seul nous le faire connaître.

Par ex. וַיָּבִינוּ הַמִּקְרָא, *et ils expliquèrent la lecture (ce qu'on avait lu),* Néhém. VIII, 8.

7° VERBES QUIESCENS ל״א.

(מָצָא, *trouver.*)

§ 241. Dans les formes où le א n'a pas de voyelles il est *quiescent*. Les irrégularités de cette classe ne se rapportent donc qu'à la ponctuation, et les règles à donner à cet égard se bornent à faire connaître les voyelles qui doivent alors accompagner le א *quiescent*.

§ 242. 1° Lorsque le א se trouve à la fin des mots, il conserve les voyelles du verbe parfait, excepté à l'impér. et au fut. *Kal*, où le *Cholem* de la forme régulière se change en ָ (יִמְצָא, מְצָא); le ַ se change aussi en ָ dans tous les cas où il devrait précéder la dernière radicale. Par ex. *Kal* מָצָא; *Niph.* נִמְצָא; *Puh.* מֻצָּא; *Hoph.* הֻמְצָא.

§ 243. 2° Lorsque les *afformantes* commencent par une voyelle, le א reste *mobile*, et le verbe ne présente alors aucune irrégularité. Ainsi מָצְאוּ, *ils ont trouvé.*

§ 244. 3° Lorsque les *afformantes* commencent par une consonne (ת ou נ) le א est *quiescent*, en ָ au prét. *Kal*, en ֵ aux autres prétérits, en ֶ aux impér. et aux fut. de toutes les conjugaisons (מָצָאתָ, נִמְצֵאתָ, תִּמְצֶאנָה).

§ 245. Le paradigme des verbes ל״א se trouve *Appendice* lett. L.

REMARQUES.

§ 246. *a*) Les verbes *E* (§ 145) conservent le ֵ dans toutes les formes du prét. *Kal* où le א est *quiescent*. Par ex. מָלֵאתִי, *j'ai rempli*; יְרֵאתֶם, *vous avez peur*.

§ 247. *b*) L'infin. *Kal* prend quelquefois la terminaison féminine ָה (יִרְאָה, *craindre*, v. § 146, *a*)

ou quelquefois aussi la forme ־ָאת, que l'on peut regarder comme une contraction de la forme *ségolée* ־ֶאֶת (comp. §§. 183, 213, 1, *a*). Par ex מְלֹאת, pour מַלֹּאֶת, *remplir*; קְרֹאת, *appeler;* שְׂנֹאת, *haïr*.

§ 248. *c)* Les verbes ל״א empruntent quelquefois leurs formes à la classe des verbes ל״ה, avec lesquels ils ont beaucoup de rapport.

Par ex. כָּלִאתִי pour כָּלָאתִי, *je me suis abstenu* (comme s'il se formait non pas de כָּלָא, mais de כָּלָה), Ps. CXIX, 101; רִפִּאתִי pour רִפֵּאתִי, prét. *Pih.* de רָפָא, *guérir*, 2 Rois II, 21, avec les voyelles qu'aurait le verbe רָפָה.

8° VERBES QUIESCENS ל״ה.

(גָּלָה, *révéler.*)

§ 249. Dans la plupart des verbes de cette classe la 3ᵉ radicale ה remplace un י qui paraît avoir primitivement terminé le mot.

§ 250. 1° La 3ᵉ radicale ה est *quiescente* dans tous les prétérits en ָ (גָּלָה, נִגְלָה, גִּלָּה, etc.), dans tous les infin. absol. en ֹ (גָּלֹה, נִגְלֹה, etc.), dans tous les impér. en ֵ (גְּלֵה, הִגָּלֵה, etc.), dans tous les fut. et partic. en ֶ (יִגְלֶה, יְגַלֶּה; גֹּלֶה, מְגַלֶּה, etc.)

§ 251. Cependant, l'infin. absolu du *Hiphil* et du *Hophal* prend ֵ dans la dernière syllabe; par ex. הַגְלֵה, הָגְלֵה (הַפְדֵּה, Lév. XIX, 20).

§ 252. 2° L'infin. constr. de toutes les conjugaisons a la terminaison וֹת— (qui paraît être pour ־ָיֶת, comp. § 247): גְּלוֹת, הִגָּלוֹת, etc.

§ 253. 3° Le ה radical se change en ת devant l'*afformante* ָה; la 3ᵉ fém. sing. du prét. *Kal* est donc גָּלְתָה, au lieu de גָּלְהָה.

§ 254. 4° Devant les *afformantes* וּ et ִי, le ה se retranche. Ainsi, la 3ᵉ plur. du prét. *Kal* est גָּלוּ pour גָּלְהוּ; la 2ᵉ fém. sing. du fut. תִּגְלִי pour תִּגְלְהִי.

§ 255. 5° Au partic. pass. du *Kal*, le י primitif (§ 249) reparaît, le ה ne pouvant être quiescent en וּ, et ce dernier ne pouvant être changé. Ainsi on trouve toujours גָּלוּי (*gâlouï*) au lieu de גָּלוּה.

Ce י reparaît aussi devant les *afformantes* qui commencent par une consonne (ת ou נ). Il est *quiescent* au prét. *Kal* en ִ (גָּלִיתָ), au prét. de toutes les autres conjugaisons en ִ ou en ֵ (*Pihel* גִּלִּיתָ et גִּלֵּיתָ), à l'impér. et au fut. de toutes les conjugaisons en ֶ (impér. *Kal* גְּלֶינָה, fut. *Hiph.* תַּגְלֶינָה).

§ 256. 6° Le fut. de toutes les conjugaisons peut prendre une forme *apocopée*. Le ה radical est retranché ainsi que la voyelle qui précède et dans laquelle il est quiescent. Par ex. fut. *Niph.* יִגָּל pour יִגָּלֶה, fut. *Pih.* יְגַל pour יְגַלֶּה, etc.

Quant aux voyelles que prennent les formes *apocopées* du fut., voyez encore § 261.

On trouve également une forme *apocopée* de l'impér. du *Pihel*, du *Hiphil* et du *Hithpahel*. Par ex. impér. *Pih.* גַּל pour גַּלֵּה, *dévoile!* הַס pour הַסֵּה, *tais-toi!* ou *st!* impér. *Hiph.* הֶרֶף pour הַרְפֵּה, *laisse!* impér. *Hithp.* הִתְחַל pour הִתְחַלֵּה, *feins d'être malade!* 2 Sam, XIII, 5. הִתְגָּר, *fais la guerre!* Deut. II. 24,

§ 257. Le paradigme des verbes ל״ה se trouve *Appendice* lett. M.

REMARQUES.

§ 258. *a)* Il y a un petit nombre de verbes ל״ה dont le ה n'est pas *quiescent*. Leur 3ᵉ radicale porte ordinairement le *Mappik* (§ 28), et ils se conjuguent à l'instar des *verbes* 3ᵉ *gutturale* (§ 173 et les suiv.). Par ex. גָּבַהּ, *être élevé*, fut. יִגְבַּהּ, partic. *Hiph.* מַגְבִּיהַּ.

§ 259. *b)* Parmi les verbes ל״ה *quiescens*, il y en a quelques-uns dont la 3ᵉ radicale semble avoir été primitivement un ו et non pas un י comme dans la plupart des autres verbes de cette classe. C'est ainsi qu'on trouve שָׁלַוְתִּי pour שָׁלִיתִי, *je suis tranquille*, 1ʳᵉ sing. du prét. *Kal* de שָׁלָה, Job III, 26.

§ 260. *c)* Trois autres verbes, dont le ה tient la place du ו, forment un *Pilel* avec sa conjugaison réfléchie *(Hithpalel)* en insérant un ו entre la 2ᵉ et la 3ᵉ radicale (qui maintenant est ה et qui primitivement était ו). C'est ainsi que de la racine נָאָה s'est formé un *Pil.* נָאוָה, *être beau*; de la racine מָחָה s'est formé un partic. *Pilel* מְמַחֲוֵי קֶשֶׁת, *les tireurs d'arc*, Gen. XXI, 16.; de la racine שָׁחָה, *se courber*, on a fait le *Hithpalel* הִשְׁתַּחֲוָה (comp. § 158), *il s'est prosterné*, *il a adoré*; infin. הִשְׁתַּחֲוֹת; fut. יִשְׁתַּחֲוֶה; fut. *apocopé* יִשְׁתַּחוּ pour יִשְׁתַּחֲוּ; 3ᵉ masc. plur. du fut.: יִשְׁתַּחֲווּ.

§ 261. *d)* I. Lorsqu'au fut. *Kal*, le ה et la voyelle qui le précède ont été retranchés (§ 256), le futur ainsi *apocopé* subit les modifications suivantes:

α) Il se présente sous la forme יִגְל, qui en effet se rencontre quelquefois. Par ex. וַיִּשְׁבְּ, *et il fit prisonnier*, Nomb. XXI, 1 ; וַיִּפְתְּ, *et il fut séduit*, Job XXXI, 27.

β) Quelquefois la préformante י prend ֵ. Par ex. וַיֵּבְךְּ, *et il pleura ;* וַיֵּשְׁתְּ, *et il but.*

γ) Plus souvent encore, la 1re *radicale* prend ֶ, ou, si la 2e *radicale* est une *gutturale :* ַ (v. § 95 et § 98, 1). Par ex. וַיִּבֶן, *et il bâtit*, וַיִּפֶן, *et il tourna ;* וַיִּשַׁע, *et il regarda.*

δ) Ce ֶ est quelquefois précédé d'un ֵ sous la *préformante*. Par ex. וַיֵּרֶב, *et il fut grand.*

ε) Si la 1re *radicale* est une *gutturale*, le mot prend deux *Patach*. Par ex. וַיַּעַן, *et il répondit* ; וַיַּעַשׂ, *et il fit.*

ζ) Le fut. *apocopé* des verbes הָיָה et חָיָה (*être* et *vivre*) est יְהִי et יְחִי pour יִהְי et יִחְי. La 1re radicale a pris ִ afin que le י de la 2e puisse être quiescent (v. § 79), et la *préformante* a repris le *Sheva* qu'elle doit avoir toutes les fois que la 1re radicale elle-même n'en a pas (comp. § 90).

II. Le fut. *apocopé* du *Hiphil* présente, ou la forme *simple* telle qu'elle reste après le retranchement de la 3e *radicale* (par ex. יַפְתְּ, *qu'il mette au large*, Gen. IX, 27), ou la forme *ségolée* ֶ ֶ. Par ex. וַיֶּגֶל, *et il transporta*, 2 Rois XVIII ; 11 ; וַיֶּרֶב, *et il fit multiplier*, Ps. CV, 24.

§ 262. *e)* Plusieurs fois le י primitif de ces verbes a reparu d'une manière exceptionnelle dans des formes qui se terminent par une *afformante* voyelle (ו ou ה ָ). Ceci a lieu le plus souvent en *pause*, surtout lorsque la forme a pris un ן *paragogique.*

Par ex. גָּלוּ, en *pause* גָּלָיוּ; חָסָיָה, *elle espère*, pour חָסָתָה, Ps. LVII, 2; יֶהֱמָיוּן, pour יֶהֱמוּן, *ils font du bruit*, Es. XVII, 12; יִרְבְּיֻן, *il se multiplieront*, Deut. VIII, 13.

On remarquera que, dans la plupart de ces cas, ce י est précédé d'un ֶ, qui doit son origine à la *pause* (comp. ce que nous avons dit §§ 104 et 105.)

§ 263. *f)* Le ה radical se retranche, ainsi que la voyelle qui le précède, toutes les fois que le verbe prend un *suffixe*. Par ex. עָנָה, *il a répondu:* עָנָנִי, *il m'a répondu*; עָנְךָ, *il t'a répondu;* עָנָם, *il leur a réppondu*, etc.

Art. VII.

Remarques générales sur les verbes imparfaits.

§ 264. Dans les §§ précédens, nous avons rendu compte des formes par lesquelles les verbes imparfaits diffèrent du verbe parfait. La différence de ces verbes imparfaits repose sur des règles d'une application générale (§ 178).

Il y a cependant des cas isolés dans lesquels certains verbes imparfaits présentent quelques formes anomales que nous allons indiquer dans cet article, parce qu'elles ne sauraient se classer convenablement dans les §§ précédens.

A. CONJUGAISONS PEU USITÉES.

§ 265. 1° Nous avons dit plus haut (§ 198) qu'au lieu de former un *Pihel* avec ses conjugaisons dérivées,

les verbes *géminés* (ע״ע) préfèrent se former un *Pohel*, et les verbes ע״ו un *Pilel* (v. § 229). Par ex. סוֹבֵב, סוֹבַב; קוֹמֵם, קוֹמַם.

Ces dernières conjugaisons se trouvent aussi dans quelques verbes qui ne sont ni ע״ע ni ע״ו. Par ex. מְשֹׁפֵט, *le juge*, partic. *Pohel* de שָׁפַט, Job IX, 15.

§ 266. 2° Ces deux classes de verbes ע״ע et ע״ו forment quelquefois un *Pilpel*, au lieu du *Pihel*, en redoublant les deux radicales. C'est ainsi que de סָכַךְ, *il a couvert*, on trouve le *Pilpel* סִכְסֵךְ dans la signification de *couvrir d'armes, armer*, Es. IX, 10, XIX, 2; de כּוּל le *Pilpel* כִּלְכֵּל, *il a entretenu.*

Comparez encore צִפְצֵף, qui se dit du *gazouillement des oiseaux*; סִלְסֵל, *il a élevé*, Prov. IV, 8, etc.

§ 267. 3° La conjugaison *Pehalhal,* provenue de la répétition des deux dernières radicales, semble avoir été destinée à exprimer l'idée de mouvemens qui se suivent rapidement.

Par ex. לִבִּי סְחַרְחַר, *mon cœur est agité ça et là*, Ps. XXXVIII, 11.

מֵעַי חֳמַרְמָרוּ, *mes entrailles bouillonnent*, Lament. I, 20.

§ 268. 4° Dans quelques cas très-peu nombreux, on trouve une conjugaison *Thiphêl*, au lieu de *Hiphil*.

Par ex. תִּרְגַּלְתִּי, *j'ai appris à marcher*, Hos. XI, 3; prét. *Thiphêl* de רָגַל.

תְּתַחֲרֶה, *te disputeras-tu?* Jérém. XII, 5; fut. *Thiphêl* de חָרָה.

B. VERBES QUADRILITTÈRES.

§ 269. Un petit nombre de formes verbales, qu'on ne peut pas regarder comme conjugaison anomale d'une racine de *trois lettres*, sont ramenées ordinairement à une racine *quadrilittère*.

Ce sont les quatre suivantes. Elles prennent les voyelles caractéristiques du *Pihel* et de sa voix *passive*.

פִּרְשֵׁז, *il a étendu*, Job XXVI, 9.

כִּרְסֵם, *il a détruit*, Ps. LXXX, 14.

כִּרְבַּל, *il a été vêtu*, 1 Chron. XV, 27.

רֻטְפַּשׁ, *il a rajeuni*, Job XXXIII, 25.

C. VERBES DÉFECTIFS.

§ 270. Plusieurs verbes imparfaits préfèrent, dans certains cas, emprunter leurs formes à d'autres verbes imparfaits rapprochés d'eux, soit par le son, soit par le sens.

Nous n'en indiquerons ici que quelques-uns.

בּוֹשׁ fait le *Hiphil* régulier הֵבִישׁ, mais on trouve aussi הוֹבִישׁ, comme de la racine יָבַשׁ.

הָלַךְ dans la plupart des cas forme l'infin. constr., l'impér. et le fut. *Kal* et tout le *Hiph.* à l'instar des verbes פ״י; ainsi fut. *Kal* יֵלֵךְ, prét. *Hiph.* הוֹלִיךְ, fut. יוֹלִיךְ, etc.

טוֹב ne fait régulièrement que le prét. et l'infin. *Kal*; le fut. *Kal* et le *Hiph.* sont de la racine יָטַב.

נָצַב forme son *Hithpahel* de יָצַב: הִתְיַצֵּב.

נָפַץ emprunte de פּוּץ la plupart de ses formes.

D. VERBES DOUBLEMENT IMPARFAITS.

§ 271. Dans cette classe se trouvent les verbes dont la racine renferme à la fois deux des lettres qui établissent l'imperfection des verbes.

Il est évident que les formes qui résultent d'une double imperfection doivent présenter des difficultés pour les commençans. Nous pensons qu'il sera convenable d'exposer ceux de ces verbes qui se rencontrent le plus souvent.

§ 272. Le verbe נָטָה, étant à la fois פנ״ et לה״, fait le fut. *Kal* יִטֶּה, et *apocopé* וַיֵּט, *et il inclina.*

נָכָה, encore פנ״ et לה״, fait le prét. *Hiph.* הִכָּה, impér. הַכֵּה, *apoc.* הַךְ; fut. יַכֶּה, *apoc.* וַיַּךְ, *et il frappa.*

בּוֹא, עו״ et לא״, prét. *Kal* בָּא, *il est venu*, prét. *Hiphil* הֵבִיא, *il a fait venir*, fut. יָבִיא, partic. מֵבִיא.

---

§ 273. Quant aux *suffixes* et à la manière de les ajouter aux verbes, voyez ce que nous en dirons plus bas au 3e chap. (§. 408 et les suiv.), où nous traiterons des *suffixes*.

CHAPITRE SECOND.

LE NOM.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

---

§ 274. Dans la plupart des cas, comme nous l'avons dit § 106, le *nom* (substantif et adjectif) dérive du verbe. Cependant v. §. 280.

§ 275. Le non *adjectif*, quant à la forme, ne se distingue pas du nom *substantif*.

L'*adjectif* n'a pas de formes pour exprimer les degrés du *comparatif* et du *superlatif*. La syntaxe indiquera comment la langue hébraïque y a suppléé.

§ 276. Les différens *cas* du substantif ne s'expriment pas comme en grec ou en latin par les modifications de sa forme, mais comme en français ou en anglais par des prépositions, sur l'emploi desquelles nous renvoyons à la syntaxe.

§ 277. Le *génitif* seul s'exprime par une modification dans la forme; mais alors cette modification s'opère non comme dans nos langues occidentales, sur le substantif *régi*, mais sur celui dont il dépend. Ainsi l'on dit דָּבָר, *parole*, et אֱלֹהִים, *Dieu*; mais on dira דְּבַר אֱלֹהִים, *verbum Dei*, *la parole de Dieu*.

Dans le langage grammatical on dit que le substantif régissant qui a subi cette modification est à l'*état construit*. (Pour les règles en détail, v. §. 313 et les suiv.)

§ 278. Il suit de là qu'en hébreu il n'y a pas de déclinaisons, du moins dans le sens que l'on donne ordinairement à ce mot dans le langage classique. Cependant les noms subissent différens changemens de lettres et de voyelles, suivant qu'ils sont au *pluriel*, ou au *duel*, ou à l'*état construit*, avec ou sans *suffixes*; et ces changemens tiennent soit aux modifications grammaticales dont les noms sont l'objet, soit à la nature même des lettres et des voyelles dont les noms se composent.

Ces diverses modifications, étant coordonnées, peuvent donc présenter une sorte de *déclinaison*. Nous leur donnerons au moins ce nom, après avoir bien fait observer dans quelle acception la langue hébraïque nous autorise à l'employer. (Comparez ce que nous avons dit à l'occasion des conjugaisons § 110.)

Nous traiterons des déclinaisons à l'art. V de ce chapitre (§ 317 et les suiv.).

ARTICLE PREMIER.

Dérivation des noms.

§ 279. Les noms sont pour la plupart des *noms verbaux*; un petit nombre seulement sont des noms dérivés d'autres noms; on les appelle *noms dénominatifs* (comp. § 108).

§ 280. Il y a encore des *noms primitifs*, c'est-à-dire des noms qui ne dérivent ni d'un autre nom ni d'un verbe. Mais dans la plupart des cas il est difficile de distinguer si un nom est primitif ou non; car lors même que la racine ne se trouverait pas parmi les verbes que nous connaissons, il n'en résulterait pas nécessairement que cette racine n'ait point existé dans quelqu'une des langues sémitiques.

Du reste, ces noms suivent en tout point l'analogie des noms verbaux; et la langue elle-même les considère comme appartenant à une racine verbale mais inusitée; en sorte que, sous le point de vue grammatical, la distinction des noms primitifs et de ceux qui ne

le sont pas lui demeure indifférente. Par ex. que je regarde le mot אָב, *père*, comme primitif, ou que je le croie dérivé de אָבָה, les modifications qu'il subira dans ses différentes phases n'en seront pas moins telles que les exigerait la racine אָבָה. Le mot אֵם, *mère*, qui est probablement aussi un subst. primitif, se rapporte à une racine inusitée אָמַם. On forme אִמִּי, *ma mère*, comme צִלִּי, *mon ombre*, de צֵל, qui vient de צָלַל.

§ 281. Les *noms dénominatifs* sont peu nombreux. Ils dérivent d'un autre nom à peu près de la manière dont les noms verbaux dérivent de leur verbe. (Nous y reviendrons § 293.)

§ 282. Les *noms verbaux* forment la classe la plus nombreuse. Ils dérivent du verbe de plusieurs manières.

1° Un certain nombre de noms contractent la racine en une seule syllabe.

Alors, c'est ou la 1re radicale qui est appelée à prendre ְ, comme dans les mots כְּתָב, *écriture*; פְּאֵר, *diadème*; צְחֹק, *rire*; ou bien le ְ se place sous la 2e radicale, par ex: נֵרְדְּ, *Nard*; חֵטְא, *péché*; קֹשְׁטְ, *vérité*, Prov. XXII, 21.

§ 283. Cependant cette dernière manière de former les substantifs est très-rare, et la seconde syllabe reçoit ordinairement une voyelle accessoire. Cette voyelle est ֶ, ou avec les gutturales ַ, et ִ après י. Les mots ainsi formés sont tous *Milêl* (v. § 35) et sont appelés *formes ségolées*.

Par ex. מֶ֫לֶךְ pour מַלְךְ, *roi;* רֶ֫גֶל pour רַגְל, *pied;* סֵ֫פֶר pour סִפְר, *livre;* קֹ֫דֶשׁ pour קֻדְשׁ, *sanctuaire;* זֶ֫רַע pour זַרְע, *semence;* נַ֫עַר pour נַעְר, *jeune homme;* עַיִן pour עַיְן, *œil* (v. § 95).

§ 284. 2° D'autres fois, pour la formation des noms, les voyelles de la racine deviennent plus claires et plus fortes.

Par ex. דָּבָר, *parole;* עָמָל, *travail;* גָּדֵר, *mur;* שֵׁכָר *boisson forte.*

§ 285. 3° Quelquefois un *participe*, un *infinitif*, ou même un *futur* est devenu *substantif.*

Par ex. אֹיֵב, *ennemi*, partic. de אָיַב *haïr*, *être ennemi de quelqu'un;* דַּעַת, *connaissance, savoir,* infin. de יָדַע (v. § 213, *a*, et § 183), *connaître;* יִצְהָר, *huile*, fut. de צָהַר, *reluire.*

On peut regarder aussi comme *substantifs* un certain nombre de *participes Hiphil* (par ex. מוֹקֵשׁ, *piège*, de יָקֹשׁ, *tendre des pièges;* מַפְתֵּחַ, *clef*, de פָּתַח, *ouvrir;* מָגֵן, *bouclier*, de גָּנַן, *couvrir*), ou d'autres noms qui dérivent immédiatement de *l'infin. absolu Kal* (par ex. שָׁלוֹם, *paix*, de שָׁלֵם, *être en paix*).

§ 286. 4° Les lettres ו et י sont quelquefois insérées entre la 2ᵉ et la 3ᵉ radicale pour former des *adjectifs qualificatifs.*

Par ex. בָּחוּר et בָּחִיר, *élu*, de בָּחַר, *élire;* מָשִׁיחַ, *oint*, de מָשַׁח, *oindre;* עָצוּם, *fort*, *robuste*, de עָצַם, *être fort, robuste;* צָעִיר, *petit*, de צָעַר, *être petit;* עָשִׁיר, *riche*, de עָשַׁר, *avoir de la fortune.*

On intercale également quelquefois l'une ou l'autre de ces deux lettres pour former des *substantifs*.

Par ex. הֵיכָל, *temple, palais;* סוּגַר, *cage;* קִיטוֹר, *fumée*, du *Pihel* קִטֵּר, *fumer, encenser*; גְּמוּל, *revanche*, de גָּמַל, *rémunérer.*

Quelques substantifs de cette classe servent à exprimer certaines époques de l'année.

Par ex. חָרִישׁ, *temps de labourer*, de חָרַשׁ, *labourer*; קָצִיר, *moisson*, proprement *temps où l'on coupe*, de קָצַר, *couper*, *récolter.*

§ 287. 5° Les noms qui redoublent par un *Daguesh* la 2ᵉ radicale indiquent une *qualité* ou une *action continuelle.*

Par ex. טַבָּח, *boucher*, de טָבַח, *tuer*; אִכָּר, *laboureur*, de אָכַר (qui en arabe signifie *creuser la terre*).

Si d'ailleurs ces noms prennent les voyelles *Chirek* et *Tséré*, ils expriment des *défauts naturels.*

Par ex. אִלֵּם, *muet;* עִוֵּר, *aveugle;* פִּסֵּחַ, *boiteux;* חֵרֵשׁ, *sourd.*

§ 288. 6° D'autres noms se forment en ajoutant à la racine la syllabe ָן— ou וֹן—.

Par ex. אַבְדָן et אֲבַדּוֹן, *perte*, de אָבַד, *périr*; קָרְבָּן, *offrande*, de קָרַב, *s'approcher*; שֻׁלְחָן, *table*, de שָׁלַח, *étendre;* אַלְמָן, *désolé*, de אָלַם, *être désolé;* דְּאָבוֹן, *défaillance*, de דָּאַב, *défaillir*; אֶבְיוֹן, *pauvre*, de אָבָה, *désirer;* עֶלְיוֹן, *le Très-Haut*, de עָלָה, *monter.*

§ 289. 7° Un grand nombre de noms se forment en *préfixant* une lettre à la racine.

Quelquefois c'est un א, que les grammairiens appellent alors א *prosthétique* (ajouté).

Par ex. אֶגְרֹף, *poing*, de גָּרַף, *empoigner*; אָדוֹן, *seigneur*, de דּוּן, *juger*, *gouverner*; אֶצְבַּע, *doigt*, de צָבַע, *tremper*; אַרְבֶּה, *sauterelle*, de רָבָה, *être nombreux*.

§ 290. 8° Le plus souvent c'est un מ.

Les nombreux substantifs formés par cette *préformante* expriment ordinairement la réalisation de l'idée renfermée dans le verbe.

Par ex. מַרְבֶּה, *quantité*, *augmentation*, de רָבָה, *être abondant;* מִזְמוֹר, cantique, de זָמַר, qui dans le *Pihel* a la signification de *chanter;* מִכְתָּב, *écriture*, de כָּתַב, *écrire*.

Quelquefois aussi ils expriment *l'endroit* où se passe l'action indiquée par le verbe.

Par ex. מִדְרָךְ, *endroit où l'on marche*, de דָּרַךְ, *marcher;* מָבוֹא, *endroit où l'on entre, entrée*, de בּוֹא, *entrer;* מִרְבָּץ et מַרְבֵּץ, *gîte*, de רָבַץ, *être couché*, *guetter;* מַטְמוֹן, *endroit où l'on cache quelque chose*, *magasin*, de טָמַן, *cacher*.

§ 291. 9° Les substantifs enfin qui se forment avec la lettre ת, expriment souvent des *idées abstraites*.

Par ex. תְּהִלָּה, *louange*, de הָלַל, dont le *Pihel* הִלֵּל, *chanter des louanges*, *psalmodier*; תּוֹרָה, *loi*, *doctrine*, de יָרָה, *Hiph.* הוֹרָה, *enseigner*; תַּלְמִיד, *disciple*, de לָמַד, *apprendre*, *Pih.* לִמֵּד, *exercer*, *enseigner*.

§ 292. 10° Pour exprimer les nuances des couleurs, on aime à répéter les deux dernières radicales.

Par ex. אֲדַמְדָּם, *rougeâtre*, de אָדַם, *être rouge*;

יְרַקְרַק, *verdâtre, jaunâtre*, de יָרַק, *être vert* ou *jaune;* שְׁחַרְחֹר *noirâtre*, de שָׁחַר, *être noir.*

§ 293. Les *noms dénominatifs* (v. § 281) se forment d'autres noms, comme les noms verbaux se forment du verbe.

Par ex. כֹּרֵם, *vigneron*, de כֶּרֶם, *vignoble* (comp. § 285); שֹׁעֵר, *portier*, de שַׁעַר, *porte*; קַשָּׁת, *archer*, de קֶשֶׁת, *arc* (comp. § 287); תַּחְתּוֹן, *inférieur*, de תַּחַת, *sous* (comp. § 288); אַחֲרוֹן, *dernier*, de אַחַר, *après;* נְחֻשְׁתָּן, *d'airain*, de נְחֹשֶׁת, *airain*; אַגְמוֹן, *roseau*, de אֲגַם, *marais;* מַעְיָן, *endroit où jaillit la source*, de עַיִן, *source* (comp. § 290); מַעְגָּלָה, *barricade de chariots*, de עֲגָלָה, *char.*

§ 294. C'est en ajoutant un ־ִי qu'on fait des *noms dénominatifs* destinés à exprimer une certaine classe de gens ou une nation.

Par ex. נָכְרִי, *étranger*, de נֵכָר, *pays étranger;* רַגְלִי, *fantassin*, de רֶגֶל, *pied;* יְהוּדִי, *Juif*, proprement *un ressortissant de la tribu de Juda* (יְהוּדָה); מוֹאָבִי, *Moabite*, de מוֹאָב; כְּנַעֲנִי, *Cananéen*, habitant du pays de *Canaan* (כְּנַעַן); אֶפְרָתִי, *habitant de la ville de Ephrath* (אֶפְרָת); קְהָתִי, *descendant de Kehath* (קְהָת).

§ 295. Les anciens grammairiens ont ordinairement fait une distinction entre les noms qui ne présentent que les trois lettres de la racine dont ils sont dérivés, et les noms qui ont ajouté une ou plusieurs lettres accessoires à la racine. Ces lettres, avons nous dit, peuvent être ajoutées au commencement ou à la fin de la racine, ou même aussi entre les lettres radicales. On appelle les noms qui ne présentent que les radi-

cales, noms à *formes nues* (par ex. דָּבָר, *parole*, de דִּבֵּר, *parler;* מֶלֶךְ, *roi,* de מָלַךְ, *régner*), tandis que les autres formes qui ont admis des lettres accessoires se nomment *formes augmentées.* Les lettres employées dans ce but sont les lettres א, ה, ו, י, מ, נ, ת. Pour aider la mémoire, les grammairiens les ont réunies dans le mot הֶאֱמַנְתִּיו *(hèèmanthiv).* Un *nom hèèmanthique,* sera donc formé de sa racine trilittère à l'aide d'une des lettres du mot הֶאֱמַנְתִּיו. Par ex. הַצָּלָה, *délivrance,* de נָצַל, *délivrer,* אַרְבֶּה, *sauterelle,* de רָבָה, *être nombreux;* מִשְׁקָל, *poids,* de שָׁקַל, *peser;* קָרְבָּן, *offrande,* de קָרַב, *s'approcher,* et ainsi de suite.

Art. II.

Du Genre des Noms.

§ 296. La langue hébraïque ne connaît que deux genres: le *masculin* et le *féminin.* Le *neutre* est rendu par la forme *féminine.* Par ex. זֶה, *celui-ci;* זֹאת, *celle-ci* et *cela.*

§ 297. Pour le genre *masculin* il n'y a pas de forme particulière.

Le genre *féminin* est indiqué par la syllabe ָה ou ֶת terminant le nom.

La terminaison ָה prend le ton; celle de ֶת laisse le ton sur la pénultième.

Par ex. אִישׁ, *homme,* אִשָּׁה, *femme;* מֶלֶךְ, *roi,* מַלְכָּה, *reine;* טַבָּח, *cuisinier,* טַבָּחָה, *cuisinière;* סוּס, *cheval, étalon,* סוּסָה, *jument;* טוֹב, *bon,* טוֹבָה,

bonne; גָּדוֹל, *grand,* גְּדוֹלָה, *grande;* חָזָק, *fort,* חֲזָקָה, *forte*, et חָזְקָה, *force;* אוֹר et אוֹרָה, *lumière;* מוֹצָא et מוֹצָאָה, *issue;* גְּבֶרֶת, *maîtresse;* קְטֹרֶת, *encens;* פֹּקֶדֶת (part. act. *Kal*), *celle qui a visité;* אֹמֶנֶת, *nourrice;* ou avec une gutturale (comp. §. 183, *a*) דַּעַת, *connaissance*; קָרַחַת, *chauveté.*

Les noms dont le masculin se termine par une voyelle ne prennent ordinairement qu'un ת pour leur féminin.

Par ex. בְּכִי masc. et בְּכִית fém. *pleurs*; עִבְרִי, *un Hébreu,* עִבְרִית, *une femme hébreue*; מוֹאָבִי, *un Moabite*; מוֹאָבִית, *une Moabite.*

§ 298. *a)* Quelquefois on trouve au lieu de ־ָה ou ־ֶת la terminaison ־ַת. Par ex. נַחֲלַת, *héritage*; עֶזְרָת *secours*; זִמְרָת, *chant*; מָחֳרָת *(mochorath), lendemain*;

b) Quelquefois aussi ־ָא, par imitation de l'orthographe *araméenne.* Par ex. חָגָּא, *frayeur, terreur,* Es. XIX. 17.

§ 299. *a)* Quelques substantifs féminins, qui indiquent un *emploi* ou un *état durable,* prennent la terminaison וּת—. Par ex. פְּקֻדּוּת, *l'emploi d'un surveillant* (פָּקִיד); אַלְמָנוּת, *veuvage*, de אַלְמָנָה, *veuve;* גַּבְהוּת, *esprit hautain, orgueil*, de גָּבַהּ, *être haut*; דְּמוּת, *ressemblance,* de דָּמָה, *ressembler.*

b) On rencontre moins souvent encore la terminaison féminine ־ִית. Par ex. שְׁבִית, *captivité*; תַּבְנִית, *image*; אַחֲרִית, *issue, fin, avenir*; שְׁאֵרִית, *reste.*

§ 300. Il y a un assez grand nombre de substantifs qui sont du genre féminin sans prendre cependant la terminaison féminine, tout comme on en trouve

d'autres qui, avec une terminaison féminine, sont cependant du genre masculin.

§ 301. Les modifications que subissent les voyelles des noms en conséquence de leur terminaison féminine seront exposées plus bas (v. § 352 et les suiv.).

Art. III.

Du Nombre des Noms.

A. DU PLURIEL.

§ 302. I. Le *pluriel* des noms *masculins* s'exprime par la syllabe ־ִים ajoutée au singulier. Par ex. שִׁיר, *chant,* plur. שִׁירִים; דָּבָר, *parole,* plur. דְּבָרִים; בֶּגֶד, *habit*, plur. בְּגָדִים.

§ 303. *a)* Les noms qui se terminent naturellement en ־ִי ne reçoivent que ם à leur pluriel. Par ex. יְהוּדִי, *Juif,* plur. יְהוּדִים; נָכְרִי, *étranger*, plur. נָכְרִים.

Cependant dans quelques-uns de ces noms on trouve les deux י; le premier est alors muni d'un *Daguesh.* Par ex. לְוִיִּים, *lévites*, du sing. לֵוִי; אִיִּים, *îles*, du sing. אִי.

b) Les noms qui finissent en ־ֶה retranchent cette terminaison lorsqu'ils prennent le signe du pluriel. Par ex. רֹעֶה, *pasteur*, plur. רֹעִים; חֹזֶה, *voyant*, plur. חֹזִים.

§ 304. On rencontre parfois des formes exceptionnelles du plur. masc.

a) ־ִין pour ־ִים, à l'instar du pluriel *chaldéen.* Par ex רָצִין pour רָצִים, *satellites*, 2 Rois XI, 13; חִטִּין, pour חִטִּים, *du froment;* Ezéch. IV, 9; עִיִּין

pour עִיִּים, *ruines*, Mich. III, 12; חַיִּין pour חַיִּים, *vie*, Job XXIV, 22; אַחֲרִין pour אֲחֵרִים, *d'autres*, Job XXXI, 10.

b) ־ַי pour ־ִים. Par ex. חִצִּי pour חִצִּים, *flèches*, 1 Sam. XX. 38; מִנִּי pour מִנִּים, *cordes* pour *instrumens à cordes*, Ps. XLV, 9; עַמִּי pour עַמִּים, *peuples*, Ps. CXLIV, 2.

c) ־ֵי pour ־ִים. Par ex. שָׂרֵי pour שָׂרִים, *princes*, Jug. V, 15; חַלֹּנֵי pour חַלֹּנִים, *fenêtres*, Jér. XXII, 14; גֹּבַי pour גּוֹבִים plur. de גּוֹב, *sauterelle*, Amos VII, 1, Nah. III, 17.

§ 305. Le mot אֲדֹנָי, *Seigneur* (en parlant de Dieu), est écrit avec ־ָ au lieu de ־ַ (אֲדֹנַי), pour distinguer ce nom sacré par son orthographe même. אֲדֹנַי signifie *mon seigneur* (proprement *mes seigneurs*); c'est le plur. de אָדוֹן, *seigneur*, avec le pronom suffixe de la 1re personne; le pluriel de אָדוֹן ne désigne pas nécessairement une pluralité de seigneurs: il peut se rapporter à un seul, n'étant employé que pour indiquer la dignité (comp. אֲדֹנִים קָשֶׁה, *un seigneur sévère*, Es. XIX, 4).

Ce sont les points-voyelles de ce nom divin (אֲדֹנָי) que les Massorètes ont placés sous les consonnes du nom ineffable יהוה (v. § 51, 4).

§ 306. II. Le *pluriel* du *féminin* est exprimé par la terminaison וֹת—; elle prend la place de celle de ־ָה ou de ־ֶת, que les noms féminins présentent ordinairement au sing., ou elle s'ajoute immédiatement aux lettres radicales, si le mot n'a pas la terminaison féminine. Par ex. שִׁירָה, *cantique*, plur. שִׁירוֹת; בְּהֵמָה,

bête, plur. בְּהֵמוֹת; אִגֶּרֶת, *circulaire*, plur. אִגְּרוֹת; כֻּתֹּנֶת, *habit*, plur. כֻּתֳּנוֹת; קוֹל, *voix*, plur. קוֹלוֹת; מִגְדָּל, *tour*, plur. מִגְדָּלוֹת.

§ 307. Les noms féminins qui se terminent par ־וּת et ־ִית forment ordinairement le pluriel par ־ֻיּוֹת et ־ִיּוֹת. Par ex. חָנוּת, *cachot*, plur. חֲנֻיוֹת, Jér. XXXVII, 16; מַלְכוּת, *royaume*, plur. מַלְכֻיּוֹת; עִבְרִית, *une femme hébreue*, plur. עִבְרִיּוֹת.

Le mot עֵדוּת, *témoignage*, forme son pluriel en עֵדְוֹת *(é-devoth),* faisant entendre le ו.

§ 308. D'autres noms terminés en וּת et ־ִית ajoutent à leur terminaison celle du pluriel sans rien retrancher de la forme du singulier. Par ex. כְּרִיתוּת, *divorce*, plur. כְּרִיתֻתִים; חֲנִית, *lance*, plur. חֲנִיתִים et חֲנִיתוֹת; שְׁחִית, *fosse*, plur. שְׁחִיתוֹת.

§ 309. *Remarque.* Un certain nombre de substantifs ne se trouvent qu'au pluriel. Par ex. מְתִים, *des hommes*; פָּנִים, *face*, *visage*.

Ce sont surtout les idées abstraites qu'on aime à exprimer par le pluriel. Comparez חַיִּים, *vie*; רַחֲמִים, *pitié*; נְעוּרִים, *jeunesse*; זְקוּנִים, *vieillesse*.

B. DU DUEL.

§ 310. Ce n'est que le *substantif* qui forme un *duel.* L'adjectif, le pronom et le verbe n'en ont pas. Il se forme en ajoutant la terminaison ־ַיִם au singulier. Par ex. יָד, *main*, יָדַיִם, *les deux mains.* (V. § 332.)

Si le mot se termine par un ה, cette lettre se change en ת (comp. § 315, *a*). Par ex. שָׂפָה, *lèvre,* duel שְׂפָתַיִם.

§ 311. Il n'y a qu'une seule forme du duel pour les deux genres. Par ex. יוֹם masc. *jour*, יוֹמַיִם, *deux jours*; כַּף fém. *la paume (de la main)*, כַּפַּיִם, *les deux paumes*.

Ce n'est que par exception qu'on trouve la forme d'un duel ajoutée à un pluriel féminin: חוֹמוֹתַיִם, *les deux murs* (de חוֹמָה, *mur*).

§ 312. Le duel s'emploie de préférence pour des choses qui, par leur nature, impliquent l'idée de la dualité. Ce ne sont pas seulement des membres du corps humain comme אָזְנַיִם, *les oreilles*, מָתְנַיִם, *les reins*, mais aussi d'autres choses qui se composent de deux parties égales, par ex. מֹאזְנַיִם, *les deux bassins de la balance, la balance.*

Art. IV.

De l'Etat construit.

§ 313. Nous avons déjà fait remarquer plus haut (§§ 276 et 277) que la langue hébraïque ne forme pas des cas pour exprimer les rapports des noms, mais que dans ce but elle se sert de certaines prépositions. Il n'y a que le rapport du *génitif* qui soit exprimé par une forme à part. Cette forme présente une particularité qu'on ne rencontre point dans nos langues occidentales, savoir que ce n'est pas le nom *régi* qui subit la modification, mais bien le nom *régissant.* En voici les règles en détail:

§ 314. Le nom qui se trouve en *état construit*, c'est-à-dire qui est suivi d'un génitif, et qui par conséquent est le *nom régissant*, subit les raccourcissemens dont il est susceptible.

Le nom qui n'est pas en *état construit* est, selon le langage des grammairiens, en *état absolu*.

§ 315. Les raccourcissemens produits par l'*état construit* s'opèrent ou sur les *consonnes* ou sur les *voyelles*.

a) Le ה de la terminaison féminine du singulier se change en ת. Par ex. שִׁירָה, *cantique*, שִׁירַת דּוֹדִי, *le cantique de mon bien-aimé*, Es. V, 1.

Le ם de la terminaison masculine du pluriel et de celle du duel est retranché; le י est rendu quiescent en ◌ֵ. Par ex. גִּבֹּרִים, *des héros*, גִּבּוֹרֵי בָבֶל, *les hommes forts (héros) de Babylone*; עֵינַיִם, *les yeux*, עֵינֵי מֶלֶךְ, *les yeux d'un roi*.

§ 316. *b)* Quant au raccourcissement que subissent les voyelles variables d'un mot lorsque celui-ci passe à l'*état construit*, nous renvoyons le lecteur pour le détail à l'art. suivant.

Art. V.

Des Déclinaisons.

§ 317. Les modifications que subit le nom sont produites (comp. § 278):

1° Par la *terminaison féminine*; voyez là-dessus § 352.

2° Par la *formation du pluriel*.

3° Par l'*état construit* (§ 314) du singulier et du pluriel.

4° Enfin, par les *pronoms-suffixes* ajoutés au nom.

§ 318. Ces *suffixes*, relativement à l'influence qu'ils exercent sur les voyelles d'un mot, se divisent en deux classes: *suffixes légers* et *suffixes graves.*

On appelle *suffixes graves* ceux qui forment à eux seuls une syllabe complète, savoir les quatre: כֶם, כֶן, הֶם et הֶן. Les deux premiers expriment la 2ᵉ *personne* et les deux autres la 3ᵉ *personne* du *pronom-suffixe.* Les autres suffixes s'appellent *suffixes légers*, parce qu'ils exercent une influence moins sensible sur les voyelles précédentes à cause de leur forme plus raccourcie.

§ 319. C'est par la même raison que les *suffixes légers* aiment à s'attacher à l'*état absolu* des noms masculins, tandis que les *suffixes graves* préfèrent l'*état construit.* Ceci a toujours lieu au pluriel et assez souvent au singulier (comp. la 2ᵉ et la 4ᵉ décl.).

§ 320. Nous n'entrerons ici dans la doctrine des *suffixes* qu'autant qu'il est absolument nécessaire pour faire connaître les modifications qu'ils introduisent dans le nom, et nous renverrons au chapitre suivant pour tout ce qui concerne cette branche de la grammaire.

§ 321. Les noms masculins expriment la forme primitive et essentielle du mot; la forme féminine n'est que secondaire et dérivée (comp. § 297). Nous traiterons donc en premier lieu des *noms masculins.*

A. NOMS MASCULINS.

§ 322. Les modifications qui constituent les déclinaisons des noms dépendent principalement de la nature de leurs voyelles.

§ 323. Ce n'est que sur les deux dernières syllabes du nom que s'effectuent les changemens de voyelles produits par la déclinaison. L'antépénultième reste hors de question dans tout ce qui ne concerne que la déclinaison, parce qu'elle n'en peut recevoir aucune altération.

§ 324. Quant aux deux voyelles qui servent à former l'avant-dernière et la dernière syllabe, il peut arriver:
1° ou que *toutes les deux* soient *invariables,*
2° ou que la *dernière* seule soit *variable*,
3° ou que ce soit *l'avant-dernière* seule,
4° ou que *toutes les deux* enfin soient *variables.*

§ 325. Les noms *monosyllabes* appartiennent à la première de ces quatre classes lorsque leur voyelle est invariable, et à la seconde lorsque leur voyelle est variable.

§ 326. A ces quatre classes, que nous appellerons *déclinaisons* (en nous rapportant à ce que nous avons dit § 278), il faut en ajouter encore une cinquième composée des *formes sègolées* (v. §. 283).

§ 327. Après ces cinq déclinaisons fondamentales, notre paradigme présentera cependant encore deux autres espèces de déclinaisons marquées par les lettres A et B.



La première renfermera les noms qui, pour la plupart, dérivent de verbes ע״ע (v. § 346 et les suiv.).

Sous la lettre B nous donnons un exemple des noms qui, étant dérivés de verbes ל״ה, se terminent par ָה (v. § 350).

§ 328. D'après ce que nous avons dit plus haut (§ 317), pour connaître toutes les inflexions d'un nom il est nécessaire d'avoir les données suivantes:

1° Son *état absolu* au sing. et au plur.

2° Son *état construit* au sing. et au plur.

3° La forme sous laquelle il prend les *suffixes légers*.

4° La forme sous laquelle il prend les *suffixes graves*.

§ 329. Ces données ne peuvent être fournies qu'en partie par la grammaire. Elles doivent surtout être puisées dans une connaissance plus intime de la langue. Les commençans les trouveront dans les dictionnaires. (Voyez ce que nous avons dit au § 84.)

1re *Déclinaison.*

§ 330. Cette déclinaison, d'après ce que nous avons dit §§ 324 et 325, comprend les noms *monosyllabes* dont la voyelle est *invariable*, et les *polysyllabes* dont les deux dernières voyelles sont *invariables*. En voici le paradigme:

Sing.	Et. abs.	Et. constr.	avec suff. lég.	avec suff. graves.
	שִׁיר	שִׁיר	שִׁירִי	שִׁירְכֶם
	cantique	*cant. de...*	*mon cant.*	*votre cant.*
Plur.	שִׁירִים	שִׁירֵי	שִׁירַי	שִׁירֵיכֶם
	cantiques	*cantˢ de...*	*mes cantˢ.*	*vos cantˢ.*
Duel.	שִׁירַיִם	שִׁירֵי	שִׁירַי	שִׁירֵיכֶם
	deux cantˢ.	*deux cˢ. de...*	*mes deux cantˢ.*	*vos deux cantˢ.*

Ou avec *deux* voyelles *invariables:*

	Et. abs.	Et. constr.	avec suff. lég.	avec suff. graves.
Sing.	גִּבּוֹר	גִּבּוֹר	גִּבּוֹרִי	גִּבּוֹרְכֶם
	héros	*héros de...*	*mon héros*	*votre héros*
Plur.	גִּבּוֹרִים	גִּבּוֹרֵי	גִּבּוֹרַי	גִּבּוֹרֵיכֶם
	héros	*héros de...*	*mes héros*	*vos héros*
Duel.	גִּבּוֹרַיִם	גִּבּוֹרֵי	גִּבּוֹרַי	גִּבּוֹרֵיכֶם
	deux héros	*deux héros de...*	*mes deux h.*	*vos deux h.*

§ 331. Le tableau des déclinaisons se trouve *Appendice* lett. N.

§ 332. Sur ce dernier nous n'avons pas reproduit le *Duel:* il suffit en effet pour le reconnaître ou pour le former, de se rappeler que le changement qui s'opère sur les voyelles du nom lorsqu'il prend la terminaison du duel (v. § 310), est le même que lorsque des *suffixes légers* sont ajoutés au sing. de ce même nom.

Par ex. יָד, *main* (2e décl.), יָדִי, *ma main*, Duel יָדַיִם, *les deux mains;* כָּנָף, *aile* (4e décl.), כְּנָפִי, *mon aile*, Duel כְּנָפַיִם, *les deux ailes;* רֶגֶל, *pied* (5e décl.), רַגְלִי, *mon pied*, Duel רַגְלַיִם, *les deux pieds;* שֵׁן, *dent.* (décl. A), שִׁנִּי, *ma dent*, Duel שִׁנַּיִם.

D'ailleurs le Duel des noms masculins ne diffère du plur. qu'à l'*état absolu*; car l'*état construit* est le même que celui du plur. Il prend aussi les suffixes sous la même forme.

2e *Déclinaison.*

§ 333. Cette déclinaison comprend les noms *monosyllabes* qui ont la voyelle *variable*, et les *polysyllabes* dont la *dernière* voyelle seule est *variable*.

Le tableau (*Appendice* lett. N) en présente les exemples.

§ 334. Le *Kamets* de cette déclinaison ne se présente qu'à l'état abs. du sing. et du plur., et avec les suffixes légers au sing. et au plur. Par ex. כּוֹכָב, *étoile*, כּוֹכָבִי, *mon étoile*, pl. כּוֹכָבִים, *étoiles*, avec suff. lég. כּוֹכָבַי, *mes étoiles*. A l'état construit du sing. et avec suffixes graves le Kamets se raccourcit en ַ; à l'état constr. du plur. et par conséquent de même avec les suff. graves il est retranché. Par ex. כּוֹכַב, *étoile de*, כּוֹכַבְכֶם, *votre étoile*, כּוֹכְבֵי *étoiles de*, כּוֹכְבֵיכֶם, *vos étoiles*.

Le mot דָּם, *sang*, avec *suff. graves* fait דִּמְכֶם, et יָד, *main*, fait יֶדְכֶם, tandis que dans l'un et l'autre, selon l'analogie des autres noms de cette classe, on attendrait un *Patach* (דַּמְכֶם, יַדְכֶם).

§ 335. La voyelle variable peut aussi être ֵ. Ce ֵ reste à l'état constr., mais lorsque le mot s'allonge en prenant des suffixes ou en formant le pluriel, le ֵ disparaît. Par ex. שֹׁפֵט *juge*, état constr. שֹׁפֵט, avec suff. שֹׁפְטִי, *mon juge*, plur. שֹׁפְטִים *juges*, etc.; עֹרֵב, *corbeau*, pl. עֹרְבִים.

3e *Déclinaison*.

§ 336. La 3e déclinaison comprend les noms dont la syllabe *pénultième* a une voyelle *variable*, tandis que la voyelle de la dernière syllabe est invariable.

La voyelle variable ne se présente qu'à l'état abs. du sing. Elle disparaît à l'état constr. ou si des suf-

fixes sont ajoutés, ainsi qu'au pluriel. Par ex. פָּקִיד *surveillant*, état constr. פְּקִיד, pl. פְּקִידִים.

§ 337. Le tableau ne présente que l'exemple d'un subst. dont la voyelle variable est ָ. Elle est quelquefois aussi ֵ; par ex. מֵלִיץ, *interprète*, ét. constr. מְלִיץ, et ainsi de suite, le ֵ devenant toujours ְ sous la première lettre, comme le ָ dans פָּקִיד.

4e *Déclinaison.*

§ 338. Cette déclinaison comprend les noms qui ont les *deux* dernières voyelles *variables.*

Le premier *Kamets*, comme celui de la 3e décl., ne reste qu'à l'état abs. du sing. Le second Kamets subit les mêmes changemens que celui de la 2e décl.

§ 339. Au lieu de ָ, qui se trouve dans le paradigme, une des voyelles variables peut être ֵ. Par ex. l'avant-dernière: לֵבָב, *cœur* (ét. constr. לְבַב comme דְּבַר), ou la dernière: זָקֵן, *vieillard* (que nous avons indiqué sur le tableau).

Quelquesuns de ces noms redoublent la dernière radicale lorsqu'ils forment le plur. ou qu'ils prennent des suffixes. Par ex. גָּמָל, *chameau*, fait au pl. גְּמַלִּים au lieu de גְּמָלִים. Le Kamets se raccourcit en ַ, parceque la syllabe est fermée la lettre suivante portant Dag. fort (v. § 33), et ce Patach est invariable (v. § 85).

§ 340. Lorsqu'une des lettres du nom est *gutturale*, il subit les modifications qu'exige le caractère de la gutturale (v. § 75). Par ex חָכָם, *sage*, fait à l'ét. constr. חֲכַם au lieu de חְכַם. Le pluriel en est

חֲכָמִים, et l'ét. constr. חַכְמֵי pour חֲכְמֵי (d'après la règle que nous avons donnée § 91).

5e *Déclinaison.*

§ 341. La 5e déclinaison comprend les *formes ségolées* (v. §§ 282 et 283), c'est-à-dire les noms verbaux, qui, au lieu de ne prendre qu'une voyelle attachée à la première lettre (comme serait מַלְךְ, סֵפְר, קֹדְשׁ), ont donné à la seconde lettre une voyelle accessoire (מֶלֶךְ, סֵפֶר, קֹדֶשׁ; comp. § 95).

§ 342. Cette voyelle accessoire ne prend pas le ton, et c'est un des signes caractéristiques de cette classe de substantifs: ils sont *Milêl* (v. § 35). Cela n'a lieu cependant qu'à l'*état absolu* et à l'*état construit* du singulier qui dans la plupart de ces noms ne diffère nullement de l'*état absolu.*

Lorsque le mot s'allonge en prenant des *suffixes* ou en passant au *pluriel*, le ton s'attache, comme d'ordinaire, à la dernière syllabe (v. § 100).

§ 343. Cette voyelle accessoire disparaît lorsque le mot prend des *suffixes;* alors la première lettre du mot prend ou le ַ *primitif* (מֶ֫לֶךְ : מַלְכִּי) ou la voyelle brève ִ (קֶ֫בֶר : קִבְרִי ; סֵ֫פֶר : סִפְרִי); ou bien encore s'il y a un *Cholem*, il se raccourcit en *Kamets-chatouph* (קֹ֫דֶשׁ : קָדְשִׁי *kod-shi*).

Au pluriel c'est la seconde radicale qui prend *Kamets pur* (*variable;* comp. § 86) précédé ou de ְ (מֶ֫לֶךְ : מְלָכִים ; סֵ֫פֶר : סְפָרִים) ou de *Chateph-Kamets* (קֹ֫דֶשׁ : קֳדָשִׁים *kodâshim*).

§ 344. Si la seconde lettre du substantif est ו ou י, il en résulte les formes מָוֶת, *mort*, תָּוֶךְ, *milieu*, זַיִת, *olivier*, בַּיִת, *maison* (au lieu de מַוְתְּ, תַּוְךְ, זַיְתְ, בַּיְתְ).

Ce ו et ce י ne sont cependant *mobiles* qu'à l'état *abs.* du *sing.* Dans toutes les autres formes, ces lettres sont *quiescentes*, le ו en *Cholem* et le י en *Tséré.*

§ 345. Si l'une des lettres du nom est une *gutturale*, elle prend un *Sheva composé*, au lieu d'un ְ simple. Par ex. שַׁעַר, *porte*, fait le plur. שְׁעָרִים régulièrement, mais l'*état constr.* שַׁעֲרֵי (comp. § 340).

Déclinaison A.

§ 346. Cette déclinaison comprend, pour la plupart, des noms qui sont dérivés de verbes ע״ע.

§ 347. Nous avons vu § 191 et les suiv., que les verbes ע״ע contractent la 2e et la 3e radicale en une seule lettre. Il en est de même pour les noms qui se dérivent de ces racines ; ils ne présentent que deux lettres. Ces deux consonnes, pour former une syllabe, ont besoin d'être munies d'une voyelle. Les voyelles qui s'attachent à ces noms sont *a* (ַ ou ָ), *é* (ֵ) et *o* (ֹ). Par ex. חַם, *chaud*, de חָמַם, *être chaud;* רַב, *nombreux*, de רָבַב, *être nombreux;* גַּן, *jardin*, de גָּנַן, *protéger;* צֵל, *ombre*, de צָלַל, *être ombragé;* שֵׁן, *dent*, de שָׁנַן, *aiguiser:* חֹק, *statut*, de חָקַק, *graver*, *décerner;* תֹּף, *tambourin*, *de* תָּפַף, *jouer du tambourin.*

§ 348. Les noms de cette déclinaison ne subissent pas de changement à l'état constr., si ce n'est que le *Kamets* devient *Patach.* Par ex. עָם, *peuple*, ét. constr.

עַם. Si le pluriel est formé ou si des suffixes s'attachent, un *Dag. fort* est inséré dans la dernière lettre (comp. § 194 et les suiv.), et la première syllabe prend une voyelle brève (v. § 33). Si la voyelle de l'état abs. est ַ, ce Patach reste invariable. Ainsi גַּן, *jardin*, ét. constr. גַּן; avec suff. גַּנִּי, *mon jardin*; pl. גַּנִּים, ét. constr. גַּנֵּי, etc.; חֵץ, *flèche*, pl. חִצִּים; חֹק, *statut*, pl. חֻקִּים.

§ 349. Quant à l'*état constr.* sing. des *noms monosyllabes* de cette déclinaison, qui ont ֵ, il faut remarquer que קֵן, *nid*, fait קַן, Deut. XXII, 6; que שֵׁן, *dent*, fait שֶׁן (Job XXXIX, 28), à côté de שֵׁן (1 Sam. XIV, 4).

Déclinaison B.

§ 350. Cette déclinaison comprend les noms dont la désinence est en ֶה. Ils sont presque tous des participes *Kal* de verbes לה.

§ 351. *a)* Les noms de cette déclinaison à l'*état constr.* du sing. changent le ֶ de la terminaison ֶה en ֵ. Par ex. רֹעֶה, *pasteur*, רֹעֵה, *pasteur de.*

b) Lorsque des suff. sont attachés ou que le plur. est formé, la dernière lettre ה disparaît.

c) Ces noms prennent comme suffixe de la 3ᵉ masc. sing., au lieu de ו (v. § 412), la forme ֵהוּ, forme qui ailleurs s'emploie de préférence lorsque ce pronom se joint au futur du verbe, v. § 410. Ainsi au lieu de רֹעוֹ, *son pasteur*, on dit רֹעֵהוּ.

d) Quant à la forme sous laquelle ces noms prennent des *suffixes graves* au sing., elle ne se présente guère. On trouve Hos. VII, 6. אֹפֵהֶם, *leur boulanger*, de אֹפֶה, *boulanger*, *fournier*, partic. de אָפָה, *cuire le pain*.

B. NOMS FÉMININS.

§ 352. Nous avons indiqué (§ 297) de quelle manière la forme masculine ou primitive (§ 321) du nom prend la terminaison féminine.

Quant à l'influence qu'exerce la terminaison féminine sur les voyelles du nom auquel elle vient s'ajouter, il suffira de se rappeler qu'elle y produit des modifications exactement semblables à celles qui seraient dues à des *suffixes légers*. Par ex.

				avec suff. lég.	fém.	
1re	Décl.	שִׁיר	*cantique,*	שִׁירִי,	שִׁירָה	*cantique.*
				(mon cantique)		
2e	"	מֶרְכָּב	*char,*	מֶרְכָּבִי,	מֶרְכָּבָה	*char.*
"	"	עוֹנֵן	*devin,*	עוֹנְנִי,	עוֹנְנָה	*devineresse.*
3e	"	קָרוֹב	*voisin,*	קְרוֹבִי,	קְרוֹבָה	*voisine.*
4e	"	נָקָם	*vengeance,*	נְקָמִי,	נְקָמָה	*vengeance.*
"	"	זָקֵן	*vieillard,*	זְקֵנִי,	זְקֵנָה	*une vieille femme.*
5e	"	מֶלֶךְ	*roi,*	מַלְכִּי,	מַלְכָּה	*reine.*
"	"	אֵמֶר	*parole,*	אִמְרִי,	אִמְרָה	*parole.*
"	"	אֹכֶל	*nourriture,*	אָכְלִי,	אָכְלָה	*nourriture.*
"	"	נַעַר	*jeune homme,*	נַעֲרִי,	נַעֲרָה	*fille.*
"	"	צַיִד	*chasse,*	צֵידִי,	צֵידָה	*gibier.*
Décl.	A.	גַּן	*jardin,*	גַּנִּי,	גַּנָּה	*jardin.*
"	"	חֹק	*statut,*	חֻקִּי,	חֻקָּה	*statut.*
"	"	מַד	*mesure,*	מִדִּי,	מִדָּה	*mesure.*
"	B.	רֹעֶה	*berger,*	רֹעִי,	רֹעָה	*bergère.*

§ 353. Ce que nous venons de dire dans le § précédent s'applique aussi bien aux mots féminins qui se terminent en ֶת, qu'à ceux dont la désinence est en ָה, et dont nous avons donné des exemples.

Il ne nous reste qu'à faire quelques observations relativement à la voyelle qui précède immédiatement la terminaison ֶת.

Si cette voyelle se trouve être *variable*, elle se change en ֶ. Par ex. חוֹתָם et חֹתֶ֫מֶת, *cachet;* גָּדֵר et גְּדֶ֫רֶת, *mur.*

La terminaison ַת qui suit une gutturale (§ 297) est toujours précédée d'un autre ַ. Par ex. מוֹדַע et מֹדַ֫עַת, *connaissance;* דֵּעַ et דַּ֫עַת, *le savoir.*

§ 354. Quant au changement du ה de la terminaison féminine en ת, voyez § 315.

Le ָ d'un ה quiescent dans l'*état absolu* se change en ַ à l'*état construit.* Par ex. בִּינָה, *intelligence,* בִּינַת אָדָם, *intelligence d'homme.*

§ 355. Quand un nom terminé en ָה est *au singulier*, les *suffixes graves* s'ajoutent à l'*état construit* sans aucun changement; mais les *suffixes légers* exigent que le ָ de l'*état absolu* soit maintenu malgré le changement du ה en ת. Par ex. גְּבוּרָה, *puissance, état constr.* גְּבוּרַת, avec *suff. graves* גְּבוּרַתְכֶם, *votre puissance*, avec *suff. lég.* גְּבוּרָתְךָ, *ta puissance.*

§ 356. Au *pluriel*, les *suffixes légers* de même que les *suffixes graves* s'ajoutent sans aucun changement à l'*état construit.* Par ex. שִׁירָה, *cantique*, pluriel שִׁירוֹת, *ét. constr.* שִׁירוֹת, avec *suff. lég.* שִׁירוֹתָיו, *ses cantiques*, avec *suff. graves* שִׁירוֹתֵיכֶם, *vos cantiques;*

שִׂמְלָה, *habit*, plur. שְׂמָלוֹת, *ét. constr.* שִׂמְלוֹת, avec *suffixes légers* שִׂמְלוֹתָיו, *ses habits*, avec *suffixes graves* שִׂמְלוֹתֵיכֶם, *vos habits.*

Remarque. Quant à ce י qui se trouve inséré entre le pluriel féminin et la forme simple du *suffixe*, nous renvoyons le lecteur à § 416, parce que le י doit être regardé comme faisant partie du *suffixe* plutôt que du nom.

§ 357. Les *déclinaisons* des noms *féminins*, comme celles des noms *masculins*, varient dans leur formation selon que leurs voyelles sont variables ou invariables (comp. § 322).

La voyelle *antépénultième* des noms féminins terminés en ה ָ— n'est point atteinte par les changemens qu'introduit la déclinaison : nous avons déjà parlé de la *dernière* voyelle (§§ 354 et 355), nous n'avons donc plus à nous occuper que de l'*avant-dernière* (comp. § 323).

Cette voyelle est ou *invariable* ou *variable.* Suivant l'un et l'autre de ces cas, il se forme deux premières classes de déclinaisons féminines. Mais il y en a deux autres encore : l'une renferme les féminins des *formes masculines sègolées*, et l'autre comprend ceux qui se terminent par ת ֶ—.

Nous traiterons successivement de ces *quatre déclinaisons féminines*, dont le tableau complet se trouve *Appendice* lett. O.

1re *Déclinaison féminine.*

§ 358. Cette déclinaison comprend les noms féminins qui se terminent en ה ָ— et dont l'avant-dernière voyelle est *invariable.*

Le tableau ne présentera dans le pluriel qu'un exemple des suffixes; mais nous rappelons ici ce que nous venons de dire au § 356.

2e *Déclinaison féminine.*

§ 359. Cette déclinaison comprend ceux des noms féminins dont la syllabe finale ה ֶ est précédée d'une voyelle *variable*. Cette voyelle ne reste qu'à l'état abs. du sing. et du plur., tandis qu'elle disparaît à l'état constr. du sing. et du plur. et lorsque des suffixes sont ajoutés. Ainsi: שָׁנָה, *année*, plur. שָׁנוֹת; עֵצָה, *conseil*, pl. עֵצוֹת, mais à l'état constr. שְׁנַת et pl. שְׁנוֹת; עֲצַת et עֲצוֹת.

3e *Déclinaison féminine.*

§ 360. Cette déclinaison comprend les formes féminines des *noms sègolés masc.* (§ 341), comme מַלְכָּה, *reine*, qui est le féminin de מֶלֶךְ, *roi*; שִׂמְלָה, *habit*, dérivé d'un masculin שֶׂמֶל, qui cependant n'est pas usité; חָרְבָּה *chorbâh*, *désert*, qui est le féminin de חֹרֶב, *désert*.

Quant à la manière dont ces noms se forment de leurs masculins correspondans, nous renvoyons au § 352.

L'inflexion des noms de cette déclinaison ne diffère en rien de la 1re décl., si ce n'est à l'état abs. du plur. où les noms de la 3e, étant dérivés des noms sègolés masculins, prennent comme ceux-ci *Kamets* sous la 2e radicale, v. § 343.

4e *Déclinaison féminine.*

§ 361. Cette déclinaison comprend les formes féminines terminées en ֶת—.

Au *singulier* l'*ét. constr.* de ces noms ne se distingue pas de l'*ét. abs.*

Au *pluriel* on fait disparaître la voyelle qui, au singulier, précédait la terminaison ֶת—.

Cette même voyelle ne se change pas toujours en ַ— en prenant des *suffixes*, comme cela a lieu dans le mot מַסְגֶּרֶת, qui se trouve sur notre tableau, et qui fait מַסְגַּרְתִּי, מַסְגֶּרְתְּכֶם ; elle peut aussi, selon la nature du mot, se changer en ִ— ou en *Kamets-chatouph*. Par ex. גְּבֶרֶת, *maîtresse*, avec suff. גְּבִרְתִּי ; בֹּשֶׁת, *honte*, avec suff. בָּשְׁתְּךָ.

---

§ 362. Les substantifs féminins terminés en ִית— et וּת— ont la dernière voyelle *invariable*, et l'avant-dernière ordinairement aussi. Par ex. מַלְכוּת, *royaume*; *ét. constr.* מַלְכוּת ; avec *suff.* מַלְכוּתוֹ, *son royaume.*

Les mots אַלְמָנוּת, *veuvage*, et מַלְאָכוּת, *ambassade*, perdent par l'inflexion leur ָ— : אַלְמְנוּתָהּ, *son veuvage;* מַלְאֲכוּת יְהוָה, *ambassade de l'Eternel*, Agg. I, 13. Il en est de même pour le ֵ— dans רוֹמֵמוּת, *élévation:* רוֹמְמוּתְךָ, *ton élévation.*

Art. VI.

Remarques sur le Nom.

§ 363. Il nous reste à rendre compte de quelques anomalies qui se montrent dans le nom, et qui ne rentrent pas dans les règles données jusqu'ici.

Ce sont, en premier lieu, quelques cas particuliers où le nom vient à recevoir des lettres qui ne lui appartenaient pas originairement. Ce sont, en second lieu, des irrégularités proprement dites.

Nous traiterons d'abord de la première de ces anomalies, ou des *lettres paragogiques*. Nous donnerons ensuite un court tableau des *formes anomales* qui se rencontrent le plus fréquemment.

A. Des Lettres paragogiques.

§ 364. Un ה *paragogique*, quiescent en ָ, s'ajoute quelquefois aux substantifs sans en changer les voyelles. Cependant les noms ségolés, en prenant le ה *paragogique*, subissent une modification semblable à celle que demande la formation du féminin (v. § 352).

Si le mot se termine déjà par ָה, le ה de cette terminaison féminine se change en ת, lorsqu'on y ajoute le ה *paragogique*.

Le ה *parag.* n'attire pas le ton. Par ex. צָפוֹן, *septentrion*, avec ה *parag.* צָפוֹנָה, Jér. I, 15; קֶפֶד, *catastrophe*, avec ה *parag.* קְפָדָה, Ezéch. VII, 25; חֶרֶס, *soleil*, avec ה *parag.* חַרְסָה, Jug. XIV, 18; יְשׁוּעָה, *salut*, avec ה *parag.* יְשׁוּעָתָה, Ps. III, 3.

§ 365. Nous reviendrons sur ce ה *paragogique* lorsque nous traiterons des *prépositions* (§ 448). Quant à son emploi dans certaines formes du verbe, v. § 136 et 492.

§ 366. Un י *paragogique*, quiescent en ִ, s'ajoute quelquefois à l'*état construit*, sans exercer aucune influence sur la signification.

Par ex. דִּבְרָה, *manière, méthode, ét. constr.* דִּבְרַת, avec י *parag.* עַל־דִּבְרָתִי, *selon la manière de...* Ps. CX, 4. קוֹלִי pour קוֹל, *ét. constr. de* קוֹל, Ps. CXVI, 1. מְלֵאֲתִי מִשְׁפָּט, *pleine de justice*, pour מְלֵאַת מִשְׁפָּט, Es. I, 21.

§ 367. On ne trouve que dans quelques cas un ו *paragogique*, quiescent en *Cholem*, ajouté à l'*état construit*. Il ne se rencontre qu'avec les mots בֵּן (בְּנוֹ בְעֹר, *fils de Beor*, pour בֶּן־בְּעֹר), מַעְיָן (מַעְיְנוֹ מַיִם, *source d'eau*, pour מַעְיַן מַיִם) et חַיָּה (חַיְתוֹ אֶרֶץ, *bête de la terre*, pour חַיַּת אֶרֶץ).

B. Formes anomales du Nom.

§ 368. אָב, *père*, fait à l'ét. constr. אֲבִי; avec suff. lég. אָבִי, *mon p.*, אָבִיו, *son p.*, אָבִיךָ, *ton p.;* avec suff. graves אֲבִיכֶם, *votre p.;* plur. אָבוֹת, avec suff. אֲבוֹתֵינוּ. *nos pères.*

אָח, *frère,* ét. constr. אֲחִי; avec suff. lég. אָחִי, *mon frère*, אָחִיו, *son f.;* avec suff. gr. אֲחִיכֶם, *votre f.*; plur. אַחִים, *frères*, ét. constr. אֲחֵי; avec suff. lég. אַחַי, *mes f.*, אַחֶיךָ, *tes f.*, אֶחָיו, *ses f.;* avec suff. graves אֲחֵיכֶם, *vos frères.*

אָחוֹת, *sœur*, ét. constr. אֲחוֹת; avec suff. lég. אֲחוֹתִי, *ma s.*, אֲחוֹתְךָ, *ta s.*; plur. avec suff. אֲחוֹתַיִךְ et אַחְיוֹתֵךְ (Ez. XVI, 52, pour אַחְיוֹתַיִךְ), *tes sœurs*; אֲחוֹתֵיכֶם et אַחְיוֹתֵיכֶם, *vos sœurs.*

אִישׁ, *homme.* Le plur. אִישִׁים ne se trouve que trois fois (Es. LIII, 3. Ps. CXLI, 4. Prov. VIII, 4). Ordinairement on emploie la forme אֲנָשִׁים, *hommes,* ét.

constr. אַנְשֵׁי; avec suff. lég. אֲנָשַׁי, *mes h.*, אֲנָשֶׁיךָ, *tes h.*; avec suff. gr. אַנְשֵׁיהֶם, *leurs hommes.*

אִשָּׁה, *femme*, ét. constr. אֵשֶׁת; avec suff. אִשְׁתּוֹ, *sa f.*, אִשְׁתְּךָ et אֶשְׁתְּךָ, *ta f.* Le pluriel אִשּׁוֹת ne se trouve qu'une seule fois (Ez. XXIII, 44). Ordinairement on se sert de la forme נָשִׁים, qui tout en portant le caractère du masculin (comp. § 300) signifie *femmes*; ét. constr. נְשֵׁי, avec suff. lég. נָשֶׁיךָ, *tes f.*; avec suff. gr. נְשֵׁיכֶם, *vos femmes.*

אָמָה, *servante;* plur. avec un ה inséré: אֲמָהוֹת, *servantes*, ét. constr. אַמְהוֹת; avec suff. אַמְהֹתֵיכֶם, *vos servantes.*

בַּיִת, *maison*, ét. constr. בֵּית (comp. זַיִת, sur le tableau des décl., 5ᵉ décl.), plur. בָּתִּים (*both-thim*, v. § 53), *maisons*; avec suff. בָּתֶּיךָ, *tes m.*, בָּתֵּיכֶם, *vos maisons.*

בֵּן, *fils*, ét. constr. בֶּן־ et quelquefois בִּן; avec suff. בְּנִי, *mon f.*, בִּנְךָ, *ton f.*; plur. בָּנִים, *fils*, ét. constr. בְּנֵי; avec suff. lég. בָּנַי, *mes f.*, בָּנֶיךָ, *tes f.*; avec suff. graves בְּנֵיכֶם, *vos fils.*

בַּת, *fille*, avec suff. בִּתִּי, *ma f.*, בִּתְּכֶם, *votre f.*; plur. בָּנוֹת, *filles*, ét. constr. בְּנוֹת, avec suff. בְּנוֹתַי, *mes f.*, בְּנוֹתֵיכֶם, *vos filles.*

חָם, *beau-père*, חָמִיךָ, *ton b.*; חָמוֹת, *belle-mère.*

יוֹם, *jour*, avec suff. יוֹמוֹ, *son j.*; plur. יָמִים, ét. constr. יְמֵי; avec suff. lég. יָמַי, *mes j.*; avec suff. gr. יְמֵיכֶם, *vos jours.*

כְּלִי, *vase*, plur. כֵּלִים, *vases*, ét. constr. כְּלֵי; avec

suff. lég. כֵּלַי, *mes v.*, כֵּלָיו *ses v.*; avec suff. gr. כְּלֵיהֶם, *leurs vases.*

מַּיִם, *eau*, fait l'état constr. régulièrement מֵי à côté de מֵימֵי; avec suff. מֵימֶיךָ, *ton eau*, מֵימֵיכֶם, *votre eau.*

עִיר, *ville*, plur. une fois (Jug. X, 4) עֲיָרִים, ailleurs עָרִים; ét. constr. עָרֵי; avec suff. עָרֶיךָ, *tes v.*; עָרֵיכֶם, *vos villes.*

פֶּה, *bouche*, ét. constr. פִּי; avec suff. פִּי, *ma b.*, פִּיךָ, *ta b.*, פִּיו, *sa b.*, פִּיהֶם, *leur b.*; plur. פִּים (1 Sam. XIII, 21), פֵּיוֹת (Jug. III, 16) et פִּיּוֹת (Prov. V, 4).

שֶׂה, *brebis*, ét. constr. שֵׂה; avec suff. שֵׂיוֹ (Deut. XXII, 1) et שֵׂיֵהוּ (1 Sam. XIV, 34), *sa brebis.*

רֹאשׁ, *tête*, avec suff. רֹאשִׁי, *ma t.*, רֹאשְׁכֶם, *votre t.*; plur. רָאשִׁים, ét. constr. רָאשֵׁי, avec suff. רָאשָׁיו, *ses t.*, רָאשֵׁיכֶם, *vos têtes.*

§ 369. *Remarque.* Nous ne comptons pas parmi les anomalies proprement dites les cas assez nombreux où un substantif masculin prend au pluriel la forme féminine, ou un substantif féminin la forme masculine, sans que le genre du mot change effectivement. Par ex. לֵב masc., *cœur*, plur. לְבוֹת; שֵׁם masc., *nom*, plur. שֵׁמוֹת; דְּבוֹרָה fém., *abeille*, plur. דְּבוֹרִים; יוֹנָה fém., *colombe*, plur. יוֹנִים (comp. § 300).

ART. VII.

Des Noms de Nombres.

A. NOMBRES CARDINAUX.

§ 370.		Masc.		Fém.	
1.	ét. abs.	אֶחָד	*un.*	אַחַת	*une.*
	ét. constr.	אַחַד		אַחַת	
2.	ét. abs.	שְׁנַיִם	*deux.*	שְׁתַּיִם	*deux.*
	ét. constr.	שְׁנֵי		שְׁתֵּי	

Le premier de ces deux noms doit être regardé comme un adjectif, tandis que le second n'a de l'adjectif que la forme double pour les deux genres et s'approche des substantifs par la manière dont il se lie à son sujet.

Par exemple יוֹם אֶחָד, *un jour*; אַחַד שִׁבְטֵי יִשְׂרָאֵל, *une des tribus d'Israël*, 2 Sam. VII, 7; תּוֹרָה אַחַת, *une loi*, Exod. XII, 49. שְׁנַיִם אֲנָשִׁים, Jos. II, 1, et שְׁנֵי אֲנָשִׁים, Exod. II, 13, *deux hommes*; שְׁתַּיִם דְּלָתוֹת, Ez. XLI. 24 et dans le même verset שְׁתֵּי דְלָתוֹת, *deux battans de porte.*

§ 371.		Masc.	Fém.	
3.	ét. abs.	שָׁלֹשׁ	שְׁלֹשָׁה	*trois.*
	„ constr.	שְׁלֹשׁ	שְׁלֹשֶׁת	
4.	„ abs.	אַרְבַּע	אַרְבָּעָה	*quatre.*
	„ constr.	אַרְבַּע	אַרְבַּעַת	

		Masc.	Fém.	
5.	ét. abs.	חָמֵשׁ	חֲמִשָּׁה	cinq.
	„ constr.	חֲמֵשׁ	חֲמֵשֶׁת	
6.	„ abs.	שֵׁשׁ	שִׁשָּׁה	six.
	„ constr.	שֵׁשׁ	שֵׁשֶׁת	
7.	„ abs.	שֶׁבַע	שִׁבְעָה	sept.
	„ constr.	שְׁבַע	שִׁבְעַת	
8.	„ abs.	שְׁמֹנֶה	שְׁמֹנָה	huit.
	„ constr.	שְׁמֹנֶה	שְׁמֹנַת	
9.	„ abs.	תֵּשַׁע	תִּשְׁעָה	neuf.
	„ constr.	תְּשַׁע	תִּשְׁעַת	
10.	„ abs.	עֶשֶׂר	עֲשָׂרָה	dix.
	„ constr.	עֶשֶׂר	עֲשֶׂרֶת	

§ 372. Ces noms de nombres de 3 à 10 sont des substantifs qui expriment l'idée abstraite du nombre dont ils indiquent le chiffre, comme on dit en latin *trias*, *decas*, et en français une *dizaine*, une *douzaine*. Ces substantifs, exprimant des idées abstraites, ont pris la forme féminine (v. § 296), et se lient par l'état construit au substantif suivant. Par ex. עֲשֶׂרֶת יָמִים, *dix jours*, proprement *une dizaine de jours*.

Souvent aussi ils ne prennent pas l'état construit, mais ils restent dans l'état absolu, de sorte qu'on trouve aussi bien שְׁלשָׁה יָמִים que שְׁלשֶׁת יָמִים *(trois jours)*.

§ 373. Cependant ces mêmes substantifs, quand ils sont avec d'autres substantifs féminins, perdent eux-mêmes la forme féminine et prennent la forme masculine, de sorte qu'il en résulte cette règle bizarre, que dans les noms de nombre de 3 à 10 la forme féminine doit être employée avec les substantifs masculins, et la forme masculine avec les substantifs féminins. Par ex. שִׁבְעָה בָנִים וְשָׁלֹשׁ בָּנוֹת, *sept fils et trois filles*, Job I, 2.

§ 374.	Masc.	Fém.	
11.	אַחַד עָשָׂר	אַחַת עֶשְׂרֵה	*onze.*
	עַשְׁתֵּי עָשָׂר	עַשְׁתֵּי עֶשְׂרֵה	
12.	שְׁנֵים עָשָׂר	שְׁתֵּים עֶשְׂרֵה	*douze.*
	שְׁנֵי עָשָׂר	שְׁתֵּי עֶשְׂרֵה	

§ 375. L'anomalie du genre que nous avons observée dans la construction des nombres de 3 à 10 (§ 372) n'a pas lieu pour les nombres 11 et 12. Par. ex. שְׁנֵים עָשָׂר אֲרָיִים, *douze lions*, 1 Rois X, 20; שְׁתֵּים עֶשְׂרֵה שָׁנָה, *douze années*, Gen. XIV. 4.

§ 376. *a)* Le mot עַשְׁתֵּי dont on se sert quelquefois pour former le nombre onze (par ex. פָּרִים עַשְׁתֵּי עָשָׂר, *onze bœufs*, Nomb. XXIX, 20), ne se trouve que dans cette forme de phrase.

b) Les formes שְׁנֵים et שְׁתֵּים sont conctractées de שְׁנַיִם et de שְׁתַּיִם à l'instar de זַיִת : זֵית (comp. la 5ᵉ décl.).

§ 377. 13. masc. שְׁלֹשָׁה עָשָׂר, *treize (hommes).*
fém. שְׁלֹשׁ עֶשְׂרֵה, *treize (femmes).*

14. masc. אַרְבָּעָה עָשָׂר, *quatorze (h.)*.
fém. אַרְבַּע עֶשְׂרֵה, *quatorze (f.)*.
15. masc. חֲמִשָּׁה עָשָׂר, *quinze (h.)*.
fém. חֲמֵשׁ עֶשְׂרֵה, *quinze (f.)*.

et ainsi de suite.

§ 378. C'est ainsi que continuent les nombres jusqu'à dix-neuf. La dizaine (עָשָׂר, עֶשְׂרֵה) exprime régulièrement le genre masculin par la forme masculine, et le genre féminin par la forme féminine, tandis que le nombre de l'unité suit la règle que nous avons établie § 373.

Il est à remarquer, du reste, que la forme féminine des unités qui exprime le genre masculin se trouve en *état absolu*, tandis que la forme masculine qui exprime le genre féminin est en *état construit*. Ainsi on dira: שְׁלֹשָׁה עָשָׂר בָּנִים, *treize fils*, et שְׁלֹשׁ עֶשְׂרֵה בָּנוֹת, *treize filles*.

§ 379. Les dizaines se forment par le pluriel des unités, à l'exception du nombre 100 qui est un substantif au singulier, et du nombre 20 qui se fait par le pluriel de dix, le nombre *deux* (שְׁנַיִם), qui est lui-même un Duel, ne pouvant guère se transformer en pluriel. En voici le tableau:

עֶשְׂרִים	20,	חֲמִשִּׁים	50,	שְׁמֹנִים	80,
שְׁלֹשִׁים	30,	שִׁשִּׁים	60,	תִּשְׁעִים	90,
אַרְבָּעִים	40,	שִׁבְעִים	70,	מֵאָה	100.

Ces dizaines n'admettent ni *état construit* ni différence de genre. Par ex. שְׁלֹשִׁים שָׁנָה, *trente années*.

§ 380. Les autres nombres au-dessus sont les suivans: מָאתַ֫יִם (pour מְאָתַ֫יִם), 200; שְׁלֹשׁ מֵאוֹת, 300 etc.; אֶ֫לֶף, 1000; אַלְפַּ֫יִם, 2000; שְׁלֹ֫שֶׁת אֲלָפִים, 3000, etc.

§ 381. Dans les nombres composés de dizaines et d'unités (21, 22, 23, etc.) ordinairement le plus petit précède le plus grand auquel il est lié par le ו *copulatif.* Par ex. שְׁלֹשָׁה וְעֶשְׂרִים, *vingt-trois.*

§ 382. *Remarque.* Le Duel des nombres cardinaux sert quelquefois à former des noms de nombres *multiples.* Par ex. אַרְבַּעְתַּ֫יִם, *le quadruple,* 2 Sam. XII, 6; שִׁבְעָתַ֫יִם, *le septuple*, Gen. IV, 15.

B. NOMBRES ORDINAUX.

§ 383. Les noms de nombres ordinaux sont des adjectifs dérivés des cardinaux, à l'exception de רִאשׁוֹן, qui vient de רֹאשׁ, *tête, chef.*

רִאשׁוֹן	le premier,	שִׁשִּׁי	le sixième,
שֵׁנִי	le second,	שְׁבִיעִי	le septième,
שְׁלִישִׁי	le troisième,	שְׁמִינִי	le huitième,
רְבִיעִי	le quatrième,	תְּשִׁיעִי	le neuvième,
חֲמִשִּׁי חֲמִישִׁי	le cinquième,	עֲשִׂירִי	le dixième.

§ 384. *a)* Les nombres ordinaux ne vont que jusqu'à 10. On supplée par les nombres cardinaux à ceux qui vont au-delà. Par ex. יוֹם הָאֶחָד וְעֶשְׂרִים, *le vingt-unième jour.*

b) La forme féminine de ces nombres (ordinaux) se fait par un ת ajouté à la fin de la forme masculine, à l'exception de רִאשׁוֹן qui fait רִאשֹׁנָה, *la première.* La *seconde* שֵׁנִית, la *troisième* שְׁלִישִׁית, et ainsi de suite.

§ 385. *Remarque.* La forme féminine sert en même temps à exprimer les fractions des nombres, il faut alors sous-entendre מָנָה, *partie.* Par ex. שְׁלִישִׁית, *un tiers*, proprement *la troisième* (partie); חֲמִשִׁית, *un cinquième.*

---

§ 386. Il nous reste à dire quelques mots sur la manière dont en hébreu, à défaut de chiffres, on exprime les nombres au moyen de lettres.

Dans le tableau § 2 nous avons indiqué la valeur numérique des lettres jusqu'à 400.

Pour exprimer les autres centaines (500-900) les Massorètes se servent des cinq lettres *finales* (v. § 4), mais les Rabbins préfèrent d'ajouter à ת, qui indique 400, les autres lettres qui indiquent les centaines, pour exprimer le surplus. Par ex. תק = 400 + 100 = 500.

Ces centaines seront donc exprimées ainsi:

500 תק (400 + 100) ou ך;
600 תר (400 + 200) ou ם;
700 תש (400 + 300) ou ן;
800 תת (400 + 400) ou ף;
900 תתק (400 + 400 + 100) ou ץ.

§ 387. Dans les chiffres composés le plus grand précède: יא, 11; יד, 14. Mais au lieu de יה pour



15, les Juifs mettent טו (9 + 6), pour ne pas écrire les lettres par lesquelles commence le nom ineffable יהוה.

§ 388. Pour exprimer les milliers, on recommence l'alphabet en plaçant deux points sur la lettre: א̈, 1000; ב̈, 2000, etc.

§ 389. *Remarque.* Pour faire sentir qu'une lettre ne doit pas prendre des voyelles, mais qu'elle ne sert que de signe ou de chiffre, elle est munie des traits en guillemets (") dont nous avons déjà parlé (§ 181 note); d'autre part les points qui indiquent les milliers peuvent être omis dans des nombres qui se composent de plusieurs chiffres. C'est ainsi qu'on exprimera 1837 par את"תלז; 5597 par ה"תקצז; 1863 par א"תתסג; 5623 par ה"תרכג.

CHAPITRE TROISIEME.

LE PRONOM.

ARTICLE PREMIER.

De l'Article.

§ 390. L'article en hébreu est le même pour le *singulier* et pour le *pluriel*, pour le *masculin* et pour le *féminin*.

L'article est הַל. Cependant le ל s'assimile (v. § 60) constamment à la lettre suivante, et y est remplacé par un *Daguesh fort*. Il ne reste donc que הַ·; par ex. מֶלֶךְ, *roi;* הַמֶּלֶךְ, *le roi*; שָׁנָה, *année;* הַשָּׁנָה, *l'année.*

Le *nombre* et le *genre* du substantif ne produisent aucune modification de l'article.

§ 391. Le ַ de l'article se change en ָ lorsque le mot commence par une *gutturale* ou par la lettre ר (v. § 77), ces lettres refusant le *Daguesh* (v. § 74). Par ex. הָאֵשׁ, *le feu*; הָעוֹלָם, *l'éternité*; הָרֹאשׁ, *la tête.*

Cependant quelquefois les lettres ה et ח admettent le ַ sous le ה de l'article sans le prolonger. Par ex. הַחֹדֶשׁ, *le mois* (comp. § 75).

§ 392. Mais si un substantif à deux syllabes commence par une *gutturale* avec ָ, l'article prend ֶ. Par ex. הֶחָכָם, *le sage;* הֶעָפָר, *la poussière;* הֶהָרִים, *les montagnes;* mais הָעָם, *le peuple.*

Cependant une exception de cette règle a lieu dans les substantifs qui commencent par א. Par ex. הָאָדָם, *l'homme;* הָאָדוֹן, *le seigneur.*

§ 393. Lorsque les prépositions בְ, כְ, לְ, sont *préfixées* à un mot qui a l'article, ce dernier se confond avec la lettre préfixée, de manière que la lettre qui exprime la préposition remplace le ה qui disparaît. Les points-voyelles que portait l'article s'attachent alors à la préposition. Par ex. מֶלֶךְ, *un roi*, לְמֶלֶךְ, *à un roi,* הַמֶּלֶךְ, *le roi*, לַמֶּלֶךְ, *au roi;* אָדָם, *un homme,* הָאָדָם, *l'homme,* לָאָדָם, *à l'homme;* חֶרֶב, *une épée,* הַחֶרֶב, *l'épée,* בַּחֶרֶב, *par l'épée*; הֶהָרִים, *les montagnes,* לֶהָרִים, *aux montagnes.*

§ 394. Quelquefois, cependant, on ne trouve ni le redoublement de la première lettre du mot, ni la prolongation du ַ de l'article. C'est lorsque le *Sheva mobile* se trouve sous la première lettre du mot. Par ex. הַיְאֹר, pour הַיְּאֹר, *le fleuve;* הַצְפַרְדְּעִים pour הַצְּפַרְדְּעִים, *les grenouilles*, Exod. VII, 29 (comp. § 66).

Art. II.

Du Pronom personnel.

§ 395. La langue hébraïque, exprimant d'une manière qui lui est propre les rapports désignés par les *déclinaisons* dans les langues occidentales (comp. §§ 276 et 278), ne nous présente pour le pronom personnel qu'une seule forme, qui correspondrait à notre nominatif.

Tous les autres rapports sont exprimés par le pronom *suffixe* dont nous parlerons dans l'article suivant.

§ 396. Voici le tableau du *pronom personnel* (sous cette forme *nominative*):

	3e personne.	2e personne.
Sing. masc.	הוּא, *il, lui.*	אַתָּה, *tu, toi (homme).*
fém.	הִיא, *elle.*	אַתְּ, *tu, toi (femme).*
Plur. masc.	הֵם, הֵמָּה, *ils, eux.*	אַתֶּם, *vous (hommes).*
fém.	הֵן, הֵנָּה, *elles.*	אַתֵּן, *vous (femmes).*

	1re personne.
Sing. com.	אָנֹכִי, אֲנִי, *je, moi.*
Plur. com.	אֲנַחְנוּ, *nous.*

§ 397. Le pronom personnel de la 3ᵉ *personne* sert aussi de *pronom démonstratif*. Dans ce cas il prend ordinairement l'article. Par ex. בַּיּוֹם הַהוּא, *en ce jour-là*; הַמָּקוֹם הַהוּא, *ce lieu-là*; בָּעֵת הַהִיא, *en ce temps*.

§ 398. Dans tout le *Pentateuque* le *pronom* הוּא est du genre commun et se place indifféremment pour *lui* et pour *elle*. Ce n'est que plus tard qu'on a commencé à employer la forme הִיא pour le féminin, et à réserver הוּא pour le masculin (comp. § 51, 1).

§ 399. Le pronom de la 2ᵉ *personne* porte un *Daguesh* qui est *compensatif* (v. § 61), אַתָּה étant dit pour אַנְתָּה; אַתְּ pour אַנְתְּ, et ainsi de suite. C'est en effet la forme qu'on trouve dans les autres dialectes sémitiques.

A la pause אַתָּה fait reculer le ton et prolonge son ַ : אָתָּה (v. § 105).

§ 400. Il paraît qu'il existait originairement pour le pronom de la 2ᵉ *pers.*, à côté de la forme que nous venons d'exposer § 396, une autre forme analogue à celle du pronom de la 1ʳᵉ אָנֹכִי, laquelle existe encore à côté de la forme אֲנִי. Elle doit avoir été la suivante :

Sing. masc.	אַכָּה	*toi ;*	Plur. masc.	אַכֶם	*vous.*
„ fém.	אַךְ		„ fém.	אַכֶן	

C'est dans le *suffixe* de la 2ᵉ *pers.* que la trace de cette ancienne forme s'est conservée (v. § 406).

§ 401. Le pluriel du pronom de la 1ʳᵉ *pers.* אֲנַחְנוּ se présente plusieurs fois sous la forme abrégée נַחְנוּ. Par ex. Gen. XLII, 11.

A la pause on trouve אָנֹכִי pour אָנֹכִי, le ton étant reculé, et אָנִי pour אֲנִי (comp. § 105).

Art. III.

Du Pronom suffixe.

§ 402. Le *pronom personnel*, lorsqu'il se présente sous les formes exposées dans l'article précédent, est appelé *pronom séparé;* mais ce même *pronom personnel* prend le nom de *pronom suffixe* quand il se lie avec les mots de manière à ce qu'il n'en résulte qu'un seul mot.

§ 403. Il peut se lier:

1° Avec un *substantif.* Il exprime alors le *génitif* du pronom, ou le pronom *possessif.* Par ex. שִׁיר, *cantique;* שִׁירוֹ, *cantique de lui* ou *son cantique;* שִׁירְךָ, *cantique de toi* ou *ton cantique;* et ainsi de suite.

§ 404. 2° Avec un *verbe.* Il exprime alors *l'accusatif* que régit le verbe. Par ex. פְּקָדַ֫נִי (de פָּקַד, *il a visité*, et ־ַ֫נִי, suff. de la 1[re] pers. masc. sing., v. § 410) *il m'a visité;* יִקָּחֵ֫הוּ (de יִקַּח, *il prendra*, v. § 189, et ־ֵ֫הוּ, suff. de la 3[e] pers. masc. sing.) *il le prendra.*

§ 405. 3° Avec quelques *particules:*

a) Avec des *prépositions* le suffixe exprime le cas du pronom voulu par la préposition. Par ex. לְ, *à*, לְךָ, *à toi*; בְּ, *dans*, *en*, בְּךָ, *en toi;* נֶגֶד, *devant*, נֶגְדִּי, *devant moi;* עִם, *avec*, עִמִּי, *avec moi*, עִמּוֹ, *avec lui.*

b) Avec un *adverbe* il demande qu'on supplée le verbe auxiliaire *être.* Par ex. אַי, *où?* אַיּוֹ, *où lui?* c'est-à-dire *où est-il?*

c) Avec l'*interjection* הִנֵּה, *voilà*, le suffixe exprime l'*accusatif* du pronom: הִנְנִי, *voilà moi*, *me voilà*, הִנֶּ֫נּוּ, *le voilà.*

§ 406. Tous ces *pronoms suffixes*, comme on a déjà pu le remarquer, ne sont que les *pronoms séparés* (§ 402) raccourcis de manière à ne conserver qu'une ou deux lettres, et cela comme suit:

Le pronom de

la 3ᵉ sing. masc.	הוּא, *lui*,	se raccourcit en	הוּ— ou	וֹ—;
„ „ fém.	הִיא, *elle*,	„	הָ— „	הּ—ָ;
„ plur. masc.	הֵם, *eux*,	„	הֶם— „	ם—ָ;
„ „ fém.	הֵן, *elles*,	„	הֶן— „	ן—;
2ᵉ sing. masc.	אַתָּה (אַכָּה v. § 400), *toi*,	se racc. en		ךָ—;
„ „ fém.	אַתְּ (אַךְ „),	„	„	ךְ—;
„ plur. masc.	אַתֶּם (אַכֶּם „), *vous*,	„		כֶם—;
„ „ fém.	אַתֶּן (אַכֶּן „),	„	„	כֶן—;
1ʳᵉ sing. com.	אֲנִי, *moi*,		„	ִי— ou נִי—;
„ plur. „	אֲנַחְנוּ, *nous*,		„	נוּ—.

§ 407. *Remarque.* Ces mêmes pronoms, dont nous venons d'indiquer les formes raccourcies qui servent à fournir ce qu'on appelle les *suffixes*, se sont prêtés aussi sous des formes très-abrégées à désigner les *personnes* dans les conjugaisons du *verbe*. Voyez § 124.

1° Au *prétérit* les terminaisons de la 2ᵉ *personne* (au sing. תָּ, תְּ, au plur. תֶּם, תֶּן) sont évidemment des formes raccourcies de אַתָּה, אַתְּ, אַתֶּם, אַתֶּן.

La terminaison ה—ָ, de la 3ᵉ pers. fém. sing., et la terminaison נוּ de la 1ʳᵉ pers. du plur. nous rappellent les pronoms הִיא et אֲנַחְנוּ, qui, déjà comme suffixes, se raccourcissent en הָ ou ה—ָ et נוּ.

Le ִי de la 1[re] *pers.* du sing. est le suffixe de la 1[re] *pers.*, tandis que le ת qui précède la terminaison ִי ne semble avoir été interposé que par euphonie et pour qu'il y ait de la ressemblance entre cette 1[re] *personne* et les autres *personnes* du sing.

La terminaison וּ du plur. peut être rapportée à une forme ancienne הוּם (pour הֵם), forme dont les traces se retrouvent encore dans les autres dialectes sémitiques.

2° Au *futur* les formes raccourcies du pronom qui indiquent les *personnes* précèdent la racine, tandis qu'au prétérit elles suivent les radicales. Elles sont cependant plus altérées encore au futur qu'au prétérit. Le travail d'en indiquer la dérivation nous mènerait trop loin dans le champ des hypothèses, pour que nous jugions convenable d'entrer ici dans ces détails.

Art. IV.

Des Suffixes ajoutés au Nom et au Verbe.

§ 408. Dans notre tableau (§ 406) nous avons indiqué les formes sous lesquelles le *pronom personnel* ou *séparé* (§ 402) se raccourcit pour devenir *pronom suffixe.* Il nous reste à donner le détail des règles d'après lesquelles les suffixes sont ajoutés au *nom* et au *verbe.*

§ 409. Nous disons au *nom* et au *verbe* seulement, bien que les *particules* aussi puissent prendre les suffixes (v. § 405); mais les particules n'étant originairement que des substantifs raccourcis (v. § 106), elles ne diffèrent pas de ces derniers dans la manière dont elles admettent les suffixes. Voyez du reste § 449 et les suiv.

§ 410. I. *Des Suffixes ajoutés au singulier du nom et au verbe.*

3ᵉ *pers. sing. masc.* הוּ, ֵ—הוּ, ו, וֹ, et de plus ֶ—הוּ qui ne se joint qu'au *verbe.*

Par ex. אָבִיהוּ, *son père* (אָב, *père*, § 368); רֹעֵהוּ, *son pasteur* (רֹעֶה, *pasteur*); יִפְקְדֵהוּ, *il le visitera*; אָחִיו, *son frère* (אָח, *frère*, § 368); שִׁירוֹ, *son cantique*; פְּקָדָהוּ, *il l'a visité.*

3ᵉ *pers. sing. fém.* הָ, ֶ—הָ, ָ—הּ.

Par ex. אָבִיהָ, *son père*; מַרְאֶהָ, *son aspect* (Lév. XIII, 4. מַרְאֶה, *aspect*); שִׁירָהּ, *son cantique*; פְּקָדָהּ, *il l'a visitée.*

3ᵉ *pers. plur. masc.* הֶם, ָ—ם, et de plus ם, ֵ—ם et ֵ—ם seulement pour le *verbe.*

Par ex. אֲבִיהֶם, *leur père*; שִׁירָם, *leur cantique*; פְּקָדוּם, *ils les ont visités*; פְּקָדָתַם, *elle les a visités*; יִפְקְדֵם, *il les visitera.*

3ᵉ *pers. plur. fém.* הֶן, ָ—ן, et de plus ן, ֵ—ן et ֵ—ן pour le *verbe.*

Par ex. אֲבִיהֶן, *leur père*; שִׁירָן, *leur cantique*; פְּקָדוּן, *ils ont visité elles*; יִפְקְדֵן, *il visitera elles.*

2ᵉ *pers. sing. masc.* ךָ.

Par ex. שִׁירְךָ, *ton cantique*, פְּקָדְךָ, *il t'a visité.*

2ᵉ *pers. sing. fém.* ךְ, ֵ—ךְ, et de plus ֶ—ךְ seulement pour le *verbe.*

Par ex. אָבִיךְ, *ton père*; שִׁירֵךְ, *ton cantique*; פְּקָדֵךְ, *il t'a visitée.*

2ᵉ *pers. plur. masc.* כֶם.

Par ex. שִׁירְכֶם, *votre cantique*; פְּקַדְכֶם, *il vous a visités.*

2e *pers. fém. plur.* כֶן.

Par ex. שִׁירְכֶן, *votre cantique;* פְּקַדְכֶן, *il vous a visitées.*

1re *pers. masc. com.* ־ִי. Au *verbe* le י ne se trouve jamais seul, mais נִי, ־ַנִי et ־ֵנִי.

Par ex. שִׁירִי, *mon cantique;* פְּקָדוּנִי, *ils m'ont visité;* פְּקָדַנִי, *il m'a visité;* יִפְקְדֵנִי, *il me visitera.*

1re *pers. plur. com.* נוּ, ־ֵנוּ, et de plus ־ֶנּוּ qui ne se joint qu'au *verbe.*

Par ex. אָבִינוּ, *notre père*; שִׁירֵנוּ, *notre cantique*; פְּקָדָנוּ, *il nous a visités.*

§ 411. Pour les autres détails relatifs aux *suffixes ajoutés au verbe*, nous renvoyons le lecteur au tableau qui se trouve dans l'*Appendice* lett. P.

Nous croyons qu'un exposé de toutes les formes composées du *Kal* et de la 3e *pers. masc. sing.* du *prét. Pihel*, tel que le présente ce tableau, pourra suffire à montrer aux commençans de quelle manière s'opèrent ces compositions.

§ 412. Voici le tableau du *substantif masculin singulier* combiné avec les différens suffixes, d'après ce que nous avons exposé dans le § 410.

3e pers. sing. masc.	־וֹ,	שִׁירוֹ	*son cantique.*
» » » fém.	־ָהּ,	שִׁירָהּ	
» » plur. masc.	־ָם,	שִׁירָם	*leur cantique.*
» » » fém.	־ָן,	שִׁירָן	

2e pers. sing. masc.	ךָ—,	שִׁירְךָ	*ton cantique.*
» » » fém.	ךְ—ֵ,	שִׁירֵךְ	
» » plur. masc.	כֶם—,	שִׁירְכֶם	*votre cantique.*
» » » fém.	כֶן—,	שִׁירְכֶן	
1re » sing. com.,	י—ִ,	שִׁירִי	*mon cantique.*
» » » »	נוּ—ֵ,	שִׁירֵנוּ	*notre cantique.*

§ 413. Le *substantif féminin sing.* n'exige pas une explication particulière, vu que les règles données pour le substantif masculin y suffisent parfaitement.

1° Si le substantif féminin se termine par la lettre ת, il prend les suffixes comme ferait un substantif masculin terminé par une consonne. Par ex. בְּרִית, *alliance*, בְּרִיתוֹ, *son alliance*, בְּרִיתְךָ, *ton alliance*, et ainsi de suite.

2° Si le substantif féminin se termine par ה—ָ, le ת, en lequel se change alors le ה (v. §§ 355 et 315), prendra les suffixes comme dans le cas précédent. Par ex. תּוֹרָה, *loi*, תּוֹרָתוֹ, *sa l.*, תּוֹרָתְךָ, *ta loi*, תּוֹרַתְכֶם, *votre loi*, etc.

§ 414. II. *Des Suffixes ajoutés au pluriel des noms masculins.*

De la terminaison ים—ִ qui caractérise le *pluriel masculin* (§ 302), il faut retrancher et le ם et le —ִ, lorsque le mot prend des *suffixes*. Ces derniers se lient alors de la manière suivante avec le י, qui seul est resté de la terminaison du pluriel:

(שִׁיר, *cantique*, שִׁירִים, *cantiques*.)

3e pers. sing. masc.	—ָיו,	שִׁרָיו	*ses cantiques.*
„ „ „ fém.	—ֶ֫יהָ,	שִׁירֶ֫יהָ	
„ „ plur. masc.	—ֵיהֶם,	שִׁירֵיהֶם	*leurs cantiques.*
„ „ „ fém.	—ֵיהֶן,	שִׁירֵיהֶן	
2e „ sing. masc.	—ֶ֫יךָ,	שִׁירֶ֫יךָ	*tes cantiques.*
„ „ „ fém.	—ַ֫יִךְ,	שִׁירַ֫יִךְ	
„ „ plur. masc.	—ֵיכֶם,	שִׁירֵיכֶם	*vos cantiques.*
„ „ „ fém.	—ֵיכֶן,	שִׁירֵיכֶן	
1re „ sing. com.	—ַי,	שִׁירַי,	*mes cantiques.*
„ „ plur. „	—ֵ֫ינוּ,	שִׁירֵ֫ינוּ,	*nos cantiques.*

§ 415. *Remarque.* Ce que nous venons de dire dans le § précédent se rapporte aussi au *Duel*, parce que celui-ci ne diffère du pluriel qu'à l'*état absolu.* Voyez ce que nous avons dit à la fin du § 332.

§ 416. III. *Des suffixes ajoutés au pluriel des noms féminins.*

La seule chose qui puisse paraître étrange dans la manière dont les *pluriels féminins* prennent les *suffixes*, c'est que les suffixes, tels que nous les avons indiqués sur le tableau du § 414, s'ajoutent aussi à la terminaison וֹת.

Le י qui fait partie de ces suffixes, appartient proprement au *pluriel masculin* —ִים, mais les *pluriels féminins* le prennent comme s'il faisait partie du suffixe.

Voici le tableau des *pluriels féminins* avec leurs *suffixes*:

(שִׁירָה, *cantique*, שִׁירוֹת, *cantiques*).

3e pers. sing. masc.	־ָיו,	שִׁירוֹתָיו	*ses cantiques.*
„ „ „ fém.	־ֶיהָ,	שִׁירוֹתֶיהָ	
„ „ plur. masc.	־ֵיהֶם,	שִׁירוֹתֵיהֶם	*leurs cantiques.*
„ „ „ fém.	־ֵיהֶן,	שִׁירוֹתֵיהֶן	
2e „ sing. masc.	־ֶיךָ,	שִׁירוֹתֶיךָ	*tes cantiques.*
„ „ „ fém.	־ַיִךְ,	שִׁירוֹתַיִךְ	
„ „ plur. masc.	־ֵיכֶם,	שִׁירוֹתֵיכֶם	*vos cantiques.*
„ „ „ fém.	־ֵיכֶן,	שִׁירוֹתֵיכֶן	
1re „ sing. com.	־ַי,	שִׁירוֹתַי,	*mes cantiques.*
„ „ plur. „	־ֵינוּ,	שִׁירוֹתֵינוּ,	*nos cantiques.*

ART. V.

Remarques sur les Suffixes.

§ 417. Comme on a déjà pu le remarquer, les formes du nom et du verbe qui se terminent par une *voyelle*, préfèrent les suffixes dont la 1re lettre est une *consonne* (par ex. אָבִיהָ, *son père*; פְּקַדְתִּיהוּ, *je l'ai visité*); tandis que les formes terminées par une *consonne* préfèrent les suffixes qui commencent par une *voyelle* (par ex. אִמָּהּ, *sa mère*; יִפְקְדֵהוּ, *il le visitera*).

§ 418. Cependant les suffixes ךָ et כֶם ne sont jamais précédés d'une voyelle, si ce n'est en pause (v. § 104); car alors le suffixe ךָ peut etre précédé d'un ֶ. Par ex. יָדֶךָ pour יָדְךָ, *ta main.*

§ 419. Les suffixes ajoutés au *prétérit* du verbe préfèrent ָ; ceux du *futur* et de *l'impératif* ֵ.

§ 420. Au lieu du suffixe וֹ (de la 3e *pers. masc. sing.*) on trouve quelquefois הֹ. Par ex. שִׁירֹה, *son cantique*, pour שִׁירוֹ, Ps. XLII, 9.

§ 421. Au lieu du suffixe ָיו (3e *pers. masc. sing.* ajouté au plur.) on trouve dans les livres poétiques ֵ֫יהוּ. Par ex. עֵינֵ֫יהוּ, *ses yeux*, pour עֵינָיו, Job XXIV, 23.

§ 422. Et au lieu du suffixe de la 3e *pers. masc. plur.* ajouté au sing., au plur. et au verbe (הֶם—, ֵיהֶם—, ם—) on trouve aussi dans les livres poétiques מוֹ, ָמוֹ et ֵימוֹ, le ם ayant pris un ו *paragogique.* Par ex. פִּמוֹ, *leur bouche*, pour פִּיהֶם (§ 368), Ps. XVII, 10; לָמוֹ pour לָהֶם, *à eux*, Job III, 14; עָזְּמוֹ pour עֻזָּם, *leur force*, Ps. LXXXIX, 18; כִּסָּמוֹ pour כִּסָּם, *il les a couverts*, Exod. XV, 10; מוֹסְרוֹתֵימוֹ, *leurs liens*, pour מוֹסְרוֹתֵיהֶם, Ps. II, 3; יְבַהֲלֵמוֹ, *il les effrayera*, pour יְבַהֲלֵם dans le même Ps. v. 5.

§ 423. La lettre כ dans le suffixe de la 2e *pers.* (ךָ, כֶם, כֶן) ne prend jamais le *Daguesh doux* (v. § 72); par ex. דְּבַרְכֶם au lieu de דְּבַרְכֶּם, *votre parole.*

§ 424. *Du* נ *épenthétique.*

Un נ *épenthétique* est inséré quelquefois entre la forme du verbe et le suffixe que le verbe a pris. Ce נ s'attache surtout au futur accompagné d'un suffixe du sing.

Ordinairement il *s'assimile* (v. § 60) la lettre suivante, représentée alors par un *Daguesh*. Par ex. תִּדְּפֶנּוּ, pour תִּדְּפֶנְהוּ, qui est lui-même pour תִּדְּפֵהוּ, *elle le dissipera*, Ps. I, 4.

On le trouve aussi sans assimilation. Par ex. יִצְּרֶנְהוּ, *il le gardera*, Deut. XXXII, 10; יְכַבְּדָנְנִי, *il m'honorera*, Ps. L, 23.

§ 425. Les formes du suffixe qui résultent de l'insertion du נ *épenthétique,* se trouvent placées en parenthèse à côté des formes verbales sur le *tableau général des suffixes* (§ 427).

§ 426. Ce נ *épenthétique* s'insère aussi dans les *adverbes* et dans *l'interjection* הִנֵּה, *voilà*.

Cette insertion a même lieu avec un redoublement exprimé par *Daguesh fort*.

Par ex. אֵינֶנּוּ, composé de אַיִן, adverbe de négation, *ne point*, et du suff. de la 3ᵉ *pers. masc. sing.*, littéralement: *lui non*, ce qui veut dire: *il n'est pas* (v. § 405); עוֹדֶנִּי, composé de l'adverbe עוֹד, *encore,* et du suff. de la 1ʳᵉ *pers. sing.: moi encore*, c'est-à-dire *je suis encore.*

L'*interjection* הִנֵּה, *voilà*, en prenant le נ *épenthétique* fait avec le suff. de la 3ᵉ *pers. masc. sing.* הִנֶּנּוּ, et sans le נ *épenthétique* avec le même suff. הִנּוֹ, *le voilà;* avec le suff. de la 1ʳᵉ *pers. sing.* הִנְנִי et הִנֶּנִּי, *me voilà* (v. § 405, c).

§ 427. *Tableau général des Suffixes.*

PERSONNES.	PRONOM personnel séparé.		FORMES PURES du Suffixe.	SUFFIXES AJOUTÉS au sing. des Noms et au Verbe.	au pl. des noms
3ᵉ pers. sing. masc.	הוּא,	*lui*	—הוּ, —ו	—הוּ, ֵ—הוּ, —וֹ, —ֹו; ֵ—הוּ*, (ֶ—נּוּ)	ָ—יו
" " " fém.	הִיא,	*elle*	—הָ, —הּ	—הָ, ֶ—הָ, —הּ; (ֶ—נָּה)	ֶ—יהָ
" " plur. masc.	הֵם, הֵמָּה,	*eux*	—הֶם, —ם	—הֶם, ָ—ם; —ם*, —ֵם*, —ֶם*	ֵ—יהֶם
" " " fém.	הֵן, הֵנָּה,	*elles*	—הֶן, —ן	—הֶן, ָ—ן; —ן*, —ֵן*, —ֶן*	ֵ—יהֶן
2ᵉ " sing. masc.	אַתָּה (אַתָּ)	*toi*	—ךָ	—ךָ	ֶ—יךָ
" " " fém.	אַתְּ (אַתְּ)		—ךְ	—ךְ, ֵ—ךְ; ֶ—ךְ*	ַ—יִךְ
" " plur. masc.	אַתֶּם (אַתֶּם)	*vous*	—כֶם	—כֶם	ֵ—יכֶם
" " " fém.	אַתֶּן (אַתֶּן)		—כֶן	—כֶן	ֵ—יכֶן
1ʳᵉ " sing. com.	אָנֹכִי, אֲנִי,	*moi*	—ִי, —נִי	—ִי; —נִי*, ַ—נִי*, ֵ—נִי*, (ֶ—נִּי, ֶ—נִּי)	ַ—י
" " plur. "	אֲנַחְנוּ,	*nous*	—נוּ	—נוּ, ֵ—נוּ; ָ—נוּ*, (ֶ—נּוּ)	ֵ—ינוּ

§ 428. Pour faciliter l'intelligence et l'usage de ce tableau synoptique de toute la théorie des *Suffixes*, nous ajouterons quelques *remarques explicatives*.

1° Après avoir répété le *pronom séparé*, nous plaçons dans la seconde colonne les formes les plus simples du *suffixe*, pour faire voir de quelle manière le pronom se raccourcit en devenant *suffixe* (v. § 406).

2° Dans ce but nous avons mis à côté du pronom de la 2e pers. sing. l'ancienne forme אַתָּה, que nous avons déjà expliquée § 400.

3° Lorsque les *suffixes* s'ajoutent au *verbe*, ils prennent ordinairement la forme sous laquelle ils s'ajoutent au *nom*, mais souvent aussi des formes qui ne se trouvent qu'avec le verbe. Ce sont ces dernières qui sont marquées d'un astérisque dans la grande colonne du milieu du tableau. Les autres formes s'ajoutent également au nom et au verbe, à la seule exception de la forme ִי (1re pers. sing.) qui ne se trouve qu'avec le *nom*.

4° Les formes qui, dans la même colonne, sont placées en parenthèse, représentent les modifications qu'exige leur liaison avec le נ *épenthéthique* (v. § 424 et les suiv.).

5° La dernière colonne enfin présente les formes des suffixes ajoutés au *pluriel du nom* (v. § 414 et 416).

Art. VI.

Des autres Pronoms.

I. DU PRONOM DÉMONSTRATIF.

§ 429. Le *pronom démonstratif* des Hébreux, au singulier seulement, a deux formes, une pour chaque genre. La forme plurielle et commune aux deux genres; elle est d'une autre racine, sans rapport grammatical avec le singulier, et n'a de rapport avec lui que par le sens. En voici les formes.

Sing. masc. זֶה, *celui*. Plur. com. אֵלֶּה, *ceux*, *celles*.
fém. זֹאת, *celle*.

§ 430. *Remarques*. 1° La forme *féminine* זֹאת sert aussi pour exprimer le genre *neutre* du *pronom démonstratif*. Par ex. מַה־זֹּאת עָשִׂית *pourquoi as-tu fait cela?* Gen. III, 13.

Au lieu de זֹאת on trouve aussi les formes זֹה, זוֹ et זֹה. La première (זֹה) s'emploie pour les deux genres.

§ 431. 2° Les formes הַלָּז et הַלָּזֶה sont probablement composées du pronom זֶה et de l'article qui dans ce cas se présenterait sous sa forme complète הַל (v. § 390).

§ 432. 3° Au lieu du plur. אֵלֶּה, on trouve plusieurs fois, dans le Pentateuque, seulement אֵל ou avec l'article הָאֵל.

Il paraît que אֵל est la forme la plus ancienne, à laquelle on a ajouté un ה *paragogique*, d'où est résultée la forme usitée אֵלֶּה.

II. DU PRONOM INTERROGATIF.

§ 433. Le *pronom interrogatif* n'admet aucun changement ni pour les genres ni pour les nombres. Les deux formes hébraïques qui l'expriment, s'emploient l'une pour les *personnes* et l'autre pour les *choses*.

Ainsi: מִי, *qui?* מָה, *quoi?*

§ 434. *Remarques* sur la ponctuation de ce dernier.

1° On ne le trouve guère avec ◌ָ que lorsqu'il précède un mot qui commence par א ou par ר. Par ex. מָה־אֲדַבֵּר, *que dirai-je?* מָה־רָאוּ, *qu'ont-ils vu?*

2° S'il précède les *gutturales* ה, ח, ע, le ◌ָ se change en ◌ַ. Par ex. מַה חַטָּאתִי, *quel est mon péché?* Gen. XXXI, 36.

3° S'il précède une *gutturale* qui a ◌ָ, le pronom מָה prend ◌ֶ (comp. § 392). Par ex. מֶה עָשִׂיתָ, *qu'as-tu fait?* Gen. IV, 10.

4° Dans tous les autres cas il aime à prendre ◌ַ, étant lié par *Makkeph* au mot suivant, qui dans sa première lettre prend *Daguesh euphonique* (v. § 63). Par ex. מַה־מָּצָאתָ, *qu'as tu trouvé?* Gen XXXI, 37.

Alors le ה du pronom peut même disparaître et le מ se lie avec le mot suivant. Par ex. מַזֶּה pour מַה־זֶּה, *qu'est-ce que cela?* Exod. IV, 2; מַלָּכֶם pour מַה־לָּכֶם, *qu'avez-vous?* Es. III, 15.

III. DU PRONOM RELATIF.

§ 435. En hébreu le *pronom relatif* ne présente qu'une seule forme, la même pour tous les genres et tous les nombres: אֲשֶׁר, *qui, que, lequel*, etc. (Comparez ce que nous en dirons dans la syntaxe, § 583 et les suiv.)

§ 436. *Remarque.* On trouve quelquefois, et surtout dans les livres postérieurs du texte hébreu, une forme raccourcie de ce pronom. Le א est retranché et le ר s'assimile à la lettre suivante au moyen d'un *Daguesh*; le שׁ, seule lettre qui reste, se joint au mot qui suit, et devient par-là une *lettre préfixe* (v. § 444); elle prend ordinairement ֶ (par ex. שֶׁיֹּרֵד, *qui descend*, pour אֲשֶׁר יֹרֵד, Ps. CXXXIII, 2); cependant elle peut aussi prendre ַ (par ex. שַׁקַּמְתִּי pour אֲשֶׁר קַמְתִּי *que je me suis levée*, Jug. V, 7), ou bien seulement ְ (comp. Eccl. III, 18).

CHAPITRE QUATRIÈME.

DES PARTICULES.

§ 437. Les *particules*, c'est-à-dire les *adverbes*, les *conjonctions*, les *prépositions* et les *interjections* sont, dans la plupart des cas, des mots dérivés du verbe ou du nom. Employés de préférence pour exprimer la liaison des parties du discours et des phrases, ces mots dérivés ont perdu insensiblement leur signification primitive, et sont ainsi devenus des *particules*.

C'est ainsi que l'*adverbe* הַרְבֵּה, *beaucoup*, est proprement l'*infinitif Hiphil* de רָבָה; l'*interjection* הָבָה, *eh bien!* est l'*impératif Kal* de יָהַב, *donner*, avec le ה *paragogique* (v. § 147, b). Le substantif אֶפֶס, *fin*, sert aussi d'averbe de *négation* et de *restriction*. Du substantif יוֹם, *jour*, se fait l'adverbe יוֹמָם, *journellement*.

§ 438. Cependant il est impossible de retrouver la forme primitive d'un assez grand nombre de particules, et il y a sous ce rapport une grande diversité dans les opinions des grammairiens. Les uns, par exemple, regardent la lettre préfixe ב comme forme raccourcie de la préposition בֵּין, qui dérive elle-même d'un subst. בַּיִן; les autres prennent ce ב pour une abréviation de בַּיִת, *maison*, *intérieur.*

Il est même probable que plusieurs particules sont des mots primitifs. Cela peut être dit surtout de quelques interjections comme אָח, *hélas! ah!* הוֹי, *malheur!* נָא, *donc (quæso).*

§ 439. Beaucoup de particules prennent aussi des suffixes (v. §. 405).

1° Les *conjonctions* (comme וְ, אִם, כִּי) n'en prennent pas.

2° Les *adverbes* peuvent en prendre (v § 405, b). Par ex. אֵין, *ne pas, non;* אֵינֶנּוּ, *il n'y est pas;* עוֹד, *encore,* עוֹדֶנִּי, *je suis encore;* אֵי, *où?* אַיּוֹ, *où est-il?*

3° L'*interjection* הִנֵּה, *voici*, en prend aussi (הִנְנִי, *me voici*), de mêmes que toutes

4° Les *prépositions*; par ex. נֶגֶד, *devant*, נֶגְדִּי, *devant moi.*

§ 440. Quant à la manière dont les suffixes s'ajoutent aux particules, voyez le tableau § 449. Seulement nous ajouterons ici que pour donner plus de corps aux formes trop courtes qui résultent de leur composition avec un suffixe, on redouble une lettre ou on insère une syllabe entière. Par ex. עִם, *avec*, עִמּוֹ, *avec lui,*

עִמָּכֶם, *avec vous*, et avec un ד, qui est inséré עִמָּדִי, *avec moi;* מִן, *de*, מִמֶּנִּי, *de moi*; עוֹד, *encore*, עוֹדֶנּוּ, *il est encore*, הִנֵּה, *voici*, הִנְנִי et הִנֶּנִּי, *me voici*; כְּ, *comme*, כָּמֹהוּ, *comme lui.*

§ 441. Plusieurs *prépositions* qui désignent des rapports de temps et d'espace se présentent sous la forme du pluriel lorsqu'elles prennent des suffixes. Quelquefois même on en trouve à l'*état construit plur.*

Ce sont les prépositions אַחַר, *après*; אֶל־, *vers;* בֵּין, *entre*; עַד, *jusque;* עַל, *sur*; תַּחַת, *sous.*

Par ex. אַחֲרֵי מוֹת אַבְרָהָם, *après qu'Abraham fut mort*, Gen. XXV, 11; אַחֲרָיו, *après lui;* בֵּינְךָ, *et* בֵּינֶיךָ, *entre toi:* תַּחְתֵּיכֶם, *sous vous*, mais תַּחְתָּם, *sous eux*, pour תַּחְתֵּיהֶם.

Lettres préfixes.

§ 442. On appelle *lettres préfixes*, ou simplement *préfixes*, plusieurs lettres placées devant les mots.

Ce sont les lettres suivantes dont la première, exprimant l'article, a déjà été traitée, et ne se présente ici que pour ne pas laisser incomplète l'énumération des lettres préfixes.

1. { ה, *Article,*
   { ה *interrogatif.*
2. שׁ, forme raccourcie du *pronom relatif* אֲשֶׁר.
3. ו *copulatif.*
4. מ, forme raccourcie de la *préposition* מִן.
5. כ, *préposition* qui signifie *comme.*
6. ל, „ „ désigne le *datif.*
7. ב, „ „ signifie *dans*, *en.*

Les anciens grammairiens, pour aider la mémoire, ont fait remarquer que ces 7 lettres se retrouvent dans les mots מֹשֶׁה וְכָלֵב *(Moïse et Caleb).*

Nous allons faire quelques *remarques spéciales* sur chacune de ces *préfixes.*

§ 443. Quant à l'*article,* nous renvoyons le lecteur aux §§ 390-394. Mais pour ce qui regarde le ה *interrogatif* qui ne diffère du ה de l'article que par les points-voyelles dont il est accompagné, il est à remarquer que le ה qui sert à désigner l'interrogation (הֲשָׁלוֹם *[y a-t-il] de la paix?*) n'est que l'article sous une forme plus raccourcie. C'est pourquoi quelquefois, et surtout lorsqu'un *Sheva* suit, il prend ַ avec *Daguesh* dans la lettre suivante, tout comme l'article (par ex. הַכְּתֹנֶת, [*est-ce*] *la tunique?* Gen. XXXVII, 32; הַיִיטַב, *serait-il bon?* Lév. X, 19). Il arrive aussi que devant des *gutturales* il prend ָ, et ֶ lorsque la gutturale a ָ, imitant en cela aussi l'article (v. § 392). Par ex. הַאַתֶּם, *vous?* Jug. VI, 31; הֶחָכָם, *le sage?* Job XV, 2; הֶהָיְתָה, *arriva-t-il?* Joël I, 2.

La ponctuation *ordinaire* du ה *interrogatif* est de prendre comme gutturale ֲ au lieu de ְ (הֲשָׁלוֹם, *de la paix?*), et ַ devant une gutturale ou devant un autre ְ. Par ex. הַאַף, *aussi?* Gen. XVIII, 23; הַמְקַנֵּא אַתָּה, *es-tu jaloux?* Nomb. XI, 29.

§ 444. La 2ᵉ des préfixes, la lettre שׁ, munie d'un ֶ et suivie d'un *Daguesh*, est une forme raccourcie du pronom relatif אֲשֶׁר, et ne se trouve que rarement dans les livres anciens du texte hébreu. Le Cantique

a la particularité de se servir exclusivement de cette forme abrégée. Par ex. (pour אֲשֶׁר לִי) כַּרְמִי שֶׁלִּי, *ma vigne qui* [*est*] *à moi*, Cant. I, 6. (Comp. § 436.)

§ 445. La 3ᵉ *préfixe* est le ו *copulatif*. Nous en avons déjà parlé § 96. Aux règles que nous y avons données nous ajouterons seulement trois remarques.

a) Le ו *copulatif* précédant immédiatement la syllabe tonique ne prend pas ָ si le mot auquel il est attaché porte un *accent conjonctif*. Par ex. Eccl. I, 4. דּוֹר הֹלֵךְ וְדוֹר בָּא, *une génération passe, et une* [*autre*] *génération vient;* mais דֹּר וָדֹר, Ps. XLV, 18.

b) S'il est suivi de יְ, de הְ ou de חְ, le ו au lieu de prendre *Shourek* (v. § 96), prend ִ, dans lequel le י est alors *quiescent*. C'est ainsi que יְהִי, fut. apocopé de הָיָה *(il sera* ou *qu'il soit)*, avec ו *copul.* fait וִיהִי; יְרוּשָׁלַיִם, *Jérusalem*, avec ce même ו devient וִירוּשָׁלַיִם; וִהְיִיתֶם, *et vous êtes* (prét. *Kal* de הָיָה); וִחְיִיתֶם, *et vous vivez* (de חָיָה).

c) Le ו *copulatif*, lorsqu'il précède un *Sheva composé*, prend la voyelle brève qui se trouve dans celui-ci, selon la règle que nous avons donnée § 92. Par ex. וַעֲנָבִים, *et des raisins*; וֶאֱמֶת, *et vérité;* וָאֳנִי *(vo-oni)*, *et un vaisseau.*

§ 446. La 4ᵉ *préfixe*, le מ, n'est que la préposition מִן, *de*, assimilée au substantif. C'est pourquoi il prend ִ et se fait suivre d'un *Daguesh fort* pour remplacer le נ retranché. Quand il précède une gutturale, ce מ prend ֵ (v. § 74). Par ex. עֶצֶם מֵעֲצָמַי וּבָשָׂר מִבְּשָׂרִי, *os de mes os et chair de ma chair,* Gen. II, 23.

§ 447. Les trois autres *préfixes* (savoir la 5ᵉ, כְּ, *comme*, la 6ᵉ, לְ, signe du datif et la 7ᵉ, בְּ, *dans*, *en*) prennent leurs voyelles d'après les mêmes règles.

a) Elles prennent ordinairement le *Sheva simple* qui, selon § 90, doit se changer en ַ devant un autre ְ (par ex. לְמֶלֶךְ, *au roi*, לַמְּלָכִים, *aux rois*), ou qui assez souvent devient ָ, si la syllabe tonique suit immédiatement (ce qui a lieu surtout lorsque le ל précède les *infintifs* des verbes פ״ן, פ״י, ע״ע, ע״ו et ע״י) ou si le mot porte un *acecnt distinctif majeur*. Par ex. לָגַעַת, *pour toucher* (de נָגַע, § 183); לָתֵת, *pour donner* (v. § 187); לָבוֹז, *pour piller* (de בָּזַז); לָנֶצַח, *à jamais*, Es. XIII, 20, mais לְנֶצַח נְצָחִים, *aux siècles des siècles*, Es. XXXIV, 10.

b) Quant aux modifications particulières qui ont lieu lorsque l'une des préfixes כְּ, לְ, בְּ est placée devant un mot qui a l'article, voyez ce que nous avons dit § 393.

Du ה *paragogique.*

§ 448. Le ה *parag.* dont nous avons parlé § 364, doit entrer ici en considération, parce qu'il remplit aussi en quelque sorte les fonctions d'une préposition (§ 365). Il sert de *lettre suffixe* pour exprimer la direction vers un certain endroit. Par ex. תֵּימָן, *midi*, תֵּימָנָה, *vers le midi*; אֶרֶץ, *terre*, אַרְצָה, *vers la terre*, *par terre*. C'est pour cela que les grammairiens ont appelé ce ה le *Hé local.*

Quant à l'influence exercée par le ה *paragogique* sur les voyelles du mot auquel il est attaché, v. § 364.

§ 449. *Tableau des Particules avec Suffixes.*

	בְּ (en)	כְּ (comme)	מִן (de)	אֶת־ (signe d'Acc.)	אֵת־ (avec)	עִם (avec)	אֶל־ (vers)
Suffixe de la 3ᵉ pers. sing. masc.	בּוֹ	כָּמֹ֫הוּ	מִמֶּ֫נּוּ	אֹתוֹ	אִתּוֹ	עִמּוֹ	אֵלָיו
„ „ „ „ „ fém.	בָּהּ	כָּמֹ֫הָ	מִמֶּ֫נָּה	אֹתָהּ	אִתָּהּ	עִמָּהּ	אֵלֶיהָ
„ „ „ „ plur. masc.	בָּהֶם [1]	כָּהֶם [3]	מֵהֶם	אֹתָם	אִתָּם	עִמָּהֶם	אֲלֵיהֶם
„ „ „ „ „ fém.	בָּהֶן	כָּהֶן	מֵהֶן	אֹתָן	אִתָּן	עִמָּהֶן	אֲלֵיהֶן
„ „ 2ᵉ „ sing. masc.	בְּךָ [2]	כָּמ֫וֹךָ	מִמְּךָ [4]	אֹתְךָ	אִתְּךָ [5]	עִמְּךָ [6]	אֵלֶיךָ
„ „ „ „ „ fém.	בָּךְ	כָּמוֹךְ	מִמֵּךְ	אֹתָךְ	אִתָּךְ	עִמָּךְ	אֵלַיִךְ
„ „ „ „ plur. masc.	בָּכֶם	כָּכֶם	מִכֶּם	אֶתְכֶם	אִתְּכֶם	עִמָּכֶם	אֲלֵיכֶם
„ „ „ „ „ fém.	בָּכֶן	כָּכֶן	מִכֶּן	אֶתְכֶן	אִתְּכֶן	עִמָּכֶן	אֲלֵיכֶן
„ „ 1ʳᵉ „ sing. com.	בִּי	כָּמ֫וֹנִי	מִמֶּ֫נִּי	אֹתִי	אִתִּי	עִמָּדִי [7]	אֵלַי
„ „ „ „ plur. „	בָּ֫נוּ	כָּמ֫וֹנוּ	מִמֶּ֫נּוּ	אֹתָ֫נוּ	אִתָּ֫נוּ	עִמָּ֫נוּ	אֵלֵ֫ינוּ

1) Et בָּם.
2) En pause בָּךְ.
3) Et כְּמֹהֶם.
4) En pause מִמֶּ֫ךָּ.
5) En pause אִתָּךְ.
6) En paus עִמָּךְ.
7) Et עִמִּי.

Remarques.

§ 450. 1° La préfixe לְ, signe du datif, prend les suffixes tout comme la préposition בְּ; ainsi לְךָ, *à toi*, לָנוּ, *à nous*, etc. Cependant la 3e *pers. plur. masc.* ne peut se raccourcir; on ne peut pas dire לָם, selon l'analogie de בָּם; on ne trouve que לָהֶם.

§ 451. 2° La particule אֶת־ (proprement אֵת, mais on ne la trouve guère autrement qu'avec *Makkeph* et —ֶ, v. § 87, 2) peut être ou le signe de l'accusatif ou la préposition qui a la signification de *avec*. Dans l'un et l'autre cas cette particule prend des suffixes. Il faut remarquer seulement que dans sa composition avec les suffixes la *préposition* אֶת־, *avec*, change le —ֶ en —ִ suivi de *Daguesh*, tandis que אֶת־ signe de l'*accusatif* le change en —ֹ, comme on le voit sur le tableau § 449. Ainsi אִתִּי, *avec moi*, אִתָּנוּ, *avec nous*; mais אֹתִי, *moi*, אֹתָנוּ, *nous* (Acc.).

Ce n'est que lorsque אֶת־, signe de l'accusatif, prend les *suffixes graves*, que le —ֶ lui reste. On dit donc אֶתְכֶם, *vous*.

§ 452. 3° La préposition עַל, *sur*, se décline absolument comme אֶל־, avec cette différence que עַל prend —ָ dans tous les cas où אֶל־ prend —ֵ. Ainsi עָלֶיךָ, *sur toi*; עָלֵינוּ, *sur nous*.

§ 453. 4° La *pause* (comp. §§ 103 et 104) exerce quelquefois son influence sur les formes que le tableau présente, de sorte que les formes בְּךָ, *en toi*, מִמְּךָ, *de toi*, se changent en: בָּךְ et מִמֶּךָּ; de même לְךָ, *à toi*, devient לָךְ.

§ 454. Nous finissons ici ce que nous avions à dire des *particules* sous le seul rapport de leurs formes, et nous terminons ce chapitre par la remarque que tout ce qui regarde ou leur signifiaction ou la modification de leur sens ou la formation de nouvelles particules combinées, rentre trop dans le domaine de la lexicographie pour que nous puissions nous en occuper ici.

Nous renvoyons donc le lecteur à un bon dictionnaire pour l'étude de ces petits mots si indispensable à celle du langage.

TROISIÈME PARTIE.

SYNTAXE.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

§ 455. Jusqu'ici nous nous sommes occupés des *signes élémentaires* et des *formes*, en traitant d'abord des *lettres* et des *points-voyelles*, de leurs particularités et de leurs modifications, et puis des *mots* et des différentes *formes* sous lesquelles il se trouvent. La Syntaxe, dont nous allons nous occuper maintenant, et qui forme la troisième partie de la Grammaire, traite aussi des mots, mais seulement en tant qu'ils appartiennent à la phrase.

§ 456. Comme la langue hébraïque ne connaît pas la structure des périodes des langues occidentales, sa syntaxe est très-simple. Cependant elle a des difficultés qui lui sont propres, parce que l'hébreu a un caractère spécial et présente en toutes ses parties des particularités dont les analogues n'existent pas dans nos langues.

§ 457. Ici nous ne pouvons établir que les règles principales, et la lecture assidue du texte hébreu,

jointe à l'étude de la Grammaire, achèvera d'introduire le lecteur dans le détail de ces règles et de le familiariser avec le style et le génie de la langue hébraïque en général et de sa syntaxe en particulier.

§ 458. Nous traiterons premièrement de la *Syntaxe en général*, et nous donnerons quelques règles sur la structure des phrases et sur leur liaison mutuelle.

Ensuite nous nous occuperons des *différentes parties du discours* sous le rapport de la Syntaxe, en faisant connaître l'influence qu'elles exercent sur la phrase entière et les rapports dans lesquels elles se trouvent l'une avec l'autre.

Nous observerons le même ordre que nous avons suivi dans la seconde partie de la Grammaire (v. § 107) en traitant d'abord du *verbe*, puis du *nom* et du *pronom*, et en finissant par les *particules*.

CHAPITRE PREMIER.

SYNTAXE GÉNÉRALE.

ARTICLE PREMIER.

De la Phrase.

§ 459. Les phrases de la langue hébraïque se font remarquer par leur simplicité et par la manière naturelle dont les idées y sont arrangées.

§ 460. Elles sont ou *simples* ou *composées.* La *phrase simple* exprime à elle seule un sens complet. Par ex. בְּרֵאשִׁית בָּרָא אֱלֹהִים אֵת הַשָּׁמַיִם וְאֵת הָאָרֶץ, *au commencement Dieu créa les cieux et la terre,* Gen. I, 1.

§ 461. La *phrase composée* est celle qui a besoin d'une phrase *dépendante* ou *incidente* pour exprimer une idée complète. Par ex. וַיִּשְׁמַע אַבְרָהָם כִּי נִשְׁבָּה אָחִיו, *Abraham apprit que son parent avait été fait prisonnier,* Gen. XIV, 14. La phrase כִּי נִשְׁבָּה אָחִיו est dépendante de וַיִּשְׁמַע אַבְרָהָם, et sert à en compléter le sens.

Il en est de même de la phrase incidente אֲשֶׁר בָּרָאתִי dans le passage suivant: אֶמְחֶה אֶת־הָאָדָם אֲשֶׁר בָּרָאתִי מֵעַל פְּנֵי הָאֲדָמָה, *je veux exterminer l'homme que j'ai créé, de dessus la terre,* Gen. VI, 7.

§ 462. Ces phrases ont souvent une forme plus simple encore; c'est lorsqu'elles n'ont pas de verbe; dans ce cas, il faut suppléer le verbe auxiliaire הָיָה pour compléter le sens.

Par ex. dans le passage Gen. II, 12, aucune des deux phrases dont ce verset se compose ne renferme de verbe. וּזֲהַב הָאָרֶץ הַהִוא טוֹב שָׁם הַבְּדֹלַח וְאֶבֶן הַשֹּׁהַם, *l'or de ce pays* (est) *bon, là* (se trouve) *le bdellium et la pierre Shoham.*

§ 463. Cette construction a lieu surtout lorsque le *pronom personnel* de la 3[e] *personne* (v. § 396) est employé pour déterminer avec plus de précision le sujet de la phrase. Par ex. אַבְרָם הוּא אַבְרָהָם, *Abram lui* (qui est) *Abraham,* 1 Chron. I, 27. שֶׁבַע פָּרוֹת הַטֹּבוֹת שֶׁבַע שָׁנִים הֵנָּה וְשֶׁבַע הַשִּׁבֳּלִים הַטֹּבוֹת שֶׁבַע שָׁנִים

הֵנָּה, *les sept belles vaches* (signifient) *sept années, et les sept bons épis* (signifient aussi) *sept années,* Gen. XLI, 26.

Art. II.

De la Liaison des Phrases.

§ 464. Comme la langue hébraïque préfère les phrases simples aux phrases composées, le moyen par lequel ces phrases se lient est aussi très-simple.

Ordinairemeut c'est le ו *copulatif* qui lie les phrases, et des récits entiers ne présentent aucune autre conjonction.

Cette particularité du style hébreu se fait sentir surtout dans les phrases dont le sujet change sans que la liaison ordinaire des phrases par le ו *copulatif* soit interrompue. Par ex. וַיְהִי בַּיּוֹם הַהוּא וְעֵלִי שֹׁכֵב בִּמְקוֹמוֹ וְעֵינָיו הֵחֵלּוּ כֵהוֹת..... וְנֵר אֱלֹהִים טֶרֶם יִכְבֶּה.....וּשְׁמוּאֵל שֹׁכֵב..... וַיִּקְרָא יְהוָה אֶל־שְׁמוּאֵל....., *et il arriva en ce temps, et Eli était couché en son lieu, et ses yeux avaient commencé [à être] ternes..... et la lampe de Dieu n'était pas encore éteinte..... et Samuel était couché (aussi)..... et l'Eternel appela Samuel,* 1 Sam. III, 2—4.

Ceci a même lieu lorsque le nouveau sujet, qui entre dans le discours, n'est pas exprimé et doit être sous-entendu seulement. Par ex. וַיָּבֹא הָאִישׁ הַבַּיְתָה וַיְפַתַּח הַגְּמַלִּים וַיִּתֵּן תֶּבֶן וּמִסְפּוֹא לַגְּמַלִּים, *et l'homme* (Eliézer) *entra dans la maison, et il* (Laban) *dessangla*

les chameaux, et il leur donna de la paille et du fourrage, Gen. XXIV, 32.

§ 465. Dans une *période*, l'apodose ([1]) se joint aussi à la protase sans aucune conjonction ou par le simple ו *copulatif*. Par ex. כִּי יִקַּח אִישׁ אִשָּׁה חֲדָשָׁה לֹא יֵצֵא בַּצָּבָא, *quand quelqu'un aura pris récemment une femme, il n'ira pas à l'armée*, Deut. XXIV, 5. — אִם הֲרָגָם וּדְרָשׁוּהוּ, *quand il les faisait mourir, alors il le recherchaient*, Ps. LXXVIII, 34.

Art. III.

De la Disposition des mots dans la Phrase.

§ 466. L'ordre dans lequel les mots se succèdent dans la phrase hébraïque est un ordre tout naturel. Ils se suivent selon la valeur qu'ils ont pour le sens de la phrase.

Le mot principal occupe la première place, et les autres lui succèdent dans l'ordre de leur influence sur le sens de la phrase.

Les particules, qui ne reçoivent leur signification que par leur liaison avec d'autres parties du discours, prennent la place que leur assigne cette partie du discours.

§ 467. Le *verbe* est la partie la plus importante du discours et occupe ordinairement la première place.

([1]) Nous appelons, en suivant les anciens grammairiens, *protase* (πρότασις) la phrase subordonnée qui exprime une modification quelconque, soit la condition, soit la cause de l'action du verbe de la phrase principale; celle-ci s'appelle *apodose* (ἀπόδοσις).

Il est immédiatement suivi par le *sujet;* l'*objet* vient ensuite avec les autres mots qui complètent l'idée. Par ex. וַיַּעַשׂ אֱלֹהִים אֶת־הָרָקִיעַ, *et Dieu fit le firmament*, Gen. I, 7. — וַיִּסְגֹּר יְהוָה בַּעֲדוֹ, *et l'Eternel ferma sur lui*, Gen. VII, 16. — וַיִּתֵּן אַבְרָהָם אֶת־כָּל־אֲשֶׁר־לוֹ לְיִצְחָק, *et Abraham donna tout ce qu'il avait à Isaac*, Gen. XXV, 5.

§ 468. Cependant, tout autre mot peut être mis au commencement de la phrase, si le sens exige qu'on y appuie plus spécialement.

a) Exemple du *sujet* au commencement de la phrase: וְהָאָרֶץ הָיְתָה תֹהוּ וָבֹהוּ, *et la terre était informe et en désordre*, Gen. I, 2.

b) de *l'objet*: וְעָפָר תֹּאכַל, *et de la poussière tu mangeras*, Gen. III, 14. — מַעֲשִׂים אֲשֶׁר לֹא יֵעָשׂוּ עָשִׂיתָ עִמָּדִי, *des choses telles qu'on n'a jamais faites, tu (les) as faites envers moi*, Gen. XX, 9.

c) de l'*adjectif:* גָּדוֹל עֲוֹנִי מִנְּשׂוֹא, (il est) *trop grand mon châtiment pour être supporté*, Gen. IV, 13.

d) de tel autre mot qui sert à déterminer le sens: בְּרֵאשִׁית בָּרָא אֱלֹהִים, *au commencement Dieu créa*, Gen. I, 1.

§ 469. Pour appuyer encore plus sur un mot, on le répète souvent en forme de *suffixe*, quand même il se trouve déjà au commencement de la phrase. Par ex. קַיִץ וָחֹרֶף אַתָּה יְצַרְתָּם, *l'été et l'hiver tu les as formés*, Ps. LXXIV, 17.

CHAPITRE SECOND.

SYNTAXE DU VERBE.

ARTICLE PREMIER.

Des Temps.

§ 470. En hébreu le verbe n'a que deux formes pour exprimer les rapports du temps : le *prétérit* et le *futur*.

Ces termes, empruntés au langage classique, ne présentent pas les mêmes idées que dans nos langues occidentales. En effet, le mot *prétérit* ne renferme pas l'idée d'un temps passé, dans le sens restreint que nous y attachons, ni le mot *futur* celui d'un temps à venir. Nous avons déjà eu occasion de faire des remarques analogues en parlant de la conjugaison et de la déclinaison hébraïque (v. § 110 et 278).

§ 471. Nous avons vu (comp. § 124 et 407) que les *personnes* du *prétérit* et du *futur* se composent de formes très-abrégées du *pronom*, ajoutées aux lettres radicales du verbe. Au *prétérit* les formes raccourcies du pronom *suivent* la racine, tandis qu'au *futur* elles *précèdent* les radicales.

§ 472. Le *prétérit*, en plaçant les personnes à la fin de la racine, forme un *temps* ou un *mode* qui fait ressortir l'idée contenue dans le verbe et fait regar-

der l'action ou l'état qu'il dépeint comme accomplis. Le *futur*, au contraire, en plaçant les personnes au commencement de la racine, forme un *temps* ou un *mode* qui n'est pas destiné à faire ressortir comme un fait déjà accompli l'idée que le verbe renferme. Le *futur* exprime l'état ou l'action du verbe plutôt comme une *idée*, le *prétérit* la présente plutôt comme un *fait*.

§ 473. Ainsi donc, le *prétérit* étant le *temps* ou le *mode* pour les faits accomplis et positifs, est aussi le temps pour les faits *passés*. C'est pour cela qu'on lui a donné le nom de *prétérit*.

Le *futur* étant le *temps* ou le *mode* employé à présenter les faits comme possibles ou comme attachés à de certaines conditions, sera par-là même le temps employé pour désigner ce qui est *à venir*. C'est pour cela qu'on lui a donné le nom de *futur*.

§ 474. Lorsqu'en parlant de l'avenir, on trouve bon d'employer le *prétérit*, on le fait ordinairement précéder d'un ו *copulatif*, et on attache ce même ו au *futur* lorsqu'on se sert de ce temps dans le style historique, pour parler du passé. Voyez §§ 138, 140, 482 et 488.

§ 475. Ce que nous venons de dire sur les *temps* s'expliquera mieux dans les articles suivans que nous consacrons à la théorie détaillée du *prétérit* et du *futur*.



Art. II.

Du Prétérit.

§ 476. 1° Le *prétérit* s'emploie comme dans les autres langues pour exprimer le temps *passé*. Par ex. בְּרֵאשִׁית בָּרָא אֱלֹהִים, *au commencement Dieu créa*, Gen. I, 1. — אִישׁ הָיָה בְאֶרֶץ עוּץ, *il y avait un homme au pays d'Outz*, Job I, 1.

§ 477. 2° Quelquefois le nexe du discours demande qu'on traduise le *prétérit* hébreu par notre *plus-que-parfait*. Par ex. *Il arriva à un endroit où il passa la nuit*, כִּי בָא הַשֶּׁמֶשׁ, *car le soleil s'était couché*. Gen. XXVIII, 11. — וַיִּרְאוּ אֹתוֹ כַּאֲשֶׁר יָרְאוּ אֶת־מֹשֶׁה, *et ils le craignirent comme ils avaient craint Moïse*, Jos. IV, 14.

§ 478. 3° Lorsque le *prétérit* est mis pour indiquer un état qui dure pendant quelque temps ou une action qui continue, il correspond au *présent* ou à *l'imparfait* de nos langues. Par ex. .....אַשְׁרֵי הָאִישׁ אֲשֶׁר לֹא הָלַךְ .....לֹא יָשָׁב .....לֹא עָמָד, *bienheureux est l'homme qui ne marche point..... ne s'arrête point..... ne s'assied point.....* Ps. I. 1. — *Les serviteurs d'Isaac vinrent et lui parlèrent touchant le puits qu'ils creusaient* אֲשֶׁר חָפָרוּ (v. 25), Gen. XXVI, 32.

§ 479. 4° Quelquefois le *prétérit* est employé pour exprimer une forte affirmation sans que l'idée du temps *passé* s'y attache. C'est alors le nexe du discours qui montre s'il doit être traduit par le *présent* ou par le *futur*.

Par ex. נָתַתִּי כֶּסֶף הַשָּׂדֶה, *je m'en vais donner l'argent pour le champ*, Gen. XXIII, 13. — אִשְּׁרוּנִי בָּנוֹת, *les filles me diront bienheureuse*, Gen. XXX, 13.

C'est surtout dans le style prophétique qu'on rencontre cette manière d'employer le *prétérit*. Par ex. לָכֵן גָּלָה עַמִּי, *c'est pourquoi mon peuple sera emmené captif*, Es. V, 13.

§ 480. 5° Le *prétérit*, lorsqu'il prend le sens d'un *futur*, est le plus souvent muni de la conjonction copulative ו et placé à la suite d'un *futur* proprement dit, ou d'une première partie d'une proposition dont le contenu fait voir que le *prétérit* dont elle est suivie doit exprimer le temps futur. Par ex. עַל כֵּן יַעֲזָב־אִישׁ אֶת־אָבִיו וְאֶת־אִמּוֹ וְדָבַק בְּאִשְׁתּוֹ, *c'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme*, Gen. II, 24. — תֵּלֵךְ וְלָקַחְתָּ, *tu iras et tu prendras*, Gen. XXIV, 4. — הִנֵּה יָמִים בָּאִים וְגָדַעְתִּי אֶת־זְרֹעֲךָ, *voici, les jours viennent, que je couperai ton bras*, 1 Sam. II, 31. — בְּלֶכְתְּךָ... וּמָצָאתָ, *en t'en allant tu trouveras*, 1 Sam. X, 2. — הַרְאֵנוּ נָא אֶת־מְבוֹא הָעִיר וְעָשִׂינוּ עִמְּךָ חָסֶד, *nous te prions de nous montrer une entrée dans la ville et nous te ferons grâce*, Jug. I, 24.

§ 481. 6° Ce *prétérit* devenu *futur*, précédé d'un *impératif*, se traduit quelquefois mieux par l'*impératif*, en se mettant ainsi lui-même au temps du verbe auquel il est lié par la conjonction ו. Par ex. לֵךְ וְאָמַרְתָּ, *va et tu diras = va et dis*, 2 Sam. VII, 5.

§ 482. Dans ces cas le ו, parce qu'il semble changer le *prétérit* en *futur*, est appelé ו *conversif* (v. §

138 et 474), et influe aussi sur le ton du mot. Voyez § 140.

§ 483. 7° Les modifications rendues dans nos langues par le *subjonctif* et le *conditionnel* sont exprimées par le *prétérit* et le *futur* dans la langue hébraïque qui manque de modes correspondans. Le *prétérit* est moins usité que le *futur* (v. § 490) dans ce cas.

Exemples pour le *prétérit* : פֶּן יִשְׁלַח יָדוֹ וְלָקַח....וְאָכַל, *afin qu'il n'avance pas sa main et qu'il ne prenne.... et qu'il ne mange*, Gen. III, 22. — וְהֵבֵאתִי עָלַי קְלָלָה, *et j'attirerais sur moi la malédiction*, Gen. XXVII, 12. — כִּסְדֹם הָיִינוּ לַעֲמֹרָה דָּמִינוּ, *nous serions comme Sodome, nous serions semblables à Gomorrhe*, Es. I, 9. — לֹא הֶאֱמִינוּ מַלְכֵי אֶרֶץ כִּי יָבֹא צַר וְאוֹיֵב בְּשַׁעֲרֵי יְרוּשָׁלִָם, *les rois de la terre n'eussent jamais cru que l'adversaire et l'ennemi seraient entrés dans les portes de Jérusalem*. Lament. IV, 12. — כִּי עַתָּה הֵכִין יְהוָה אֶת־מַמְלַכְתְּךָ, *car l'Eternel aurait maintenant affermi ton règne*, 1 Sam. XIII, 13.

Art. III.

Du Futur.

§ 484. 1° Le *futur* sert à exprimer le temps à venir. Par ex. לֹא יִהְיֶה עוֹד מַבּוּל, *il n'y aura plus de déluge*, Gen. IX, 11.

Dans cette signification il se trouve quelquefois employé pour marquer une certaine opposition au temps passé exprimé par le *prétérit*. Par ex. Deut. III, 21,

Tes yeux ont vu tout ce que l'Eternel a fait (עָשָׂה) *à ces deux rois, l'Eternel en fera* (יַעֲשֶׂה) *de même à tous les royaumes.*

§ 485. 2° Assez souvent on emploie le *futur* au lieu de l'*impératif*. Par ex. מִזְבַּח אֲדָמָה תַּעֲשֶׂה, *tu feras un autel de terre = fais un autel*, Ex. XX, 24.

C'est surtout avec les particules אַל et לֹא, dont la dernière exprime simplement la négation, et dont la première exprime la négation avec une signification accessoire d'exhortation et de conseil, qu'on trouve le *futur* mis pour l'*impératif*. Par ex. אַל תִּקְרַב הֲלֹם, *n'approche point d'ici* Ex. III, 5. לֹא תִּרְצָח, *tu ne tueras point = ne tue point,* Ex. XX, 13.

§ 486. 3° Le *futur* est aussi employé pour décrire en général ou pour indiquer en détail un *état* quelconque, où il ne s'agit pas exclusivement d'un temps à venir et où nos langues occidentales emploient le *présent*. Par ex. אֱלֹהִים מַעֲשֵׂה יְדֵי אָדָם עֵץ וָאֶבֶן אֲשֶׁר לֹא יִרְאוּן וְלֹא יִשְׁמְעוּן וְלֹא יֹאכְלוּן וְלֹא יְרִיחֻן, *des dieux qui sont des œuvres de main d'homme, du bois et de la pierre, qui ne voient, ni n'entendent, qui ne mangent, ni ne flairent,* Deut. IV, 28. — De même dans le passage Ps. XXIII, 1—3: *L'Eternel est mon berger, je ne manque de rien* (לֹא אֶחְסָר).... *Il me fait reposer* (יַרְבִּיצֵנִי).... *et me mène* (יְנַהֲלֵנִי).... *Il restaure mon ame* (נַפְשִׁי יְשׁוֹבֵב) *et me conduit* (יַנְחֵנִי). — De même לֹא אֵדַע, *je ne sais pas;* לֹא אוּכַל, *je ne puis pas.*

§ 487. 4° Le *futur* peut même perdre sa signification propre et exprimer le temps *passé* (comp. § 474);

c'est surtout quand on veut représenter une action ou un état passé comme ayant eu une certaine *durée*, ou comme ayant eu lieu d'une manière *réitérée*.

Il répond alors à l'*imparfait* en français. Par ex. זָכַרְנוּ אֶת־הַדָּגָה אֲשֶׁר נֹאכַל בְּמִצְרַיִם, *il nous souvient des poissons que nous mangions en Egypte*, Nomb. XI, 5. — בַּיָּמִים הָהֵם אֵין מֶלֶךְ בְּיִשְׂרָאֵל אִישׁ הַיָּשָׁר בְּעֵינָיו יַעֲשֶׂה, *en ce temps-là il n'y avait point de roi en Israël; chacun faisait ce qui lui semblait être droit*, Jug. XVII, 6. — וְאֵד יַעֲלֶה מִן הָאָרֶץ, *et une vapeur s'élevait de la terre*, Gen. II, 6. — וּמָרְדֳּכַי לֹא יִכְרַע וְלֹא יִשְׁתַּחֲוֶה, *mais Mardochée ne s'inclinait point, ni ne se prosternait*, Esth. III, 2.

Remarque. Un cas analogue se présente après les particules אָז, *alors*, et טֶרֶם, *avant que*, où le *futur* exprime aussi un temps passé. Par ex. אָז יָשִׁיר מֹשֶׁה, *alors Moïse chanta*, Ex. XV, 1. — אֲנִי טֶרֶם אֲכַלֶּה לְדַבֵּר, *avant que je cessasse de parler*, Gen. XXIV, 45.

§ 488. 5° On peut même dire que le *futur* est *ordinairement* employé pour désigner le *passé*; mais alors il est précédé du ו *conversif* (comp. § 138 et 141). Quant aux modifications produites sur les voyelles du futur, voyez § 156.

Ce futur, précédé du ו *conversif*, appelé *futurum conversum* par les grammairiens, est le *temps historique* des Hébreux. C'est celui dont ils se servent le plus souvent. Il correspond alors à notre *passé défini*. Par ex. וַיַּשְׁכֵּם יְהוֹשֻׁעַ בַּבֹּקֶר וַיִּסְעוּ מֵהַשִּׁטִּים וַיָּבֹאוּ עַד הַיַּרְדֵּן..... וַיָּלִינוּ שָׁם, *Josué se leva de bon matin;*

ils partirent de Sittim, vinrent jusqu'au Jourdain..... et ils logèrent là cette nuit, Jos. III. 1.

§ 489. Sous cette forme il se trouve aussi quelquefois pour le *présent* et pour le *plus-que-parfait*. Par ex. וַתִּמָּלֵא אַרְצוֹ כֶּסֶף וְזָהָב, *et son pays est rempli d'or et d'argent*, Es. II, 7, et XXXIX, 1: *en ce temps-là Mérodac-Baladan envoya des lettres à Ezéchias, parce qu'il avait entendu qu'il avait été malade, et qu'il était guéri* (וַיִּשְׁמַע כִּי חָלָה וַיֶּחֱזָק).

§ 490. 6° Comme nous l'avons dit § 483, 7°, le *futur* est très-souvent employé pour rendre les modifications que nous exprimons dans nos langues par le *subjonctif* et par le *conditionnel*. Exemples: דַּבֵּר אֶל־בְּנֵי יִשְׂרָאֵל וְיִקְחוּ לִי תְּרוּמָה, *dis aux enfans d'Israël qu'on prenne une offrande pour moi*, Ex. XXV, 2. — אֶת־מִי נוֹעָץ וַיְבִינֵהוּ וַיְלַמְּדֵהוּ בְּאֹרַח מִשְׁפָּט וַיְלַמְּדֵהוּ דַעַת וְדֶרֶךְ תְּבוּנוֹת יוֹדִיעֶנּוּ, *avec qui a-t-il pris conseil pour qu'il le rendît intelligent, et qu'il lui enseignât le sentier de jugement, et lui apprît la science, et lui fît connaître le chemin de la prudence*, Es. XL, 14. — גַּם חֹשֶׁךְ לֹא יַחְשִׁיךְ מִמֶּךָ וְלַיְלָה כַּיּוֹם יָאִיר, *même les ténèbres ne seraient point sombres devant toi, et la nuit resplendirait comme le jour* Ps. CXXXIX, 12. — כַּאֲשֶׁר לֹא הָיִיתִי אֶהְיֶה מִבֶּטֶן לַקֶּבֶר אוּבָל, *j'eusse été comme n'ayant jamais été, et j'eusse été porté du ventre [de ma mère] au sépulcre*, Job X, 19. — וָאֲשַׁלֵּחֲךָ בְּשִׂמְחָה, *car je t'aurais conduit avec joie*, Gen. XXXI, 27.

§ 491. 7° Le *futur* hébreu est encore employé spécialement pour exprimer un *dessein*, un *souhait*, un

désir, et pour donner des *ordres*. Par ex. מִכֹּל עֵץ הַגָּן תֹּאכֵל, *de tout arbre du jardin du dois manger*, Gen. II, 16. — יְהוָה יְשַׁלֶּמְךָ טוֹבָה, *que l'Eternel te rende du bien*, 1 Sam. XXIV, 20. — מִי בַעַל דְּבָרִים יִגַּשׁ אֲלֵיהֶם, *quiconque aura une affaire, qu'il s'adresse à eux*, Exod. XXIV, 20. — וַיֹּאמֶר יְשַׁעְיָהוּ יִשְׂאוּ דְּבֶלֶת תְּאֵנִים וְיִמְרְחוּ עַל־הַשְּׁחִין וְיֶחִי, *Esaïe avait dit: qu'on prenne un gâteau de figues, et qu'on en fasse un emplâtre sur l'ulcère, et il guérira*, Es. XXXVIII, 21.

§ 492. S'il s'agit d'exprimer seulement avec plus d'énergie un *dessein*, une *prière*, une *exhortation*, la langue hébraïque aime à prendre pour la 1re *personne* du *singulier* du *futur*, la forme allongée par le ה *paragogique* (v. § 136); mais dans les autres personnes et surtout si l'on veut exprimer avec plus de force une *exhortation* ou un *ordre*, on préfère employer les formes raccourcies du futur (v. § 156, 233, 256 et 261), si toutefois la langue les fournit. Les exemples suivans rendront plus clair ce que nous venons de dire.

a) Exemples du *futur* avec ה *paragogique*, marquant un *dessein* ou une *résolution*: אֲדַבְּרָה בְּצַר רוּחִי אָשִׂיחָה בְּמַר נַפְשִׁי, *je parlerai dans l'angoisse de mon esprit, je me plaindrai dans l'amertume de mon ame*, Job VII, 11. — נִפְּלָה־נָּא בְיַד־יְהוָה... וּבְיַד אָדָם אַל אֶפֹּלָה, *que nous tombions entre les mains de l'Eternel.... et que je ne tombe point entre les mains des hommes*, 2 Sam. XXIV, 14.

Une *exhortation*: נֵלְכָה אַחֲרֵי אֱלֹהִים אֲחֵרִים, *allons après d'autres dieux!* Deut. XIII, 3.

Une *prière:* אֵלְכָה־נָּא הַשָּׂדֶה וַאֲלַקֳטָה בַשִּׁבֳּלִים, *je te prie que j'aille aux champs et je glanerai quelques épis*, Ruth II, 2. — נֵלְכָה־נָּא בַּמִּדְבָּר וְנִזְבְּחָה, *nous te prions que nous allions au désert, et que nous sacrifiions*, Exod. III, 18.

Un *souhait:* אָמוּתָה הַפָּעַם, *que je meure à présent*, Gen. XLVI, 30.

b) Exemples du *futur raccourci*, marquant une *exhortation* ou un *désir:* יְחִי רְאוּבֵן וְאַל־יָמֹת, *que Ruben vive, et qu'il ne meure point*, Deut. XXXIII, 6. — אַךְ יָקֵם יְהֹוָה אֶת־דְּבָרוֹ, *seulement que l'Eternel accomplisse sa parole*, 1 Sam. I, 23. — פְּקִידִים יַפְקֵד הַמֶּלֶךְ, *que le roi établisse des commissaires*, Esth. II, 3.

Un *commandement:* וַיֹּאמֶר אֱלֹהִים יְהִי אוֹר וַיְהִי אוֹר *et Dieu dit: lumière soit; et lumière fut*, Gen. I., 3. — הָעוֹף יִרֶב בָּאָרֶץ, *que les oiseaux multiplient sur la terre*, Gen. I, 22.

Art. IV.

De l'Impératif.

§ 493. 1° L'*impératif* en hébreu désigne, comme dans toutes les langues, l'*ordre* que l'on donne à un autre ou le *désir* qu'on a de lui voir faire quelque chose. Par ex. מַהֲרִי שְׁלֹשׁ סְאִים קֶמַח סֹלֶת לוּשִׁי וַעֲשִׂי עֻגוֹת *apporte bien vite trois mesures de fleur de farine, pétris-les et fais-en des gâteaux*, Gen. XVIII, 6. — תְּנָה־נָּא לָהֶם כִּכַּר כֶּסֶף, *je te prie, donne-leur un talent d'argent*, 2 Rois V, 22.

§ 494. 2° L'*impératif*, quant à sa forme, ne diffère du *futur* qu'en ce qu'il n'a que des afformantes, tandis que celui-ci prend aussi des préformantes (v. § 133). La ressemblance entre la forme de ces deux temps s'étend aussi à l'usage que la langue fait de l'un et de l'autre.

Nous avons vu (§ 485) que le *futur* remplit souvent les fonctions de l'*impératif*. De même aussi, ce dernier tient lieu du *futur*, lorsqu'un *futur* ou d'autres *impératifs* le précèdent.

a) Exemples d'un *impératif* précédé d'un ou de plusieurs *impératifs:* זאת עֲשׂוּ וִחְיוּ, *faites ceci et vous vivrez* (proprement: *et vivez*), Gen. XLII, 18. — סוּר מֵרָע וַעֲשֵׂה טוֹב וּשְׁכֹן לְעוֹלָם, *retire-toi du mal et fais le bien, et tu demeureras* (proprement: *et demeure*) *éternellement*, Ps. XXXVII, 27.

b) Impératif précédé d'un *futur:* יִתֵּן יְהוָה לָכֶם וּמְצֶאןָ מְנוּחָה, *que l'Eternel vous donne et vous trouverez* (proprement: *trouvez*) *du repos*, Ruth. I, 9. — אֲבָרֶכְךָ..... וֶהְיֵה בְּרָכָה, *je te bénirai et tu seras* (proprement: *sois*) *une bénédiction*, Gen. XII, 2.

Art. V.

De l'Infinitif.

A. INFINITIF ABSOLU.

§ 495. L'*infinitif absolu* exprime l'idée du verbe sans liaison grammaticale avec le reste de la phrase. C'est l'idée verbale isolément représentée (comp. § 127).

Par ex. הַמַּיִם הָיוּ הָלוֹךְ וְחָסוֹר, *les eaux étaient* (à s'en) *aller et* (à) *diminuer*, Gen. VIII, 5.

C'est de ce point de vue général qu'il faut considérer les différentes manières dont on emploie cet *infinitif* en hébreu. Nous allons exposer les divers usages de ce mode dans les §§ suivans.

§ 496. 1° On trouve l'*infinitif absolu* dans des discours animés, où l'orateur aime à user de ce mode seulement, afin de mettre mieux en saillie l'idée des verbes qu'il emploie. Par ex. בָּטוֹחַ עַל תֹּהוּ וְדַבֵּר שָׁוְא הָרוֹ [1] עָמָל וְהוֹלֵיד אָוֶן, *on se fie en des choses de néant, et on parle vanité, on conçoit le travail, et on enfante l'iniquité*, Es. LIX, 4. — וְהִנֵּה שָׂשׂוֹן וְשִׂמְחָה הָרֹג בָּקָר וְשָׁחֹט צֹאן אָכֹל בָּשָׂר וְשָׁתוֹת יָיִן אָכוֹל וְשָׁתוֹ [2] כִּי מָחָר נָמוּת, *voici la joie et l'allégresse: tuer des bœufs! égorger des moutons! manger de la chair! boire du vin! manger et boire! car demain nous mourrons!* Es. XXII, 13.

§ 497. 2° Quelquefois l'*infinitif absolu* se trouve à la fin d'une phrase avec une signification *adverbiale*. Par ex. בַּיּוֹם הַהוּא אָקִים אֶל־עֵלִי אֵת כָּל־אֲשֶׁר דִּבַּרְתִּי אֶל־בֵּיתוֹ הָחֵל וְכַלֵּה [3], *en ce jour-là j'effectuerai contre Éli tout ce que j'ai dit touchant sa maison, en commençant et en achevant* (c'est-à-dire *complètement*), 1 Sam. III, 12. — אַחְאָב עָבַד אֶת־הַבַּעַל מְעָט יֵהוּא יַעַבְדֶנּוּ הַרְבֵּה [4], *Achab n'a servi qu'un peu Bahal, mais Jéhu le servira beaucoup*, 2 Rois X, 18.

(1) הָרוֹ pour הָרֹה (v. § 59). (2) שָׁתוֹ pour שָׁתֹה. (3) כַּלֵּה pour כַּלֹּה. (4) Comp. § 437.



§ 498. 3° L'*infinitif absolu* est souvent ajouté à un autre temps du verbe, surtout au *prétérit* et au *futur*, pour faire mieux ressortir l'idée du verbe. Il en résulte une phrase qui ne peut pas être traduite littéralement dans les langues occidentales, et que nous rendons par un adverbe ou par une autre tournure. Par ex. מוֹת תָּמוּת (proprement: *tu mourras, mourir*) *tu mourras certainement,* Gen. II, 17. — הָרְגֵנִי נָא הָרֹג, *je te prie de me faire plutôt mourir,* Nomb. XI, 15. — שׁוֹב אָשׁוּב אֵלֶיךָ, *je reviendrai certainement vers toi*, Gen. XVIII, 10. — הֲיָדוֹעַ נֵדַע, *pouvions-nous savoir?* Gen. XLIII, 7. — וְהִשְׁמַדְתִּי אֹתָהּ .... אֶפֶס כִּי לֹא הַשְׁמֵיד אַשְׁמִיד אֶת־בֵּית יַעֲקֹב, *je l'abolirai.... mais pourtant je n'abolirai point entièrement la maison de Jacob,* Amos IX, 8.

§ 499. Cette construction de l'*infinitif absolu* à côté d'un autre temps du même verbe est employée quelquefois pour exprimer la *continuation* ou la *durée* d'une action ou d'un état. Par ex. וַיָּשֻׁבוּ הַמַּיִם מֵעַל הָאָרֶץ הָלוֹךְ וָשׁוֹב, *les eaux se retirèrent sans interruption de dessus la terre*, Gen. VIII, 3, et v. 7: *il lâcha le corbeau,* וַיֵּצֵא יָצוֹא וָשׁוֹב, *et il sortit allant et venant.* — עָלוֹ עָלֹה וּבָכֹה, *ils montaient toujours et pleuraient,* 2 Sam. XV, 30.

§ 500. 4° Quelquefois le temps qu'exprime l'*infinitif absolu* doit être expliqué par le contexte ou par les temps qui précèdent ou qui suivent. Dans ce cas il n'exprime que l'action ou l'état indiqué par le verbe.

Il se trouve pour le *prétérit.* Par ex. dans le passage 1 Sam. II, 27, 28. *Ne me suis-je pas claire-*

ment manifesté à la maison de ton père.... וּבָחוֹר אֹתוֹ מִכָּל־שִׁבְטֵי יִשְׂרָאֵל, *je l'ai aussi choisi d'entre toutes les tribus d'Israël.*

Pour le *futur*. Par ex. Nomb. XV. 35. *On punira de mort cet homme-là*, רָגוֹם אֹתוֹ בָאֲבָנִים כָּל־הָעֵדָה, *et toute l'assemblée le lapidera.*

Pour le *présent* du *subjonctif*. Par ex. זֹאת נַעֲשֶׂה לָהֶם וְהַחֲיֵה אֹתָם, *faisons-leur ceci, que nous les laissions vivre*, Jos. IX, 20.

Pour l'*impératif*. Par ex. שָׁמוֹר אֶת־יוֹם הַשַּׁבָּת לְקַדְּשׁוֹ, *garde le jour du Sabbat pour le sanctifier*, Deut. V. 12.

Voici un exemple de plusieurs *infinitifs absolus*, précédés d'un *prétérit* et suivis d'un *participe*, qui servent à décrire un état: זְרַעְתֶּם הַרְבֵּה וְהָבֵא מְעָט אָכוֹל וְאֵין־לְשָׂבְעָה שָׁתוֹ וְאֵין־לְשָׁכְרָה לָבוֹשׁ וְאֵין־לְחֹם לוֹ וְהַמִּשְׂתַּכֵּר מִשְׂתַּכֵּר אֶל־צְרוֹר נָקוּב, *vous avez semé beaucoup, mais vous avez peu recueilli; vous avez mangé, mais non pas jusqu'à être rassasiés; vous avez bu, mais non pas en abondance; vous avez été vêtus, mais non pas jusqu'à avoir chaud, et celui qui se loue, se loue pour [mettre son salaire] dans une bourse percée,* Agg. I, 6.

B. INFINITIF CONSTRUIT.

§ 501. On appelle *infinitif construit* cette autre forme de l'infinitif, qu'on emploie dans les cas où l'infinitif se trouve lié grammaticalement avec la phrase dont il fait partie.

L'infinitif en général exprime l'idée du verbe sans y ajouter celle du temps ni celle de la personne; il représente donc le verbe sous la forme d'un substantif verbal (comp. § 127); mais c'est surtout l'*infinitif construit* qui manifeste ce caractère de substantif; car il peut occuper la place d'un *substantif en état absolu* ou d'un substantif en *état construit*, il se place après des *prépositions*, ou se lie avec des *préfixes* et des *suffixes*. Nous en donnerons quelques exemples.

§ 502. 1° Les *infinitifs construits* se trouvent comme des substantifs à l'*état absolu* dans les passages suivans: הִתְרַגֶּזְךָ אֵלַי...... עָלָה בְאָזְנָי, *ta rage* (proprement: *ton enrager*) *contre moi est montée à mes oreilles*, 2 Rois XIX, 28. Et dans le verset précédent: וְשִׁבְתְּךָ וְצֵאתְךָ וּבֹאֲךָ יָדַעְתִּי, *je sais ta demeure*, *ta sortie et ton entrée* (proprement: *ton demeurer*, *ton sortir et ton entrer*).

Dans le premier de ces exemples l'infinitif, étant sujet de la phrase, doit être regardé comme un *nominatif*, et dans le second comme un *accusatif* régi par יָדַעְתִּי.

§ 503. 2° L'*infinitif construit* prend la place d'un substantif en *état construit* dans les propositions suivantes: לְעֵת צֵאת הַשֹּׁאֲבוֹת, *au temps* [*où*] *sortent celles qui vont puiser de l'eau* (proprement: *au temps du sortir de celles*, etc.), Gen. XXIV, 11. — לֹא עֵת הֵאָסֵף הַמִּקְנֶה, *il n'est pas temps de rassembler le bétail* (proprement: *du être rassemblé le bétail*), Gen. XXIX, 7.

§ 504. 3° Lorsque l'*infinitif* prend des *préfixes*, il joue le rôle du substantif d'une manière plus évidente encore.

Ce sont les *préfixes* בּ, כּ, ל, מ (v. § 442) que prend l'*infinitif*, et qu'il faut traduire dans nos langues par des conjonctions, en changeant l'*infinitif* dans le temps fini que demande le nexe du discours.

§ 505. Le développement complet des significations de ces préfixes dans leur liaison avec l'*infinitif* trouve sa place dans le dictionnaire. Nous ne pouvons donner ici que les significations ordinaires.

a) בּ, *préposition* dont le sens répond à celui de *en*, *dans*. Placé devant un infinitif elle se traduira par: *dans le temps où*, *pendant que*, *lorsque*, etc. Par ex. אֵלֶּה תוֹלְדוֹת הַשָּׁמַיִם וְהָאָרֶץ בְּהִבָּרְאָם, *voici l'histoire de l'origine des cieux et de la terre dans le temps où ils furent créés* (proprement: *dans leur être créé*), Gen. II, 4. — וְרִבְקָה שֹׁמַעַת בְּדַבֵּר יִצְחָק, *or Rébecca écoutait pendant qu'Isaac parlait*, Gen. XXVII, 5.

§ 506. *b)* כּ lié avec des substantifs est un adverbe et signifie *comme*; il s'emploie avec les infinitifs de la même manière que notre *comme:* dans ce cas il est conjonction. Par ex. וַיְהִי כִּרְאוֹת הַמֶּלֶךְ, *et il arriva comme le roi vit*, Esth. V, 2. — וְעַתָּה כְּבֹאִי אֶל־עַבְדְּךָ אָבִי, *maintenant donc quand je serai venu vers ton serviteur*, *mon père*, Gen. XLIV, 30.

§ 507. *c)* La lettre préfixe ל, devant l'*infinitif construit*, répond ordinairement aux prépositions *pour*, *de*. Par ex. וַיֵּרֶד יְהוָה לִרְאֹת אֶת־הָעִיר, *et l'Eternel descen-*

dit pour voir la ville, Gen. XI, 5. — וַיַּחְדְּלוּ לִבְנוֹת הָעִיר, *et ils cessèrent de bâtir la ville*, Gen. XI, 8.

Quelquefois l'infinitif avec לְ se traduit par le *participe présent* précédé de *en* (répond au gérondif latin en *do*). Par ex. לַעֲשׂוֹת, *en faisant*, Gen. II, 3, et dans la forme fréquente לֵאמֹר (v. §. 92, à la fin), *en disant*.

§ 508. Lorsque l'*infinitif* avec לְ est précédé du verbe הָיָה, la phrase indique qu'une chose est sur le point d'avoir lieu. Par ex. וַיְהִי הַשֶּׁמֶשׁ לָבוֹא, *le soleil allait se coucher*, Gen. XV, 12. — וַיְהִי הַשַּׁעַר לִסְגּוֹר, *on allait fermer la porte*, Jos. II, 5. — וַיְהִי לִדְרֹשׁ אֱלֹהִים, *il se mit à rechercher Dieu*, 2 Chron. XXVI, 5.

Assez souvent cette locution ne doit être regardée que comme une périphrase pour le temps fini. Dans ces cas il arrive quelquefois que הָיָה doit être sous-entendu. Par ex. וְגַם הֵמָּה לִהְיוֹת עִם יִשְׂרָאֵל, *eux aussi se joignirent à Israël*, 1 Sam. XIV, 21. — כְּסוּפוֹת בַּנֶּגֶב לַחֲלוֹף, *comme des tourbillons qui ravagent au pays du midi*, Es. XXI, 1. — לִכְרוֹת לוֹ אֲרָזִים, *il se coupe des cèdres*, Es. XLIV, 14.

§ 509. *d)* Le מ préfixe, lié à l'*infinitif construit*, renferme le plus souvent une idée négative et exprime que l'action ou l'état indiqué par le verbe ne doit pas avoir lieu. Par ex. סֻגַּר כָּל־בַּיִת מִבּוֹא, *toute maison est fermée, tellement que personne n'y entre*, Es. XXIV, 10. אֹטֵם אָזְנוֹ מִשְּׁמֹעַ דָּמִים וְעֹצֵם עֵינָיו מֵרְאוֹת בְּרָע, *celui qui bouche ses oreilles pour n'ouïr point le sang*, *et qui ferme ses yeux pour ne voir point le mal*, Es. XXXIII, 15.

§ 510. Quelquefois l'*infinitif* du verbe הָיָה est omis, et au lieu de dire מִהְיוֹת, le מ est placé immédiatement avant le substantif suivant, lié avec ce verbe. Il en résulte des phrases comme les suivantes: וַיִּמְאָסְךָ מִמֶּלֶךְ (pour מִהְיוֹת מֶלֶךְ), *il t'a rejeté, afin que tu ne sois plus roi*, 1 Sam. XV, 23. — נַכְרִיתֶנָּה מִגּוֹי, *exterminons-la pour qu'elle ne soit plus nation*, Jérém. XLVIII, 2.

§ 511. 4° L'emploi des autres *prépositions* avec l'*infinitif* ne présente rien de difficile. Exemples:

Avec אַחַר: אַחֲרֵי קָבְרוֹ אֶת־אָבִיו, *après avoir enseveli son père*, Gen. L, 14; avec עַד: עַד שׁוּבְךָ, *jusqu'à-ce que tu reviennes*, Jug. VI, 18; avec עַל: עַל אָמְרֵךְ, *sur ce que tu as dit*, Jérém. II, 35; avec תַּחַת: תַּחַת הֱיוֹתֵךְ, *au lieu que tu as été*, Es. LX, 15.

§ 512. 5° Les *suffixes* ajoutés à l'*infinitif* expriment l'*accusatif* s'ils se rapportent au *régime* du verbe, et le *génitif* s'ils se rapportent au *sujet*.

Dans le premier cas, on emploie les formes verbales du suffixe, dans le second les formes des suffixes destinées pour le nom (comp. § 410). Par ex. קָרְאִי, *mon cri* (proprement: *le crier de moi*), serait קָרְאֵנִי, si le sens devait être *appeler moi*. — עָזְרֵנִי signifie *me secourir*, tandis que *mon secours* est עָזְרִי (proprement: *mon secourir*); car la forme ִי— est celle qui s'ajoute aux noms, tandis que celle qu'on emploie pour le verbe est ֵנִי—.

Art. VI.

Du Participe.

§ 513. Le *participe*, plus encore que l'*infinitif*, se rapproche du nom en ce qu'il admet la déclinaison ou flexion des adjectifs et des substantifs (v. § 143).

Le *participe*, quelquefois, devient même *substantif*. Par ex. אֹיֵב, *ennemi* (proprement : *le haïssant*), de אָיַב, *haïr*; רֹעֶה, *pasteur* (*le paissant*), de רָעָה, *paître*.

§ 514. Le *participe* porte, sous certains rapports, le caractère d'un *nom*, sous d'autres celui du *verbe*.

§ 515. 1° Comme *substantif*, le participe peut se mettre à l'*état construit*. Par ex. יֹשְׁבֵי בֵיתֶךָ, *ceux qui habitent en ta maison* (proprement : *les habitans de ta maison*) Ps. LXXXIV, 5; יוֹרְדֵי בוֹר, *ceux qui descendent en la fosse* (proprement : *les descendans de la fosse*), Prov. I, 12.

§ 516. 2° Quand le *participe* exprime l'idée du *verbe*, il peut être suivi de son objet grammatical à l'accusatif, ou lié avec cet objet par une préposition. Par ex. אֹהֵב צְדָקָה וּמִשְׁפָּט, *qui aime la justice et la droiture*, Ps. XXXIII, 5. — הָרֹדִים בָּעָם הָעֹשִׂים בַּמְּלָאכָה, *qui avaient l'intendance sur les gens qui faisaient l'ouvrage*, 1 Rois IX, 23.

§ 517. 3° Le *participe*, accompagné du verbe substantif הָיָה, forme une espèce de *conjugaison périphrastique*. Par ex. וַיְהִי בֹּנֶה עִיר, *et il se mit à bâtir une ville* (proprement : *et il fut bâtissant une ville*) Gen. IV, 17. — מַקְצִפִים הֱיִיתֶם אֶת־יְהוָה, *vous avez fortement irrité l'Eternel*, Deut. IX, 22.

C'est surtout dans l'hébreu des temps postérieurs et dans les écrits des rabbins que cette manière de parler est usitée. Dans l'ancien hébreu nous trouvons très-souvent le *participe* employé dans ce même but, mais en sous-entendant le verbe הָיָה.

§ 518. Dans ces cas le *participe* peut indiquer le temps *présent* ou le temps *passé*, aussi bien que le *temps à venir*. Il se trouve:

a) Pour le *présent*. Par ex. *Quel est mon péché devant ton père*, כִּי מְבַקֵּשׁ אֶת־נַפְשִׁי, *qu'il recherche ma vie* (proprement: *pour qu'il soit recherchant ma vie*), 1 Sam. XX, 1.

b) Pour le temps *passé*. Par ex. *Ils abandonnèrent l'Eternel*, הַמּוֹצִיא אוֹתָם מֵאֶרֶץ מִצְרָיִם, *qui les avait fait sortir du pays d'Egypte*, Jug. II, 12.

c) Pour le *futur*. Par ex. מַשְׁחִתִים אֲנַחְנוּ אֶת־הַמָּקוֹם הַזֶּה, *nous détruirons ce lieu*, Gen. XIX, 13.

§ 519. C'est surtout dans le style prophétique que le participe, précédé de l'interjection הִנֵּה, *voici*, est employé pour exprimer le temps à venir. Par ex. הִנֵּה יָמִים בָּאִים, *voici les jours viendront*, (proprement: *voici les jours venant*), Es. XXXIX, 6.

Art. VII.

Remarques sur le Verbe.

§ 520. 1° Il arrive assez souvent que le verbe ne suit pas la règle générale, selon laquelle il doit s'accorder avec son sujet en genre et en nombre. Nous

trouvons le pluriel pour le singulier et *vice versa*, le masculin pour le féminin et *vice versa*.

Voyez ce que nous dirons sur ces irrégularités dans l'emploi du *genre* et dans celui du *nombre*, § 569 et les suivans.

§ 521. 2° La 3ᵉ *personne* est employée quelquefois *impersonnellement*. Par ex. וַיְהִי, *et il fut*; יִיטַב לָךְ, *il sera bien à toi = tu te trouveras bien*, Jér. XXXVIII, 20. — וַתְּהִי־חֹק בְּיִשְׂרָאֵל, *et ce fut une coutume en Israël*, Jug. XI, 39.

§ 522. 3° Le pronom indéfini ON avec le verbe à la 3ᵉ pers. sing. s'exprime en hébreu :

a) Par la 3ᵉ *pers.* du *singulier*. Par ex. עַל־כֵּן קָרָא שְׁמָהּ בָּבֶל, *c'est pourquoi on la nomma Babel*, Gen. XI, 9. — וַיֹּאמֶר לְיוֹסֵף, *on dit à Joseph*, Gen. XLVIII, 1.

b) Par la 3ᵉ *pers.* du *pluriel*. Par ex. וּמֵעוֹלָם לֹא שָׁמְעוּ לֹא הֶאֱזִינוּ, *et on n'a jamais ouï ni entendu*, Es. LXIV, 3.

c) Rarement par la 2ᵉ *personne* (par ex. עַד בֹּאֲךָ, *jusqu'à-ce qu'on vienne*, proprement : *jusqu'à ton venir*), ou

d) Par le *passif*. Par ex. אָז הוּחַל לִקְרֹא בְּשֵׁם יְהוָה, *alors on commença à invoquer le nom de l'Eternel*, Gen. IV, 26.

CHAPITRE TROISIÈME.

SYNTAXE DU NOM.

ARTICLE PREMIER.

Du Genre.

§ 523. Comme nous l'avons déjà dit (v. § 296), il n'y a en hébreu que deux genres, le *masculin* et le *féminin.*

Pour le *masculin* il n'y a pas de forme particulière; ce n'est que le *féminin* qui en prend une (v. § 297). On ne peut pas donner des raisons suffisantes pour expliquer pourquoi la plupart des substantifs masculins ont ce genre plutôt que l'autre. Ce n'est que sur les *féminins* que quelques règles générales peuvent être établies.

§ 524. Du genre *féminin* sont:

a) Les *noms* de *femmes* (par ex. אֵם, *mère*; בַּת, *fille*) et de *femelles* d'animaux. Ces derniers peuvent être ou les formes féminines du nom qui désigne le mâle (comme סוּסָה, *jument*, fém. de סוּס, *cheval*), ou des mots à part (comme רָחֵל, *brebis*), ou enfin le même mot, qui est alors du genre *commun*. Ainsi גָּמָל désigne le *chameau* et sa femelle, בָּקָר le *bœuf* et la *vache.*

b) Plusieurs des *membres* du corps et plusieurs noms d'*outils*. Comme יָד, *main;* אֹזֶן, *oreille;* חֶרֶב, *épée;* יָתֵד, *pieu*.

c) Les noms de *pays* et de *villes*. Par ex. אֱדֹם *Idumée;* יְהוּדָה, *Judée*; מְבַשֶּׂרֶת יְרוּשָׁלִַם, *Jérusalem, messagère de bonnes nouvelles*, Es. XL, 9.

Mais lorsque le nom du *pays* désigne plutôt ses habitans, il peut être employé comme *masculin*. Par ex. יְהוּדָה נָפָל, *la Judée* (c'est-à-dire ses habitans) *est tombée*. Es. III, 8.

d) Les mots qui désignent des *idées abstraites*. Comme יְשׁוּעָה, *salut;* צְדָקָה, *justice*; נְקָמָה, *vengeance*.

e) Les idées qui, dans les langues qui possèdent les trois genres, sont rendues par le genre *neutre*. Par ex. כִּי אֵין בְּפִיהוּ נְכוֹנָה, *car il n'y a rien de droit (nihil justi) en sa bouche*, Ps. V, 10. — אַחַת שָׁאַלְתִּי, *j'ai demandé une chose* (ἕν), Ps. XXVII, 4.

Remarque. Les substantifs assez nombreux, qui admettent les deux genres, sont dits du *genre commun*.

Art. II.

Du Pluriel.

§ 525. Le *pluriel* ne s'emploie pas seulement dans les cas où l'on parle d'une pluralité de choses. Il s'y attache aussi en hébreu l'idée de *majesté* et de *grandeur*. C'est ce que les grammairiens ont appelé *pluralis majestaticus* ou *pluralis excellentiæ*.

Ainsi on se sert de אֱלֹהִים, pour désigner le *vrai Dieu*; אֲדֹנִים désigne *un seigneur* (par. ex. הָאִישׁ

אֲדֹנֵי הָאָרֶץ, *l'homme, le seigneur du pays*, Gen. XLII, 30), בְּעָלִים, *un maître* (אֵבוּס בְּעָלָיו, *la crèche de son maître*, Es. I, 3).

En d'autres cas, on emploie le pluriel dans le sens d'un *superlatif absolu*. Par ex. (¹) שַׁתַּנִי תוֹעֵבוֹת לָמוֹ, *tu m'a mis en une extrême abomination* (proprement: *abominations*) *devant eux*, Ps. LXXXVIII, 9. — וַיִּתֵּן יְהוָֹה נְקָמוֹת הַיּוֹם הַזֶּה, *l'Eternel a donné aujourd'hui une vengeance entière* (proprement: *des vengeances*), 2 Sam. IV, 8.

§ 526. Il y a des substantifs dont le pluriel prend une signification un peu différente de celle du singulier. Par ex. דָּם, *sang*, plur. דָּמִים, *du sang versé*, et *coulpe d'un meurtre*.

D'autres mots ne se présentent qu'au pluriel; plusieurs d'entre eux expriment des *idées abstraites* comme חַיִּים, *la vie*; אֲהָבִים, *amour* (v. § 309).

Art. III.

De l'Article.

§ 527. L'article hébreu dont nous avons déjà parlé § 390 à 393, s'emploie à peu près comme en français. On dit par ex. אֵלֶּה תוֹלְדוֹת הַשָּׁמַיִם וְהָאָרֶץ בְּהִבָּרְאָם בְּיוֹם עֲשׂוֹת יְהוָֹה אֱלֹהִים אֶרֶץ וְשָׁמָיִם, *voici l'histoire de l'origine des cieux et de la terre, lorsqu'il furent créés* (v. § 505); *au jour que l'Eternel Dieu fit* (une) *terre et* (des) *cieux*, Gen. II, 4.

Dans les §§ suivans, l'article s'écarte de l'usage français.

(¹) Pour לָהֶם, v. § 422.

§ 528. 1° L'*article* se trouve avec plusieurs *noms appellatifs* qui remplacent des *noms propres*. Par ex. נָהָר, *fleuve*, הַנָּהָר, *le fleuve*, c'est-à-dire l'Euphrate, le *fleuve* par excellence; בַּעַל, *un seigneur*; הַבַּעַל, *l'idole Baal*; אָדָם, *homme*, הָאָדָם, *Adam*.

§ 529. 2° *Les noms propres* ne prennent pas l'*article* [1].

Cependant il y a des exceptions: *a)* Des mots comme הַיַּרְדֵּן, *le Jourdain;* הַלְּבָנוֹן, *le Liban;* הָרָמָה, *Rama.*

Il paraît que dans l'origine on a regardé ces noms plutôt comme des désignations *appellatives* que comme des *noms propres.* En effet ces noms, dérivés de יָרַד, *descendre*, *couler*, לָבַן, *être blanc*, רוּם, *être élevé*, désignent un fleuve d'un cours rapide, une montagne à l'aspect blanc, une ville située sur la montagne.

b) Les *noms de peuple* font aussi exception à cette règle. On dit הָאֱמֹרִי, *les Amorrhéens* (proprement: *l'Amorrhéen*); הָעֲמָלֵקִי, *les Amalécites* (proprement: *l'Amalécite*), ou en pluriel הָעִבְרִים, *les Hébreux.*

Si le nom d'un peuple est composé de deux mots, le premier est regardé comme à l'état construit, et le second seul prend l'*article* (v. les §§ suivans). Par ex. בֶּן־הַיְמִינִי, *le Benjaminite;* בֵּית־הַלַּחְמִי, *le Bethléhémite.*

[1] C'est pourquoi יְהוָֹה n'a jamais l'article, tandis que אֱלֹהִים comme nom *appellatif*, aime à prendre l'article lorsqu'il désigne le seul vrai Dieu (comp. § 528).

§ 530. 3° L'*article* est omis lorsque le substantif qui devrait le prendre est en *état construit* ou qu'il a des *suffixes*.

Car si je dis בֵּית הַמֶּלֶךְ, *la maison du roi* ou בֵּיתְךָ, *ta maison*, le mot בַּיִת n'a pas besoin d'être déterminé par l'article; le génitif qui suit ou le suffixe qui est ajouté montre assez de quelle maison il s'agit.

§ 531. Mais le substantif qui est précédé d'un état construit ne prend l'*article* que dans le cas où ce dernier devrait le prendre; ainsi אִישׁ הַמִּלְחָמָה, *L'homme de guerre*, mais אִישׁ מִלְחָמָה, *un homme de guerre.*

§ 532. 4° L'*adjectif* qualifiant un substantif qui a l'*article*, le prend aussi. Par ex. הַנָּהָר הַגָּדוֹל, *le grand fleuve*, Gen. XV, 18.

Le pronom démonstratif (זֶה, v. § 429) et le *pronom personnel* de la 3e personne, quand il sert de pronom démonstratif (v. § 397), prennent aussi l'*article* lorsqu'ils sont précédés d'un substantif qui en est muni. Par ex. הַבַּיִת הַזֶּה, *cette maison;* הָאִשׁ הַהוּא, *cet homme*; בַּיָּמִים הָהֵם, *en ces jours-là;* הַמְּלָכִים הָאֵלֶּה, *ces rois*, Jos. X, 24.

§ 533. L'*adjectif* et le *pronom démonstratif* prennent l'*article*, lorsque le substantif ne l'a pas parce qu'il est déterminé par un suffixe. Par ex. שִׁמְךָ הַגָּדוֹל, *ton grand nom.*

§ 534. 5° Il y a des exceptions à toutes les règles que nous venons de donner. Cependant il ne faut pas regarder comme exception à la règle du § 532 le cas où l'adjectif est attribut, et non simple modificatif d'un

substantif. Dans ce cas, il faut sous-entendre le verbe substantif הָיָה (v. § 462). Par ex. הָאֶבֶן הַגְּדוֹלָה, *la grande pierre*, mais הָאֶבֶן גְּדוֹלָה (Gen. XXIX, 2) signifie *la pierre qui est grande*. — וּרְאוּ כִּי רָעַתְכֶם רַבָּה, *que vous voyiez combien votre péché est grand*, 1 Sam. XII, 17.

Une véritable exception à la règle du § 532 a lieu lorsque l'*article* se trouve seulement avec l'*adjectif* et qu'il est omis devant le substantif. Cela se rencontre surtout dans les livres postérieurs. Par ex. גְּבָעוֹת הַגְּבֹהוֹת, *les hautes collines*, Jér. XVII, 2. — הַר הַגָּדוֹל, *la grande montagne*, Zach. IV, 7. — נָגִיד הַבָּא, *le prince qui vient*, Dan. IX, 26.

Art. IV.

De l'Apposition et de la Répétition du Substantif.

§ 535. 1° Si deux substantifs sont placés à la suite l'un de l'autre sans que le premier soit à l'état construit, le second est attribut du premier. C'est ce qu'on appelle *apposition*. Par ex. אֲנָשִׁים אַחִים אֲנַחְנוּ, *nous sommes frères* (proprement: *des hommes frères*) Gen. XIII, 8. — דְּבָרִים נִחֻמִים, *des paroles de consolation* (proprement: *des paroles*, *des consolations*), Zach. I, 13.

Quand le premier substantif prend l'*article* ou une *préposition*, ou l'un et l'autre, le second les prend aussi. Par ex. בַּשָּׂדֶה בַּמִּדְבָּר, *sur les champs au désert*, Jos. VIII, 24.

§ 536. On peut regarder comme une espèce d'apposition le cas où le premier exprime le *poids*, la *mesure*, la *forme*, etc., de la *matière* indiquée par le second. Par ex. סְאָה סֹלֶת ...וְסָאתַיִם שְׂעֹרִים, *une mesure de fine farine... et deux mesures d'orge*, 2 Rois VII, 1. — הַבָּקָר נְחֹשֶׁת, *le bœuf d'airain;* אַרְבָּעָה טוּרִים אָבֶן, *quatre rangées de pierres*, Exod. XXVIII, 17. — הַמַּבּוּל מַיִם, *l'inondation d'eaux*, Gen. VI, 17.

§ 537. 2° Quelquefois le même substantif se *répète*. Cette *répétition* sert à exprimer:

a) Une *grande quantité*. Par ex. וְעֵמֶק הַשִּׂדִּים בֶּאֱרֹת בֶּאֱרֹת חֵמָר, *la vallée de Siddim était pleine de puits de bitume*, Gen. XIV, 10.

b) Une *distribution*. Par ex. אֶל־מְדִינָה וּמְדִינָה כִּכְתָבָהּ וְאֶל־עַם וָעָם כִּלְשׁוֹנוֹ, *à chaque province selon son écriture, et à chaque peuple selon sa langue*, Esth. I, 22. — בַּבֹּקֶר בַּבֹּקֶר, *tous les matins*, Exod. XXX, 7. — קַח מֵאִתָּם מַטֶּה מַטֶּה, *prends une verge de chacun d'eux*, Nomb. XVII, 17. — שְׁנַיִם שְׁנַיִם בָּאוּ, *elles entrèrent deux à deux*, Gen. VII, 9.

c) La *différence*. Par ex. אֶבֶן וָאֶבֶן ....אֵיפָה וְאֵיפָה, *deux sortes de pierre* (à peser) ... *deux sortes d'épha*, Deut. XXV, 13, 14. — בְּלֵב וָלֵב יְדַבֵּרוּ, *ils parlent avec un cœur double*, Ps. XII, 3.

Art. V.

Du Nominatif absolu.

§ 538. 1° On trouve quelquefois à la tête d'une phrase un ou plusieurs mots, complètement déta-

chés de ce qui suit, sous le rapport grammatical. C'est ce qu'on appelle *nominatif absolu*. Cette construction a lieu quand on attire l'attention sur l'objet qu'on désire faire ressortir. Ce *nominatif absolu* se rend ordinairement en fançais par la locution *quant à.....* Par ex. שְׁכֶם בְּנִי חָשְׁקָה נַפְשׁוֹ בְּבִתְּכֶם, *Sichem, mon fils — son ame s'est attachée à votre fille*, Gen. XXXIV, 8. — הָאֵל תָּמִים דַּרְכּוֹ, *quant à Dieu, sa voie est parfaite*, Ps. XVIII, 31.

§ 539. 2° Nous avons adopté la dénomination de *nominatif absolu* puisque l'usage l'a consacrée; mais elle est inexacte. Car les mots détachés peuvent être régis par un verbe, par une préposition; quelquefois ils forment une phrase entière. Par ex. וְאֶת־הָעָם הֶעֱבִיר אֹתוֹ לֶעָרִים, *quant au peuple, il le fit passer dans les villes*, Gen. XLVII, 21. — בַּחֲלוֹמִי וְהִנֵּה גֶּפֶן לְפָנָי, *quant à mon songe, voici, un cep était devant moi*, Gen. XL, 9. — הַבַּיִת הַזֶּה אֲשֶׁר אַתָּה בֹּנֶה אִם תֵּלֵךְ...., *quant à cette maison que tu bâtis, si tu marches...*, 1 Rois VI, 12.

Art. VI.

De l'État construit.

§ 540. L'*état construit* répond au *génitif* de nos langues occidentales, à la différence près que nous avons signalée § 313 et les suivans. Faisons connaître ici quelques particularités où l'*état construit* s'éloigne de l'emploi de notre *génitif*.

§ 541. 1° L'*état construit* est souvent employé dans les cas de simple *apposition* (v. § 535). Par ex. בְּתוּלַת בַּת עַמִּי (proprement: *la vierge de la fille de mon peuple*, pour בְּתוּלָה בַּת עַמִּי), *la vierge*, *fille de mon peuple*, Jérém. XIV, 17. — אַנְשֵׁי בְנֵי בְלִיַּעַל pour אֲנָשִׁים בְּנֵי בְלִיַּעַל, *des hommes*, *enfans d'iniquité*, Jug. XIX, 22.

Si le second substantif est un *nom propre*, la construction hébraïque est la même qu'en français. Par ex. נְהַר כְּבָר, *le fleuve* DE *Kebar*, Ezéch. I, 1. — קִרְיַת חֻצוֹת, *la ville* DE *Choutsoth*, Nomb. XXII, 39.

§ 542. 2° Quelquefois le nom *régi* n'exprime pas le sujet de la phrase, mais *l'objet*. Par ex. קִנְאַת־עָם, Es. XXVI, 11, ne signifie pas: *la jalousie* DU *peuple*, mais *la jalousie dont le peuple est l'objet*. De même dans le passage Exod. XXII, 10, שְׁבֻעַת יְהוָה, *un serment dont* יְהוָה *est l'objet*, et non *un serment que prête l'Eternel*. — רְצוֹן עַמֶּךָ, *la bienveillance* (que tu portes) *à ton peuple*, Ps. CVI, 4.

§ 543. 3° Le nom en *état construit* n'est pas toujours immédiatement suivi d'un autre *substantif*. Ce dernier peut être remplacé par un substantif précédé du ו *copulatif* ou d'une *préposition*, ou même par une *phrase subordonnée*. Par ex. שְׁכֻרַת וְלֹא מִיָּיִן, *ivre*, *mais non pas de vin* (שְׁכֻרַת pour שְׁכֻרָה), Es. LI, 21. — כָּל־חוֹסֵי בוֹ, *tous ceux qui se confient en lui*, Ps. II, 12. — נְבִיאֵי מִלִּבָּם, *des prophètes qui prophétisent de leur propre mouvement*, Ezéch. XIII, 2. — יֹשְׁבֵי עַל מִדִּין וְהֹלְכֵי עַל דֶּרֶךְ, *vous qui êtes assis sur des nattes*, *et vous qui allez dans le chemin*, Jug. V, 10. —

כָּל־יְמֵי אֲשֶׁר הַנֶּגַע בּוֹ, *pendant tout le temps qu'il aura cette plaie,* Lév. XIII, 46.

§ 544. 4° Quelquefois deux noms en *état constr.* sont à la suite l'un de l'autre. Par ex. קְצִינֵי אַנְשֵׁי הַמִּלְחָמָה, *les capitaines des gens de guerre,* Jos. X, 24.

Rarement on rencontre trois noms en *état construit* liés ensemble, comme יְמֵי שְׁנֵי חַיֵּי אֲבֹתַי, *les jours des années de la vie de mes pères,* Gen. XLVII, 9.

Pour éviter un trop grand nombre d'*états construits*, on a remplacé le génitif par le datif exprimé par לְ placé devant le mot régi. Par ex. on dit סֵפֶר דִּבְרֵי הַיָּמִים לְמַלְכֵי יִשְׂרָאֵל, *le livre des Chroniques des* (proprement: *aux*) *rois d'Israël*, pour ne pas dire סֵפֶר דִּבְרֵי יְמֵי מַלְכֵי יִשְׂרָאֵל, 1 Rois XV, 31.

Nous parlerons de cet emploi du ל *préfixe* remplaçant le *génitif* § 602, 1.

Art. VII.

De l'Accusatif.

§ 545. L'*accusatif*, comme les autres cas en hébreu, n'est pas exprimé par une modification de la forme (comme dans la déclinaison grecque et latine), et la particule אֶת־ qui en est le signe n'est employée que sous certaines conditions (v. § 548). Il n'y a donc que le contexte qui dans la plupart des cas puisse nous faire connaître si un substantif est à l'*accusatif*.

§ 546. L'*accusatif* se place après les verbes *transitifs*, comme dans toutes les langues (par ex. בָּרָא אֶת־הַשָּׁמַיִם, *il créa les cieux*); de plus il sert à former

des locutions qui, en d'autres langues, sont exprimées par d'autres cas ou au moyen de prépositions.

§ 547. Il y a certains rapports qui en hébreu sont exprimés par l'*accusatif (régime direct)*, tandis que dans nos langues ils se présentent sous la forme du *régime indirect:*

a) Régime indirect formé par les prépositions *à*, *de*, *quant à*, *en*. Par ex. חָלָה אֶת־רַגְלָיו, *il fut malade* AUX *pieds*, 1 Rois XV, 23. — הִכִּיתָ אֶת־כָּל־אֹיְבַי לֶחִי, *tu as frappé à la joue tous mes ennemis*, Ps. III, 8. — רַק הַכִּסֵּא אֶגְדַּל מִמֶּךָּ, *seulement*, QUANT AU *trône*, *je serai plus grand que toi*, Gen. XLI, 40. — וַיִּשְׁתַּחוּ (¹) אַפַּיִם אָרְצָה, *il se prosterna le visage en terre*, Gen. XIX, 1. — וַיַּעַשׂ כַּפֹּרֶת זָהָב טָהוֹר, *il fit le propitiatoire* DE *pur or*, Exod. XXXVII, 6. — וַיִּבְנֶה אֶת־הָאֲבָנִים מִזְבֵּחַ, *il bâtit ces pierres* EN *autel*, 1 Rois XVIII, 32.

b) Régime indirect indiquant la *manière* ou le *moyen*. Par ex. וַיִּרְגְּמוּ אֹתוֹ אֶבֶן, *ils l'assommèrent de pierres*, Lév. XXIV, 23. — יִרְחֲצוּ מַיִם, *il se laveront avec de l'eau*, Exod. XXX, 20. — וְכָל־הָאָרֶץ בּוֹכִים קוֹל גָּדוֹל, *et tout le pays pleurait à grands cris*, 2 Sam. XV, 23.

c) L'*endroit* où l'on va, où l'on se trouve. Par ex. וַיִּבְרַח מִצְרַיִם, *il s'enfuit en Egypte*, 1 Rois XI, 40. — תַּשְׁלִיכֵנִי מְצוּלָה, *tu m'as jeté au fond*, Jon. II, 4. — וְאַתָּה תִּשְׁמַע הַשָּׁמַיִם, *et toi, entends dans les cieux*, 1 Rois VIII, 32.

(¹) Voyez § 260.

d) Le *temps*. Par ex. וַיַּעַשׂ לָיְלָה, *et il fit de nuit*, Jug. VI, 27. — וּבֹקֶר וּרְאִיתֶם אֶת־כְּבוֹד יְהוָה, *et au matin vous verrez la gloire de l'Éternel*, Exod. XVI, 7.

Remarque. Dans les cas peu nombreux où un *verbe neutre* est suivi de l'*accusatif* d'un substantif formé de la même racine, il faut traduire ce dernier par un adverbe ou par une autre tournure. Par ex. וַיֶּחֱרַד יִצְחָק חֲרָדָה גְּדוֹלָה, *et Isaac fut saisi d'un grand tremblement* (proprement: *tremblait un grand tremblement*), Gen. XXVII, 33. — וַיַּכֵּם מַכָּה גְדוֹלָה, *il en fit un grand carnage* (proprement: *il les battit d'une grande bataille*), Jos. X, 10. (Voyez des constructions analogues §§ 498 et 499, et comparez aussi les phrases latines suivantes: gravem *pugnam pugnare*, *vitam* jucundam *vivere*.)

§ 548. La particule אֵת ou ordinairement אֶת־ avec *Makkeph* (v. § 451) est, comme nous l'avons déjà dit (§ 545), la marque de l'*accusatif*. Cependant elle n'est employée que lorsque le nom est déterminé par l'article, ou que ce dernier est omis parce que le substantif est en état construit ou a pris un suffixe, ou bien lorsque le substantif est un nom propre (comp. §§ 529 et 530). Par ex. אֵת הַשָּׁמַיִם וְאֵת הָאָרֶץ, *le ciel et la terre* (acc.), Gen. I, 1. — כִּי פָקַד יְהוָה אֶת־בְּנֵי יִשְׂרָאֵל וְכִי רָאָה אֶת־עָנְיָם, *que l'Éternel avait visité les enfans d'Israël et qu'il avait vu leur affliction*, Exod. IV, 31. — וַיִּקַּח בָּלָק אֶת־בִּלְעָם, *Balac prit Balaam*, Nomb. XXII, 41.

Remarque. Dans les livres poétiques אֶת־ est souvent omis.

§ 549. Cette particule accompagne cependant assez souvent des substantifs qui se trouvent évidemment au *nominatif.*

Tous les hébraïsans ne sont pas de cet avis. Ils expliquent les passages en question par la supposition que le nom précédé de ־אֶת doit être regardé comme *accusatif logique*, sinon *grammatical.*

Cette hypothèse, il est vrai, peut servir à expliquer certains cas, tels que יֻתַּן אֶת־הָאָרֶץ הַזֹּאת, *que cette terre* (nominatif) *soit donnée*, ou *qu'on donne cette terre* (accus.), Nomb. XXXII, 5. — וְלֹא יִקָּרֵא עוֹד אֶת־שִׁמְךָ אַבְרָם, *ton nom* (nomin.) *ne soit plus appelé Abram*, ou *on n'appellera plus ton nom* (accus.) *Abram*, Gen. XVII, 5. Mais il se présente un assez grand nombre d'exemples où ce mode d'explication ne peut avoir lieu que d'une manière forcée.

Il est probable que la particule אֶת a été originairement un *pronom démonstratif* [1], qui, perdant insensiblement sa signification primitive, est devenu une particule. Son usage a été de précéder les noms déterminés par l'*article*, *l'état construit* ou un *suffixe*, et cela surtout quand ces noms sont les objets du verbe (v. § 548), pour les distinguer du sujet.

Voici quelques exemples où la particule ־אֶת précède un *nominatif:* וַיִּוָּלֵד לַחֲנוֹךְ אֶת־עִירָד, *Irad naquit à Hénoc*, Gen. IV, 18. — וּבָא הָאֲרִי וְאֶת־הַדּוֹב, *et un lion vint et un ours*, 1 Sam. XVII, 34. — וְאֶת־הַבַּרְזֶל נָפַל אֶל־הַמָּיִם, *et le fer tomba dans l'eau*,

(1) Voyez *Gesenii Lexicon manuale hebr. et chald.*, le mot אֵת.

2 Rois VI, 5. — אֶת־עַמּוּד הֶעָנָן לֹא סָר מֵעֲלֵיהֶם, *la colonne de nuée ne se retira point de dessus eux,* Néhém. IX, 19.

Art. VIII.

Des autres cas.

§ 550. 1° Le *datif* et l'*ablatif* s'expriment au moyen de prépositions (comp. § 276).

Pour le rapport du *datif* on emploie le ל *préfixe* (v. § 442). Les rapports marqués par l'*ablatif* en latin sont rendus en hébreu par les prépositions מִן, *de*; בְּ, *en, dans;* עִם, *avec* etc.

§ 551. *a)* Le *datif* du pronom *personnel* est ajouté quelquefois par pléonasme après certains verbes, lorsqu'on *commande* ou qu'on exprime un *désir*. Par ex. קַח לְךָ, *prends* (proprement: *prends à toi*)*!* Gen. VI, 21. — לֶךְ־לְךָ (1), *va!* Gen. XII, 1. — אִם לֹא תֵדְעִי לָךְ, *si tu ne* [*le*] *sais pas*, Cant. I, 8.

b) L'hébreu n'a pas le verbe *avoir;* on le remplace par le *datif* précédé de הָיָה, *être*, יֵשׁ, *il y a*, ou אֵין, *il n'y a pas*. Par ex. וַיְהִי לִשְׁלֹמֹה, *Salomon avait* (proprement: *il était à Salomon*), 1 Rois V, 6. — הֲיֵשׁ לָכֶם אָח, *avez-vous un frère* (proprement: *y a-t-il à vous un frère*)? Gen. XLIII, 7. — אֵין מִרְעֶה לָהֶם, *ils n'ont point de pâturage*, Joël I, 18.

§ 552. 2° Le *vocatif*, comme les autres cas, ne se distingue par aucune terminaison particulière. C'est le

(1) Pour לֶךְ, à cause du *Makkeph* (comp. § 14). לֵךְ *impératif Kal* de הָלַךְ (v. § 270),

nexe qui le fait reconnaître. Ordinairement il est muni de l'*article*, excepté dans les *noms propres*. Par ex. הַיָּם, *ô mer!* Ps. CXIV, 5, et v. 6. הֶהָרִים, *ô montagnes!* et v. 7, אָרֶץ, *ô terre!* — וְעוֹרַרְתִּי בָנַיִךְ צִיּוֹן עַל בָּנַיִךְ יָוָן, *et je réveille tes enfans, ô Sion! contre tes enfans, ô Javan!* Zach. IX, 13.

Art. IX.

De l'Adjectif.

§ 553. L'*adjectif* qualificatif suit ordinairement son substantif et s'accorde avec lui en genre et en nombre. Cette règle est commune à toutes les langues. Les §§ suivans renferment quelques particularités de la langue hébraïque.

Remarque. Sur l'article que peut prendre l'adjectif, v. §§ 532 et suivans.

§ 554. 1° L'*adjectif* qui se rapporte à un substantif en état construit, suit le nom régi en état absolu. Par ex. חִצֵּי גִבּוֹר שְׁנוּנִים, *flèches aiguës d'un guerrier*, Ps. CXX, 4.

§ 555. 2° Si un *adjectif* est suivi d'un substantif qui sert à le déterminer plus exactement, l'adjectif se met ordinairement en *état construit*. Par ex. אֶרֶץ זָבַת (1) חָלָב וּדְבַשׁ, *un pays découlant de lait et de miel*, Exod. III, 8. — עַם קְשֵׁה עֹרֶף, *un peuple au col raide*, Deut. IX, 6. — אִשָּׁה טוֹבַת־שֶׂכֶל וִיפַת תֹּאַר, *une femme douée d'esprit* (proprement: *bonne d'esprit*) *et belle de visage*, 1 Sam. XXV, 3.

(1) **Etat construit de זָבָה, fém. dn participe actif de זוּב.**

§ 556. 3° La langue hébraïque a peu d'adjectifs. Elle y supplée par l'emploi du *génitif*, et cela de deux manières.

a) Le substantif qui indique la nature ou la propriété de l'objet en question, se met au *génitif*. Par ex. שַׁרְבִיט הַזָּהָב, *le sceptre d'or*, Esth. IV, 11. — אֲרוֹן עֵץ, *une arche de bois*, Deut. X, 1. — אֲחֻזַּת עוֹלָם, *une possession perpétuelle*, (proprement: *possession d'éternité*), Gen. XVII, 8. — מֹאזְנֵי צֶדֶק אַבְנֵי צֶדֶק, *les balances justes, les pierres [à peser] justes* (proprement: *les balances, les pierres de justice*), Lév. XIX, 36.

§ 557. *b)* Nous avons dans nos langues des adjectifs qui expriment une possession, une qualité inhérente, ou bien encore une convenance entre plusieurs personnes et plusieurs choses. Ils sont rendus en hébreu par une périphrase, au moyen de אִישׁ, *homme*, בַּעַל, *seigneur* et בֵּן, *fils*.

Exemples: avec אִישׁ : אִישׁ הָאֲדָמָה, *laboureur* (proprement: *homme de la terre*), Gen. IX, 20; אִישׁ דְּבָרִים, *un homme à paroles*, pour *un homme qui a la parole aisée*, Exod. IV, 10.

Avec בַּעַל : בַּעַל הַחֲלֹמוֹת, *songeur* (proprement: *maître des songes*), Gen. XXXVII, 19. — בַּעֲלֵי בְרִית, *les alliés* (proprement: *maîtres de l'alliance*), Gen. XIV, 13. — בַּעַל כְּנָפַיִם, *l'oiseau* (proprement: *le maître des ailes*), Ecclés. X, 20.

Avec בֵּן : בֶּן־חַיִל, *un homme vaillant* (proprement: *fils de la force*), Deut. III, 18. — בֶּן־מָוֶת, *destiné à la mort*, 1 Sam. XX, 31. — אַבְרָהָם בֶּן־מְאַת שָׁנָה, *Abraham avait cent ans* (proprement: *Abraham [était] fils de cent ans*), Gen. XXI, 5. — בְּנֵי בְלִיַּעַל, *des hom-*

mes méchans (proprement: *fils de la méchanceté*), 1 Sam. X, 27.

De la Comparaison.

§ 558. L'*adjectif*, en hébreu comme en français, ne subit aucune modification dans la formation du *comparatif* et du *superlatif*.

1° Le *comparatif* se forme par la préposition מִן. Par ex. מַה־מָּתוֹק מִדְּבַשׁ וּמֶה עַז מֵאֲרִי, *qu'y a-t-il de plus doux que le miel, et qu'y a-t-il de plus fort que le lion?* Jug. XIV, 18. — חָכָם אַתָּה מִדָּנִאֵל, *tu es plus sage que Daniel*, Ezéch. XXVIII, 3. — טוֹב לַחֲסוֹת בַּיהוָֹה מִבְּטֹחַ בָּאָדָם, *mieux vaut se confier en l'Eternel, que de se confier en l'homme*, Ps. CXVIII, 8. — תִּרְאֶה תּוֹעֵבוֹת גְּדֹלוֹת מֵאֵלֶּה, *tu verras des abominations plus grandes que celles-ci*, Ezéch. VIII, 15.

§ 559. 2° Il y a trois manières de former le *superlatif;*

a) L'*adjectif* est déterminé par l'article, l'état construit, ou des suffixes. Par ex. אַלְפִּי הַדַּל בִּמְנַשֶּׁה וְאָנֹכִי הַצָּעִיר בְּבֵית אָבִי, *mon millier* (c'est-à-dire *ma famille*) *est le plus faible* (proprement: *le faible*) [*qui soit*] *en Manassé, et je suis le plus petit* (proprement: *le petit*) *de la maison de mon père.* Jug. VI, 15. — הַיָּפָה בַּנָּשִׁים, *la plus belle d'entre les femmes*, Cant. I, 8. — קְטוֹן בָּנָיו, *le plus petit de ses enfans*, 2 Chron. XXI, 17. — טוֹבָם כְּחֵדֶק, *le meilleur d'entre eux* (proprement: *leur bon*) *est comme une ronce*; Mich. VII, 4.

b) Le nom se répète au pluriel. Par ex. הֲבֵל הֲבָלִים, *vanité des vanités*, pour *la plus grande des vanités*, Ecclés. I. 2. — עֶבֶד עֲבָדִים, *le serviteur des serviteurs*, pour *le serviteur le plus vil*, Gen. IX, 25. — הַשָּׁמַיִם וּשְׁמֵי הַשָּׁמַיִם, *les cieux, même les cieux des cieux*, pour *les cieux les plus élevés*, 1 Rois VIII, 27. — וְהָיָה הַמִּזְבֵּחַ קֹדֶשׁ קָדָשִׁים, *et l'autel sera une chose très-sainte*, Exod. XXIX, 37.

Comparez encore Cant. I, 1. שִׁיר הַשִּׁירִים, *le cantique des cantiques.*

c) On place מִכֹּל *(de tous, plus que tous)* entre l'adjectif et le substantif modifié. Par ex. וְהַנָּחָשׁ הָיָה עָרוּם מִכֹּל חַיַּת הַשָּׂדֶה, *le serpent était le plus fin de tous les animaux des champs*, Gen. III, 1. — וַיְהִי הָאִישׁ הַהוּא גָּדוֹל מִכָּל־בְּנֵי קֶדֶם, *cet homme était le plus puissant de tous les orientaux,* Job I, 3.

Art. X.

Des Noms de Nombres.

A. NOMBRES CARDINAUX.

§ 560. Nous avons déjà parlé §§ 370 et suivans, de l'accord du nom de nombre avec le substantif. Il nous reste à dire un mot sur la construction du substantif avec le nom de nombre.

Il n'y a que deux cas possibles. Le substantif précède ou suit le nom de nombre; le plus souvent il le *suit.*

Remarque. Les noms de nombres depuis 2 jusqu'à 10 précèdent ordinairement le substantif. Par ex. חָמֵשׁ שָׁנִים .... חֲמִשָּׁה שְׁקָלִים .... שְׁלֹשֶׁת שְׁקָלִים, *cinq ans .... cinq sicles .... trois sicles,* Lév. XXVII, 6.

§ 561. *a)* Si le substantif *précède*, il se met *toujours* au pluriel. Par ex. יָמִים שְׁלוֹשָׁה, *trois jours*, 1 Chron. XII, 39. — עָרִים שֵׁשׁ עֶשְׂרֵה, *seize villes*, Jos. XV, 41. — גְּמַלִּים שְׁלֹשִׁים פָּרוֹת אַרְבָּעִים..... אֲתֹנוֹת עֶשְׂרִים, *trente chameaux*, *quarante vaches*.... *vingt ânesses*, Gen. XXXII, 16. — בְּנֵי גִבְעוֹן תִּשְׁעִים וַחֲמִשָּׁה, *les fils de Gabaon* (étaient au nombre de) *quatre-vingt-quinze*, Néhém. VII, 25.

§ 562. *b)* Quand le substantif *suit*, il se met *ordinairement* au pluriel. Par ex. שִׁבְעַת יָמִים, *sept jours*, Gen. VIII, 10. — חֲמִשָּׁה אֲנָשִׁים, *cinq hommes*, Gen. XLVII, 2. — עֲשָׂרָה גְמַלִּים, *dix chameaux*, Gen. XXIV, 10. — חֲמִשָּׁה עָשָׂר בָּנִים, *quinze fils*, 2 Sam. IX, 10. — וְשָׁם שְׁתֵּים עֶשְׂרֵה עֵינֹת מַיִם וְשִׁבְעִים תְּמָרִים, *il y avait là douze sources d'eau et soixante-dix palmiers*, Exod. XV, 27.

§ 563. Exceptions au § 562.

a) Avec les noms de nombre *au-dessous* de dix, le substantif est *rarement* au singulier. Par ex. שְׁמֹנֶה שָׁנָה, *huit ans*, 2 Rois XXII, 1. — חֲמִשָּׁה לֶחֶם, *cinq pains*, 1 Sam. XXI, 4. — עֲשָׂרָה לֶחֶם, *dix pains*, 1 Rois XIV, 3.

b) Avec les noms de nombre *au-dessus* de dix, le substantif prend *souvent* le singulier, surtout s'il exprime un *poids*, une *mesure*, ou bien si le substantif est le mot אִישׁ. Par ex. אַרְבָּעִים וּשְׁתַּיִם עִיר, *quarante-deux villes*, Nomb. XXXV, 6. — שְׁנֵים עָשָׂר חֹדֶשׁ, *douze mois*, Esth. II, 12. — עֶשְׂרִים וְשָׁלוֹשׁ שָׁנָה, *vingt-trois ans*, 2 Rois XXIII, 31. — אַרְבַּע מֵאוֹת אִישׁ..... מָאתַיִם אִישׁ, *quatre cents hommes.... deux cents hommes*, 1 Sam. XXX, 10.

§ 564. Construction de מֵאָה *(cent).*

Il peut précéder ou suivre son substantif. S'il *précède*, il peut se trouver en *état absolu* ou en *état construit*, et le substantif peut se mettre au singulier comme au pluriel. S'il *suit* son substantif, ce dernier se trouve toujours au pluriel. Par ex. מֵאָה שָׁנָה (Gen. XVII, 7.) et מְאַת שָׁנָה (Gen. XXV, 17), *cent ans.* — מֵאָה אַמּוֹת, *cent coudées*, Ezéch. XL, 27. — רִמּוֹנִים מֵאָה, *cent pommes de grenade*, 2 Chron. III, 16.

§ 565. Construction de אֶלֶף *(mille).*

Il *précède ordinairement* son substantif, qui se met le plus souvent au singulier (v. § 563, b), rarement au pluriel. Par ex. אֶלֶף אִישׁ, *mille hommes*, Jug. XV, 16. — שֵׁשׁ מֵאוֹת אֶלֶף רַגְלִי, *six cent mille hommes de pied*, Nomb. XI, 21. — אֶלֶף גֶּפֶן, *mille vignes*, Es. VII, 23. — אַרְבָּעִים אֶלֶף פָּרָשִׁים, *quarante mille cavaliers*, 2 Sam. X, 18. — אֶלֶף פְּעָמִים, *mille fois*, Deut. I, 11.

Plus *rarement* il le *suit*. Par ex. פָּרִים אֶלֶף אֵילִים אֶלֶף כְּבָשִׂים אֶלֶף, *mille veaux*, *mille moutons*, *mille agneaux*, 1 Chron. XXIX, 21.

Les mêmes règles s'appliquent à אַלְפַּיִם. Par ex. אַלְפַּיִם אִישׁ, *deux mille hommes*, Jug. XX, 45. — אַלְפַּיִם סוּסִים, *deux mille chevaux*, Es. XXXVI, 8. — חֲמוֹרִים אַלְפָּיִם, *deux mille ânes*, 1 Chron. V, 21. —

Pour les nombres de *trois* à *dix* mille, on se sert du pluriel אֲלָפִים. Par ex. שְׁלֹשֶׁת אֲלָפִים, *trois mille*, Ex. XXXVIII, 26. — עֲשֶׂרֶת אֲלָפִים, *dix mille*, Jug. I, 4.

Si אֶלֶף est précédé d'un nombre au-dessus de *dix*, il se met au *singulier*. Par ex. שְׁמֹנָה עָשָׂר אֶלֶף, *dix-huit mille*, Jug. XX, 44.

§ 566. Lorsque le nom de nombre devrait avoir l'*article*, c'est le substantif qui le prend. Par ex. שְׁנֵי הַמְּאֹרֹת, *les deux luminaires*, Gen. I, 16. — חֲמִשִּׁים הַצַּדִּיקִים, *les cinquante justes*, Gen. XVIII, 24.

S'il s'agit d'un objet connu qui ne soit pas nommé, le nom de nombre prend lui-même l'*article*. Par ex. הָאַרְבָּעִים, *les quarante* (c'est-à-dire *justes*), Gen. XVIII, 29. — הַשְּׁנֵים עָשָׂר (1 Chron. XXVII, 15) ou שְׁנֵים הֶעָשָׂר (Jos. IV, 4), *les douze*. — הַשְּׁלשָׁה וְהַשִּׁבְעִים וְהַמָּאתַיִם, *les deux cent soixante-treize*, Nomb. III, 46.

B. NOMBRES ORDINAUX ET DISTRIBUTIFS.

§ 567. 1° La langue hébraïque n'a des *nombres ordinaux* proprement dits que jusqu'à *dix* (v. §. 383 et 384). Pour les nombres *ordinaux* au-dessus de dix, elle se sert des nombres *cardinaux*. Pour éviter toute ambiguité, on met:

a) L'*article* devant le nom de nombre. Par ex. עַד יוֹם הָאֶחָד וְעֶשְׂרִים, *jusqu'au vingt-unième jour*, Exod. XII, 18.

b) La *préposition* בְּ se place devant le substantif s'il précède, et devant le nom de nombre si le substantif suit. Par ex. בִּשְׁנַת שֶׁבַע לְיֵהוּא, *la septième année de Jéhu*, 2 Rois XII, 2. — בְּשִׁבְעָה עָשָׂר יוֹם, *le dix-septième jour*, Gen. VII, 11.

Quelquefois, cependant, ni l'un ni l'autre cas n'a lieu, et le contexte seul peut indiquer si le nombre

cardinal doit être pris pour un nombre *ordinal.* Par ex. יוֹם אַרְבָּעָה עָשָׂר, *le quatorzième jour* (proprement: *le jour quatorze*), Esth. IX, 19.

Remarques. a) Dans l'indication des *années* et des *jours des mois,* on se sert même souvent des nombres *cardinaux* pour les nombres *ordinaux* au-dessous de dix, quoique ces derniers existent dans la langue. Par ex. בִּשְׁנַת אַרְבַּע, *la quatrième année*, Zach. VII, 1. — בְּיוֹם אֶחָד, *au premier jour*, Esd. X, 16.

b) Dans l'indication des *jours des mois*, le mot יוֹם, quand il devrait précéder, est souvent omis devant les nombres au-dessous de *dix.* Par ex. בְּשִׁבְעָה לַחֹדֶשׁ, *le septième* (jour) *du mois*, 2 Rois XXV, 8.

§ 568. 2° Les *nombres distributifs* sont exprimés par la simple répétition des nombres *cardinaux.* Par ex. שִׁבְעָה שִׁבְעָה, *sept à sept*, Gen. VII, 2, et v. 9, שְׁנַיִם שְׁנַיִם, *deux à deux.*

Art. XI.

Remarques sur la Syntaxe des Noms.

§ 569. La règle générale suivant laquelle, dans toutes les langues, le sujet et l'attribut doivent s'accorder en genre et en nombre (comp. § 553), soit que l'attribut soit exprimé par un *verbe* ou qu'il le soit par un *adjectif*, souffre beaucoup d'exceptions en hébreu. Outre cette irrégularité, il en faut remarquer une autre du même genre. C'est que l'Hébreu aime à passer d'un sujet grammatical à un autre, et d'une personne à une autre (comp. § 464).

Ces deux exceptions s'expliquent quand on observe que l'Hébreu avait en vue plutôt le sujet logique que le sujet grammatical, ensorte que souvent la construction du reste de la phrase s'accorde bien avec l'idée exprimée au commencement sous le rapport du sens, mais non sous le rapport de l'expression. Ce que nous venons dé dire s'éclaircira si nous rangeons les cas de ce genre sous les chefs suivans:

§ 570. 1° Le *verbe*, quand on le fait précéder, aime la 3° *pers. masc. sing.*, lors même que le sujet grammatical qui le suit est féminin et pluriel (1). Par ex. לֹא נִתַּן לָהֶם נַחֲלָה (נִתַּן pour נִתְּנָה que l'on devrait attendre à cause du féminin נַחֲלָה), *il ne leur fut point donné d'héritage*, Nomb. XXVI, 62. — יְהִי מְאֹרֹת (pour תִּהְיֶינָה מְאֹרֹת) *que des luminaires soient* (proprement: *qu'il soit des luminaires*), Gen. I, 14. — וַיָּרֻם תּוֹלָעִים, *des vers s'engendrèrent* (proprement: *il s'engendra des vers*), Exod. XVI, 20.

§ 571. 2° Des substantifs au *singulier*, qui expriment des *idées collectives*, aiment à avoir le verbe au *pluriel*. Par ex. וַיִּירְאוּ הָעָם אֶת־יְהוָֹה וַיַּאֲמִינוּ בַּיהוָֹה, *et le peuple craignit l'Eternel, et ils crurent en l'Eternel*, Ex. XIV, 31. — וְכָל־הָאָרֶץ בּוֹכִים, *et tout le pays pleurait*, 2 Sam. XV, 23.

Ceci a surtout lieu quand le verbe *suit* le substantif.

Dans l'exemple suivant se trouvent deux verbes, dont l'un qui précède se trouve au *singulier*, et l'autre

(1) Une construction toute sembable a lieu en français dans des phrases comme celle-ci: *il arrive des messagers.*

qui suit, au *pluriel*. Tous les deux se rapportent cependant au même sujet. וַיִּרֶב הָעָם וַיַּעַצְמוּ מְאֹד, *le peuple multiplia et devint très-puissant*, Ex. I, 20.

Comparez en outre: הָעֵדָה הָרָעָה הַזֹּאת הַנּוֹעָדִים עָלָי, *cette méchante assemblée-là, qui s'est assemblée contre moi*, Nomb. XIV, 35. — צֹאן רַבּוֹת, *beaucoup de brebis*, Gen. XXX, 43. — בֵּית שֶׁמֶשׁ קֹצְרִים, *Beth-Sémes*, (c'est-à-dire *les habitans de Beth-Sémes*) *moissonnaient*, 1 Sam. VI, 13.

§ 572. 3° Un exemple très-instructif du *changement* du *sujet* dans une seule et même période se trouve Gen. XIX, 13: כִּי מַשְׁחִתִים אֲנַחְנוּ אֶת־הַמָּקוֹם הַזֶּה כִּי גָדְלָה צַעֲקָתָם אֶת־פְּנֵי יְהוָה וַיְשַׁלְּחֵנוּ יְהוָה לְשַׁחֲתָהּ, *car nous allons détruire ce lieu, parce que* LEUR *cri est devenu grand devant l'Eternel, et il nous a envoyés pour* LA *détruire.* Dans ce verset le suffixe de la 3ᵉ *masc. plur.* dans צַעֲקָתָם se rapporte à מָקוֹם, *lieu*, ou plutôt aux habitans de ce *lieu*, tandis qu'à la fin le *suffixe féminin* dans שַׁחֲתָהּ, ne peut se rapporter au *masc.* מָקוֹם, mais bien à un *féminin* sous-entendu: עִיר, *ville*.

§ 573. 4° Les cas où les *personnes* et le *nombre* changent sont très-fréquens. En voici quelques exemples: טַפְּכֶם נְשֵׁיכֶם וְגֵרְךָ אֲשֶׁר בְּקֶרֶב מַחֲנֶיךָ, VOS *petits enfans*, VOS *femmes et* TON *étranger*, *qui est au milieu de* TON *camp*, Deut. XXIX, 10. — מִצְוֹתָיו וְחֻקֹּתָיו הַכְּתוּבָה (הַכְּתוּבוֹת pour) בְּסֵפֶר הַתּוֹרָה הַזֶּה, *ses commandemans et ses ordonnances écrites* (proprement: *écrite*) *dans ce livre de la loi*, Deut. XXX, 10, — נִמְלְצוּ (pour נִמְלָצוּ à cause du *Rebia* sur le ת) לְחִכִּי אִמְרָתֶךָ,

ta parole a été douce à mon palais (proprement: *ont été douces*, ce qui s'accorderait avec אִמְרוֹתֶיךָ), Ps. CXIX, 103.

§ 574. 5° Une autre irrégularité qu'on rencontre assez souvent concerne le *genre*. Dans beaucoup de cas on trouve des formes *masculines* là où la liaison et l'accord grammatical demanderaient des formes *féminines*. La cause en est que l'Hébreu regardait le masculin comme la forme primitive, et que le féminin ne lui apparaissait que comme une modification de cette forme; ensorte qu'avec le masculin l'essentiel était exprimé.

Cette manière de construire a principalement lieu quand le sujet féminin est déjà un peu éloigné, comme les exemples le montreront.

Exemples: רוּחַ גְּדוֹלָה וְחָזָק (pour חֲזָקָה), *un vent grand et impétueux*, 1 Rois XIX, 11. — *Et Nahomi dit à ses deux belles-filles: Allez....* יַעַשׂ יְהוָֹה עִמָּכֶם (pour עִמָּכֶן) חֶסֶד כַּאֲשֶׁר עֲשִׂיתֶם (pour עֲשִׂיתֶן) עִם הַמֵּתִים, *l'Eternel vous fasse du bien comme vous en avez fait à ceux qui sont morts*, Ruth I, 8. — וַיֹּאמֶר אֵלֶיהָ עֲמֹד (pour עִמְדִי) פֶּתַח הָאֹהֶל, *il dit à elle: demeure à l'entrée de la tente*, Jug. IX, 20. — אִם בַּת הִיא [1] וָחָיָה (pour וְחָיְתָה), *si c'est une fille, qu'elle vive*, Ex. I, 16.

[1] Pour וְחָיָה à cause du *Sillouk*, comp. § 96 et 101, 3.

CHAPITRE QUATRIÈME.

SYNTAXE DU PRONOM.

ARTICLE PREMIER.

Du Pronom personnel.

§ 575. 1° Quand le *pronom personnel* est placé à la fin du *verbe* comme *pronom suffixe* (v. § 402), il exprime ordinairement l'*accusatif*. Voyez ce que nous avons dit § 404.

Remarques. a) Plus rarement il exprime le *datif*. Par ex. אֶרֶץ הַנֶּגֶב נְתַתָּנִי (pour נְתַתָּ לִּי), *tu m'as donné une terre sèche*, Jos. XV, 19. — וְאֹהֲבוֹ שִׁחֲרוֹ מוּסָר (pour שִׁחַר לוֹ), *mais celui qui l'aime* (c'est-à-dire son fils) LUI *hâte le châtiment (se hâte de le châtier)*, Prov. XIII, 24.

b) Le *suffixe* du verbe peut aussi être séparé du verbe et se présenter comme *accusatif* du pronom lié avec אֵת. On trouve également וַיְשַׁלְּחוּם (1 Sam. VI, 6) et וַיְשַׁלְּחוּ אוֹתָם (Nomb. V, 4.) *ils les renvoyèrent*.

§ 576. 2° Quand le *pronom personnel* est placé comme *pronom suffixe* à la fin d'un *nom*, il exprime le *génitif* du pronom ou le *pronom possessif*. Voyez § 403.

Remarques. a) Nous avons vu (§ 542) que dans *l'état construit* le nom régi peut aussi se prendre dans le *sens objectif*; il en est de même du *suffixe* attaché à un *nom*. Par ex. נִקִּיתָ מִשְּׁבֻעָתִי, *tu seras quitte de mon serment*, c'est-à-dire *du serment prêté à moi*, Gen. XXIV, 8. — חֲמָסִי, proprement: *ma violence*, pour *la violence exercée contre moi*, Jér. LI, 35.

b) Lorsque dans l'*état construit* le nom régi sert à déterminer le sujet comme le pourrait faire un adjectif (comp. § 556, 3), le *suffixe* s'attache au nom *régi* plutôt qu'au nom régissant. Par ex. עִיר קָדְשֶׁךָ, *la ville de ta sainteté*, pour *ta sainte ville*, Dan. IX, 24. — וַתַּחְגְּרוּ אִישׁ אֶת־כְּלֵי מִלְחַמְתּוֹ, *vous ceignîtes chacun ses armes de guerre* (proprement: *les armes de sa guerre*), Deut. I, 41.

Quelquefois ce *pronom possessif*, qui devait être rendu par le *suffixe* attaché au nom *régissant* ou au nom *régi* a été rendu par une périphrase. Par ex. כְּלִי הָרֹעִים אֲשֶׁר־לוֹ, *la mallette de berger qui* (était, comp. § 585) *à lui*, pour *sa mallette de berger*, 1 Sam. XVII, 40.

§ 577. 3° Nous avons déjà dit en passant (§ 463) que le *pronom personnel* de la 3ᵉ *pers.*, employé avec omission du verbe auxiliaire (הָיָה, etc.), sert à déterminer avec plus de précision le sujet de la phrase.

Nous devons ajouter encore que cet usage du pronom *personnel* de la 3ᵉ *personne* a aussi lieu lorsque le sujet de la phrase est à la 2ᵉ ou à la 1ʳᵉ *personne*. Par ex. גַּם אַתֶּם כּוּשִׁים חַלְלֵי חַרְבִּי הֵמָּה, vous *aussi*,

Cushéens, vous serez blessés à mort par mon épée (littéralement: *des blessés à mort de mon épée* EUX [*seront*]), Soph. II, 12. — אַתָּה הוּא הָאֱלֹהִים, *tu es Dieu* (proprement: *toi, lui* [*es*] *Dieu, tu ipse Deus*), 2 Sam. VII, 28.

§ 578. 4° Quelquefois le *masculin* et le *féminin* du même pronom, soit séparé soit suffixe, sont employés pour le *neutre* du *pronom démonstratif* (comp. § 397 où nous avons déjà rendu attentif à cet usage du pronom personnel de la 3° *personne*). Par ex. כִּי נוֹרָא הוּא אֲשֶׁר אֲנִי עֹשֶׂה עִמָּךְ, *car* CE *que* (en latin *id quod*) *je m'en vais faire avec toi, sera une chose terrible*, Ex. XXXIV, 10. — הֲלֹא הִיא כְתוּבָה עַל סֵפֶר הַיָּשָׁר, *ceci n'est-il pas écrit au livre du Juste?* Jos. X, 13. — וַיָּשֶׂם אֹתָהּ יוֹסֵף לְחֹק, *Joseph en fit une loi*, Gen. XLVII, 26.

§ 579. 5° Quand la pensée de la phrase s'arrête sur la personne désignée par un pronom *suffixe* quelconque, ce pronom est répété. Cette répétition se fait au moyen du pronom *séparé,* qui dans ce cas n'exprime pas toujours le *nominatif*, mais bien le cas que désigne le *suffixe* et qu'il sert à exprimer avec plus d'énergie. Il désigne:

a) Le *nominatif,* quand il sert à répéter le *pronom personnel* exprimé par la préformante ou afformante, qui s'attache au radical du verbe pour en former les différentes personnes (v. § 407, 1 et 2 et § 124). Dans ce cas, il se place toujours avant le verbe. Par ex. וַאֲנִי נָסַכְתִּי מַלְכִּי, *et* MOI *j'ai sacré mon roi*, Ps. II, 6. — כִּי אַתָּה תְּבָרֵךְ צַדִּיק, *car* TOI, *tu béniras le juste*, Ps. V, 13.

b) Le *génitif* et l'*accusatif*, suivant qu'il sert à répéter le pronom *suffixe* attaché au *nom* ou au *verbe* (v. §§. 575 et 576). Dans ce cas, il *suit* ordinairement le mot auquel le suffixe s'est attaché. Par ex. וּפִגְרֵיכֶם אַתֶּם יִפְּלוּ בַּמִּדְבָּר הַזֶּה, *vos cadavres* (ceux qui sont à) vous, *ils tomberont dans ce désert*, Nomb. XIV, 32. — מִי יִתֵּן מוּתִי אֲנִי תַחְתֶּיךָ, *plût à Dieu que je fusse mort* moi *même pour toi!* 2 Sam. XIX, 1. — יָלֹקּוּ הַכְּלָבִים אֶת־דָּמְךָ גַּם אַתָּה, *les chiens lécheront aussi ton propre sang* (proprement: *ton sang*, *même* toi), 1 Rois XXI, 19. — הַעֵת לָכֶם אַתֶּם לָשֶׁבֶת בְּבָתֵּיכֶם סְפוּנִים, *est-il temps pour vous*, vous (dis-je), *d'habiter vos maisons lambrissées?* Agg. I, 4.

Cependant le pronom séparé, employé de cette manière, peut aussi précéder. Par ex. אָנֹכִי בַּדֶּרֶךְ נָחַנִי יְהוָֹה, moi (aussi), *sur le chemin le Seigneur m'a conduit*, Gen. XXIV, 27.

Remarque. Il est bien rare que le pronom *séparé* se trouve employé sous cette forme sans qu'il soit précédé d'un pronom à la répétition duquel il doit proprement servir. Par ex. וּלְשֵׁת גַּם הוּא (לוֹ pour) יֻלַּד בֵּן *et à Seth aussi* (à) lui *naquit un fils*, Gen. IV, 26.

§ 580. 6° Quelquefois le *pronom suffixe* est employé comme *pléonasme*. Ceci a lieu quand il est attaché à un nom ou à un verbe qui se trouve dans la *même* phrase que le mot auquel le suffixe se rapporte (comp. § 469). Par ex. וַתִּרְאֵהוּ אֶת־הַיֶּלֶד, *elle vit l'enfant* (proprement: *elle le vit*, c'est-à-dire *l'enfant*), Ex. II, 6. — וַיְשַׁנּוֹ אֶת־טַעְמוֹ בְּעֵינֵיהֶם, *et*

il changea son entendement devant eux (proprement: *et il* LE *changea son entendement devant leurs yeux*), 1 Sam. XXI, 14. — אַחֲרִיתָהּ שִׂמְחָה תוּגָה, *la joie finit par la tristesse* (proprement: SA *fin* [c'est-à-dire: celle] *de la joie* [est] *tristesse*), Prov. XIV, 13.

§ 581. 7° D'après ce que nous avons dit § 569 et 574, il est aisé de comprendre que, relativement au *genre* et au *nombre*, le pronom *séparé* et le pronom *suffixe* se trouvent quelquefois employés dans un accord assez peu régulier avec le nom auquel ils se rapportent. Par ex. וַתִּקַּח הָאִשָּׁה אֶת־שְׁנֵי הָאֲנָשִׁים וַתִּצְפְּנוֹ (pour תִּצְפְּנֵם), *et la femme prit ces deux hommes et les* (proprement: *le*) *cacha*, Jos. II, 4.

C'est surtout la forme *masculine* du pronom qu'on trouve aussi quand il est question de sujets *féminins*. Par ex. dans le passage Ex. I, 21, *parce que les sages-femmes craignirent Dieu*, וַיַּעַשׂ לָהֶם בָּתִּים (pour לָהֶן), *il édifia des maisons à elles* (littéralement: *à eux*).

Art. II.

Du Pronom démonstratif.

§ 582. Quant à l'emploi du *pronom démonstratif* (v. § 429), voici ce que nous avons à dire:

a) Le *féminin* sert aussi à désigner le genre *neutre* (comp. § 430). Par ex. זֹאת עֲשׂוּ, *faites ceci*, Gen. XLV, 19.

b) Si זֶה se trouve répété, il signifie *l'un*, *l'autre*. Par ex. עוֹד זֶה מְדַבֵּר וְזֶה בָּא, *comme l'un parlait*

encore, l'autre arriva, Job I, 16. — וְלֹא קָרַב זֶה אֶל־זֶה כָּל־הַלָּיְלָה, *et l'un* (des camps) *ne s'approcha point de l'autre durant toute la nuit* (acc. v. § 547, d), Ex. XIV, 20.

Le pluriel אֵלֶּה...אֵלֶּה est employé dans le même sens. Par ex. Jos. VIII, 22; 2 Sam. II, 13.

c) Plus rarement, et seulement dans le style poétique, on trouve le pronom *démonstratif* employé pour le pronom *relatif* אֲשֶׁר. Par ex. שְׁמַע לְאָבִיךָ זֶה יְלָדֶךָ, *écoute ton père qui* (littéralement: *celui-ci*) *t'a engendré*, Prov. XXIII, 22. — אֱלֹהֵנוּ זֶה קִוִּינוּ לוֹ, *notre Dieu que nous avons attendu*, Es. XXV, 9.

Art. III.

Du Pronom relatif.

§ 583. 1° Le *pronom relatif* n'a, ainsi que nous l'avons déjà dit (§ 435), qu'*une* forme pour les deux genres et les deux nombres.

§ 584. 2° Souvent il faut sous-entendre devant ce pronom le pronom *démonstratif* (*ce*, *celui*, etc. [*is, ea, id*]). Par ex. וְהוֹרֵיתִיךָ אֲשֶׁר תְּדַבֵּר, *je t'enseignerai* CE *que tu as à dire*, Ex. IV, 12. — וַאֲשֶׁר תָּאֹר (fut. *Hoph.* de אָרַר) יוּאָר, *et celui que tu maudis, est maudit*, Nomb. XXII, 6.

C'est toujours le cas quand on trouve אֲשֶׁר précédé d'une *préposition*. Alors le pronom *démonstratif* qui doit être suppléé, se met au cas voulu par la préposition. Ainsi לַאֲשֶׁר s'emploiera pour *à celui* ou *à*

ceux qui; אֶת־אֲשֶׁר, pour *celui* ou *ceux* (acc.) *qui*; מֵאֲשֶׁר, pour *de celui* ou *de ceux qui*.

Exemples: וַיֹּאמֶר לַאֲשֶׁר עַל־בֵּיתוֹ, *et il dit à celui qui* (était placé) *sur sa maison*, Gen. XLIII, 16. — לַאֲשֶׁר בְּבָתֵּיכֶם, *à ceux qui* (sont) *dans vos maisons*, Gen. XLVII, 24. — וְיוֹשִׁיעֻךָ... מֵאֲשֶׁר יָבֹאוּ עָלַיִךְ, *et qu'ils te délivrent des choses qui viendront sur toi*, Es. XLVII, 13.

Remarque. Quelquefois on a omis, en même temps que le pronom *démonstratif*, un *substantif* désignant le *lieu* ou le *temps*, de sorte qu'il en résulte des locutions telles que les suivantes: *conduis le peuple* אֶל־אֲשֶׁר דִּבַּרְתִּי לָךְ, *à [ce lieu du-] quel je t'ai parlé*, Ex. XXXII, 34. — בַּאֲשֶׁר תָּמוּתִי אָמוּת, *au même endroit où tu mourras*, *je mourrai*, Ruth I, 17.

§ 585. 3° Souvent אֲשֶׁר n'est pas *pronom relatif* proprement dit, mais il sert seulement comme *signe de relation* à d'autres pronoms ou adverbes, ou même à des phrases entières.

a) Exemples de אֲשֶׁר employé avec *d'autres pronoms* et leur servant de signe de relation: לוֹ signifie *à lui*, mais אֲשֶׁר לוֹ, *auquel*; בְּאַרְצוֹ, *dans son pays*, mais אֲשֶׁר בְּאַרְצוֹ, *dans le pays duquel*, Gen XXIV, 37.

b) Exemples de אֲשֶׁר employé avec des *adverbes*: שָׁם, *là*, אֲשֶׁר שָׁם, *où*; מִשָּׁם, *de là*; אֲשֶׁר מִשָּׁם, *d'où*; שָׁמָּה, *là* (avec un verbe de mouvement), אֲשֶׁר שָׁמָּה, *où* (aussi avec un verbe de mouvement) (v. § 592). — אֲשֶׁר שָׁם הָאֱלֹהִים, *où* (était) *Dieu*, Ex. XX, 21. —

הָאָרֶץ אֲשֶׁר הוֹצֵאתָנוּ מִשָּׁם, *le pays d'où tu nous as fait sortir*, Deut. IX, 28.

c) Exemples de אֲשֶׁר placé devant toute une *phrase* et lui donnant un sens relatif:

אַתָּה הַחִלּוֹתָ לְהַרְאוֹת אֶת־עַבְדְּךָ אֶת־גָּדְלְךָ וְאֶת־יָדְךָ הַחֲזָקָה אֲשֶׁר מִי אֵל בַּשָּׁמַיִם וּבָאָרֶץ אֲשֶׁר יַעֲשֶׂה כְמַעֲשֶׂיךָ וְכִגְבוּרֹתֶךָ, *toi, tu as commencé de montrer à ton serviteur ta grandeur et ta main forte; car qui est le Dieu au ciel et sur la terre qui puisse faire* (des œuvres) *comme tes œuvres et* (dont la puissance soit) *comme ta puissance*, Deut. III, 24. Dans ce passage, le premier אֲשֶׁר met la phrase interrogative qui suit, en relation avec les substantifs qui précèdent (גָּדְלְךָ et יָדְךָ הַחֲזָקָה), de sorte que la pensée simplifiée serait: *des miracles qu'aucun autre dieu ne fait.* וְשַׂמְתִּי אֶת־זַרְעֲךָ כַּעֲפַר הָאָרֶץ אֲשֶׁר אִם יוּכַל אִישׁ לִמְנוֹת אֶת־עֲפַר הָאָרֶץ גַּם זַרְעֲךָ יִמָּנֶה, *je rendrai ta postérité comme la poussière de la terre, que si quelqu'un peut compter la poussière de la terre, ta postérité sera aussi comptée,* Gen. XIII, 16.

Remarque. Dans les cas énumérés sous lettres *a* et *b*, אֲשֶׁר est ordinairement séparé par d'autres mots du mot auquel il sert de signe de relation. Par ex. אֲשֶׁר הַקֶּסֶת בְּמָתְנָיו, *sur les reins duquel [il y avait] l'écritoire*, Ezéch. IX, 11. — אֲשֶׁר נָבוֹא שָׁמָּה, *où nous viendrons*, Gen. XX, 13.

§ 586. 4° אֲשֶׁר suivi de ל *préfixe*, et en sous-entendant le verbe substantif *être*, forme une phrase qui exprime la *possession*, et qui dans l'usage ordinaire

a souvent été employée comme périphrase du *génitif possessif*. Par ex. כָּל־אֲשֶׁר לוֹ, *tout ce qu'il a*. — הַנְּעָרִים אֲשֶׁר לִי, *mes serviteurs*, Ruth II, 21. — הַמַּשְׁקֶה וְהָאֹפֶה אֲשֶׁר לְמֶלֶךְ מִצְרָיִם, *l'échanson et le panetier du roi d'Egypte*, Gen. XL, 5.

C'est surtout pour éviter un trop grand nombre de génitifs dépendant l'un de l'autre, qu'on se sert de cette locution (comp. § 544). Par ex. אַבִּיר הָרֹעִים אֲשֶׁר לְשָׁאוּל, *le chef des pasteurs de Saül*, 1 Sam. XXI, 8.

§ 587. 5° Il arrive bien souvent que le *pronom relatif* אֲשֶׁר est omis, et qu'il doit être suppléé. Cela a lieu entre autres dans tous les cas signalés dans les paragraphes 583-586. Les exemples suivans éclairciront davantage ce que nous venons de dire. כָּל־יֶשׁ־לוֹ, *tout ce qu'il avait*, Gen. XXXIX, 4, tandis que v. 5, la phrase complète se trouve: כָּל־אֲשֶׁר יֶשׁ־לוֹ. — עֵץ לֹא יִרְקַב יִבְחָר, (pour אֲשֶׁר לֹא יִרְקַב) *il choisit un bois qui ne pourrit point*, Es. XL, 20. — וְהוֹדַעְתָּ לָהֶם אֶת־הַדֶּרֶךְ יֵלְכוּ בָהּ, *enseigne-leur le chemin dans lequel ils doivent marcher*, Ex. XVIII, 20.

Art. IV.

Des autres Pronoms.

§ 588. Il nous reste encore à faire mention de la manière dont on supplée, en hébreu, par le moyen de *périphrases*, au manque de plusieurs formes pronominales.

1° Le *pronom réfléchi* est exprimé par une périphrase avec נֶפֶשׁ, *ame*, ou לֵב, *cœur*, ou קֶרֶב, *intérieur*, ou bien quelqu'autre mot de ce genre. Par ex.

תְּעַנּוּ אֶת־נַפְשֹׁתֵיכֶם, *mortifiez-vous* (proprement: *vos ames*), Lév. XVI, 29.

Remarque. Assez souvent c'est aussi le pronom *personnel* de la 3ᵉ *personne* dont on se sert pour exprimer le pronom *réfléchi.* Par ex. וַיִּפֶן בִּנְיָמִן אַחֲרָיו, *et Benjamin regarda derrière lui*, Jug. XX, 40. — גָּמְלוּ לָהֶם רָעָה, *ils s'attirent du mal*, Es. III, 9.

§ 589. 2° Ce même pronom personnel de la 3ᵉ *personne*, dans la forme séparée, ou aussi עֶצֶם (proprement: *os*) quand il s'agit de choses, exprime le pronom *même.* Par ex. הֵם יֵלְכוּ וְקֹשְׁשׁוּ לָהֶם תֶּבֶן, *qu'ils aillent eux-mêmes recueillir* (proprement: *et qu'ils recueillent pour eux* [*sibi*]) *de la paille*, Exod. V, 7. — בְּעֶצֶם הַיּוֹם הַזֶּה, *le même jour*, Exod. XII, 17. — כְּעֶצֶם הַשָּׁמַיִם, *comme le ciel lui-même*, Ex. XXIV, 10.

§ 590. 3° אִישׁ *(homme, vir)* seul, ou répété deux fois, sert à exprimer:

a) Quelqu'un, *quelqu'une (aliquis).* Par ex. אִם יוּכַל אִישׁ לִמְנוֹת אֶת־עֲפַר הָאָרֶץ, *si quelqu'un peut compter la poussière de la terre*, Gen. XIII, 16. — אִישׁ אִישׁ כִּי יִהְיֶה טָמֵא לָנֶפֶשׁ, *quand quelqu'un sera souillé par un mort*, Nomb. IX, 10.

b) Chacun, *chacune (quisque).* Par ex. מָכְרוּ מִצְרַיִם אִישׁ שָׂדֵהוּ, *les Egyptiens vendirent chacun son champ*, Gen. XLVII, 20. — ...וַיָּבֹאוּ כָּל־הַחֲכָמִים אִישׁ אִישׁ מִמְּלַאכְתּוֹ, *tous les experts... vinrent chacun d'auprès de son ouvrage*, Ex. XXXVI, 4.

Remarques. a) Quelqu'un peut aussi être exprimé par אָדָם *(homme)* et par נֶפֶשׁ *(ame).* Par ex. אָדָם כִּי

יַקְרִיב, *quand quelqu'un offrira*, Lév. I, 2. — נֶפֶשׁ כִּי תֶחֱטָא, *quand quelqu'un aura péché*, Lév. IV, 2.

b) Chaque se trouve aussi désigné par כֹּל *(tout)*; dans ce cas le substantif qu'il précède n'a jamais l'article. Par ex. כָּל־עָם, *chaque peuple*, Esth. III, 8. — כָּל־עִיר, *chaque ville*, Jérém. XLVIII, 8.

§ 591. 4° אִישׁ *(homme)* lié avec אָח *(frère)* ou avec רֵעַ *(compagnon, socius)*, ou, pour les objets féminins, אִשָּׁה *(femme)* lié avec אָחוֹת *(sœur)* ou avec רְעוּת *(compagne, socia)*, expriment notre *l'un et l'autre*. Par ex. וַיִּפָּרְדוּ אִישׁ מֵעַל אָחִיו, *et ils se séparèrent l'un de l'autre*, Gen. XIII, 11. — וַיֹּאמְרוּ אִישׁ אֶל־רֵעֵהוּ, *et ils se dirent les uns aux autres*, Jug. VI, 29. — חֲמֵשׁ הַיְרִיעֹת תִּהְיֶיןָ חֹבְרֹת אִשָּׁה אֶל־אֲחֹתָהּ, *cinq de ces tapis seront attachés l'un à l'autre*, Ex. XXVI, 3. — וְשָׁם נִקְבְּצוּ דַיּוֹת אִשָּׁה רְעוּתָהּ, *là seront assemblés les vautours l'un avec l'autre*, Es. XXXIV, 15.

CHAPITRE CINQUIÈME.

SYNTAXE DES PARTICULES.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

§ 592. Nous avons déjà remarqué § 437 que les particules hébraïques sont, à peu d'exceptions près, toutes originairement des noms, et qu'elles manifestent

encore ce caractère de différentes manières en prenant, par exemple, des suffixes, en paraissant sous la forme d'un pluriel et même en état construit.

Cette origine des particules a pour résultat de permettre que la même paraisse sous différentes acceptions et se lie aisément avec d'autres pour en former de nouvelles.

C'est ainsi que אַחַר est à la fois *adverbe* et *préposition*, et qu'il peut se lier avec une autre préposition qui modifie son sens de *préposition*, et avec אֲשֶׁר pour former une *conjonction*, comme le prouvent les exemples suivans:

a) אַחַר, *adv.*: וְאַחַר בָּאוּ מֹשֶׁה וְאַהֲרֹן, *et après, Moïse et Aaron s'en allèrent*, Ex. V, 1.

b) אַחַר, *prép*: אַחַר הַדְּבָרִים הָאֵלֶּה, *après ces choses,* Gen. XV. 1.

c) אַחַר, lié avec une autre *prép.*: אֲנִי לְקַחְתִּיךָ.... מֵאַחַר הַצֹּאן, *je t'ai pris.... d'auprès des brebis*, 2 Sam. VII, 8.

d) אַחַר lié avec אֲשֶׁר, *conj.*: אַחַר אֲשֶׁר הֻכְּתָה הָעִיר, *après que la ville eut été frappée,* Ez. XL, 1.

Un autre exemple de la flexibilité des particules hébraïques se montre dans l'*adverbe* שָׁם, *là (ibi)*, qui signifie avec le signe de la relation (אֲשֶׁר שָׁם), *où (ubi)*; avec le ה *local* (שָׁמָּה) *là* (avec un verbe de mouvement, *eo*) et אֲשֶׁר שָׁמָּה, *où*, (*quo*); lié avec la *préposition* מִן (מִשָּׁם), *de là* (*inde*) et אֲשֶׁר מִשָּׁם, *d'où* (*unde*).

Cette facilité de formation et de composition des particules donne à la langue hébraïque une grande ri-

chesse d'expression et de l'énergie au langage. Mais ni la recherche de toutes les particules et de leurs différens composés, ni leurs modifications par rapport au sens, ne peuvent entrer dans le plan de cet ouvrage. Il suffit d'avoir rendu attentif le lecteur à ce principe de la langue, et il appartient à la lexicographie d'énumérer et de classer toutes ces locutions [comp. § 454] (1).

En traitant donc des différentes classes des partcules nous omettrons tout ce qui est plutôt du ressort des lexiques.

(1) Nous pouvons renvoyer avec confiance les jeunes hébraïsans aux lexiques, attendu que les lexicographes modernes ont travaillé avec beaucoup de succès et perfectionné sous tous les rapports les articles qui traitent des particules, principalement sous celui de l'analyse logique des diverses significations des mots qui composent ces parties du discours, autrefois si négligées.

Nous croyons donc rendre service à tous ceux qui s'occupent de l'hébreu en indiquant entre autres bons ouvrages de ce genre qui nous paraissent pouvoir particulièrement être mis entre leurs mains, les suivants:

Lexicon manuale hebraïcum et chaldaïcum in Veteris Testamenti libros.... elaboravit G. Gesenius. *Lipsiæ 1833.* Edit. 2e 1847.

Lexicon manuale hebraïcum et chaldaïcum in Veteris Testamenti libros.... edidit G. B. Winer. *Lipsiæ 1828.*

Pour ceux qui se proposent de se livrer à une étude particulière de l'hébreu nous citerons encore deux ouvrages d'une étendue plus considérable et d'un travail plus détaillé:

G. Gesenii *Thesaurus philologicus criticus linguæ hebraeæ et chaldaeæ Veteris Testamenti. Lipsiæ, 1835—1853.*

Concordantiæ sacrorum Veteris Testamenti librorum hebraïcæ et chaldaïcæ; edidit Julius Fuerst. *Lipsiæ 1840.*

ARTICLE PREMIER.

Des Adverbes.

§ 593. 1° Les *adverbes* ne se mettent pas seulement avec les *verbes* (par ex. וַיִּשְׂמַח מְאֹד, *il se réjouit fort*, 1 Rois V, 21), mais ils se placent aussi avec les *substantifs*. Par ex. מְעַט מַיִם, *peu d'eau* Gen. XVIII, 4. — חֲבָרַיִךְ מְאֹד, *le grand nombre de tes sortilèges* (proprement: *tes sortilèges*, *beaucoup*), Es. XLVII, 9.

Il arrive quelquefois que le substantif se met en *état construit*, comme si l'adverbe était un véritable nom. Par ex. מְתֵי מְעָט, *gens en petit nombre*, Deut. XXVI, 5. Le français présente quelque chose d'analogue: *peu de monde.*

§ 594. 2° Deux adverbes, l'un d'une signification *affirmative*, et l'autre d'un sens *négatif*, ont un caractère particulier. Ce sont יֵשׁ et אַיִן [ou plus souvent אֵין (¹)]. Tous les deux expriment, outre leur signification adverbiale, affirmative et négative, le *temps* et la *personne* du verbe substantif *être* exigés par le contexte, de sorte que dans l'usage ils se présentent comme une espèce de verbes impersonnels: יֵשׁ, *il y a*, *il existe;* אַיִן (אֵין) = לֹא יֵשׁ, *il n'y a pas*, *il n'existe pas.*

(¹) אַיִן se raccourcit en אֵין (tel que בַּיִת en בֵּית, v. § 344) s'il précède le substantif ou s'il prend des suffixes, ce qui montre encore plus clairement qu'il dérive d'un nom. Ce changement de voyelle n'exerce cependant aucune influence sur sa signification.

a) יֵשׁ. Exemples: יֵשׁ יְהוָה בַּמָּקוֹם הַזֶּה, *l'Eternel est en ce lieu-ci.*, Gen. XXVIII, 16. — אִם יֵשׁ עֹשֶׂה מִשְׁפָּט, *s'il y a quelqu'un qui exerce la justice*, Jérém. V, 1.

Si le pronom *personnel* est sujet d'une phrase dont l'idée verbale est exprimée par יֵשׁ, il se lie à ce dernier sous la forme d'un *suffixe*. Par ex. אִם יֶשְׁנוֹ בָאָרֶץ, *s'il est dans le pays*, 1 Sam. XXIII, 23. — אִם יֶשְׁךָ מוֹשִׁיעַ בְּיָדִי אֶת־יִשְׂרָאֵל, *si tu vas déliver* (proprement: *s'il y a toi délivrant) Israël par ma main*, Jug. VI, 36.

b) אַיִן correspond tout-à-fait à יֵשׁ, avec la seule différence que le premier implique l'idée de négation, de non-existence. Par ex. וְאָדָם אַיִן, *il n'a avait point d'homme*, Gen. II, 5. — וְאָמְרוּ אַיִן, *et on a répondu: il n'y est point*, 1 Rois XVIII, 10. — אֵין יְהוָה בְּקִרְבְּכֶם, *l'Eternel n'est point au milieu de vous*, Nomb. XIV, 42. — בַּיָּמִים הָהֵם אֵין מֶלֶךְ בְּיִשְׂרָאֵל, *en ce temps-là il n'y avait point de roi en Israël*, Jug. XVII, 6.

S'il se lie à un *verbe*, celui-ci se met au participe, parce que אַיִן exprime déjà l'idée de *être* (comparez par rapport à יֵשׁ, auquel s'applique la même règle, l'exemple cité plus haut, Jug. VI, 36).

Par ex. אֵין פּוֹתֵר אֹתָם, *il n'y avait personne qui les interprétât* (proprement: *il n'y avait* [personne] *interprétant eux*), Gen. XLI, 8. — אֶת־דָּתֵי הַמֶּלֶךְ אֵינָם עֹשִׂים, *ils n'accomplissent point les lois du roi*, Est. III, 8.

Il prend aussi, comme on vient de le voir dans l'exemple précédent de même que יֵשׁ, le pronom *personnel* en forme de suffixe. Comparez en outre: אֵינֶנּוּ כִּי לָקַח אֹתוֹ אֱלֹהִים, *il ne se trouva plus, parce que Dieu l'avait pris*, Gen. V, 24. — אֵינְכֶם מַאֲמִינִים, *vous ne fûtes point croyants*, Deut. I, 32.

§ 595. 3° Quant aux particules d'*affirmation* et de *négation* proprement dites, la langue hébraïque n'en a formé que pour la *négation*.

אֲבָל qui quelquefois peut être traduit par *oui*, ne s'emploie cependant pas pour la simple *affirmation*. Pour exprimer cette dernière, on se sert, si elle se rapporte à une *personne*, d'un pronom *personnel* ou d'une périphrase équivalente; et si elle se rapporte à des *choses*, le mot qui désigne l'objet en question, est répété par celui qui répond. Par ex. *Es-tu Hasaël? il répondit:* אָנֹכִי, 2 Sam. II, 20. — *Es-tu Tsiba? il répondit:* עַבְדֶּךָ *(ton serviteur)*, 2 Sam. IX, 2. — *Saül descendra-t-il* (הֲיֵרֵד)?.... *le Seigneur répondit:* יֵרֵד, 1 Sam. XXIII, 11; et v. 12: *me livront-its* (הֲיַסְגִּרֻנִי)? *le Seigneur répondit:* יַסְגִּירוּ.

§ 596. Pour la *négation* positive on se sert pe l'adverbe de négation לֹא. Par ex. וַיֹּאמֶר אֵלָיו... צֵא וַיֹּאמֶר לֹא, *et il lui dit: sors, et il dit: non*, 1 Rois II, 30. — הַאֶפְרָתִי אַתָּה וַיֹּאמֶר לֹא, *es-tu Ephratien? et il dit: non*, Jug. XII, 5.

Quelquefois on trouve אַל employé dans le même sens. Par ex. וַיֹּאמֶר לוֹ מֶלֶךְ יִשְׂרָאֵל אַל, *et le roi d'Israël lui dit: non*, 2 Rois III, 13.

Ordinairement on se sert de אַל comme du grec *μή*, pour exprimer une négation avec l'idée accesoire d'exhortation ou de conseil.

Par ex. אַל בְּנֹתַי, *non, mes filles*, Ruth I, 13. — אַל נָא תְהִי מְרִיבָה בֵּינִי וּבֵינֶךָ, *je te prie qu'il n'y ait point de dispute entre moi et toi*, Gen. XIII, 8. — אַל תַּבִּיט אַחֲרֶיךָ וְאַל תַּעֲמֹד בְּכָל־הַכִּכָּר, *ne regarde point derrière toi, et ne t'arrête point dans toute la plaine*, Gen. XIX, 17.

§ 597. 4° L'*interrogation directe* est ordinairement formée par הֲ (v. § 443). Par ex. הֲשֹׁמֵר אָחִי אָנֹכִי, *suis-je le gardien de mon frère, moi?* Gen. IV, 9.

L'interrogation *indirecte* s'exprime également par הֲ ou par אִם. Par ex. *Il lâcha un pigeon*, לִרְאוֹת הֲקַלּוּ הַמַּיִם, *pour voir si les eaux étaient diminuées*, Gen. VIII, 8. — נִרְאֶה אִם פָּרְחָה הַגֶּפֶן, *voyons si la vigne est avancée*, Cant. VII, 13.

Souvent on omet toute particule, et ce n'est que le *ton* de la voix qui doit faire ressortir la question. Par ex. אַתָּה־זֶה בְּנִי עֵשָׂו, *es-tu toi-même mon fils Esaü?* Gen. XXVII, 24. — וַאֲנִי לֹא אָחוּס עַל נִינְוֵה, *et moi, n'épargnerais-je point Ninive?* Jon. IV, 11.

§ 598. L'interrogation *disjonctive* (*utrum — an*, est-ce que — ou si?....), de même que toute question *répétée*, se trouve ordinairement avec הֲ dans le premier membre et avec אִם dans le second. Par ex. (*vous verrez*).... *quel est le terroir*, הַשְּׁמֵנָה הִיא אִם רָזָה הֲיֵשׁ בָּהּ עֵץ אִם אַיִן, *s'il est gras ou maigre*,

s'il y a des arbres ou non, Nomb. XIII, 20. — הֲמָלֹךְ תִּמְלֹךְ עָלֵינוּ אִם מָשׁוֹל תִּמְשֹׁל בָּנוּ, *dois-tu donc régner sur nous? ou dois-tu donc nous gouverner?* Gen. XXXVII, 8. — הֲיִנְטוֹר לְעוֹלָם אִם יִשְׁמֹר לָנֶצַח, *tiendra-t-il [sa colère] à toujours, et [la] gardera-t-il à jamais?* Jérém. III, 5.

§ 599. Voici quelques *remarques* sur l'emploi particulier de la forme interrogative.

a) L'interrogation a quelquefois une signification *négative.* Par ex. הַאַתָּה תִּבְנֶה לִּי בַיִת, *me bâtirais-tu une maison?* pour *ce ne sera pas toi qui m'en bâtiras une*, 2 Sam. VII, 5.

b) Quelquefois aussi elle est employée dans un sens *affirmatif.* Par ex. הֲכִי קָרָא שְׁמוֹ יַעֲקֹב, *n'est-ce pas, il s'appelle Jacob?* pour *c'est avec raison qu'il s'appelle Jacob*, Gen. XXVII, 36. — הֲנִגְלֹה נִגְלֵיתִי אֶל־בֵּית אָבִיךָ, *ne me suis-je pas clairement manifesté* (v. § 498) *à la maison de ton père?* pour *certes, je me suis* etc. 1 Sam. II, 27.

C'est principalement הֲלֹא *(nonne?)* qu'on trouve employé dans ce sens. Par ex. הֲלֹא צִוִּיתִי אֶת־הַנְּעָרִים, *voici, j'ai donné l'ordre aux serviteurs,* Ruth II, 9.

c) L'interrogation donne quelquefois au verbe de la phrase le sens d'un *optatif.* Par ex. מִי יְשִׂמֵנִי שֹׁפֵט בָּאָרֶץ, *qui m'établira juge dans le pays?* pour *ô! que ne m'établit-on* etc., 2 Sam. XV, 4. — מִי יִתֵּן מוּתִי אֲנִי תַחְתֶּיךָ, *que ne m'a-t-il été donné de mourir moi-même pour toi!* 2 Sam. XIX, 1.

Art. II.

Des Prépositions.

§ 600. Pour ce qui concerne l'origine des *prépositions*, leur affinité avec les autres classes de particules, notamment les adverbes, leur composition avec d'autres prépositions et leur signification, nous renvoyons à ce que nous avons dit §§ 106, 437, 438, et 592.

Remarque. C'est surtout la préposition מִן qui se combine avec d'autres prépositions. Le français *de* présente quelque chose d'analogue. Par ex. מֵעַל, *de dessus;* מִתַּחַת, *de dessous;* מֵעִם, *de chez.*

§ 601. Quelques-unes des *lettres préfixes* (§ 442) appartiennent aussi aux prépositions. Ce sont les préfixes בְּ, *dans, en;* כְּ, *comme;* לְ, signe du *datif*, et מִ (suivi d'un *Daguesh fort*) abréviation de מִן, *de.*

Nous nous contentons de donner quelques règles sur le לְ, dont l'emploi est plus compliqué que celui des autres lettres préfixes. En disant cela, c'est principalement sa liaison avec le *substantif* que nous avons en vue, parce que la théorie de sa syntaxe est beaucoup plus simple quand il se place devant l'infinitif (לִרְאוֹת, *pour voir*; לֵאמֹר, *pour dire, en disant*, v. §§ 507 et 508), ou s'il dépend immédiatement du verbe en désignant l'objet indirect (קָרַב לְ', *s'approcher de...*, הִקְשִׁיב לְ', *faire attention à...*).

§ 602. La place du ל *préfixe* dans la phrase est devant l'*objet indirect*, et il sert à mettre celui-ci en rapport avec le verbe ou avec un autre nom, ou enfin à le déterminer d'une manière quelconque.

1° La relation qu'il établit entre deux noms n'est pas aussi intime que celle du *génitif* ou *état construit*. Cependant assez souvent on l'emploie pour ce dernier (Par ex. הַצֹּפִים לְשָׁאוּל, *les sentinelles* ᴀ *Saül*, pour *les sentinelles* ᴅᴇ *Saül*, 1 Sam. XIV, 16), principalement pour éviter un trop grand nombre d'*états construits* dépendant l'un de l'autre (comp. § 544 et פֶּתַח הַבַּיִת לֶאֱלִישָׁע, *la porte de la maison d'Elisée*, 2 Rois V, 9), ou dans le cas où le *nom régissant* ne doit pas être aussi déterminé qu'il le serait dans l'*état construit*. Par ex. מִזְמוֹר לְדָוִד veut dire *un cantique de David*, *un cantique composé par David*, tandis que מִזְמוֹר דָּוִד serait *le cantique de David* (1).

Le ל *préfixe* devra aussi être regardé comme une périphrase semblable du génitif dans des phrases comme celle-ci: נִינְוֵה הָיְתָה עִיר גְּדוֹלָה לֵאלֹהִים (ici אֱלֹהִים avec לְ devra être pris dans le sens d'un génitif remplaçant l'adjectif, comp. § 556), *Ninive était une grande ville de Dieu*, Jon. III, 3.

De même après des *noms de nombre*. Par ex. בִּשְׁנַת שְׁתַּיִם לְדָרְיָוֶשׁ, *dans la seconde année de Darius*,

(1) Assez souvent (par ex. Ps. 25, 26, 27 et 28) le mot מִזְמוֹר est omis, et le titre des Psaumes ne porte que לְדָוִד; il doit alors être suppléé.

Agg. I, 1. — בַּשְּׁבִיעִי לַחֹדֶשׁ, *au septième* [*jour* (v. § 567, rem. *b*.)] *du mois*, 2 Rois XXV, 8.

2° Dans les exemples suivans la transition du *datif* au *génitif* se montre plus clairement. La signification fondamentale du לְ comme *préposition* ressort davantage. Ex. וַיַּעַשׂ מָסָךְ לְפֶתַח הָאֹהֶל, *et il fit un voile à (pour) la porte* (= *le voile de la porte*) *de la tente*, Ex. XXXVI, 37. — הֲדֹם לְרַגְלֶיךָ, *un marche-pied à tes pieds* = *le marche-pied de tes pieds*, Ps. CX, 1.

3° Quand לְ désigne l'*objet agissant* (chez les grammairiens לְ *autoris* et *causæ*), il y a lieu à des locutions comme les suivantes: יוֹם לַיהוָה, *un jour* (assigné) *par l'Eternel*, Es. II, 12. — הִכָּה לְפִי חָרֶב, *il fit passer au fil de l'épée*, 1 Sam. XXII, 19. — לַיהוָה מָגִנֵּנוּ וְלִקְדוֹשׁ יִשְׂרָאֵל מַלְכֵּנוּ, *notre bouclier est l'Eternel et notre roi le Saint d'Israël*, Ps. LXXXIX, 19.

C'est principalement avec les verbes *passifs* qu'il se trouve dans ce sens. Par ex. בָּרוּךְ אַתָּה לַיהוָה, *béni sois-tu de par l'Eternel*, 1 Sam. XV, 13. — גַּם לְרֵעֵהוּ יִשָּׂנֵא רָשׁ, *même à son prochain le pauvre est haï*, Prov. XIV, 20.

4° Dans un grand nombre de cas le לְ *préfixe* devra être traduit par *quant à*. Par ex. אִמְרִי לִי אָחִי הוּא, *dis, quant à moi, c'est mon frère*, Gen. XX, 13. — לְיִשְׁמָעֵאל שְׁמַעְתִּיךָ, *quant à Ismaël, je t'ai exaucé*, Gen. XVII, 20. — צִוָּה לוֹ הַמֶּלֶךְ, *le roi avait ordonné* (ainsi) *quant à lui*, Esth. III, 2.

5° Enfin le ל *préfixe* sert à désigner certains rapports tels que les suivans: לַבֹּקֶר וְלָעָרֶב, *le matin et le soir*, 1 Chron. XVI, 40. — לְמִינוֹ, *selon son espèce*, Gen. I, 11. — לֹא לְמַרְאֵה עֵינָיו יִשְׁפּוֹט, *il ne jugera point sur la vue de ses yeux*, Es. XI, 3. — לַפֶּתַח חַטָּאת רֹבֵץ, *le péché guette à la porte*, Gen. IV, 7. — שֵׁב לִימִינִי, *assieds-toi à ma droite*, Ps. CX, 1.

---

§ 603. Il nous reste à remarquer une particularité du *style poétique*; c'est que, lorsqu'une préposition se trouve devant un mot du premier hémistiche d'un verset, elle est parfois sous-entendue dans le second. Par ex. (pour וּלְהֵיכָל) לֵאמֹר לִירוּשָׁלַםִ תִּבָּנֶה וְהֵיכָל תִּוָּסֵד, *disant à Jérusalem: tu seras rebâtie, et* (AU) *temple: tu seras fondé*, Es. XLIV, 28. — (pour בְּכַשְׂדִּים) יַעֲשֶׂה חֶפְצוֹ בְּבָבֶל וּזְרֹעוֹ כַּשְׂדִּים, *il mettra en exécution son bon plaisir contre Babylone, et son bras* (SERA CONTRE) *les Chaldéens*, Es. XLVIII, 14. — (pour כְּעַל הַגַּנָּב) כַּגַּנָּב (1) יָרִיעוּ עָלֵימוֹ, *on crie après eux comme* (APRÈS) *un larron*, Job XXX, 5.

ART. III.

Des Conjonctions.

§ 604. 1° Le *nombre* des conjonctions, de même que la précision du langage qu'elles sont destinées à produire, est considérablement augmenté par אֲשֶׁר

(1) Pour עֲלֵיהֶם, v. § 422.

et כִּי, par le moyen desquels une grande partie des prépositions, en se combinant avec eux, peuvent aussi servir de conjonctions.

Quant à אֲשֶׁר, voyez plus bas § 606.

Nous citerons comme prépositions devenues conjonctions par la liaison avec כִּי, entr'autres les suivantes: עַד כִּי, *jusqu'à ce que;* יַעַן כִּי et תַּחַת כִּי, *parce que*, etc.

On forme aussi de nouvelles conjonctions par la combinaison de deux conjonctions. Par ex. גַּם כִּי, *quoique, quand même;* אַף כִּי, *à plus forte raison*; כִּי אִם, *mais*, etc.

§ 605. 2° La particule de cette classe qui se présente le plus souvent est le ו *copulatif.*

On le trouve quelquefois dans des liaisons où une conjonction copulative proprement dite ne serait nullement en place, et où il n'est destiné qu'à faire ressortir une idée accessoire qui vient renforcer l'idée principale, comme dans les phrases suivantes: צַר וּסְבִיב הָאָרֶץ, *l'ennemi et [cela] tout autour du pays*, Amos III, 11. — הַשָּׁמַיִם וּשְׁמֵי הַשָּׁמַיִם, *les cieux, même les cieux des cieux*, 1 Rois VIII, 27. — וַיִּקְבְּרֻהוּ בָרָמָה וּבְעִירוֹ, *et ils l'avaient enseveli à Rama, qui était sa ville*, 1 Sam. XXVIII, 3. — וְהָיוּ לְאֹתֹת וּלְמוֹעֲדִים, *et qu'ils servent de signes, et cela pour les saisons*, Gen. I, 14.

Dans d'autres cas il s'éloigne tellement de sa destination copulative, qu'il tient lieu même d'une con-

jonction *adversative.* Par ex. וְאָנֹכִי נָכְרִיָּה, *cependant je suis étrangère*, Ruth II, 10. — וְאַיֵּה הַשֶּׂה לְעֹלָה, *mais où est la bête pour l'holocauste?* Gen. XXII, 7. — וַאֲשֶׁר יִהְיֶה לְךָ, *mais ce que tu auras*, Deut. XV, 3.

§ 606. 3° אֲשֶׁר, une des conjonctions les plus fréquentes qu'on rencontre, a des significations très-variées. Par ex. *puisque, parce que*, (אֲשֶׁר יֶחֶטְאוּ, *parce qu'ils auront péché*, 1 Rois VIII, 33), *afin que* (*confondons leur langage*, אֲשֶׁר לֹא יִשְׁמְעוּ, *afin qu'ils n'entendent point*, Gen. XI, 7), *si* (אֲשֶׁר נָשִׂיא יֶחֱטָא, *si un des principaux a péché*, Lév. IV, 22), etc.

En outre il sert, comme nous l'avons déjà dit au commencement de cet article, à mettre en rapport avec des phrases entières des particules qui, d'après leur nature, ne pourraient se lier à des phrases comme telles. Par ex. אַחֲרֵי אֲשֶׁר כָּרְתוּ לָהֶם בְּרִית, *après qu'ils eurent traité alliance avec eux*, Jos. IX, 16; ce n'est que par אֲשֶׁר que la préposition אַחַר a pu se lier avec le verbe כָּרְתוּ. — עַל אֲשֶׁר עָזְבוּ, *c'est parce qu'ils ont abandonné*, Deut. XXIX, 24. — כַּאֲשֶׁר צִוָּה מֹשֶׁה *comme Moïse avait commandé*, Jos. VIII, 31. Dans cet exemple la lettre préfixe כְּ n'aurait pas pu se lier avec צִוָּה, sinon par אֲשֶׁר.

§ 607. 4° La conjonction אִם dont on se sert pour adjurer ou prêter un serment, implique ordinairement l'idée d'une *négation*, et avec לֹא une *affirmation.* Par ex. *Je vous adjure par....*, אִם תָּעִירוּ, *que vous*

ne réveilliez point, Cant. II, 7. — נִשְׁבַּע יְהוָה צְבָאוֹת לֵאמֹר אִם לֹא כַּאֲשֶׁר דִּמִּיתִי כֵּן הָיָתָה, *l'Eternel des armées a juré, en disant: Certes, ainsi que je l'ai pensé, ainsi il arrivera*, Es. XIV, 24.

Pour comprendre la phrase avec אִם il faut faire précéder l'imprécation comme on la trouve dans le passage suivant: כֹּה יַעֲשֶׂה־לְּךָ (¹) אֱלֹהִים וְכֹה יוֹסִיף אִם תְּכַחֵד מִמֶּנִּי דָבָר, *ainsi Dieu te fasse et ainsi il y ajoute, si tu me caches un mot*, 1 Sam. III, 17.

Mais en racontant, on omit dans le principe cette formule, probablement par un sentiment de délicatesse religieuse; de là cette manière de parler elliptique dont nous avons déja donné quelques exemples, auxquels nous ajoutons encore celui-ci: הִשָּׁבְעָה־לִּי בֵּאלֹהִים אִם תְּמִיתֵנִי וְאִם תַּסְגִּרֵנִי בְּיַד־אֲדֹנִי, *jure-moi par Dieu que tu ne me feras point mourir, et que tu ne me livreras point entre les mains de mon maître*, 1 Sam. XXX, 15.

Une fois que cette phrase elliptique fut passée dans l'usage, on l'employa même dans le cas où on fit précéder des adjurations auxquelles אִם ne convient pas proprement.

C'est ainsi qu'on trouve: חֵי נַפְשְׁךָ הַמֶּלֶךְ אִם יָדַעְתִּי, *par la vie de ton ame, ô roi, je ne sais pas*, 1 Sam. XVII, 55.

(¹) Le *Daguesh* dans לְּ est *euphonique*, comp. § 63.

Art. IV.

Des Interjections.

§ 608. Les *interjections* qui expriment la *douleur*, le *chagrin*, se lient ordinairement avec les prépositions לְ, אֶל־, עַל. Par ex. הָהּ לַיּוֹם, *ah! quelle journée!* Ez. XXX, 2. — הוֹי אֶל־נְבוֹ, *malheur à Nébo!* Jérém. XLVIII, 1. — הוֹי עֲלֵיהֶם, *malheur à eux!* Jérém. L, 27.

Cependant on les trouve aussi sans prépositions. Par ex. הוֹי חֲכָמִים בְּעֵינֵיהֶם, *malheur à ceux qui sont sages à leurs yeux*, Es. V, 21.

§ 609. *a)* L'*interjection* הִנֵּה prend aussi des suffixes (§ 439, 3) qui ont la signification des suffixes *verbaux*, c'est-à-dire qu'ils expriment l'*accusatif* (comp. §§ 404 et 405, c). C'est pourquoi הִנֵּה prend la forme des suffixes verbaux dans le cas où ils diffèrent, par la forme, des suffixes ajoutés au nom (§ 427). Ainsi הִנְנִי, ou avec le נ *épenthétique* (v. § 426, à la fin) הִנֵּנִי, *me voici*, et non הִנִּי, ce qui serait le suffixe nominal.

b) אַשְׁרֵי est pour la forme l'*état construit plur.* d'un sing. אֶשֶׁר, mais pour l'usage il est *interjection.* Par ex. אַשְׁרֵי הָאִישׁ, *bienheureux l'homme,* Ps. I, 1. — אַשְׁרֵי אֲנָשֶׁיךָ אַשְׁרֵי עֲבָדֶיךָ, *ô, que bienheureux sont tes gens! ô, que bienheureux sont tes serviteurs!* 1 Rois X, 8.

Cette interjection aussi prend des *suffixes*. Par ex. אַשְׁרֶיךָ יִשְׂרָאֵל, *ô, que tu es heureux, Israël!* Deut. XXXIII, 29.

c) Une petite particule que nous ne pouvons que très-difficilement rendre dans nos langues et qui est destinée à donner à la phrase l'expression d'une prière obligeante, d'un désir modeste, est l'interjection נָא. Comparez la phrase suivante: אִם נָא מָצָאתִי חֵן בְּעֵינֶיךָ אַל נָא תַעֲבֹר מֵעַל עַבְדֶּךָ, *si j'ai trouvé grâce devant tes yeux, ne passe pas, je te prie, de devant ton serviteur* (mais arrête-toi), Gen. XVIII, 3.

APPENDICE.

I.

ANALYSE GRAMMATICALE

DU PSAUME XXIII ([1]).

v. 1.

Texte: מִזְמוֹר לְדָוִד יְהוָה רֹעִי לֹא אֶחְסָר.

Traduction littérale: *Cantique de David. L'Eternel [est] mon berger; je ne manque de rien.*

Analyse: מִזְמוֹר] *chant, cantique*, subst. masc. de la racine זָמַר, *tailler* (se dit des arbres); dans le Pihel (v. § 117) l'idée du Kal est appliquée aux paroles, et il signifie: prononcer des paroles mesurées, cadencées, c'est-à-dire *chanter*. Le subst. qui en est formé, l'est au moyen du מ *hèèmantique* (v. §§ 295 et 290.)

לְדָוִד] *de David.* Sur l'emploi du ל préfixe dans ce cas v. § 602, 1, et sur l'orthographe défective du nom, § 83.

(1) En ajoutant l'analyse d'un psaume à cette grammaire, notre but ne pouvait être que *grammatical* et nullement *exégétique*. On y trouvera donc l'explication grammaticale de chaque mot et des renvois continuels à la grammaire, dont elle doit montrer l'usage aux commençants.

יְהוָה] *Nom propre de la divinité manifestée.* Les voyelles de ce mot sont prises de אֲדֹנָי, *Seigneur* (v. § 305), pour qu'on lise *Adonaï.* Seulement les Massorètes ont substitué un *Sheva simple* au *Sheva composé* (ֲ) du א. Les voyelles propres du nom ineffable יהוה ne peuvent pas être déterminées avec certitude. La ponctuation אֲדֹנָי est un *Keri perpétuel* (v. § 51, 4). La prononciation *Jehova* ne peut pas être justifiée, parce que en lisant ainsi on réunit en un mot des consonnes et des voyelles qui appartiennent à deux mots différens.

רֹעִי] *mon berger,* forme composée du part. act. Kal de la racine רָעָה, *paître,* devenu substantif, et du pronom *suffixe* de la 1re pers. sing. masc. Sur la déclinaison de רֹעֶה comp. § 350 et Tabl. N.

Sous le rapport syntactique le verbe *être* doit être suppléé (v. § 462).

לֹא] *non, ne pas,* adverbe de négation.

אֶחְסָר] *je manque du nécessaire, je suis dans la disette,* 1re pers. sing. fut. Kal de la racine חָסֵר (verbe E, v. § 145). Le ח a contre la règle générale (§ 75) *Sheva simple* selon § 164. — Le ָ sous ס est à cause de l'accent *Sillouk* (ֽ) qui fait *pause* (v. §§ 41 et 103), et se trouve pour ַ que les verbes E prennent au futur (v. § 148).

Le futur dans ce verset et dans les deux versets qui suivent, est le futur *descriptif,* dont nous avons parlé § 486, et qui devra être traduit par notre présent.

v. 2.

TEXTE: בִּנְאוֹת דֶּשֶׁא יַרְבִּיצֵנִי עַל־מֵי מְנֻחוֹת יְנַהֲלֵנִי.

TRAD. LITT.: *Dans des parcs de verdure il me fait reposer, le long des eaux de repos il me mène.*

ANAL.: בִּנְאוֹת] *dans des parcs de*, état construit plur. du subst. נָאָה (IIe décl., Tabl. O), de la racine נָאָה = נָוָה, *demeurer*, avec ב préfixe. Ce dernier a ִ à cause du ְ qui suit (v. § 90), et *Daguesh doux* (v. § 67).

דֶּשֶׁא] *verdure*; ce mot désigne l'*herbe jeune et tendre.* Le ד porte *Daguesh doux* d'après § 68. — נְאוֹת דֶּשֶׁא, est un des *états construits* dont nous avons parlé § 556; *des parcs de verdure* sont des parcs couverts de verdure, des *parcs herbeux.*

יַרְבִּיצֵנִי] *il me fait reposer*, 3e pers. masc. sing. fut. Hiph. avec le suffixe de la 1re pers. sing. La racine רָבַץ a dans le Kal la signification de *se coucher*, en parlant des animaux. Par ex. Gen. XLIX, 9. Le Hiph. *faire coucher*, *faire camper*, est un terme usité chez les pâtres, comp. Cant. I, 7. — Quant au *Daguesh doux* dans ב v. § 71.

עַל] *sur*, *le long de*, prép.

מֵי] *eaux de*, état constr. de מַיִם, *eau*. Sur la déclinaison de מַיִם comparez § 368.

מְנֻחוֹת] *repos*, plur. de מְנוּחָה, *repos*, subst. dérivé de נוּחַ, *se reposer*. Le plur. מְנוּחוֹת, au lieu du sing. comme cela se rencontre souvent avec des mots qui expriment des idées abstraites (v. § 526).

Le génitif est le même que dans le premier hémistiche, *eaux de repos* pour *eaux tranquilles*.

יְנַהֲלֵנִי] *il me conduit*, 3e pers. masc. sing. fut. Pihel, avec le suff. de la 1re pers. sing. La racine נָהַל n'est pas usitée dans le Kal. Le Pihel a la signification de *conduire* avec l'idée accessoire de *surveillance*. Le *Daguesh fort caractéristique* du Pihel n'est pas exprimé dans la 2e radicale parce qu'elle est *gutturale*, et n'est pourtant pas compensé par la prolongation de la voyelle précédente, comme cela arrive du reste ordinairement devant ה et ח (comp. §§ 74 et 171, 3).

Quant aux deux futurs de ce verset sous le rapport de la syntaxe, comparez ce que nous avons dit sur celui du premier verset.

v. 3.

Texte : נַפְשִׁי יְשׁוֹבֵב יַנְחֵנִי בְמַעְגְּלֵי־צֶדֶק לְמַעַן שְׁמוֹ

Trad. litt. : *Mon ame il restaure; il me conduit dans les ornières de la droiture à cause de son nom.*

Anal. : נַפְשִׁי] *mon ame*, subst. fém. (forme ségolée, § 341) avec le suff. de la 1re pers. sing. — נַפְשִׁי est le régime de יְשׁוֹבֵב, et devrait, étant déterminé par un suffixe, être précédé de la particule אֵת (§ 548). Mais cette dernière se trouve souvent omise dans les livres poétiques. Voyez la remarque ajoutée au dernier paragraphe cité.

יְשׁוֹבֵב] *il restaure*, 3ᵉ masc. sing. fut. Pilel (v. § 229) de la racine שׁוּב, au Kal *retourner;* au Hiphil et au Pilel *conduire en arrière, ramener*; *ramener l'ame* se dit en hébreu pour *restaurer*, *rafraîchir*. Comparez la phrase française *raméner les esprits vitaux*.

יַנְחֵנִי] *il me conduit*, 3ᵉ masc. sing. fut. Hiph. avec le suff. de la 1ʳᵉ pers. sing. La racine נָחָה a dans le Kal et dans le Hiph. la signification de *conduire.* La 3ᵉ radicale ה a disparu devant le suffixe (v. § 263). Le נ, au contraire, s'est maintenu contre la règle générale (§ 182, *a*) à cause de la gutturale ח qui suit (comp. § 186).

בְמַעְגְּלֵי] *dans les ornières de*, état constr. plur. du subst. masc. מַעְגָּל, *ornière,* de la racine inusitée עָגַל, qui renferme la signification de quelque chose de rond et de roulant. De cette racine dérivent עֲגָלָה, *le chariot*, et מַעְגָּל, *trace* que laisse un chariot, *ornière*. La gutturale ע prend le *Sheva simple*, parce qu'il est quiescent (v. § 75.) La voyelle ַ sous le מ est invariable (§ 85, 2); la 2ᵉ voyelle (ָ) est variable; donc notre substantif se range sous la 2ᵉ décl. (§ 333 et Tabl. N).

צֶדֶק] *droiture, justice,* subst. masc., forme sègolée, § 341.

Le rapport du génitif exprime l'idée d'un adjectif, de même que dans le 2ᵉ verset.

לְמַעַן] *à cause de*, prép. composée (v. § 592) de ל préfixe et d'un subst. מַעַן, *dessein.*

שְׁמוֹ] *son nom*, subst. masc. שֵׁם, *nom*, avec le suff. de la 3ᵉ pers. masc. sing. Ce substantif a le ‥ variable, mais il s'écarte de la 2ᵉ décl. (§ 335 et Tabl. N.) en ce qu'il forme le plur. שֵׁמוֹת, ét. constr. שְׁמוֹת.

v. 4.

Texte: גַּם כִּי־אֵלֵךְ בְּגֵיא צַלְמָוֶת לֹא־אִירָא רָע כִּי־אַתָּה עִמָּדִי שִׁבְטְךָ וּמִשְׁעַנְתֶּךָ הֵמָּה יְנַחֲמֻנִי׃

Trad. litt.: *Même quand je marcherais dans la vallée de l'ombre de la mort, je ne craindrais point de mal, car tu [es] avec moi; ton bâton et ton appui — eux me consolent.*

Anal.: גַּם כִּי] *même quand*. Sur la liaison de גַּם avec כִּי, voyez § 604, dernier alinéa.

אֵלֵךְ] *je marcherais*, 1ʳᵉ sing. fut. Kal de la racine הָלַךְ, *marcher*. Ce verbe forme plusieurs temps du Kal et le Hiphil à l'instar des verbes פ״י, comp. § 270; et sur les deux *Tséré* de ce même futur, voyez § 213, 1, *a*.

Le futur doit être pris ici dans le sens de l'imparfait du subjonctif des Latins, ou du conditionnel français, comp. § 490.

בְּגֵיא] *dans la vallée de*, בְּ préfixe avec le subst. גַּיְא, qui dans l'état construit a גֵּיא, selon l'analogie de זַיִת, état constr. זֵית (v. § 344, Tabl. N).

צַלְמָוֶת] *l'ombre de la mort*, subst. fém., un des mots rares qui sont formés par la réunion de deux

autres (צֵל, *ombre*, et מָוֶת, *mort*), ce qui ordinairement n'a lieu que pour des noms propres (par ex. יִשְׁמָעֵאל, *Dieu entend*, Gen. XVI, 11; עִמָּנוּאֵל, *Dieu avec nous*, Es. VII, 14).

אִירָא] *je craindrais*, 1re sing. fut. Kal de la racine יָרֵא, *craindre*. Le א radical est quiescent en ָ (v. § 242); le י radical au contraire en ִ (v. § 213, 1, *b*).

Le futur exprime le conditionnel (voyez ce que nous venons de dire sur אֵלֵךְ).

רָע] *un mal*. רַע est adj. et subst. masc. Ici il est subst. Le ָ se trouve à cause de l'accent *distinctif Rebia* (v. §§ 41 et 103).

כִּי] *car*, conjonction.

אַתָּה] *toi*, pronom personnel séparé (§ 402) de la 2ᵉ pers. Le verbe auxiliaire doit être suppléé ici. Comp. v 1.

עִמָּדִי] *avec moi*, prép. עִם, *avec*, avec le suff. de la 1re pers. sing. Sur le ד inséré, v. § 440.

שִׁבְטְךָ] *ton bâton*, subst. שֵׁבֶט ou שֶׁבֶט (5ᵉ décl., v. §§ 341 et suiv.) avec le suff. de la 2ᵉ pers. masc. sing.

וּמִשְׁעַנְתֶּךָ] *et ton appui*, subst. fém. מִשְׁעֶנֶת, *appui (bâton)*, de שָׁעַן, au Niphal *s'appuyer*, avec le suff. de la 2ᵉ pers. masc. sing. et le ו copulatif qui a *Shourek* selon § 96. Le ת a ֶ pour ְ à cause de l'accent *Rebia* (v. § 103). Quant à la déclinaison de מִשְׁעֶנֶת, v. § 361 et Tabl. O, 4ᵉ décl. fém.

הֵמָּה] *eux*, pronom personnel séparé de la 3ᵉ pers. masc. plur. (§ 396).

Dans cette phrase le sujet exprimé par שִׁבְטְךָ et מִשְׁעַנְתֶּךָ, est placé avant le verbe parce que le psalmiste appuie dessus (comp. § 468); par la même raison le sujet est répété par le pronom (הֵמָּה), cas analogue à celui que nous avons mentionné § 469 où le mot sur lequel on appuie est répété en forme de suffixe.

יְנַחֲמֻנִי] *me consolent*, 3e masc. plur. fut. Pihel avec le suffixe de la 1re pers. sing. נָחַם, au Pihel *consoler*. Quoique le ח n'ait pas pris le *Daguesh caractéristique* (§ 62) du Pihel, celui-ci ne se trouve pas compensé dans la voyelle précédente qui est restée ◌ַ au lieu d'être prolongée en ◌ָ. Comp. §§ 74 et 171.

Le ◌ֻ sous מ est pour וּ dont il ne se distingue que sous le rapport de l'orthographe (v. § 83).

v. 5.

Texte: תַּעֲרֹךְ לְפָנַי ׀ שֻׁלְחָן נֶגֶד צֹרְרָי דִּשַּׁנְתָּ בַשֶּׁמֶן רֹאשִׁי כּוֹסִי רְוָיָה׃

Trad. litt.: *Tu dresses devant moi une table vis-à-vis de mes oppresseurs; tu oins avec l'huile ma tête; ma coupe [est] comble.*

Anal.: תַּעֲרֹךְ] *tu dresses*, 2e masc. sing. fut. Kal de la racine עָרַךְ, *mettre en ordre*, *préparer*, *dresser*. Quant au ◌ֲ sous ע et au ◌ַ sous תּ, comp. §§ 162 et 163.

לְפָנַי] *à ma face*, subst. masc. פָּנִים, qui ne se présente qu'au plur. (§ 309), avec ל préfixe et le suff. de la 1re pers. sing. Le ָ de פָּנִים est variable (ét. constr. פְּנֵי). Le rapport qu'exprime le לְ ici, est analogue à celui qu'il désigne dans la phrase suivante: יָשְׁבָה לְפֶתַח בֵּיתָהּ, *elle s'assied* A *la porte de sa maison*, Prov. IX, 14. Comp. en outre § 602, 5, et principalement les deux derniers exemples qui y sont cités.

שֻׁלְחָן] *une table*, subst. masc. dérivé de שָׁלַח, *envoyer*, *étendre*, et formé au moyen du ן *hèèmantique* (§ 288; 295).

נֶגֶד] *vis-à-vis de*, préposition.

צֹרְרָי] *mes oppresseurs*, *mes ennemis*, plur. du part. actif masc. Kal de צָרַר, *opprimer*, *persécuter*, avec le suff. de la 1re pers. sing. Le part. צֹרֵר qui est devenu subst. *(oppresseur*, *ennemi)* a, comme tous les participes actifs Kal, le ֹ invariable et le ֵ variable; il appartient par conséquent à notre 2e décl. Le ַ, par lequel le suff. de la 1re pers. sing. s'attache au plur. masc. (§ 414), a été prolongé en ָ à cause de l'accent *distinctif majeur Athnach.*

דִּשַּׁנְתָּ] *tu oins*, 2e masc. sing. prét. Pihel de la racine דָּשֵׁן (verbe E, § 145), peu usitée au Kal; dans le Pihel ce verbe prend la signification de *rendre gras*, *oindre.*

Le futur qui se trouve au commencement de ce verset est *descriptif*, comme ceux du 2e et du 3e verset. Le second verbe du verset qui se range à côté

du premier pour le sens descriptif, se trouve au *prétérit* pour exprimer une forte affirmation, dont nous avons parlé § 479.

בַּשֶּׁמֶן] *avec l'huile*, subst. masc., avec l'article et le ב préfixe qui a fait disparaître le ה de l'article, comp. § 393. Le subst. שֶׁמֶן est une forme sègolée (5ᵉ décl.), dérivée de שָׁמֵן, *être gras*.

רֹאשִׁי] *ma tête*, subst. masc. avec le suff. de la 1ʳᵉ pers. sing. Sur la déclinaison de רֹאשׁ, comp. § 368, à la fin.

כּוֹסִי] *ma coupe*, le même suffixe avec le subst. fém. כּוֹס, *coupe*. Le ◌ֹ est invariable (§ 84, 1), le mot rentre donc dans notre 1ʳᵉ décl.

Le *Daguesh doux* se trouve dans le Caph malgré la syllabe ouverte qui précède, parce que celle-ci porte un accent *distinctif* (§ 69).

רְוָיָה] *abondance*, *comble*, subst. fém. dérivé de la racine רָוָה, *être abreuvé*.

Il faut suppléer aussi devant ce mot le verbe הָיָה (§ 462).

v. 6.

TEXTE : אַךְ ׀ טוֹב וָחֶסֶד יִרְדְּפוּנִי כָּל־יְמֵי חַיָּי וְשַׁבְתִּי
בְּבֵית־יְהוָֹה לְאֹרֶךְ יָמִים׃

TRAD. LITT. : *Certes, bien et grâce me poursuivront tous les jours de ma vie, et je demeurerai dans la maison de l'Eternel pour la durée des jours* (pour toujours).

ANAL. : אַךְ] *oui*, *certes*, particule d'un sens affirmatif, qui implique souvent une restriction, de sorte

qu'il signifie alors *seulement*, *rien que*. Un exemple du sens affirmatif simple est אַךְ טָרֹף טֹרָף, *certainement il a été déchiré,* Gen. XLIV, 28. En admettant donc ce cens, on traduira ce mot dans notre verset tel que nous l'avons fait, et, en adoptant avec plusieurs interprètes l'autre, on traduira: *seulement du bien et...*

טוֹב] *bien*. Ce mot sert d'adj. טוֹב, טוֹבָה, *bon*, *bonne*, d'adv. *bien* (par ex. 2 Sam. III, 13), et de subst. *le bien*, *le bonheur*, *la bonté*.

וָחֶסֶד] *et grâce,* subst. masc. חֶסֶד, avec le ו copulatif, qui a ָ parce qu'il précède immédiatement la syllabe tonique (§ 96), חֶסֶד étant un des substantifs ségolés qui portent tous le ton sur l'avant-dernière syllabe (comp. §§ 283 et 342).

יִרְדְּפוּנִי] *me poursuivront,* 3e masc. plur. fut. Kal, avec le suffixe de la 1re pers. sing. La racine רָדַף a proprement le sens de *presser les pas de quelqu'un.* Si ce mot se prend en mauvaise part, c'est *persécuter*, et dans un bon sens c'est *suivre avec ardeur*, *poursuivre*, par ex. la justice (Prov. XXI, 21), la paix (Ps. XXXIV, 15). Le sens de notre passage est: le bien et la grâce me suivront constamment.

Le *futur* est ici le futur proprement dit, c'est-à-dire la forme pour exprimer le temps à venir (comp. § 484).

כָּל־] *tous.* Proprement כֹּל est un subst. masc. dérivé de כָּלַל, *accomplir*, avec la signification de *la totalité*, *le tout*, *l'ensemble.* Quant à sa construction grammaticale, il doit toujours être considéré comme étant

à l'état constr. כָּל־הָאָרֶץ, *toute la terre*, serait donc proprement *l'ensemble de la terre*; כָּל־הָעָם, *la totalité du peuple*, pour *tout le peuple*. Dans l'usage כֹּל est un adjectif avec la signification de *tout*.— Comme monosyllabe, il se trouve ordinairement sans accent tonique propre et se lie au moyen de *Makkeph* (§ 44) au mot suivant. De là aussi sa voyelle raccourcie ◌ָ (*o*, *Kamets-chatouph*, comp. § 52). — Le *Daguesh doux* dans le *Caph*, malgré le י quiescent qui précède, se trouve à cause de l'accent *distinctif Tiphcha initial* (§ 41, N°. 15).

יְמֵי] *jours de*, état constr. plur. de יוֹם, *jour*. Sur l'anomalie de la formation du plur. de ce mot, v. § 368.

חַיָּי] *ma vie*, plur. de חַי avec le suff. de la 1[re] pers. sing. Le sing. חַי est plus usité comme adj. avec le sens de *vivant*, rarement comme subst. *vie*. Pour cette dernière idée abstraite on se sert du plur. חַיִּים (comp. § 309) avec *Daguesh caractéristique* dans le י (comp. § 62). — Le ◌ַ du suff. (§ 414) s'est prolongé en ◌ָ à cause de l'accent *distinctif majeur Athnach*.

וְשַׁבְתִּי] *et je demeurerai*. La forme grammaticale de ce mot se présente comme la 1[re] pers. sing. prét. Kal de שׁוּב, *retourner*, avec ו *conversif* (§ 139 et 140). Mais la signification *je retournerai* ne va pas avec le contexte, c'est pourquoi la plupart des interprètes sont de l'opinion qu'il faut ramener cette forme à la racine יָשַׁב, *demeurer*, *rester*. Elle est alors selon les uns l'inf. constr. (שֶׁבֶת, § 213, 1, *a*) avec le suff. de la 1[re] pers. sing., qui dans ce cas tiendrait la place d'un subst., *mon demeurer* pour *ma demeure*. Cet infinitif

se trouve en effet avec le même suff. et dans ce sens, Ps. XXVII, 4; mais ici le שׁ a ַ tandis que dans notre forme il a ָ (שָׁבְתִּי au lieu de שַׁבְתִּי). Cependant il est vrai que les formes ségolées, quand elles prennent des suffixes, admettent sous la 1re radicale indifféremment ַ et ָ (v. § 343 et Tabl. N. מֶלֶךְ, מַלְכִּי; קֶבֶר, קִבְרִי). Le וְ est dans ce cas ו *copulatif*. Les autres interprètes, avec Gesenius, regardent שַׁבְתִּי comme une forme abrégée pour יָשַׁבְתִּי (1re pers. sing. prét. de יָשַׁב), en supposant que la lettre faible י ait été retranchée déjà dans le prét., ce qui ordinairement n'a lieu que dans l'inf. et l'imp. (v. § 213). — Le וְ est alors ו *conversif* du prét.

בְּבֵית] *dans la maison de*, état constr. sing. du subst. masc. בַּיִת, *maison*, avec le ב préfixe. Sur la déclinaison de בַּיִת, en tant que régulière au sing., v. § 344 et Tabl. N, 5e décl., et pour le plur. irrégulier § 368.

Le ב préfixe a *Daguesh doux* qui selon la règle (§§ 68 et 69) ne devrait pas se trouver après un י quiescent et un accent conjonctif; il doit être regardé comme *euphonique* (comp. § 70).

לְאֹרֶךְ] *pour la durée de*, état constr. du subst. masc. אֹרֶךְ, *longue durée*, avec ל préfixe. La forme אֹרֶךְ qui dérive de אָרַךְ, *durer long-temps*, est une des formes ségolées en *o*, § 341.

יָמִים] *jours*, plur. de יוֹם, *jour*, v. § 368.

II.

PARADIGMES

DES VERBES ET DU NOM.

		Kal.	Niphal.	Pihel.
Prét. Sing.	3e masc.	פָּקַד	נִפְקַד	פִּקֵּד
	3e fém.	פָּקְדָה	נִפְקְדָה	פִּקְּדָה
	2e masc.	פָּקַדְתָּ	נִפְקַדְתָּ	פִּקַּדְתָּ
	2e fém.	פָּקַדְתְּ	נִפְקַדְתְּ	פִּקַּדְתְּ
	1re com.	פָּקַדְתִּי	נִפְקַדְתִּי	פִּקַּדְתִּי
Plur.	3e com.	פָּקְדוּ	נִפְקְדוּ	פִּקְּדוּ
	2e masc.	פְּקַדְתֶּם	נִפְקַדְתֶּם	פִּקַּדְתֶּם
	2e fém.	פְּקַדְתֶּן	נִפְקַדְתֶּן	פִּקַּדְתֶּן
	1re com.	פָּקַדְנוּ	נִפְקַדְנוּ	פִּקַּדְנוּ
Infinitif	absolu.	פָּקוֹד	הִפָּקֹד	פַּקֹּד
	construit.	פְּקֹד	הִפָּקֵד	פַּקֵּד
Imp. Sing.	masc.	פְּקֹד	הִפָּקֵד	פַּקֵּד
	fém.	פִּקְדִי	הִפָּקְדִי	פַּקְּדִי
Plur.	masc.	פִּקְדוּ	הִפָּקְדוּ	פַּקְּדוּ
	fém.	פְּקֹדְנָה	הִפָּקַדְנָה	פַּקֵּדְנָה
Fut. Sing.	3e masc.	יִפְקֹד	יִפָּקֵד	יְפַקֵּד
	3e fém.	תִּפְקֹד	תִּפָּקֵד	תְּפַקֵּד
	2e masc.	תִּפְקֹד	תִּפָּקֵד	תְּפַקֵּד
	2e fém.	תִּפְקְדִי	תִּפָּקְדִי	תְּפַקְּדִי
	1re com.	אֶפְקֹד	אֶפָּקֵד	אֲפַקֵּד
Plur.	3e masc.	יִפְקְדוּ	יִפָּקְדוּ	יְפַקְּדוּ
	3e fém.	תִּפְקֹדְנָה	תִּפָּקַדְנָה	תְּפַקֵּדְנָה
	2e masc.	תִּפְקְדוּ	תִּפָּקְדוּ	תְּפַקְּדוּ
	2e fém.	תִּפְקֹדְנָה	תִּפָּקַדְנָה	תְּפַקֵּדְנָה
	1re com.	נִפְקֹד	נִפָּקֵד	נְפַקֵּד
Participe	act.	פֹּקֵד	נִפְקָד	מְפַקֵּד
	pass.	פָּקוּד		

Puhal	Hiphil	Hophal	Hithpahel
פֻּקַּד	הִפְקִיד	הָפְקַד	הִתְפַּקֵּד
פֻּקְּדָה	הִפְקִידָה	הָפְקְדָה	הִתְפַּקְּדָה
פֻּקַּדְתָּ	הִפְקַדְתָּ	הָפְקַדְתָּ	הִתְפַּקַּדְתָּ
פֻּקַּדְתְּ	הִפְקַדְתְּ	הָפְקַדְתְּ	הִתְפַּקַּדְתְּ
פֻּקַּדְתִּי	הִפְקַדְתִּי	הָפְקַדְתִּי	הִתְפַּקַּדְתִּי
פֻּקְּדוּ	הִפְקִידוּ	הָפְקְדוּ	הִתְפַּקְּדוּ
פֻּקַּדְתֶּם	הִפְקַדְתֶּם	הָפְקַדְתֶּם	הִתְפַּקַּדְתֶּם
פֻּקַּדְתֶּן	הִפְקַדְתֶּן	הָפְקַדְתֶּן	הִתְפַּקַּדְתֶּן
פֻּקַּדְנוּ	הִפְקַדְנוּ	הָפְקַדְנוּ	הִתְפַּקַּדְנוּ
פֻּקֹּד	הַפְקֵיד		
פֻּקַּד	הַפְקִיד	הָפְקֵד	הִתְפַּקֵּד
	הַפְקֵד		הִתְפַּקֵּד
manque.	הַפְקִידִי	manque.	הִתְפַּקְּדִי
	הַפְקִידוּ		הִתְפַּקְּדוּ
	הַפְקֵדְנָה		הִתְפַּקֵּדְנָה
יְפֻקַּד	יַפְקִיד	יָפְקַד	יִתְפַּקֵּד
תְּפֻקַּד	תַּפְקִיד	תָּפְקַד	תִּתְפַּקֵּד
תְּפֻקַּד	תַּפְקִיד	תָּפְקַד	תִּתְפַּקֵּד
תְּפֻקְּדִי	תַּפְקִידִי	תָּפְקְדִי	תִּתְפַּקְּדִי
אֲפֻקַּד	אַפְקִיד	אָפְקַד	אֶתְפַּקֵּד
יְפֻקְּדוּ	יַפְקִידוּ	יָפְקְדוּ	יִתְפַּקְּדוּ
תְּפֻקַּדְנָה	תַּפְקֵדְנָה	תָּפְקַדְנָה	תִּתְפַּקֵּדְנָה
תְּפֻקְּדוּ	תַּפְקִידוּ	תָּפְקְדוּ	תִּתְפַּקְּדוּ
תְּפֻקַּדְנָה	תַּפְקֵדְנָה	תָּפְקַדְנָה	תִּתְפַּקֵּדְנָה
נְפֻקַּד	נַפְקִיד	נָפְקַד	נִתְפַּקֵּד
מְפֻקָּד	מַפְקִיד	מָפְקָד	מִתְפַּקֵּד

	Kal	Niphal	Pihel
Prét. Sing. 3e masc.	עָמַד	נֶעֱמַד	עִמֵּד
3e fém.	עָמְדָה	נֶעֶמְדָה	עִמְּדָה
2e masc.	עָמַדְתָּ	נֶעֱמַדְתָּ	עִמַּדְתָּ
2e fém.	עָמַדְתְּ	נֶעֱמַדְתְּ	עִמַּדְתְּ
1re com.	עָמַדְתִּי	נֶעֱמַדְתִּי	עִמַּדְתִּי
Plur. 3e com.	עָמְדוּ	נֶעֶמְדוּ	עִמְּדוּ
2e masc.	עֲמַדְתֶּם	נֶעֱמַדְתֶּם	עִמַּדְתֶּם
2e fém.	עֲמַדְתֶּן	נֶעֱמַדְתֶּן	עִמַּדְתֶּן
1re com.	עָמַדְנוּ	נֶעֱמַדְנוּ	עִמַּדְנוּ
Infinitif absol.	עָמוֹד	נַעֲמוֹד	עַמֵּד
constr.	עֲמֹד	הֵעָמֵד	עַמֵּד
Imp. Sing. masc.	עֲמֹד	הֵעָמֵד	עַמֵּד
fém.	עִמְדִי	הֵעָמְדִי	עַמְּדִי
Plur. masc.	עִמְדוּ	הֵעָמְדוּ	עַמְּדוּ
fém.	עֲמֹדְנָה	הֵעָמֵדְנָה	עַמֵּדְנָה
Fut. Sing. 3e masc.	יַעֲמֹד	יֵעָמֵד	יְעַמֵּד
3e fém.	תַּעֲמֹד	תֵּעָמֵד	תְּעַמֵּד
2e masc.	תַּעֲמֹד	תֵּעָמֵד	תְּעַמֵּד
2e fém.	תַּעַמְדִי	תֵּעָמְדִי	תְּעַמְּדִי
1re com.	אֶעֱמֹד	אֵעָמֵד	אֲעַמֵּד
Plur. 3e masc.	יַעַמְדוּ	יֵעָמְדוּ	יְעַמְּדוּ
3e fém.	תַּעֲמֹדְנָה	תֵּעָמֵדְנָה	תְּעַמֵּדְנָה
2e masc.	תַּעַמְדוּ	תֵּעָמְדוּ	תְּעַמְּדוּ
2e fém.	תַּעֲמֹדְנָה	תֵּעָמֵדְנָה	תְּעַמֵּדְנָה
1re com.	נַעֲמֹד	נֵעָמֵד	נְעַמֵּד
Participe act.	עֹמֵד	נֶעֱמָד	מְעַמֵּד
pass.	עָמוּד		

Puhal	Hiphil	Hophal	Hithpahel
עֻמַּד	הֶעֱמִיד	הָעֳמַד	הִתְעַמֵּד
עֻמְּדָה	הֶעֱמִידָה	הָעָמְדָה	הִתְעַמְּדָה
עֻמַּדְתָּ	הֶעֱמַדְתָּ	הָעֳמַדְתָּ	הִתְעַמַּדְתָּ
עֻמַּדְתְּ	הֶעֱמַדְתְּ	הָעֳמַדְתְּ	הִתְעַמַּדְתְּ
עֻמַּדְתִּי	הֶעֱמַדְתִּי	הָעֳמַדְתִּי	הִתְעַמַּדְתִּי
עֻמְּדוּ	הֶעֱמִידוּ	הָעָמְדוּ	הִתְעַמְּדוּ
עֻמַּדְתֶּם	הֶעֱמַדְתֶּם	הָעֳמַדְתֶּם	הִתְעַמַּדְתֶּם
עֻמַּדְתֶּן	הֶעֱמַדְתֶּן	הָעֳמַדְתֶּן	הִתְעַמַּדְתֶּן
עֻמַּדְנוּ	הֶעֱמַדְנוּ	הָעֳמַדְנוּ	הִתְעַמַּדְנוּ
עֻמֹּד	הַעֲמִיד		
עֻמַּד	הַעֲמִיד	הָעֳמַד	הִתְעַמֵּד
manque.	הַעֲמֵד	manque.	הִתְעַמֵּד
	הַעֲמִידִי		הִתְעַמְּדִי
	הַעֲמִידוּ		הִתְעַמְּדוּ
	הַעֲמֵדְנָה		הִתְעַמֵּדְנָה
יְעֻמַּד	יַעֲמִיד	יָעֳמַד	יִתְעַמֵּד
תְּעֻמַּד	תַּעֲמִיד	תָּעֳמַד	תִּתְעַמֵּד
תְּעֻמַּד	תַּעֲמִיד	תָּעֳמַד	תִּתְעַמֵּד
תְּעֻמְּדִי	תַּעֲמִידִי	תָּעָמְדִי	תִּתְעַמְּדִי
אֲעֻמַּד	אַעֲמִיד	אָעֳמַד	אֶתְעַמֵּד
יְעֻמְּדוּ	יַעֲמִידוּ	יָעָמְדוּ	יִתְעַמְּדוּ
תְּעֻמַּדְנָה	תַּעֲמֵדְנָה	תָּעֳמַדְנָה	תִּתְעַמֵּדְנָה
תְּעֻמְּדוּ	תַּעֲמִידוּ	תָּעָמְדוּ	תִּתְעַמְּדוּ
תְּעֻמַּדְנָה	תַּעֲמֵדְנָה	תָּעֳמַדְנָה	תִּתְעַמֵּדְנָה
נְעֻמַּד	נַעֲמִיד	נָעֳמַד	נִתְעַמֵּד
מְעֻמָּד	מַעֲמִיד	מָעֳמָד	מִתְעַמֵּד

		Kal	Niphal	Pihel
Prét.	Sing. 3e masc.	זָעַק	נִזְעַק	בֵּרַךְ
	3e fém.	זָֽעֲקָה	נִזְעֲקָה	בֵּרְכָה
	2e masc.	זָעַ֫קְתָּ	נִזְעַ֫קְתָּ	בֵּרַ֫כְתָּ
	2e fém.	זָעַקְתְּ	נִזְעַקְתְּ	בֵּרַכְתְּ
	1re com.	זָעַ֫קְתִּי	נִזְעַ֫קְתִּי	בֵּרַ֫כְתִּי
	Plur. 3e com.	זָֽעֲקוּ	נִזְעֲקוּ	בֵּרְכוּ
	2e masc.	זְעַקְתֶּם	נִזְעַקְתֶּם	בֵּרַכְתֶּם
	2e fém.	זְעַקְתֶּן	נִזְעַקְתֶּן	בֵּרַכְתֶּן
	1re com.	זָעַ֫קְנוּ	נִזְעַ֫קְנוּ	בֵּרַ֫כְנוּ
Infinitif	abs.	זָעוֹק	נִזְעוֹק	בָּרוֹךְ
	constr.	זְעֹק	הִזָּעֵק	בָּרֵךְ
Imp.	Sing. masc.	זְעַק	הִזָּעֵק	בָּרֵךְ
	fém.	זַעֲקִי	הִזָּֽעֲקִי	בָּֽרְכִי
	Plur. masc.	זַעֲקוּ	הִזָּֽעֲקוּ	בָּֽרְכוּ
	fém.	זְעַ֫קְנָה	הִזָּעַ֫קְנָה	בָּרַ֫כְנָה
Fut.	Sing. 3e masc.	יִזְעַק	יִזָּעֵק	יְבָרֵךְ
	3e fém.	תִּזְעַק	תִּזָּעֵק	תְּבָרֵךְ
	2e masc.	תִּזְעַק	תִּזָּעֵק	תְּבָרֵךְ
	2e fém.	תִּזְעֲקִי	תִּזָּֽעֲקִי	תְּבָֽרְכִי
	1re com.	אֶזְעַק	אֶזָּעֵק	אֲבָרֵךְ
	Plur. 3e masc.	יִזְעֲקוּ	יִזָּֽעֲקוּ	יְבָֽרְכוּ
	3e fém.	תִּזְעַ֫קְנָה	תִּזָּעַ֫קְנָה	תְּבָרַ֫כְנָה
	2e masc.	תִּזְעֲקוּ	תִּזָּֽעֲקוּ	תְּבָֽרְכוּ
	2e fém.	תִּזְעַ֫קְנָה	תִּזָּעַ֫קְנָה	תְּבָרַ֫כְנָה
	1re com.	נִזְעַק	נִזָּעֵק	נְבָרֵךְ
Participe	act.	זֹעֵק	נִזְעָק	מְבָרֵךְ
	pass.	זָעוּק		

Puhal	Hiphil	Hophal	Hithpahel
בֹּרַךְ	הִזְעִיק	הָזְעַק	הִתְבָּרֵךְ
בֹּרְכָה	הִזְעִיקָה	הָזְעֲקָה	הִתְבָּרְכָה
בֹּרַכְתָּ	הִזְעַקְתָּ	הָזְעַקְתָּ	הִתְבָּרַכְתָּ
בֹּרַכְתְּ	הִזְעַקְתְּ	הָזְעַקְתְּ	הִתְבָּרַכְתְּ
בֹּרַכְתִּי	הִזְעַקְתִּי	הָזְעַקְתִּי	הִתְבָּרַכְתִּי
בֹּרְכוּ	הִזְעִיקוּ	הָזְעֲקוּ	הִתְבָּרְכוּ
בֹּרַכְתֶּם	הִזְעַקְתֶּם	הָזְעַקְתֶּב	הִתְבָּרַכְתֶּם
בֹּרַכְתֶּן	הִזְעַקְתֶּן	הָזְעַקְתֶּן	הִתְבָּרַכְתֶּן
בֹּרַכְנוּ	הִזְעַקְנוּ	הָזְעַקְנוּ	הִתְבָּרַכְנוּ
	הַזְעִיק		
בֹּרַךְ	הַזְעִיק	הָזְעַק	הִתְבָּרֵךְ
	הַזְעֵק		הִתְבָּרֵךְ
manque.	הַזְעִיקִי	manque.	הִתְבָּרְכִי
	הַזְעִיקוּ		הִתְבָּרְכוּ
	הַזְעֵקְנָה		הִתְבָּרֵכְנָה
יְבֹרַךְ	יַזְעִיק	יָזְעַק	יִתְבָּרֵךְ
תְּבֹרַךְ	תַּזְעִיק	תָּזְעַק	תִּתְבָּרֵךְ
תְּבֹרַךְ	תַּזְעִיק	תָּזְעַק	תִּתְבָּרֵךְ
תְּבֹרְכִי	תַּזְעִיקִי	תָּזְעֲקִי	תִּתְבָּרְכִי
אֲבֹרַךְ	אַזְעִיק	אָזְעַק	אֶתְבָּרֵךְ
יְבֹרְכוּ	יַזְעִיקוּ	יָזְעֲקוּ	יִתְבָּרְכוּ
תְּבֹרַכְנָה	תַּזְעֵקְנָה	תָּזְעַקְנָה	תִּתְבָּרַכְנָה
תְּבֹרְכוּ	תַּזְעִיקוּ	תָּזְעֲקוּ	תִּתְבָּרְכוּ
תְּבֹרַכְנָה	תַּזְעֵקְנָה	תָּזְעַקְנָה	תִּתְבָּרַכְנָה
נְבֹרַךְ	נַזְעִיק	נָזְעַק	נִתְבָּרֵךְ
מְבֹרָךְ	מַזְעִיק	מָזְעָק	מִתְבָּרֵךְ

		Kal	Niphal	Pihel
Prét. Sing.	3e masc.	שָׁמַע	נִשְׁמַע	שִׁמַּע
	3e fém.	שָֽׁמְעָה	נִשְׁמְעָה	שִׁמְּעָה
	2e masc.	שָׁמַ֫עְתָּ	נִשְׁמַ֫עְתָּ	שִׁמַּ֫עְתָּ
	2e fém.	שָׁמַ֫עַתְּ	נִשְׁמַ֫עַתְּ	שִׁמַּ֫עַתְּ
	1re com.	שָׁמַ֫עְתִּי	נִשְׁמַ֫עְתִּי	שִׁמַּ֫עְתִּי
Plur.	3e com.	שָֽׁמְעוּ	נִשְׁמְעוּ	שִׁמְּעוּ
	2e masc.	שְׁמַעְתֶּם	נִשְׁמַעְתֶּם	שִׁמַּעְתֶּם
	2e fém.	שְׁמַעְתֶּן	נִשְׁמַעְתֶּן	שִׁמַּעְתֶּן
	1re com.	שָׁמַ֫עְנוּ	נִשְׁמַ֫עְנוּ	שִׁמַּ֫עְנוּ
Infinitif	abs.	שָׁמוֹעַ	נִשְׁמֹעַ	שַׁמֵּעַ
	constr.	שְׁמֹעַ	הִשָּׁמַע	שַׁמַּע
Imp. Sing.	masc.	שְׁמַע	הִשָּׁמַע	שַׁמַּע
	fém.	שִׁמְעִי	הִשָּֽׁמְעִי	שַׁמְּעִי
Plur.	masc.	שִׁמְעוּ	הִשָּֽׁמְעוּ	שַׁמְּעוּ
	fém.	שְׁמַ֫עְנָה	הִשָּׁמַ֫עְנָה	שַׁמַּ֫עְנָה
Fut. Sing.	3e masc.	יִשְׁמַע	יִשָּׁמַע	יְשַׁמַּע
	3e fém.	תִּשְׁמַע	תִּשָּׁמַע	תְּשַׁמַּע
	2e masc.	תִּשְׁמַע	תִּשָּׁמַע	תְּשַׁמַּע
	2e fém.	תִּשְׁמְעִי	תִּשָּֽׁמְעִי	תְּשַׁמְּעִי
	1re com.	אֶשְׁמַע	אֶשָּׁמַע	אֲשַׁמַּע
Plur.	3e masc.	יִשְׁמְעוּ	יִשָּֽׁמְעוּ	יְשַׁמְּעוּ
	3e fém.	תִּשְׁמַ֫עְנָה	תִּשָּׁמַ֫עְנָה	תְּשַׁמַּ֫עְנָה
	2e masc.	תִּשְׁמְעוּ	תִּשָּֽׁמְעוּ	תְּשַׁמְּעוּ
	2e fém.	תִּשְׁמַ֫עְנָה	תִּשָּׁמַ֫עְנָה	תְּשַׁמַּ֫עְנָה
	1re com.	נִשְׁמַע	נִשָּׁמַע	נְשַׁמַּע
Participe	act.	שֹׁמֵעַ	נִשְׁמָע	מְשַׁמֵּעַ
	pass.	שָׁמוּעַ		

Puhal	Hiphil	Hophal	Hithpahel
שֻׁמַּע	הִשְׁמִיעַ	הָשְׁמַע	הִשְׁתַּמַּע
שֻׁמְּעָה	הִשְׁמִיעָה	הָשְׁמְעָה	הִשְׁתַּמְּעָה
שֻׁמַּעְתָּ	הִשְׁמַעְתָּ	הָשְׁמַעְתָּ	הִשְׁתַּמַּעְתָּ
שֻׁמַּעַתְּ	הִשְׁמַעַתְּ	הָשְׁמַעַתְּ	הִשְׁתַּמַּעַתְּ
שֻׁמַּעְתִּי	הִשְׁמַעְתִּי	הָשְׁמַעְתִּי	הִשְׁתַּמַּעְתִּי
שֻׁמְּעוּ	הִשְׁמִיעוּ	הָשְׁמְעוּ	הִשְׁתַּמְּעוּ
שֻׁמַּעְתֶּם	הִשְׁמַעְתֶּם	הָשְׁמַעְתֶּם	הִשְׁתַּמַּעְתֶּם
שֻׁמַּעְתֶּן	הִשְׁמַעְתֶּן	הָשְׁמַעְתֶּן	הִשְׁתַּמַּעְתֶּן
שֻׁמַּעְנוּ	הִשְׁמַעְנוּ	הָשְׁמַעְנוּ	הִשְׁתַּמַּעְנוּ
	הַשְׁמֵעַ		
שֻׁמַּע	הַשְׁמִיעַ	הָשְׁמַע	הִשְׁתַּמַּע
	הַשְׁמַע		הִשְׁתַּמַּע
manque.	הַשְׁמִיעִי	manque.	הִשְׁתַּמְּעִי
	הַשְׁמִיעוּ		הִשְׁתַּמְּעוּ
	הַשְׁמַעְנָה		הִשְׁתַּמַּעְנָה
יְשֻׁמַּע	יַשְׁמִיעַ	יָשְׁמַע	יִשְׁתַּמַּע
תְּשֻׁמַּע	תַּשְׁמִיעַ	תָּשְׁמַע	תִּשְׁתַּמַּע
תְּשֻׁמַּע	תַּשְׁמִיעַ	תָּשְׁמַע	תִּשְׁתַּמַּע
תְּשֻׁמְּעִי	תַּשְׁמִיעִי	תָּשְׁמְעִי	תִּשְׁתַּמְּעִי
אֲשֻׁמַּע	אַשְׁמִיעַ	אָשְׁמַע	אֶשְׁתַּמַּע
יְשֻׁמְּעוּ	יַשְׁמִיעוּ	יָשְׁמְעוּ	יִשְׁתַּמְּעוּ
תְּשֻׁמַּעְנָה	תַּשְׁמַעְנָה	תָּשְׁמַעְנָה	תִּשְׁתַּמַּעְנָה
תְּשֻׁמְּעוּ	תַּשְׁמִיעוּ	תָּשְׁמְעוּ	תִּשְׁתַּמְּעוּ
תְּשֻׁמַּעְנָה	תַּשְׁמַעְנָה	תָּשְׁמַעְנָה	תִּשְׁתַּמַּעְנָה
נְשֻׁמַּע	נַשְׁמִיעַ	נָשְׁמַע	נִשְׁתַּמַּע
מְשֻׁמָּע	מַשְׁמִיעַ	מָשְׁמָע	מִשְׁתַּמֵּעַ

		Kal	Niphal	Hiphil	Hophal
Prét. Sing.	3ᵉ m.	נָגַשׁ	נִגַּשׁ	הִגִּישׁ	הֻגַּשׁ
	3ᵉ f.	נָגְשָׁה	נִגְּשָׁה	הִגִּישָׁה	הֻגְּשָׁה
	2ᵉ m.	נָגַשְׁתָּ	נִגַּשְׁתָּ	הִגַּשְׁתָּ.	הֻגַּשְׁתָּ
	2ᵉ f.	נָגַשְׁתְּ	נִגַּשְׁתְּ	הִגַּשְׁתְּ	הֻגַּשְׁתְּ
	1ʳᵉ c.	נָגַשְׁתִּי	נִגַּשְׁתִּי	הִגַּשְׁתִּי	הֻגַּשְׁתִּי
Plur.	3ᵉ c.	נָגְשׁוּ	נִגְּשׁוּ	הִגִּישׁוּ	הֻגְּשׁוּ
	2ᵉ m.	נְגַשְׁתֶּם	נִגַּשְׁתֶּם	הִגַּשְׁתֶּם	הֻגַּשְׁתֶּם
	2ᵉ f.	נְגַשְׁתֶּן	נִגַּשְׁתֶּן	הִגַּשְׁתֶּן	הֻגַּשְׁתֶּן
	1ʳᵉ c.	נָגַשְׁנוּ	נִגַּשְׁנוּ	הִגַּשְׁנוּ	הֻגַּשְׁנוּ
Infinitif	abs.	נָגוֹשׁ	הִנָּגשׁ	הַגֵּשׁ	
	constr.	גֶּשֶׁת	הִנָּגֵשׁ	הַגִּישׁ	הֻגַּשׁ
Imp. Sing.	m.	גַּשׁ	הִנָּגֵשׁ	הַגֵּשׁ	
	f.	גְּשִׁי	הִנָּגְשִׁי	הַגִּישִׁי	manque.
Plur.	m.	גְּשׁוּ	הִנָּגְשׁוּ	הַגִּישׁוּ	
	f.	גַּשְׁנָה	הִנָּגֵשְׁנָה	הַגֵּשְׁנָה	
Fut. Sing.	3ᵉ m.	יִגַּשׁ	יִנָּגֵשׁ	יַגִּישׁ	יֻגַּשׁ
	3ᵉ f.	תִּגַּשׁ	תִּנָּגֵשׁ	תַּגִּישׁ	תֻּגַּשׁ
	2ᵉ m.	תִּגַּשׁ	תִּנָּגֵשׁ	תַּגִּישׁ	תֻּגַּשׁ
	2ᵉ f.	תִּגְּשִׁי	תִּנָּגְשִׁי	תַּגִּישִׁי	תֻּגְּשִׁי
	1ʳᵉ c.	אֶגַּשׁ	אֶנָּגֵשׁ	אַגִּישׁ	אֻגַּשׁ
Plur.	3ᵉ m.	יִגְּשׁוּ	יִנָּגְשׁוּ	יַגִּישׁוּ	יֻגְּשׁוּ
	3ᵉ f.	תִּגַּשְׁנָה	תִּנָּגֵשְׁנָה	תַּגֵּשְׁנָה	תֻּגַּשְׁנָה
	2ᵉ m.	תִּגְּשׁוּ	תִּנָּגְשׁוּ	תַּגִּישׁוּ	תֻּגְּשׁוּ
	2ᵉ f.	תִּגַּשְׁנָה	תִּנָּגֵשְׁנָה	תַּגֵּשְׁנַה	תֻּגַּשְׁנָה
	1ʳᵉ c.	נִגַּשׁ	נִנָּגֵשׁ	נַגִּישׁ	נֻגַּשׁ
Participe	act.	נֹגֵשׁ	נִגָּשׁ	מַגִּישׁ	מֻגָּשׁ
	pass.	נָגוּשׁ			

		Kal.	Niphal.	Hiphil.	Hophal.
Prét.		אָכַל	נֶאֱכַל	הֶאֱכִיל	הָאֳכַל

Comme les verbes 1re *gutturale.*

		Kal.	Niphal.	Hiphil.	Hophal.
Infinitif	abs.	אָכוֹל	הֵאָכֹל		
	constr.	אֱכֹל	הֵאָכֵל	הַאֲכִיל	הָאֳכַל
Imp. Sing.	m.	אֱכֹל	הֵאָכֵל	הַאֲכֵל	
	f.	אִכְלִי	etc.	etc.	manque.
Plur.	m.	אִכְלוּ			
	f.	אֱכֹלְנָה			
Fut. Sing.	3e m.	יֹאכֵל	יֵאָכֵל	יַאֲכִיל	יָאֳכַל
	3e f.	תֹּאכֵל	etc.	etc.	etc.
	2e m.	תֹּאכֵל			
	2e f.	תֹּאכְלִי			
	1re c.	אֹכֵל			
Plur.	3e m.	יֹאכְלוּ			
	3e f.	תֹּאכֵלְנָה			
	2e m.	תֹּאכְלוּ			
	2e f.	תֹּאכֵלְנָה			
	1re c.	נֹאכֵל			
Participe	act.	אֹכֵל	נֶאֱכָל	מַאֲכִיל	מָאֳכָל
	pass.	אָכוּל			

		Kal.		Niphal.
Prét. Sing.	3e m.	סַב		נָסַב
	3e f.	סַבָּה		נָסַבָּה
	2e m.	סַבּוֹתָ		נְסַבּוֹתָ
	2e f.	סַבּוֹת		נְסַבּוֹת
	1re c.	סַבּוֹתִי		נְסַבּוֹתִי
Plur.	3e c.	סַבּוּ		נָסַבּוּ
	2e m.	סַבּוֹתֶם		נְסַבּוֹתֶם
	2e f.	סַבּוֹתֶן		נְסַבּוֹתֶן
	1re c.	סַבּוֹנוּ		נְסַבּוֹנוּ
Infinitif	abs.	סָבוֹב		הִסּוֹב
	constr.	סֹב		הִסַּב
Imp. Sing.	m.	סֹב		הִסַּב
	f.	סֹבִּי		הִסַּבִּי
Plur.	m.	סֹבּוּ		הִסַּבּוּ
	f.	סֻבֶּינָה		הִסַּבֶּינָה
Fut. Sing.	3e m.	יָסֹב	יִסֹּב	יִסַּב
	3e f.	תָּסֹב	תִּסֹּב	תִּסַּב
	2e m.	תָּסֹב	תִּסֹּב	תִּסַּב
	2e f.	תָּסֹבִּי	תִּסְּבִי	תִּסַּבִּי
	1re c.	אָסֹב	אֶסֹּב	אֶסַּב
Plur.	3e m.	יָסֹבּוּ	יִסְּבוּ	יִסַּבּוּ
	3e f.	תְּסֻבֶּינָה	תִּסֹּבְנָה	תִּסַּבֶּינָה
	2e m.	תָּסֹבּוּ	תִּסְּבוּ	תִּסַּבּוּ
	2e f.	תְּסֻבֶּינָה	תִּסֹּבְנָה	תִּסַּבֶּינָה
	1re c.	נָסֹב	נִסֹּב	נִסַּב
Participe	act.	סוֹבֵב		נָסָב
	pass.	סָבוּב		

Hiphil.	Hophal.	Pohel.	Pohal.
הֵסֵב	הוּסַב	סוֹבֵב	סוֹבַב
הֵסֵבָּה	הוּסַבָּה	סוֹבְבָה	סוֹבְבָה
הֲסִבּוֹתָ	הוּסַבּוֹתָ	סוֹבַבְתָּ	סוֹבַבְתָּ
הֲסִבּוֹת	הוּסַבּוֹת	סוֹבַבְתְּ	סוֹבַבְתְּ
הֲסִבּוֹתִי	הוּסַבּוֹתִי	סוֹבַבְתִּי	סוֹבַבְתִּי
הֵסֵבּוּ	הוּסַבּוּ	סוֹבְבוּ	סוֹבְבוּ
הֲסִבּוֹתֶם	הוּסַבּוֹתֶם	סוֹבַבְתֶּם	סוֹבַבְתֶּם
הֲסִבּוֹתֶן	הוּסַבּוֹתֶן	סוֹבַבְתֶּן	סוֹבַבְתֶּן
הֲסִבּוֹנוּ	הוּסַבּוֹנוּ	סוֹבַבְנוּ	סוֹבַבְנוּ
הָסֵב			
הָסֵב	הוּסַב	סוֹבֵב	סוֹבַב
הָסֵב		סוֹבֵב	
הָסֵבִּי	manque.	סוֹבְבִי	manque.
הָסֵבּוּ		סוֹבְבוּ	
הֲסִבֶּינָה		סוֹבֵבְנָה	
יָסֵב	יוּסַב	יְסוֹבֵב	יְסוֹבַב
תָּסֵב	תּוּסַב	תְּסוֹבֵב	תְּסוֹבַב
תָּסֵב	תּוּסַב	תְּסוֹבֵב	תְּסוֹבַב
תָּסֵבִּי	תּוּסַבִּי	תְּסוֹבְבִי	תְּסוֹבְבִי
אָסֵב	אוּסַב	אֲסוֹבֵב	אֲסוֹבַב
יָסֵבּוּ	יוּסַבּוּ	יְסוֹבְבוּ	יְסוֹבְבוּ
תְּסִבֶּינָה	תּוּסַבֶּינָה	תְּסוֹבֵבְנָה	תְּסוֹבַבְנָה
תָּסֵבּוּ	תּוּסַבּוּ	תְּסוֹבְבוּ	תְּסוֹבְבוּ
תְּסִבֶּינָה	תּוּסַבֶּינָה	תְּסוֹבֵבְנָה	תְּסוֹבַבְנָה
נָסֵב	נוּסַב	נְסוֹבֵב	נְסוֹבַב
מֵסֵב	מוּסָב	מְסוֹבֵב	מְסוֹבָב

	Kal.		Niphal.
Prét. Sing. 3e m.	יָשַׁב		נוֹשַׁב
3e f.	יָֽשְׁבָה		נוֹשְׁבָה
2e m.	יָשַׁבְתָּ		נוֹשַׁבְתָּ
3e f.	יָשַׁבְתְּ		נוֹשַׁבְתְּ
1re c	יָשַׁבְתִּי		נוֹשַׁבְתִּי
Plur. 3e c.	יָֽשְׁבוּ		נוֹשְׁבוּ
2e m.	יְשַׁבְתֶּם		נוֹשַׁבְתֶּם
2e f.	יְשַׁבְתֶּן		נוֹשַׁבְתֶּן
1re c.	יָשַׁבְנוּ		נוֹשַׁבְנוּ
Infinitif abs.	יָשׁוֹב		
constr.	שֶׁבֶת	יְסֹד	הִוָּשֵׁב
Imp. Sing. m.	שֵׁב	יְרַשׁ	הִוָּשֵׁב
f.	שְׁבִי	יְרְשִׁי	הִוָּֽשְׁבִי
Plur. m.	שְׁבוּ	יְרְשׁוּ	הִוָּֽשְׁבוּ
f.	שֵׁבְנָה	יְרַשְׁנָה	הִוָּשֵׁבְנָה
Fut. Sing. 3e m.	יֵשֵׁב	יִירַשׁ	יִוָּשֵׁב
3e f.	תֵּשֵׁב	תִּירַשׁ	תִּוָּשֵׁב
2e m.	תֵּשֵׁב	תִּירַשׁ	תִּוָּשֵׁב
2e f.	תֵּשְׁבִי	תִּירְשִׁי	תִּוָּֽשְׁבִי
1re c.	אֵשֵׁב	אִירַשׁ	אֶוָּשֵׁב
Plur. 3e m.	יֵשְׁבוּ	יִירְשׁוּ	יִוָּֽשְׁבוּ
3e f.	תֵּשַׁבְנָה	תִּירַשְׁנָה	תִּוָּשֵׁבְנָה
2e m.	תֵּשְׁבוּ	תִּירְשׁוּ	תִּוָּֽשְׁבוּ
2e f.	תֵּשַׁבְנָה	תִּירַשְׁנָה	תִּוָּשֵׁבְנָה
1re c.	נֵשֵׁב	נִירַשׁ	נִוָּשֵׁב
Participe act.	יֹשֵׁב		נוֹשָׁב
pass.	יָשׁוּב		

Hiphil.	Hophal.	Kal.	Hiphil.
הוֹשִׁיב	הוּשַׁב	יָטַב	הֵיטִיב
הוֹשִׁיבָה	הוּשְׁבָה	יָֽטְבָה	הֵיטִיבָה
הוֹשַׁבְתָּ	הוּשַׁבְתָּ	יָטַבְתָּ	הֵיטַבְתָּ
הוֹשַׁבְתְּ	הוּשַׁבְתְּ	יָטַבְתְּ	הֵיטַבְתְּ
הוֹשַׁבְתִּי	הוּשַׁבְתִּי	יָטַבְתִּי	הֵיטַבְתִּי
הוֹשִׁיבוּ	הוּשְׁבוּ	יָֽטְבוּ	הֵיטִיבוּ
הוֹשַׁבְתֶּם	הוּשַׁבְתֶּם	יְטַבְתֶּם	הֵיטַבְתֶּם
הוֹשַׁבְתֶּן	הוּשַׁבְתֶּן	יְטַבְתֶּן	הֵיטַבְתֶּן
הוֹשַׁבְנוּ	הוּשַׁבְנוּ	יָטַבְנוּ	הֵיטַבְנוּ
הוֹשֵׁב ,הוֹשֵׁיב		יָטוֹב	הֵיטֵב
הוֹשִׁיב	הוּשַׁב	יְטֹב	הֵיטִיב
הוֹשֵׁב	manque.	יְטַב	הֵיטֵב
הוֹשִׁיבִי		יִטְבִי	הֵיטִיבִי
הוֹשִׁיבוּ		יִטְבוּ	הֵיטִיבוּ
הוֹשֵׁבְנָה		יְטַבְנָה	הֵיטֵבְנָה
יוֹשִׁיב	יוּשַׁב	יִיטַב	יֵיטִיב
תּוֹשִׁיב	תּוּשַׁב	תִּיטַב	תֵּיטִיב
תּוֹשִׁיב	תּוּשַׁב	תִּיטַב	תֵּיטִיב
תּוֹשִׁיבִי	תּוּשְׁבִי	תִּיטְבִי	תֵּיטִיבִי
אוֹשִׁיב	אוּשַׁב	אִיטַב	אֵיטִיב
יוֹשִׁיבוּ	יוּשְׁבוּ	יִיטְבוּ	יֵיטִיבוּ
תּוֹשֵׁבְנָה	תּוּשַׁבְנָה	תִּיטַבְנָה	תֵּיטֵבְנָה
תּוֹשִׁיבוּ	תּוּשְׁבוּ	תִּיטְבוּ	תֵּיטִיבוּ
תּוֹשֵׁבְנָה	תּוּשַׁבְנָה	תִּיטַבְנָה	תֵּיטֵבְנָה
נוֹשִׁיב	נוּשַׁב	נִיטַב	נֵיטִיב
מוֹשִׁיב	מוּשָׁב	יָטֵב	מֵיטִיב
		יָטוּב	

		Kal.	Niphal.	Hiphil.	Hophal.
Prét. Sing.	3e m.	קָם	נָקוֹם	הֵקִים	הוּקַם
	3e f.	קָמָה	נָקוֹמָה	הֵקִימָה	הוּקְמָה
	2e m.	קַמְתָּ	נְקוּמוֹתָ	הֲקִימוֹתָ	הוּקַמְתָּ
	2e f.	קַמְתְּ	נְקוּמוֹת	הֲקִימוֹת	הוּקַמְתְּ
	1re c.	קַמְתִּי	נְקוּמוֹתִי	הֲקִימוֹתִי	הוּקַמְתִּי
Plur.	3e c.	קָמוּ	נָקוֹמוּ	הֵקִימוּ	הוּקְמוּ
	2e m.	קַמְתֶּם	נְקוּמוֹתֶם	הֲקִימוֹתֶם	הוּקַמְתֶּם
	2e f.	קַמְתֶּן	נְקוּמוֹתֶן	הֲקִימוֹתֶן	הוּקַמְתֶּן
	1re c.	קַמְנוּ	נְקוּמוֹנוּ	הֲקִמוֹנוּ	הוּקַמְנוּ
Infinitif	abs.	קוֹם	הִקּוֹם	הָקֵים, הָקֵם	
	constr.	קוּם	הִקּוֹם	הָקִים	הוּקַם
Imp. Sing.	m.	קוּם	הִקּוֹם	הָקֵם	manque.
	f.	קוּמִי	הִקּוֹמִי	הָקִימִי	
Plur.	m.	קוּמוּ	הִקּוֹמוּ	הָקִימוּ	
	f.	קֹמְנָה	הִקֹּמְנָה	הָקֵמְנָה	
Fut. Sing.	3e m.	יָקוּם	יִקּוֹם	יָקִים	יוּקַם
	3e f.	תָּקוּם	תִּקּוֹם	תָּקִים	תּוּקַם
	2e m.	תָּקוּם	תִּקּוֹם	תָּקִים	תּוּקַם
	2e f.	תָּקוּמִי	תִּקּוֹמִי	תָּקִימִי	תּוּקְמִי
	1re c.	אָקוּם	אֶקּוֹם	אָקִים	אוּקַם
Plur.	3e m.	יָקוּמוּ	יִקּוֹמוּ	יָקִימוּ	יוּקְמוּ
	3e f.	תְּקוּמֶינָה	תִּקֹּמְנָה	תָּקֵמְנָה	תּוּקַמְנָה
	2e m.	תָּקוּמוּ	תִּקּוֹמוּ	תָּקִימוּ	תּוּקְמוּ
	2e f.	תְּקוּמֶינָה	תִּקֹּמְנָה	תָּקֵמְנָה	תּוּקַמְנָה
	1re c.	נָקוּם	נִקּוֹם	נָקִים	נוּקַם
Participe	act.	קָם	נָקוֹם	מֵקִים	מוּקָם
	pass.	קוּם			

Pilel.	Pulal.	Kal.		Niphal.
קוֹמֵם	קוֹמַם	בָּן	בִּין	נָבוֹן
קוֹמְמָה	קוֹמְמָה	בָּנָה	בִּינָה	נָבוֹנָה
קוֹמַמְתָּ	קוֹמַמְתָּ	בַּנְתָּ	בִּינוֹתָ	נְבוּנוֹתָ
קוֹמַמְתְּ	קוֹמַמְתְּ	בַּנְתְּ	בִּינוֹת	נְבוּנוֹת
קוֹמַמְתִּי	קוֹמַמְתִּי	בַּנְתִּי	בִּינוֹתִי	נְבוּנוֹתִי
קוֹמְמוּ	קוֹמְמוּ	בָּנוּ	בִּינוּ	נָבוֹנוּ
קוֹמַמְתֶּם	קוֹמַמְתֶּם	בַּנְתֶּם.	בִּינוֹתֶם	נְבוּנוֹתֶם
קוֹמַמְתֶּן	קוֹמַמְתֶּן	בַּנְתֶּן	בִּינוֹתֶן	נְבוּנוֹתֶן
קוֹמַמְנוּ	קוֹמַמְנוּ	בַּנּוּ	בִּינוֹנוּ	נְבוּנוֹנוּ
		בּוֹן		הִבּוֹן
קוֹמֵם	קוֹמַם	בִּין		הִבּוֹן
קוֹמֵם		בִּין		הִבּוֹן
קוֹמְמִי	manque.	בִּינִי		הִבּוֹנִי
קוֹמְמוּ		בִּינוּ		הִבּוֹנוּ
קוֹמֵמְנָה		—		הִבֹּנְנָה
יְקוֹמֵם	יְקוֹמַם	יָבִין		יִבּוֹן
תְּקוֹמֵם	תְּקוֹמַם	תָּבִין		תִּבּוֹן
תְּקוֹמֵם	תְּקוֹמַם	תָּבִין		תִּבּוֹן
תְּקוֹמְמִי	תְּקוֹמְמִי	תָּבִינִי		תִּבּוֹנִי
אֲקוֹמֵם	אֲקוֹמַם	אָבִין		אֶבּוֹן
יְקוֹמְמוּ	יְקוֹמְמוּ	יָבִינוּ		יִבּוֹנוּ
תְּקוֹמֵמְנָה	תְּקוֹמַמְנָה	תְּבִינֶינָה		תִּבּוֹנֶנָה
תְּקוֹמְמוּ	תְּקוֹמְמוּ	תָּבִינוּ		תִּבּוֹנוּ
תְּקוֹמֵמְנָה	תְּקוֹמַמְנָה	תְּבִינֶינָה		תִּבּוֹנֶנָה
נְקוֹמֵם	נְקוֹמַם	נָבִין		נִבּוֹן
מְקוֹמֵם	מְקוֹמָם	בָּן בּוּן		נָבוֹן

		Kal	Niphal	Pihel
Prét. Sing.	3e m.	מָצָא	נִמְצָא	מִצֵּא
	3e f.	מָצְאָה	נִמְצְאָה	מִצְּאָה
	2e m.	מָצָאתָ	נִמְצֵאתָ	מִצֵּאתָ
	2e f.	מָצָאת	נִמְצֵאת	מִצֵּאת
	1re c.	מָצָאתִי	נִמְצֵאתִי	מִצֵּאתִי
Plur.	3e c.	מָצְאוּ	נִמְצְאוּ	מִצְּאוּ
	2e m.	מְצָאתֶם	נִמְצֵאתֶם	מִצֵּאתֶם
	2e f.	מְצָאתֶן	נִמְצֵאתֶן	מִצֵּאתֶן
	1re c.	מָצָאנוּ	נִמְצֵאנוּ	מִצֵּאנוּ
Infinitif	abs.	מָצוֹא	נִמְצֹא	מַצֹּא
	constr.	מְצֹא	הִמָּצֵא	מַצֵּא
Imp. Sing.	m.	מְצָא	הִמָּצֵא	מַצֵּא
	f.	מִצְאִי	הִמָּצְאִי	מַצְּאִי
Plur.	m.	מִצְאוּ	הִמָּצְאוּ	מַצְּאוּ
	f.	מְצֶאנָה	הִמָּצֶאנָה	מַצֶּאנָה
Fut. Sing.	3e m.	יִמְצָא	יִמָּצֵא	יְמַצֵּא
	3e f.	תִּמְצָא	תִּמָּצֵא	תְּמַצֵּא
	2e m.	תִּמְצָא	תִּמָּצֵא	תְּמַצֵּא
	2e f.	תִּמְצְאִי	תִּמָּצְאִי	תְּמַצְּאִי
	1re c.	אֶמְצָא	אֶמָּצֵא	אֲמַצֵּא
Plur.	3e m.	יִמְצְאוּ	יִמָּצְאוּ	יְמַצְּאוּ
	3e f.	תִּמְצֶאנָה	תִּמָּצֶאנָה	תְּמַצֶּאנָה
	2e m.	תִּמְצְאוּ	תִּמָּצְאוּ	תְּמַצְּאוּ
	2e f.	תִּמְצֶאנָה	תִּמָּצֶאנָה	תְּמַצֶּאנָה
	1re c.	נִמְצָא	נִמָּצֵא	נְמַצֵּא
Participe	act.	מֹצֵא	נִמְצָא	מְמַצֵּא
	pass.	מָצוּא		

Puhal	Hiphil	Hophal	Hithpahel
מֻצָּא	הִמְצִיא	הֻמְצָא	הִתְמַצֵּא
מֻצְּאָה	הִמְצִיאָה	הֻמְצְאָה	הִתְמַצְּאָה
מֻצֵּאתָ	הִמְצֵאתָ	הֻמְצֵאתָ	הִתְמַצֵּאתָ
מֻצֵּאת	הִמְצֵאת	הֻמְצֵאת	הִתְמַצֵּאת
מֻצֵּאתִי	הִמְצֵאתִי	הֻמְצֵאתִי	הִתְמַצֵּאתִי
מֻצְּאוּ	הִמְצִיאוּ	הֻמְצְאוּ	הִתְמַצְּאוּ
מֻצֵּאתֶם	הִמְצֵאתֶם	הֻמְצֵאתֶם	הִתְמַצֵּאתֶם
מֻצֵּאתֶן	הִמְצֵאתֶן	הֻמְצֵאתֶן	הִתְמַצֵּאתֶן
מֻצֵּאנוּ	הִמְצֵאנוּ	הֻמְצֵאנוּ	הִתְמַצֵּאנוּ
	הַמְצֵא		
מֻצָּא	הַמְצִיא	הֻמְצָא	הִתְמַצֵּא
manque.	הַמְצֵא	manque.	הִתְמַצֵּא
	הַמְצִיאִי		הִתְמַצְּאִי
	הַמְצִיאוּ		הִתְמַצְּאוּ
	הַמְצֶאנָה		הִתְמַצֶּאנָה
יְמֻצָּא	יַמְצִיא	יֻמְצָא	יִתְמַצֵּא
תְּמֻצָּא	תַּמְצִיא	תֻּמְצָא	תִּתְמַצֵּא
תְּמֻצָּא	תַּמְצִיא	תֻּמְצָא	תִּתְמַצֵּא
תְּמֻצְּאִי	תַּמְצִיאִי	תֻּמְצְאִי	תִּתְמַצְּאִי
אֲמֻצָּא	אַמְצִיא	אֻמְצָא	אֶתְמַצֵּא
יְמֻצְּאוּ	יַמְצִיאוּ	יֻמְצְאוּ	יִתְמַצְּאוּ
תְּמֻצֶּאנָה	תַּמְצֶאנָה	תֻּמְצֶאנָה	תִּתְמַצֶּאנָה
תְּמֻצְּאוּ	תַּמְצִיאוּ	תֻּמְצְאוּ	תִּתְמַצְּאוּ
תְּמֻצֶּאנָה	תַּמְצֶאנָה	תֻּמְצֶאנָה	תִּתְמַצֶּאנָה
נְמֻצָּא	נַמְצִיא	נֻמְצָא	נִתְמַצֵּא
מְמֻצָּא	מַמְצִיא	מֻמְצָא	מִתְמַצֵּא

		Kal	Niphal	Pihel
Prét. Sing.	3e m.	גָּלָה	נִגְלָה	גִּלָּה
	3e f.	גָּלְתָה	נִגְלְתָה	גִּלְּתָה
	2e m.	גָּלִיתָ	נִגְלֵיתָ	גִּלֵּיתָ
	2e f.	גָּלִית	נִגְלֵית	גִּלֵּית
	1re c.	גָּלִיתִי	נִגְלֵיתִי	גִּלֵּיתִי
Plur.	3e c.	גָּלוּ	נִגְלוּ	גִּלּוּ
	2e m.	גְּלִיתֶם	נִגְלֵיתֶם	גִּלֵּיתֶם
	2e f.	גְּלִיתֶן	נִגְלֵיתֶן	גִּלֵּיתֶן
	1re c.	גָּלִינוּ	נִגְלֵינוּ	גִּלֵּינוּ
Infinitif	absol.	גָּלֹה	נִגְלֹה	גַּלֹּה
	constr.	גְּלוֹת	הִגָּלוֹת	גַּלּוֹת
Imp. Sing.	m.	גְּלֵה	הִגָּלֵה	גַּלֵּה
	f.	גְּלִי	הִגָּלִי	גַּלִּי
Plur.	m.	גְּלוּ	הִגָּלוּ	גַּלּוּ
	f.	גְּלֶינָה	הִגָּלֶינָה	גַּלֶּינָה
Fut. Sing.	3e m.	יִגְלֶה	יִגָּלֶה	יְגַלֶּה
	3e f.	תִּגְלֶה	תִּגָּלֶה	תְּגַלֶּה
	2e m.	תִּגְלֶה	תִּגָּלֶה	תְּגַלֶּה
	2e f.	תִּגְלִי	תִּגָּלִי	תְּגַלִּי
	1re c.	אֶגְלֶה	אֶגָּלֶה	אֲגַלֶּה
Plur.	3e m.	יִגְלוּ	יִגָּלוּ	יְגַלּוּ
	3e f.	תִּגְלֶינָה	תִּגָּלֶינָה	תְּגַלֶּינָה
	2e m.	תִּגְלוּ	תִּגָּלוּ	תְּגַלּוּ
	2e f.	תִּגְלֶינָה	תִּגָּלֶינָה	תְּגַלֶּינָה
	1re c.	נִגְלֶה	נִגָּלֶה	נְגַלֶּה
Participe	act.	גֹּלֶה	נִגְלֶה	מְגַלֶּה
	pass.	גָּלוּי		

Puhal	Hiphil	Hophal	Hithpahel
גֻּלָּה	הִגְלָה	הָגְלָה	הִתְגַּלָּה
גֻּלְּתָה	הִגְלְתָה	הָגְלְתָה	הִתְגַּלְּתָה
גֻּלֵּיתָ	הִגְלֵיתָ	הָגְלֵיתָ	הִתְגַּלֵּיתָ
גֻּלֵּית	הִגְלֵית	הָגְלֵית	הִתְגַּלֵּית
גֻּלֵּיתִי	הִגְלֵיתִי	הָגְלֵיתִי	הִתְגַּלֵּיתִי
גֻּלּוּ	הִגְלוּ	הָגְלוּ	הִתְגַּלּוּ
גֻּלֵּיתֶם	הִגְלֵיתֶם	הָגְלֵיתֶם	הִתְגַּלֵּיתֶם
גֻּלֵּיתֶן	הִגְלֵיתֶן	הָגְלֵיתֶן	הִתְגַּלֵּיתֶן
גֻּלֵּינוּ	הִגְלֵינוּ	הָגְלֵינוּ	הִתְגַּלֵּינוּ
גֻּלֵּה	הַגְלֵה	הָגְלֵה	הִתְגַּלֵּה
גֻּלּוֹת	הַגְלוֹת	הָגְלוֹת	הִתְגַּלּוֹת
	הַגְלֵה		הִתְגַּלֵּה
	הַגְלִי		הִתְגַּלִּי
manque.	הַגְלוּ	manque.	הִתְגַּלּוּ
	הַגְלֶינָה		הִתְגַּלֶּינָה
יְגֻלֶּה	יַגְלֶה	יָגְלֶה	יִתְגַּלֶּה
תְּגֻלֶּה	תַּגְלֶה	תָּגְלֶה	תִּתְגַּלֶּה
תְּגֻלֶּה	תַּגְלֶה	תָּגְלֶה	תִּתְגַּלֶּה
תְּגֻלִּי	תַּגְלִי	תָּגְלִי	תִּתְגַּלִּי
אֲגֻלֶּה	אַגְלֶה	אָגְלֶה	אֶתְגַּלֶּה
יְגֻלּוּ	יַגְלוּ	יָגְלוּ	יִתְגַּלּוּ
תְּגֻלֶּינָה	תַּגְלֶינָה	תָּגְלֶינָה	תִּתְגַּלֶּינָה
תְּגֻלּוּ	תַּגְלוּ	תָּגְלוּ	תִּתְגַּלּוּ
תְּגֻלֶּינָה	תַּגְלֶינָה	תָּגְלֶינָה	תִּתְגַּלֶּינָה
נְגֻלֶּה	נַגְלֶה	נָגְלֶה	נִתְגַּלֶּה
מְגֻלֶּה	מַגְלֶה	מָגְלֶה	מִתְגַּלֶּה

Singulier. N. NOMS

	Et. abs.		Et. constr.	avec suff. lég.	avec suff. gr.
Ire Décl.	שִׁיר	*(cantique)*	שִׁיר	שִׁירִי	שִׁירְכֶם
„	צַדִּיק	*(juste)*	צַדִּיק	צַדִּיקִי	צַדִּיקְכֶם
IIe Décl.	כּוֹכָב	*(étoile)*	כּוֹכַב	כּוֹכָבִי	כּוֹכַבְכֶם
„	שׁוֹפֵט	*(juge)*	שׁוֹפֵט	שֹׁופְטִי	שׁוֹפִטְכֶם
IIIe Décl.	פָּקִיד	*(surveillant)*	פְּקִיד	פְּקִידִי	פְּקִידְכֶם
IVe Décl.	דָּבָר	*(parole)*	דְּבַר	דְּבָרִי	דְּבַרְכֶם
„	זָקֵן	*(ancien)*	זְקַן	זְקֵנִי	זְקַנְכֶם
Ve Décl.	מֶ֫לֶךְ	*(roi)*	מֶ֫לֶךְ	מַלְכִּי	מַלְכְּכֶם
„	קֶ֫בֶר	*(sépulcre)*	קֶ֫בֶר	קִבְרִי	קִבְרְכֶם
„	סֵ֫פֶר	*(livre)*	סֵ֫פֶר	סִפְרִי	סִפְרְכֶם
„	קֹ֫דֶשׁ	*(sanctuaire)*	קֹ֫דֶשׁ	קָדְשִׁי	קָדְשְׁכֶם
„	מָ֫וֶת	*(mort)*	מוֹת	מוֹתִי	מוֹתְכֶם
„	זַ֫יִת	*(olivier)*	זֵית	זֵיתִי	זֵיתְכֶם
Décl. A.	גַּן	*(jardin)*	גַּן	גַּנִּי	גַּנְּכֶם
„	חֵץ	*(flèche)*	חֵץ	חִצִּי	חִצְּכֶם
„	חֹק	*(statut)*	חֹק	חֻקִּי	חֻקְּכֶם
Décl. B.	רֹעֶה	*(pasteur)*	רֹעֵה	רֹעִי	רֹעֲכֶם

O. NOMS

	Et. abs.		Et. constr.	avec suff. lég.	avec suff. gr.
Ire Décl.	שִׁירָה	*(cantique)*	שִׁירַת	שִׁירָתִי	שִׁירַתְכֶם
„	בְּרָכָה	*(bénédiction)*	בִּרְכַּת	בִּרְכָתִי	בִּרְכַתְכֶם
IIe Décl.	שָׁנָה	*(année)*	שְׁנַת	שְׁנָתִי	שְׁנַתְכֶם
„	עֵצָה	*(conseil)*	עֲצַת	עֲצָתִי	עֲצַתְכֶם
IIIe Décl.	מַלְכָּה	*(reine)*	מַלְכַּת	מַלְכָּתִי	מַלְכַּתְכֶם
„	שִׂמְלָה	*(habit)*	שִׂמְלַת	שִׂמְלָתִי	שִׂמְלַתְכֶם
„	חָרְבָּה	*(désert)*	חָרְבַּת	חָרְבָּתִי	חָרְבַּתְכֶם
IVe Décl.	מִסְגֶּ֫רֶת	*(enclos)*	מִסְגֶּ֫רֶת	מִסְגַּרְתִּי	מִסְגַּרְתְּכֶם

MASCULINS. *Pluriel.* (v. § 331)

Et. abs.	Et. constr.	avec suff. lég.	avec suff. gr.
שִׁירִים	שִׁירֵי	שִׁירַי	שִׁירֵיכֶם
צַדִּיקִים	צַדִּיקֵי	צַדִּיקַי	צַדִּיקֵיכֶם
כּוֹכָבִים	כּוֹכְבֵי	כּוֹכָבַי	כּוֹכְבֵיכֶם
שׁוֹפְטִים	שׁוֹפְטֵי	שׁוֹפְטַי	שׁוֹפְטֵיכֶם
פְּקִידִים	פְּקִידֵי	פְּקִידַי	פְּקִידֵיכֶם
דְּבָרִים	דִּבְרֵי	דְּבָרַי	דִּבְרֵיכֶם
• זְקֵנִים	זִקְנֵי	זְקֵנַי	זִקְנֵיכֶם
מְלָכִים	מַלְכֵי	מְלָכַי	מַלְכֵיכֶם
קְבָרִים	קִבְרֵי	קְבָרַי	קִבְרֵיכֶם
סְפָרִים	סִפְרֵי	סְפָרַי	סִפְרֵיכֶם
קֳדָשִׁים	קָדְשֵׁי	קֳדָשַׁי	קָדְשֵׁיכֶם
—	—	—	—
זֵיתִים	זֵיתֵי	זֵיתַי	זֵיתֵיכֶם
גַּנִּים	גַּנֵּי	גַּנַּי	גַּנֵּיכֶם
חִצִּים	חִצֵּי	חִצַּי	חִצֵּיכֶם
חֻקִּים	חֻקֵּי	חֻקַּי	חֻקֵּיכֶם
רֹעִים	רֹעֵי	רֹעַי	רֹעֵיכֶם

FÉMININS. (v. § 357.)

שִׁירוֹת	שִׁירוֹת	שִׁירוֹתַי	שִׁירוֹתֵיכֶם
בְּרָכוֹת	בִּרְכוֹת	בִּרְכוֹתַי	בִּרְכוֹתֵיכֶם
שָׁנוֹת	שְׁנוֹת	שְׁנוֹתַי	שְׁנוֹתֵיכֶם
עֵצוֹת	עֲצוֹת	עֲצוֹתַי	עֲצוֹתֵיכֶם
מְלָכוֹת	מַלְכוֹת	מַלְכוֹתַי	מַלְכוֹתֵיכֶם
שְׂמָלוֹת	שִׂמְלוֹת	שִׂמְלוֹתַי	שִׂמְלוֹתֵיכֶם
חֳרָבוֹת	חָרְבוֹת	חָרְבוֹתַי	חָרְבוֹתֵיכֶם
מִסְגְּרוֹת	מִסְגְּרוֹת	מִסְגְּרוֹתַי	מִסְגְּרוֹתֵיכֶם

SUFFIXES DE LA IIIme PERSONNE.

	Singulier. Masc.	Singulier. Fém.	Pluriel. Masc.	Pluriel. Fém.
Kal.				
Prét. Sing. 3e masc.	פְּקָדָהוּ פְּקָדוֹ	פְּקָדָהּ	פְּקָדָם	פְּקָדָן
3e fém.	פְּקָדַתְהוּ פְּקָדַתּוּ	פְּקָדַתָּה	פְּקָדָתַם	פְּקָדָתַן
2e masc.	פְּקַדְתָּהוּ פְּקַדְתּוֹ	פְּקַדְתָּהּ	פְּקַדְתָּם	פְּקַדְתָּן
2e fém.	פְּקַדְתִּיהוּ פְּקַדְתִּיו	פְּקַדְתִּיהָ	פְּקַדְתִּים	פְּקַדְתִּין
1re com.	פְּקַדְתִּיו	פְּקַדְתִּיהָ	פְּקַדְתִּים	פְּקַדְתִּין
Plur. 3e com.	פְּקָדוּהוּ	פְּקָדוּהָ	פְּקָדוּם	פְּקָדוּן
2e masc.	פְּקַדְתּוּהוּ	פְּקַדְתּוּהָ	פְּקַדְתּוּם	פְּקַדְתּוּן
1re com.	פְּקַדְנוּהוּ	פְּקַדְנוּהָ	פְּקַדְנוּם	פְּקַדְנוּן
Infinitif	פָּקְדוֹ	פָּקְדָהּ	פָּקְדָם	פָּקְדָן
Impératif	פָּקְדֵהוּ	פָּקְדֶהָ פָּקְדָהּ	פָּקְדֵם	—
Fut. Sing. 3e masc.	יִפְקְדֵהוּ	יִפְקְדֶהָ יִפְקְדָהּ	יִפְקְדֵם	יִפְקְדֵן
3e masc. avec נ épenthét.	יִפְקְדֶנּוּ	יִפְקְדֶנָּה	—	—
Plur. 3e masc.	יִפְקְדוּהוּ	יִפְקְדוּהָ	יִפְקְדוּם	יִפְקְדוּן
Pihel.				
Prét. Sing. 3e masc.	פִּקְּדוֹ	פִּקְּדָהּ	פִּקְּדָם	פִּקְּדָן

IIe PERSONNE.				Ire PERSONNE.	
Singulier.		Pluriel.		Singulier.	Pluriel.
Masc.	Fém.	Masc.	Fém.	Com.	Com.
פְּקָדְךָ	פְּקָדֵךְ	פְּקַדְכֶם	פְּקַדְכֶן	פְּקָדַנִי	פְּקָדָנוּ
פְּקַדְתְּךָ	פְּקָדָתֵךְ	פְּקַדְתְּכֶם	פְּקַדְתְּכֶן	פְּקָדַתְנִי	פְּקָדַתְנוּ
—	—	—	—	פְּקַדְתַּנִי / פְּקַדְתָּנִי	פְּקַדְתָּנוּ
—	—	—	—	פְּקַדְתִּינִי	פְּקַדְתִּינוּ
פְּקַדְתִּיךָ	פְּקַדְתִּיךְ	פְּקַדְתִּיכֶם	פְּקַדְתִּיכֶן	—	—
פְּקָדוּךָ	פְּקָדוּךְ	פְּקָדוּכֶם	פְּקָדוּכֶן	פְּקָדוּנִי	פְּקָדוּנוּ
—	—	—	—	פְּקַדְתּוּנִי	פְּקַדְתּוּנוּ
פְּקַדְנוּךָ	פְּקַדְנוּךְ	פְּקַדְנוּכֶם	פְּקַדְנוּכֶן	—	—
פָּקְדֵךָ / פָּקְדְךָ	פָּקְדֵךְ	פָּקְדְכֶם	פָּקְדְכֶן	פָּקְדִי / פָּקְדֵנִי	פָּקְדֵנוּ
—	—	—	—	פָּקְדֵנִי	פָּקְדֵנוּ
יִפְקְדֵךָ	יִפְקְדֵךְ	יִפְקָדְכֶם	יִפְקָדְכֶן	יִפְקְדֵנִי	יִפְקְדֵנוּ
יִפְקְדֶךָּ	—	—	—	יִפְקְדֶנִּי	יִפְקְדֶנּוּ
יִפְקְדוּךָ	יִפְקְדוּךְ	יִפְקְדוּכֶם	יִפְקְדוּכֶן	יִפְקְדוּנִי	יִפְקְדוּנוּ
פִּקֶּדְךָ	פִּקְּדֵךְ	פִּקֶּדְכֶם	פִּקֶּדְכֶן	פִּקְּדַנִי	פִּקְּדָנוּ

REMARQUES.

1° L'*accent tonique* tombe toujours sur la *dernière* syllabe du mot. Dans les cas où il se trouve sur *l'avant-dernière,* la première lettre de la syllabe est munie du signe ⊥ (comp. § 102).

2° Sur le tableau du verbe II° *gutturale*, le *Pihel,* le *Puhal* et le *Hithpahel* sont empruntés à la racine בֵּרַךְ, parce que, dans ces conjugaisons, le verbe זָעַק ne fait pas sentir les particularités de la gutturale (comp. §. 171, 3).

3° Le paradigme des verbes III° *gutturale* présente au *Hithpahel* la particularité que le ת de la *syllabe préformante* a changé de place avec la 1re *radicale* (הִשְׁתַּמַּע pour הִתְשַׁמַּע). Il est à remarquer que cette formation ne dépend point du caractère des verbes III° *gutturale.* Elle provient de ce que le verbe modèle שָׁמַע se trouve avoir pour 1re *radicale* une *lettre sibilante,* qui est cause de cette transposition d'après § 158.

4° Les *verbes géminés* ont deux formes pour le *futur Kal* (v. § 200) dont l'une cependant est plus usitée que l'autre. Nous les avons reproduites toutes deux sur le tableau.

De même, sur le tableau des *verbes* פ״י, il se trouve à côté de l'*infinitif*, de l'*impératif*, et du *futur* ordinaire, d'autres formes tirées des racines יָסַד et יָרַשׁ, que certains verbes de cette catégorie préfèrent (v. § 213, b).



TABLE DES MATIÈRES.

SECONDE PARTIE.

DES FORMES.

TROISIÈME PARTIE.

DE LA SYNTAXE.



GEN
7
65



